

## LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2003

### TOME 2

#### SOMMAIRE

---

	page
<b>• Formations du CNIS</b>	
Monnaie, finance, balance des paiements	303
Santé, protection sociale	337
Statistiques régionales et locales	417
Transports	550
Tourisme	571
Urbanisme, équipement, logement	581
<b>• Sigles et acronymes</b>	610



## **MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS**

### **BANQUE DE FRANCE**

#### STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

Direction générale des Études et des Relations internationales - Direction des études et statistiques monétaires

#### STATISTIQUES CONCERNANT LES MOYENS DE PAIEMENT

Direction générale des Opérations - Direction des systèmes de paiement

#### STATISTIQUES CONCERNANT LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

Direction générale des Études et des Relations internationales - Direction de la balance des paiements

#### STATISTIQUES BANCAIRES

Secrétariat général de la Commission bancaire

#### STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUÊTES DE CONJONCTURE

Direction générale des Études et des Relations internationales - Direction de la conjoncture

#### STATISTIQUES FINANCIÈRES TERRITORIALES

Direction générale des Études et des Relations internationales - Direction de la conjoncture

#### STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF

Secrétariat général - Direction des Entreprises

### **COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES**

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 5ème sous-direction

- Direction générale de la Comptabilité publique - DGCP - 6ème sous-direction

### **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES**

- Direction générale des Collectivités locales (DGCL) - Département des études et des statistiques locales

### **MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE**

- Sous-direction des études statistiques (SDES)

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des Etudes et des Relations internationales

. Direction des Etudes et Statistiques monétaires (DESM)

### **STATISTIQUES MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES**

#### **1. Exposé de synthèse**

### **1.1. Statistiques monétaires**

Le format actuel des statistiques monétaires est issu des travaux de l'Institut monétaire européen (IME), précurseur de la Banque centrale européenne (BCE), avant l'entrée en phase III de l'Union monétaire. S'il autorise un calcul fiable de la masse monétaire et des contreparties dans des délais très courts, il a conservé un caractère transitoire. L'expérience acquise par l'Eurosystème depuis le début de 1999 dans l'exercice de ses responsabilités en matière de politique monétaire et l'engagement pris d'instaurer un régime statistique européen permanent et pleinement harmonisé ont conduit à renforcer le dispositif de collecte. Trois principaux objectifs ont été recherchés : disposer d'une ventilation sectorielle plus fine des dépôts et crédits, en particulier avec une périodicité mensuelle, améliorer le calcul des flux et collecter des données harmonisées sur les taux d'intérêt bancaires.

Deux nouveaux règlements de la BCE ont été adoptés à ce titre au dernier trimestre 2001 pour une mise en œuvre en 2003.

En outre, une enquête sur la distribution du crédit bancaire va également être mise en place.

### **1.2. Statistiques financières**

Le projet de mise en place de comptes financiers trimestriels devrait aboutir courant 2003. Cet outil permettra aux conjoncturistes de mieux appréhender les évolutions financières en les replaçant dans le cadre cohérent que propose la comptabilité nationale. Les travaux liés à la mise en place de la base 2000 se poursuivront afin de permettre une publication des résultats en 2004. En ce qui concerne les comptes financiers européens, les efforts se porteront sur la mise à disposition d'une version sectorisée sans que soit arrêtée, pour le moment, une date de livraison ; par ailleurs, une « guideline » devrait être adoptée d'ici 2003. Enfin, le règlement sur les statistiques structurelles d'entreprises financières, dont l'adoption a été retardée, devrait être opérationnel à l'horizon de 2003.

### **1.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières**

Les statistiques d'émissions de titres sont transmises mensuellement à la Banque centrale européenne (BCE). Cette dernière a également demandé aux BCN de lui fournir des séries mensuelles de stocks de titres. Cette information est déjà disponible pour les obligations et titres de créances négociables. En revanche, des travaux supplémentaires ont été engagés sur la base actions pour permettre de fournir les stocks correspondants aux demandes de la BCE à l'horizon 2003.

Par ailleurs, les BCN sont engagées avec la BCE, dans le cadre du projet de la base titres européenne, à fournir à partir de 2003 des informations titre par titre sur les émissions d'actions, d'obligations et de TCN des résidents de la zone euro.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Les enquêtes nouvelles, les enquêtes rénovées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année**

#### **2.1.1 Statistiques monétaires**

En application des règlements BCE n° 2433/2001 du 22 novembre 2001 concernant le bilan consolidé du secteur des institutions financières et monétaires et n° 63/2002 du 20 décembre 2001 concernant les statistiques de taux d'intérêt appliqués par les institutions financières monétaires aux dépôts et crédits des ménages et des sociétés non financières, après consultation de la profession bancaire une décision du Gouverneur de la Banque de France du 22 mai 2002, précisée par un avis du Directeur général des Études et des Relations internationales du 23 mai 2002 a défini les modalités de la collecte de données supplémentaires concernant :

les taux d'intérêt bancaires sur les opérations nouvelles (dépôts et crédits)

les taux d'intérêt bancaires sur les encours (dépôts et crédits)

les effets de valorisation sur les placements en titres des établissements de crédit et les pertes sur créances irrécouvrables

les ventilations mensuelles des dépôts et crédits par agent contrepartie.

La ventilation par catégories de détenteurs des parts d'OPCVM monétaires (par le truchement des conservateurs de ces titres) fera également l'objet d'un avis du Directeur général des études et des relations internationales avant fin 2002.

La collecte statistique relative aux établissements de crédit passera, sauf pour le dernier point évoqué, par le canal de la BAFI (base de données des agents financiers), système de collecte prudentielle, comptable et d'informations de gestion.

Début de la collecte : échéance de janvier 2003.

En outre une enquête qualitative portant sur la distribution du crédit bancaire, harmonisée au niveau de l'ensemble de la zone euro, sera menée, sur la base du volontariat, auprès de quinze établissements de crédit pour la France (86 au total pour la zone euro)

Début de la collecte : janvier 2003 pour l'échéance du quatrième trimestre 2002.

### **2.1.2 Statistiques financières**

Poursuite de la confection de comptes financiers trimestriels en base 95 des comptes nationaux.

Réalisation des travaux statistiques relatifs au changement de base des comptes nationaux (base 2000).

Mise en place de statistiques trimestrielles de flux d'intérêt, conformes aux normes de la comptabilité nationale.

### **2.1.3 Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières**

*Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières*

Aménagements apportés à la nouvelle enquête qui a obtenu en 1999 le label d'intérêt général délivré par le CNIS : accroissement du taux de couverture de l'enquête par le recrutement de nouveaux informateurs.

*Base de données sur les actions*

Démarrage de la nouvelle application de la base de données mensuelles sur les émissions d'actions cotées et non cotées :

reprise des données et des fonctionnalités de l'existant,

production de séries chronologiques sur les stocks,

enrichissement des informations collectées pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs : BCE, comptes nationaux, statistiques monétaires, divers.

*Alimentation de la base titres de la BCE à partir de 2003*

### **2.1.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2003**

En liaison avec Eurostat et la BCE, un travail de réflexion sur la mesure de la qualité des données va être entrepris.

#### 2.1.4.1 Statistiques monétaires

Réflexion sur l'extension du dispositif de collecte aux FCPE et l'adaptation du traitement de la collecte OPCVM à la création de nouvelles catégories par la COB.

#### 2.1.4.2. Statistiques financières

Néant

#### 2.1.4.3. Statistiques et enquêtes nationales sur les valeurs mobilières

Systématiser le recoupement des statistiques sur les valeurs mobilières avec des données de sources exogènes (Direction de la Balance des Paiements, Secrétariat Général de la Commission Bancaire, INSEE,...).

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Statistiques monétaires**

Outre les nouvelles collectes ou les modifications évoquées plus haut :

bilan mensuel agrégé des IFM

suivi trimestriel des opérations de dépôts, de crédit et de portefeuille titres des IFM, réparties par secteur/pays de la contrepartie ou par devise

agrégats mensuels et trimestriels sur les placements intermédiés et l'endettement des agents non financiers résidents français

statistiques mensuelles ou trimestrielles sur la répartition de l'actif net des OPCVM, les souscriptions et les rachats de titres d'OPCVM

correction des variations saisonnières de certaines séries

développement de la diffusion de séries longues via Internet.

### **3.2. Statistiques financières**

Comptes nationaux non financiers annuels des institutions financières  
Comptes nationaux financiers annuels de l'ensemble des secteurs  
Tableaux trimestriels des financements et des placements.

### **3.3. Enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières**

Elles sont au nombre de quatre :

à périodicité trimestrielle .

- enquêtes sur les comportements des agents économiques sur les marchés de valeurs mobilières ;
- enquêtes sur la composition des plans d'épargne en actions (PEA) bancaires ;

à périodicité annuelle :

- enquêtes sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques, en fonction des catégories socioprofessionnelles, des âges et des montants des portefeuilles ;
- sondage sur les porteurs de valeurs mobilières réalisé par la SOFRES sur demande de la Banque de France et d'Euronext.

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

### **4.1. Statistiques monétaires**

Tout en veillant à respecter les exigences de qualité exigées par la BCE, le SASM a visé à réduire autant que possible la charge statistique globale résultant pour les banques du renforcement de la collecte au niveau de la zone euro, en recourant en particulier à la pratique de l'échantillonnage pour les taux d'intérêt sur les nouveaux contrats et dans les cas où cela a été jugé possible à des estimations pour ce qui concerne certaines ventilations sectorielles.

### **4.2. Statistiques financières**

Néant

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

#### **5.1.1. Statistiques monétaires**

Néant

#### **5.1.2. Statistiques financières**

Néant

### **5.2. Aspects « environnement »**

#### **5.2.1. Statistiques monétaires**

Néant

#### **5.2.2. Statistiques financières**

Néant

### **5.3. Aspects « européens »**

#### **5.3.1. Statistiques monétaires**

Transmission mensuelle ou trimestrielle à la BCE de données agrégées relatives aux IFM (encours et flux) en vue de l'élaboration des agrégats monétaires de la zone euro, ainsi que de données harmonisées relatives aux taux d'intérêt bancaires et aux émissions de titres.

Participation aux groupes de travail de la BCE sur les statistiques monétaires et bancaires ainsi qu'aux task forces sur le « bank lending survey » et le « report on financial structures ».

Diffusion en France des statistiques monétaires ou financières européennes.

**5.3.2. Statistiques financières**

Transmission à la BCE et à Eurostat des comptes nationaux financiers.  
 Participation au groupe de travail de la BCE sur les comptes financiers de l'union monétaire.  
 Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les comptes financiers.  
 Participation au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques structurelles d'entreprises financières.  
 Transmission des données du « table on financements and investments » à la BCE.

**5.3.3. Statistiques sur les valeurs mobilières**

Transmission mensuelle à la BCE des statistiques sur les flux d'émissions et les stocks de valeurs mobilières.  
 Contribution à la mise en place d'une base titres centralisée à la Banque centrale européenne.

**6. Liste des publications****6.1. Statistiques monétaires**

Éléments mensuels concernant les évolutions monétaires dans la zone euro et en France (sur le site internet de la BdF)  
 Annexes au *Bulletin mensuel de la Banque de France* (en version papier et sur le site internet de la BdF)  
 Statistiques, publication trimestrielle (sur le site internet de la BdF)  
 « Les évolutions monétaires en .... », publication annuelle (en version papier et sur le site internet de la BdF).

**6.2. Statistiques financières**

Les comptes nationaux financiers sont publiés dans le volume annuel « Comptes et indicateurs économiques » et dans le cédérom associé de l'INSEE ainsi que sur le site Internet de la Banque de France.

**6.3. Statistiques sur les valeurs mobilières**

Les résultats des différentes enquêtes, trimestrielles et annuelles, sont publiées sur le site Internet de la Banque de France. Une synthèse en est publiée dans le *Bulletin de la Banque de France*.

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Les objectifs fixés pour les trois domaines (statistiques monétaires, statistiques financières, enquêtes « valeurs mobilières ») au titre du programme à moyen terme 1999-2003 ont été jusqu'à présent respectés et n'appellent pas dans l'immédiat de réorientations significatives.

**BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des Opérations  
 . Direction des Systèmes de paiement

**STATISTIQUES CONCERNANT LES MOYENS DE PAIEMENT**

La direction des Systèmes de paiement produit tout au long de l'année des statistiques relatives aux moyens de paiement (monnaie fiduciaire, chèques, cartes bancaires, virements, monnaie électronique ...) et aux systèmes de paiement (français et appartenant à l'Eurosystème). Sont concernés les paiements de masse ainsi que les paiements de montant élevé.

Ces statistiques sont constituées à partir de données recueillies aussi bien en interne à la Banque de France qu'auprès d'autres institutions publiques et gestionnaires de systèmes de paiement (Trésor, BCE, GSIT, CRI...) ou auprès des banques commerciales.

La partie publiée de ces statistiques est disponible sur le site Internet de la Banque de France (rubrique Statistiques/Moyens, instruments et systèmes de paiement).

Les statistiques relatives aux paiements de montant élevé sont produites de manière quasiment entièrement automatisée. Avec la fermeture des chambres de compensation et le traitement dématérialisé des chèques, les statistiques relatives aux paiements de masse sont elles aussi réalisées de manière automatisée.

## **BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des Études et des Relations internationales

. Direction de la Balance des paiements

### **STATISTIQUES CONCERNANT LES RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR**

#### **1. Exposé de synthèse**

La Direction de la balance des paiements collecte, par différents moyens (déclarations obligatoires des banques et des grandes entreprises, enquêtes...) estime, traite et compile, suivant des règles méthodologiques précises, des données sur l'ensemble des opérations et transactions entre les résidents français et les non-résidents, nécessaires pour l'établissement de la balance des paiements et de la position extérieure non seulement de la France mais aussi de la zone euro. Le cadre méthodologique est déterminé au plan international et européen ; en revanche, la mise en œuvre des principes méthodologiques sur le terrain, c'est-à-dire le choix des modes de collecte et de traitement, reste pour l'essentiel de la responsabilité nationale.

Dans un environnement marqué par une accélération des échanges financiers intra-européens et par l'introduction de l'euro fiduciaire le 1/01/2002, les difficultés conceptuelles et pratiques pour le maintien d'une collecte statistique de qualité représentent un défi accru, malgré une concertation régulière entre pays européens et avec les organismes compétents de l'union européenne et de la zone euro. Des projets nouveaux, fondés sur l'utilisation de résultats d'enquêtes – pour les voyages (voir 2.1) ou pour d'autres rubriques pour lesquelles des enquêtes peuvent apporter une plus-value (échanges de services) –, ou reposant sur le recoupement entre données de règlement et données estimées – évaluation des revenus d'investissements de la balance des paiements à partir des stocks de la position extérieure – ou encore prévoyant un rapprochement plus systématique avec d'autres pays européens partenaires – s'agissant des salaires, des investissements directs ... – devraient permettre de concilier l'exigence de maintien voire d'amélioration de la qualité émanant des institutions internationales et un allègement de la charge statistique pesant sur la collectivité nationale. A cet égard, la mise en œuvre d'un seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations de transferts transfrontières par les banques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 constitue un gage significatif de la volonté des autorités de répondre aux attentes des particuliers et des entreprises dans le cadre de la politique de réduction des coûts des virements internationaux intra-européens, soutenue par la Banque Centrale Européenne, la Commission et le Parlement européen.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

##### **2.1. Les enquêtes sur les voyages**

Jusqu'à la fin de l'année 2001, les « voyages » en balance des paiements étaient recensés à partir des moyens de paiement utilisés par les touristes pour régler leurs dépenses de voyage (règlements à des agences de voyage, paiements par carte bancaire, virements, billets étrangers changés en France et billets français rapatriés de l'étranger). Dans la perspective de l'introduction de l'euro fiduciaire au 1<sup>er</sup> janvier 2002, il était impératif de mettre en place un nouveau système de recensement permettant de pallier l'impossibilité de connaître l'origine géographique des flux sur billets en euros sur le territoire national.

Les premiers tests sur l'enquête aux frontières auprès des visiteurs étrangers lancée en 2001 et destinée à être couplée aux déclarations des opérateurs de cartes bancaires pour évaluer les dépenses touristiques des non-résidents en France, n'ayant pas donné entière satisfaction, notamment en raison des mesures de sécurité renforcées prises à la suite des attentats du 11 septembre, il a été décidé de façon urgente d'en redéfinir certains aspects. A cette fin, compte tenu de l'importance du tourisme pour l'économie française, un nouveau type de questionnaire simplifié et destiné à être distribué ou rempli en face-à-face sur les aires d'autoroute a été conçu et testé au mois d'août 2002. Le coût annuel de cette enquête en a été renchéri sensiblement, ce qui pose d'ores et déjà la question de son financement sur ressources publiques en 2003. Cette situation suscite des inquiétudes sur la possibilité de mener à bonne fin en 2003 l'élaboration d'une des lignes les plus stratégiques de la Balance des paiements. Par ailleurs, l'échantillon utilisé pour constituer la base de sondage de l'enquête SDT ne donne pas entière satisfaction en raison d'une insuffisante représentativité. La direction de la Balance des Paiements devra donc rechercher, de concert avec la direction du Tourisme, une solution permettant d'assurer, pour un coût raisonnable, la qualité des données sur les dépenses des touristes français à l'étranger.

## **2.2. Mise en œuvre de la déclaration directe générale pour les services**

La mise en place au 1.01.2002 du seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations bancaires se traduit, à méthodes inchangées, par une perte d'informations représentant environ 8 % des échanges de services, et bien davantage pour certaines composantes. Cette mesure visant à un allègement du coût des transferts transfrontières pour la clientèle des banques (particuliers et entreprises), conjuguée à l'abandon des déclarations de paiement sur les échanges de marchandises à compter du 1/02/2004, conduira la direction de la balance des paiements à sélectionner avant la fin de l'année 2003 de nouvelles entreprises ayant le statut de DDG (déclarant direct général) sur la base du montant annuel de leurs échanges de services et de revenus avec l'étranger, seuil fixé à 30M d'euros, au lieu de 150 M d'euros actuellement pour le montant des échanges de biens et services avec l'étranger. Les nouveaux DDG ainsi sélectionnés devront déclarer chaque mois l'ensemble de leurs opérations économiques et financières avec l'étranger. En contrepartie, les entreprises ayant actuellement le statut de DDG, mais effectuant essentiellement avec l'étranger des échanges de marchandises seront déchargées de leurs obligations déclaratives. Au total, le nombre de DDG devrait être légèrement réduit pour une qualité déclarative accrue pour ce qui concerne les échanges de services et revenus avec l'étranger. À cette fin, un décret modifiant le décret n°89-938 du 29 décembre 1989 réglementant les relations financières entre la France et l'étranger a été préparé et est en cours d'examen devant le Conseil d'État ; sa promulgation reste prévue avant la fin 2002.

## **2.3. Études préalables pour la mise en œuvre d'une enquête sur les services auprès des PMI-PME**

Parallèlement, seront lancées à compter de 2003 les études préalables au lancement d'une nouvelle enquête par échantillonnage, annuelle ou semestrielle, sur les échanges internationaux de services des PMI-PME qui viendrait compléter les déclarations des DDG visés ci-dessus. Le projet d'enquête pourrait être présenté au Comité du visa du CNIS avant fin 2003 ou au début de l'année 2004 pour mise en œuvre en 2005 ou 2006.

## **2.4. De nouvelles méthodes de calcul et de contrôle des revenus**

Des études devraient être entreprises dès le second semestre 2002 et poursuivies en 2003 afin de parvenir à estimer mensuellement l'ensemble des revenus d'investissements de la balance des paiements à partir des stocks de la position extérieure. Dans un premier temps, les estimations seraient systématiquement confrontées aux règlements déclarés par les banques et les DDG pour effectuer des contrôles de cohérence et pour améliorer la qualité ; ultérieurement, les estimations pourraient se substituer aux règlements, dans le but d'une mise en conformité totale avec la méthodologie des droits constatés, conformément aux recommandations du FMI.

## **2.5. La poursuite des travaux sur les FATS**

S'agissant des statistiques sur l'activité des groupes étrangers (ou FATS, Foreign Affiliates Trade Statistics), il est prévu de mener à bien avant fin 2003, en application des recommandations du rapport du CNIS sur les investissements directs étrangers en France, la construction d'une base de données des entreprises françaises sous le contrôle, direct ou indirect, d'une société ou d'un groupe étranger. Cette base constituera la première étape des travaux d'élaboration d'un registre d'entreprises actives à l'international sur lequel la DBDP pourra s'appuyer pour faire évoluer son

système de collecte, actuellement centré sur la recherche de l'exhaustivité, vers une utilisation plus large d'enquêtes statistiques.

## **2.6. Autres actions**

Pour les investissements directs, après concertation avec la BCE et nos partenaires européens, le principe directionnel recommandé par le FMI devrait être mis en œuvre avant la fin 2003.

Concernant les statistiques bancaires internationales, il est prévu de mettre en œuvre une réforme des statistiques de créances bancaires internationales consolidées, collectées sous l'égide de la BRI.

Cette réforme, qui a été avalisée par le Comité sur le système financier mondial (CGFS) de la BRI en novembre 2001, a notamment pour objectif que les positions des banques, exprimées jusqu'à présent en contrepartie immédiate, soient exprimées en termes de risque ultime, i.e. tiennent compte des garanties reçues de ou données à des tiers. En outre, le recensement est étendu aux positions de hors-bilan. La réforme va entraîner une refonte de la collecte réalisée par la Direction de la Balance des paiements. Une collecte nouvelle, centrée sur les 10 principaux établissements bancaires français auxquels elle a déjà été présentée, entrera en vigueur pour le mois de référence de juin 2003, c'est-à-dire avant la date limite de fin 2004 fixée par la BRI.

Sur un plan général, le développement du système d'information de la balance des paiements (projet SAFIR) sera poursuivi en 2003, afin de permettre notamment un recours plus large à des estimations en cas de données manquantes et à des corrections d'anomalies déclaratives grâce à l'utilisation de techniques statistiques plus élaborées, tout en offrant des traitements mieux sécurisés.

## **3. Opérations répétitives**

Néant

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans compromettre la qualité des instruments disponibles, la direction de la balance des paiements de la Banque de France s'efforce de limiter, voire de réduire autant que possible, la charge statistique globale, en veillant à inscrire toute décision dans ce domaine dans le cadre d'une concertation avec ses partenaires tant nationaux qu'européens.

Il en est ainsi des travaux engagés dans chaque pays sous l'égide du Comité européen des Statistiques monétaires, financières et de balance des paiements (CMFB) et en liaison avec la BCE : mise en œuvre d'un seuil d'exemption de 12 500 euros pour les déclarations des banques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002 dont les premiers résultats se traduisent par une diminution de 35 % du nombre de déclarations des banques, mais aussi mise au point d'un cadre déclaratif unique en Europe pour les maisons-mères et les filiales des entreprises multinationales (sur la base du volontariat). Les progrès réalisés pour parvenir à un accord sur une codification unique constituent une étape importante dans cette direction.

Par ailleurs, à l'instar de ce qui va être décidé pour les DDG déclarant essentiellement des opérations sur marchandises, il est envisagé de supprimer en 2004 l'obligation actuellement faite aux banques de déclarer les règlements de marchandises (cf supra).

Enfin, avec le nouveau système d'information de la direction de la Balance des paiements (application SAFIR), sera favorisé l'usage accru par les banques et les entreprises de la télétransmission et, plus encore, d'Internet (projet GFIN) qui contribueront également à réduire le coût des obligations déclaratives pour la balance des paiements.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

Sur le plan européen, la direction de la Balance des paiements poursuivra sa participation à plusieurs task forces de la BCE (Investissements directs, investissements de portefeuille, revenus, base-titres européenne) et au groupe technique d'Eurostat sur la déclaration directe qu'elle préside. Elle participe au nouveau groupe de travail sur la qualité des balances des paiements et des comptes nationaux trimestriels mis en place sous l'égide d'Eurostat et de la BCE dans le cadre du CMFB.

### BANQUE DE FRANCE

- Secrétariat général de la Commission bancaire

## STATISTIQUES BANCAIRES

### 1. Exposé de synthèse

La collecte statistique relative aux établissements de crédit est désormais stabilisée dans le cadre de la BAFI, à la fois système de collecte prudentielle et nomenclature comptable. Cette dernière, opérationnelle depuis 1993, a connu peu de modifications importantes sur la période 1996-2000, à l'exception des conséquences de l'introduction des documents en euros, depuis juillet 1998, notamment des délais de transmission des informations mensuelles sensiblement réduits. Par ailleurs, le dispositif comptable et prudentiel a été élargi aux entreprises d'investissement, désormais intégrées dans le champ du contrôle du Secrétariat général de la Commission bancaire. L'uniformisation de la nomenclature des documents comptables et prudentiels des entreprises d'investissement est désormais réalisée.

La mise en place d'états du type 8000 à destination de la BCE (pour une mise en production en 2003) impacte la BAFI.

Les établissements de crédit des TOM sont désormais assujettis au dispositif de garantie des dépôts, des titres et des cautions, la population concernée a donc été élargie.

Au cours du deuxième semestre 2000, les instructions CB ont porté notamment sur l'informatisation des grands risques, la collecte d'informations relatives au dispositif de prévention du blanchiment des capitaux et la réforme de la présentation des documents publiables des établissements de crédit et des compagnies financières.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées

##### Réforme et collecte dans l'application BAFI :

des informations relatives aux engagements internationaux des établissements de crédit et des compagnies financières (risques de crédit, de marché, provisions générales)

des informations relatives aux implantations bancaires à l'étranger (données d'état civil des succursales et filiales, activité et résultats par catégories d'opérations)

L'uniformisation des états de collecte d'informations comptables a été réalisée en juin 2002 pour l'ensemble des établissements assujettis au contrôle de la Commission bancaire (établissements de crédit et entreprises d'investissement). La mise en place des nouveaux états est prévue pour 2003.

Enfin, la collecte de données sur les ordres stipulés à règlement-livraison différé a été mise en œuvre en juin 2002 pour les entreprises d'investissement et le sera en mars 2003 pour les établissements de crédit.

## 2.2. Autres nouveaux travaux

Aucun prévu à ce jour

## 3. Opérations répétitives

Rappel des travaux récurrents mis en œuvre pendant la période 1996-2000 : BAFI (organisation de la collecte, nomenclature comptable, cadre prudentiel), dont modifications principales :

ratio d'adéquation des fonds propres aux risques de marché, selon deux normes parallèles : Directive européenne, d'une part, et Comité de Bâle (G 10), d'autre part.

extension de la surveillance prudentielle, et par conséquent de la collecte d'informations statistiques, aux entreprises d'investissement. (loi de Modernisation des activités financières du 2 juillet 1996)

« Schéma d'information minimal » sur les produits dérivés (travaux du G 10)

Enquête annuelle sur les implantations bancaires à l'étranger (IBE)

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Remise des documents par télétransmission pour l'ensemble des établissements de crédit et des entreprises d'investissement.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

Aspects « régionaux », « environnement » et « européens » : mise en place des nouveaux états BCE.

## 6. Liste des publications

Rapport annuel de la Commission bancaire,  
Analyses comparatives (activité et résultats),  
Bulletin de la Commission bancaire,  
Livres blancs et documents de discussion et d'étude,  
Comptes annuels publiables des établissements de crédit.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

## BANQUE DE FRANCE

- Direction générale des Etudes et des Relations internationales  
. Direction de la Conjoncture

### STATISTIQUES CONCERNANT LES ENQUETES DE CONJONCTURE

#### 1. Exposé de synthèse

La direction de la Conjoncture publie trois types d'enquêtes :  
des enquêtes de tendance, couvrant :

l'activité dans :

l'industrie (mensuellement),

le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement),

le commerce de gros (trimestriellement),

le commerce de détail (bimestriellement),  
 les services marchands (mensuellement depuis octobre 2002 ; enquête bimestrielle auparavant),  
 le comportement financier dans :  
 l'industrie (trimestriellement),  
 le bâtiment et les travaux publics (trimestriellement) ;

**une enquête statistique (centralisation mensuelle des chiffres d'affaires du commerce de détail) fournissant des indices en volume par produits et par formes de distribution ;**

**une enquête trimestrielle sur le coût du crédit aux entreprises et aux particuliers, menée auprès d'un échantillon de guichets bancaires.**

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Modifications significatives prévues pour l'enquête sur le coût du crédit (période de collecte des données, échantillon) et nouvelle méthode de correction de l'inégalité des jours ouvrables dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

## **3. Opérations répétitives**

Liste des enquêtes :

enquête mensuelle dans l'industrie

enquêtes trimestrielles dans le BTP, le commerce de gros et sur le comportement financier des entreprises de l'industrie et du BTP

enquête mensuelle sur les chiffres d'affaires du commerce de détail

enquête de tendance bimestrielle auprès des commerces de détail

enquête de tendance mensuelle (depuis octobre 2002, bimestrielle auparavant) auprès des entreprises de services appartenant à 7 secteurs : réparation automobile, travail temporaire, hôtellerie, transports routiers de marchandises, location de véhicules, ingénierie informatique, ingénierie technique

enquête annuelle sur le comportement des entreprises

enquête financière trimestrielle auprès des établissements de crédit

enquête sur le coût du crédit (trimestrielle) auprès des établissements de crédit

enquête annuelle sur les comptes financiers du logement.

## **4. Allégement de la charge statistique des entreprises**

Poursuite de la collaboration avec les centres de gestion agréés et les Chambres de commerce en vue d'éviter les doubles interrogations des commerçants dans le cadre de la collecte mensuelle des chiffres d'affaires.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

Néant

## **6. Publications**

Néant

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 1999-2003**

2001 : intégration des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution dans le calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détail.

2002 : suppression des enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi. Les questions relatives aux comportements d'emploi sont reprises tous les trimestres dans l'enquête mensuelle de tendance dans l'industrie.

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

## **BANQUE DE FRANCE**

- Direction générale des Etudes et des Relations internationales  
 . Direction de la Conjoncture

### **STATISTIQUES FINANCIÈRES TERRITORIALES**

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor Public et de la Caisse des dépôts et consignations.

À partir du second semestre 1997 et jusqu'en 2000, une opération de rénovation a été menée sur les centralisations :

des dépôts et crédits,  
 du nombre de comptes,  
 des portefeuilles de valeurs mobilières,  
 et des crédits nouveaux à l'habitat,  
 à l'effet principalement d'améliorer la collecte, d'accélérer les délais de sortie des statistiques et d'affiner leur qualité.

## **BANQUE DE FRANCE**

- Secrétariat général  
 . Direction des entreprises

### **STATISTIQUES CONCERNANT LE SYSTEME PRODUCTIF**

#### **1. Exposé de synthèse**

La Direction des Entreprises réalise trois enquêtes spécifiques auprès des entreprises :  
 la première collecte des données comptables spécifiques pour constituer la Centrale de bilans ;  
 la deuxième porte sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) ;  
 la troisième interroge les chefs d'entreprise sur leur stratégie.

Ces enquêtes, ainsi que le fichier de données comptables Fiben, permettent de mener des études approfondies sur le système productif.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Il n'est pas prévu de créer d'enquêtes nouvelles pour 2003 dans le domaine concerné.

### 3. Opérations annuelles

La Banque de France réalise chaque année par l'intermédiaire de son réseau de succursales une enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs (DUE) dans l'industrie. L'indicateur employé mesure le nombre moyen hebdomadaire d'heures de fonctionnement des équipements productifs. Les éléments recueillis permettent également d'analyser les composantes de la durée d'utilisation (effectifs, travail posté, arrêts) et les possibilités d'accroissement de la production. L'enquête sera renouvelée en 2003.

L'Observatoire des Entreprises réalise chaque année l'étude sur la situation des entreprises industrielles, à partir des données de la Centrale de bilans. Il s'agit des premiers résultats disponibles sur l'exercice comptable qui vient de s'écouler. Ils fournissent une analyse de l'évolution de l'activité, des moyens de production, des performances et des financements : en juillet un article du bulletin de la Banque de France concerne les PMI, en septembre l'étude publiée présente l'ensemble des entreprises du secteur.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement. Sortie à l'automne 2003.

L'enquête SESAME, alimentant une base de données de 4 000 entreprises, couvre depuis 2001 des PME (20 à 500 salariés) de tous les secteurs de l'industrie. Elle est réalisée selon un rythme triennal ; en 2003, 1350 entreprises seront sollicitées pour l'enquête. Un dossier d'analyse stratégique (DAS) est réalisé sur chaque secteur de l'industrie. Été 2003

L'enquête sur la DUE sera réalisée à l'automne 2003 et ses résultats seront publiés vers février 2004.

Les statistiques sectorielles sont réalisées chaque année et fournissent des références aux différents acteurs économiques : entreprises, banques, organismes professionnels.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur un plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé ; le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilan sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

#### 5.2 Aspects « environnement »

La Banque de France n'a pas de données qui puissent contribuer à la connaissance et à la qualité de l'environnement et n'envisage pas d'en collecter.

#### 5.3. Aspects européens

La Centrale de bilans de la Banque de France est adhérente depuis l'origine à la base de données des comptes harmonisés BACH. La direction des Entreprises participe activement aux travaux du Comité européen des centrales de bilans. L'extension à d'autres pays est envisagée.

Un effort méthodologique est en cours au sein de l'un des groupes de travail pour affiner l'analyse sectorielle dans la base BACH ; un autre groupe a réalisé l'édition sur internet de ratios sectoriels harmonisés sous forme de distribution dans chaque pays.

Un groupe de travail, créé pour étudier les modalités du refinancement des banques sur créances privées (*Tier Two*), poursuivra ses activités. Une de ses missions est de fournir à la BCE des statistiques comparatives entre pays.

Une étude sur le financement des entreprises espagnoles et françaises, réalisée en coopération entre la Banque d'Espagne et la Banque de France, a été réalisée en 2002 et donnera lieu à diverses publications et interventions en 2003.

Un groupe de travail sur l'évolution des fonds propres des entreprises dans différents pays européens orientera ses travaux en 2003 vers l'impact sur le risque du niveau des fonds propres.

## **6. Liste des publications**

Comme chaque année, en 2003, la direction des Entreprises effectuera une étude annuelle sur la situation des entreprises industrielles à partir des données de la Centrale de bilans.

Parallèlement, sont effectuées et publiées, pour un petit nombre de secteurs, des études approfondies à partir de l'ensemble des données chiffrées disponibles à la Banque de France (direction des Entreprises et direction de la Conjoncture). Sur certains secteurs des comptoirs participent également à ces travaux.

Les études portant sur le comportement financier des entreprises et leurs liaisons financières seront poursuivies. Elles incluront l'examen des entreprises cotées en Bourse. Elles mettront en œuvre les bilans sociaux et les bilans consolidés de groupes.

L'enquête sur la DUE, disponible sur treize années, donnera lieu à l'étude de l'impact de la DUE sur les fonctions de production et d'investissement. Des séries de capital productif en volume mises au point en 2002 permettront d'affiner cette approche.

Les études portant sur le risque de crédit seront développées pour répondre aux besoins du contrôle prudentiel. La construction d'outils de détection précoce des difficultés, poursuivie en 2002 sur les secteurs des services aux entreprises, donnera lieu en 2003 à une publication sur l'ensemble des instruments disponibles et leur utilisation. Les travaux statistiques et de recherche réalisés en collaboration avec le Secrétariat général de la Commission bancaire sur le risque de crédit et l'impact de la conjoncture seront poursuivis.

En coopération avec le SESOF, réalisation de statistiques pour les comptes nationaux financiers.

Enfin, différentes fiches techniques sont régulièrement réalisées pour le rapport annuel du Conseil national du crédit et du titre (CNCT).

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

## COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES (CCA)

### Publications statistiques de la C.C.A. (pour 2003, donc comptes 2002)

#### =====

#### RESULTATS COMPTABLES

Ce document contient les totalisations des états comptables remis par les entreprises d'assurance soumises à la Commission de contrôle des assurances. Les totalisations concernent l'ensemble du marché pour tous les comptes et états publiés ; ainsi que pour les comptes et états les plus importants, les groupes de sociétés suivants :

en assurance vie :

sociétés anonymes ;  
sociétés d'assurance mutuelle (tontines comprises) ;  
sociétés extra-communautaires.

en assurance non-vie :

sociétés anonymes et sociétés d'assurance mutuelle avec intermédiaires  
commissionnés ;  
sociétés d'assurance mutuelle sans intermédiaires commissionnés,  
mutuelles agricoles, sociétés mutuelles d'assurance  
sociétés extra-communautaires.

L'appellation "sociétés anonymes" regroupe désormais toutes les sociétés anonymes et donc les entreprises "nationales".

#### TABLE DES MATIERES

#### 1 – SOCIETES D'ASSURANCE SUR LA VIE, SOCIETES D'ASSURANCE MIXTES, TONTINES

##### 1-1 – Généralités

Tableau récapitulatif  
Liste des sociétés

##### 1-2 – Totalisation des états comptables :

- Compte de résultat technique vie pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat technique non-vie (mixte) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Divers actifs et passifs - Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2 non-vie) pour le total du marché (sociétés mixtes)
- Eléments d'exploitation - personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions et participations aux bénéficiaires en assurance sur la vie (annexe 2-8) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises

- Etat C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat de solvabilité mixte pour le total du marché
- Etats C-10 et C-11 Dommages corporels pour le total du marché
- Etat C-13 Part des réassureurs dans les sinistres pour le total du marché
- Etat C-20 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-31 pour le total du marché

*Les états C-30 des sociétés mixtes sont totalisés avec ceux des sociétés non-vie.*

### **1-3 – Encaissement des sociétés vie et mixtes par catégories comptables (affaires directes en France)**

- Capitalisation
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance temporaire décès en francs ou devises
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance vie en francs ou devises à P. U. ou V. L.  
autres que des temporaires décès
- Contrats individuels (ou groupes ouverts) d'assurance vie en francs ou devises à primes périodiques  
autres que des temporaires décès
- Contrats collectifs en francs ou devises
- Contrats en unité de compte
- Contrats régis par l'article L 441
- Acceptations en France (dommages corporels compris)

*Les encaissements des sociétés vie et mixtes en dommages corporels sont décrits avec ceux des sociétés non-vie.*

## **2 – SOCIÉTÉS D'ASSURANCE NON-VIE**

### **2-1 – Généralités**

- Tableau récapitulatif
- Liste des sociétés

### **2-2 – Totalisation des états comptables**

- Compte de résultat technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Compte de résultat non technique pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Proposition d'affectation du résultat pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Tableau des engagements pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1) pour le total du marché
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Provisions techniques (annexe 1-11 et 1-12) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Bilan par devise (annexe 1-13) pour le total du marché
- Résultat technique par catégories (annexe 2-2) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Eléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3) pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-1 contrats pluriannuels pour le total du marché
- Etat C-1BIS pour le total des mutuelles agricoles
- Etat C-2 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-3 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-4 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-5 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
- Etat C-6 pour le total du marché et par groupe d'entreprises
  - Etats C-10 et C-11  
Dommages corporels

- Automobile (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
- Dommages aux biens
- Catastrophes naturelles
- R. C. générale
- Divers
- Sous-total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
- Construction
- Total affaires directes en France (ensemble du marché et par groupes d'entreprises)
- Acceptations
  - Etats C-12
  - Transports
  - Construction

**Crédit et caution**

Total affaires directes en France

**Acceptations**

- Etat C-13 pour le total du marché et par groupes d'entreprises
- Etat C-30 pour le total du marché (non-vie + mixtes)

**2-3 - Encaissement des sociétés par catégories comptables (affaires directes en France)**

- Assurance de dommages corporels.
- Cette liste regroupe les sociétés non vie ; les sociétés vie et les sociétés mixtes.
- Assurance automobile
- Assurance de dommages aux biens
- Catastrophes naturelles
- Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
- Assurance transports
- Assurance construction
- Crédit caution
- Acceptations en France
- Activité dans l'Union Européenne ( LPS et succursales)
- Activité hors de l'Union Européenne

**3 - SOCIETES DE REASSURANCE****3-1 - Généralités****Liste des sociétés****3-2 - Totalisation des états comptables**

- Compte de résultat technique
- Compte de résultat non technique
- Proposition d'affectation du résultat
- Bilan
- Tableau des engagements
- Mouvement d'actif - Produit des placements (annexes 1-1, 1-2 et 2-1)
- Etat récapitulatif des placements (annexe 1-3 B)
- Bilan par devise (annexe 1-13)
- Eléments d'exploitation-personnel (annexe 2-3)
- Etat C-1
- Etat C-2
- Etat C-3
- Etat C-10 Sous-total acceptations en France
- Etat C-11 Total acceptations en France
- Etat C-12 Total acceptations en France
- Etat C-13 Part des réassureurs dans les sinistres

**TABLEAUX DE SYNTHESE**

## TABLE DES MATIERES

**1 - LES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

- 1 - 1 L'effectif à fin 2002
- 1 - 2 Les nouvelles entreprises de 2002
- 1 - 3 Les modifications intervenues en 2002
- 1 - 4 Les sociétés disparues en 2002

## 2 - LE VOLUME DES AFFAIRES ET LEUR REPARTITION ENTRE LES DIFFERENTS TYPES D'ENTREPRISES

- 2 - 1 Liste des sociétés totalisées en 2002
- 2 - 2 Evolution des primes d'assurance et de réassurance
- 2 - 3 Répartition des primes par forme juridique
- 2 - 4 Les sociétés vie et mixtes
- 2 - 5 Les sociétés non-vie
- 2 - 6 Les sociétés de réassurance

## 3 - L'ASSURANCE SUR LA VIE

- 3 - 1 Total du marché vie
- 3 - 2 Capitalisation
- 3 - 3 Contrats individuels et groupes ouverts
- 3 - 4 Contrats collectifs
- 3 - 5 Contrats en unité de compte
- 3 - 6 Acceptations en France des sociétés vie ou mixtes
- 3 - 7 Activité à l'étranger

## 4 - ASSURANCE NON-VIE

- 4 - 1 Total du marché
- 4 - 2 Dommages corporels
- 4 - 3 Assurance automobile
- 4 - 4 Dommages aux biens
- 4 - 5 Catastrophes naturelles
- 4 - 6 Responsabilité civile générale
- 4 - 7 Divers : Protection juridique, assistance et pertes pécuniaires diverses
- 4 - 8 Assurance transport
- 4 - 9 Assurance construction
- 4 - 10 Crédit – caution
- 4 - 11 Acceptations en France des sociétés non-vie
- 4 - 12 Activité à l'étranger

## 5 - LES SOCIETES DE REASSURANCE

### ETATS TRIMESTRIELS DES PLACEMENTS

Ces totalisations sont décomposées selon les mêmes sous-ensembles de sociétés que pour les résultats comptables.

### **MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE**

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)
- . 5<sup>e</sup> Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'État
- .. Bureau 5D

### **1. Exposé de synthèse sur les orientations de 2003**

Le bureau 5D « Comptes nationaux des administrations publiques » élabore pour le compte de l'INSEE les comptes nationaux et régionaux des Administrations Publiques. Depuis février 1999, grâce à la réduction des délais des comptes publics, la DGCP participe au compte provisoire, en collaboration avec la Direction de la Prévision, en assurant, notamment, la responsabilité complète du compte de l'Etat. Conformément au règlement n° 113/2002 de la Commission européenne du 23 janvier 2002, les comptes de la campagne 2000-2002 seront présentés selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP).

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP collabore chaque année à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort en mai. Un INSEE Première, rédigé en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales sera publié au deuxième semestre 2002. Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport. Dans la publication DGCP « Les Comptes des communes », sont repris des tableaux de passage entre les agrégats comptables et des agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

En 2003, les comptes définitifs 2001 et semi-définitifs 2002 des administrations publiques seront réalisés en base 2000. Le compte provisoire 2002, notifié fin février 2003 à la Commission européenne, est le dernier réalisé en base 1995. Les travaux préparatoires concernant le secteur des administrations publiques ont été réalisés en 2001 et 2002. Les comptes régionaux des administrations publiques locales seront également élaborés en nouvelle base. Compte tenu de l'amélioration des délais et de la qualité des sources comptables, les comptes régionaux des APUL de l'année 2001 pourraient être disponibles à l'été 2003.

En 2003, des comptes régionalisés de l'Etat pour les années 1999 et 2000 devraient être élaborés et transmis à l'INSEE, conformément au programme moyen terme de la formation Statistiques régionales et locales.

Pour répondre aux règlements européens prévoyant la mise en place, d'ici 2005, de comptes trimestriels complets des administrations publiques, une mission de surveillance et d'évaluation a été confiée, fin décembre 2001, à Bruno Durieux, Inspecteur général des finances, Pascal Mazodier, Inspecteur général de l'INSEE et à Jean-Louis Rouquette, Inspecteur des finances en charge de la 5<sup>ème</sup> Sous-direction de la DGCP. Un comité de projet est présidé par Maryvonne Lemaire, chef du département des comptes nationaux de l'INSEE. Son secrétariat est assuré par Marie-Christine Parent, chef du bureau 5D à la DGCP. Un plan opérationnel de mise en place des comptes trimestriels a été validé début 2002 par ces deux instances. Il prévoit d'une part une refonte du système de collecte infra-annuelle sur les administrations publiques et d'autre part la mise en forme de ces sources infra-annuelles pour les besoins de la Comptabilité nationale. Pour répondre à ses nouvelles missions, le bureau 5D a été renforcé par quatre agents (un attaché INSEE et trois contrôleurs du Trésor public).

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Mise en place de la nouvelle application de centralisation annuelle et trimestrielle des collectivités locales. Première mobilisation du nouvel échantillon sur les communes.**

Début 2003, sera mis en place un infocentre permettant de centraliser en annuel et en infra-annuel les comptes des collectivités locales et de leurs établissements publics. Ce projet informatique facilitera la mise en forme des comptes nationaux des administrations publiques locales en données annuelles et trimestrielles. En parallèle, une mission a été confiée fin 2001 à un administrateur INSEE (Jean-Alain Monfort), concernant la rénovation de l'échantillon mobilisé pour la conjoncture communale et son utilisation pour les comptes nationaux trimestriels. Cet échantillon sera mis en place fin 2002 pour une exploitation au premier trimestre 2003.

### **2.2. Régionalisation des comptes de l'Etat**

Les premiers comptes régionaux de l'Etat devraient être transmis à l'INSEE courant 2003. Ils concerneront les comptes 2000 et porteront sur le compte de production, d'exploitation et de capital.

## **3. Opérations répétitives**

Aux prestations annuelles traditionnelles en matière de comptabilité nationale et régionale de la Direction générale de la comptabilité publique s'ajoutent désormais la participation au compte provisoire et la fourniture d'agrégats comptables trimestriels.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement. Toutefois, les travaux menés dans le prolongement de la MircoSS (mission de refonte de la comptabilité des organismes de sécurité sociale) visent à alléger la charge statistique pesant sur les organismes publics et privés de sécurité sociale en mettant en place une centralisation statistique et comptable commune aux différents utilisateurs de ces comptes : direction de la sécurité sociale, comptes nationaux, direction du budget.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

##### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Des tableaux de passage entre agrégats comptables et comptabilité nationale (format « système intermédiaire ») sont désormais intégrés dans les publications relatives aux finances publiques locales de la DGCP, comme cette dernière s'y était engagée lors des travaux du groupe de travail du CNIS sur l'amélioration de la connaissance des finances publiques locales.

Des comptes régionaux des Administrations publiques locales, élaborés conformément aux principes du SEC95, sont transmis depuis l'exercice 1997 à l'INSEE ; ils participent à l'établissement des PIB régionaux communiqués à Eurostat. Un bilan a été fait avec le Département de l'Action Régionale de l'INSEE pour améliorer la qualité des informations transmises et assurer une meilleure cohérence entre les comptes de la métropole et ceux des DOM. Cette cohérence a nécessité une harmonisation des calendriers des comptes régionaux des DOM avec ceux du cadre central. Ces recommandations ont été intégrées dans les comptes régionalisés transmis par la DGCP à l'INSEE à compter de l'exercice 1999. A partir de 2003, l'amélioration de la qualité et des délais des sources, conduit la DGCP à élaborer les comptes régionaux sur la base du compte semi-définitif. Cette collaboration se traduit par la sortie en 2002 d'un INSEE Première en collaboration avec la DAR.

La mise en place de comptes régionaux de l'Etat nécessite que le lieu d'exécution de la dépense soit rattaché à la nature de la dépense : cette condition devrait être assurée à moyen terme dans le cadre de la mise en place du projet ACCORD. Sans attendre, les principales subventions et compensations versées par l'Etat aux administrations publiques locales ont été régionalisées et sont intégrées dans le compte régionalisé des APUL. En 2003, le bureau 5D devrait élaborer, en collaboration avec la DAR de l'INSEE, une première régionalisation des comptes de l'Etat pour la gestion 2000. Pour ce faire, le bureau 5D a demandé le développement de requêtes spécifiques dans INDIA (notamment le code géographique du lieu d'exécution de la dépense).

Depuis l'exercice 1999, un compte régionalisé des hôpitaux publics a été transmis aux comptables régionaux des DOM. La généralisation à l'ensemble des régions de France métropolitaine est à l'étude.

##### **5.2. Aspects environnement**

Dans la nouvelle nomenclature fonctionnelle des administrations, une fonction « environnement » est prévue. En 2001 et 2002, la DGCP a participé à la rénovation des comptes satellites de l'eau et des déchets menée par la société Planistat pour le compte de l'IFEN et d'autres organismes. Les conclusions de ce travail ont été intégrées dans le cadre central de la Comptabilité nationale à l'occasion de la base 2000.

##### **5.3. Aspects européens**

Les points évoqués sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'Eurostat. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme. Depuis 2000, la DGCP participe en collaboration avec la Banque de France au groupe de travail copiloté par Eurostat et la BCE sur la mise en place d'un TOF trimestriel. Trois règlements européens prévoient la mise en place de comptes trimestriels complets des Administrations publiques avant 2005.

#### **6. Liste des publications**

##### **6.1. Publications INSEE**

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les

Comptes de la Nation. La DGCP collabore à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques sorti en mai. La publication d'un INSEE Première, en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales, est prévu courant 2003. Un Article d'Economie et statistique sur les comptes nationaux et régionaux des collectivités locales est également envisagé.

## 6.2. Autres publications

Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport.

Dans la publication de la DGCP, « Les Comptes des communes », sont détaillés des tableaux de passage entre les agrégats comptables et les agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. L'objectif à court terme reste la mise en place de comptes trimestriels des Administrations Publiques et de comptes régionalisés de l'Etat.

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

- Direction générale de la comptabilité publique

. 6<sup>ème</sup> Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger

..Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales

### 1. Exposé de synthèse

Le domaine de compétence du bureau 6C est le suivant : ensemble des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, hormis les secteurs du logement social, de la santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux, qui relèvent du Bureau 6B.

Les orientations en matière de communication de données financières sur le secteur public local sont les suivantes :

- Mise à disposition d'informations de meilleure qualité dans des délais plus courts : les informations de conjoncture 2000, arrêtées au 31 janvier 2001 ont été communiquées à la presse le 9 mai et mises simultanément sur Internet, ce qui a représenté un gain de 3 semaines en communication et un mois en réalisation par rapport à 1999-2000 qui marquait déjà un progrès du même ordre ; la note de conjoncture au 30/9/2001 a été refondue, le document a été finalisé fin novembre (gain d'un mois également) ;

- Meilleure qualité des données de référence : ces données ont été centralisées plus tôt et plus complètement qu'en 2000 ;

- Plus grande aptitude à diffuser des données de référence à la fois au réseau des services déconcentrés du Trésor, aux partenaires institutionnels (autres administrations), au grand public ; les publications plus régulières, plus « fraîches » et mieux documentées avec pour les spécialistes, des notices méthodologiques et la possibilité d'obtenir rapidement du fichier, donnent une meilleure visibilité externe de la tenue des comptes, comme l'attestent les meilleures couvertures de la presse spécialisée et une demande d'information en forte croissance ;

- Les outils d'analyse sont dans le même temps améliorés et une démarche d'analyse prospective se met en place ;
- L'animation d'une valorisation décentralisée des informations régionalisées du secteur public local, au travers d'une brochure internet consacrée à l'intercommunalité à fiscalité propre (échéance 2002) ;
- Des circuits souples de validation des données sont parallèlement mis en place (au moyen de l'intranet et d'internet).

Des améliorations demeurent néanmoins nécessaires :

- Fiabiliser la gestion des identifiants : un chantier est en cours en 2002 pour renforcer leur qualité ;
- Renforcer la formation en matière d'analyse et de commentaire financier ;
- Raccourcir les délais de mise en ligne des informations de référence et individuelles sur internet

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Refonte des modalités de centralisation des comptes**

Un nouveau système de centralisation intégrale et infra annuel des comptes des collectivités et établissements publics locaux sera mis en œuvre.

### **2.2. Réforme de l'échantillon des communes**

L'échantillon des communes utilisé pour présenter la conjoncture sera rénové pour mieux prendre en compte les résultats du recensement général de la population de 1999 et le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre.

### **2.3. Consolidation**

Les travaux de consolidation du premier cercle (budget principal + budgets annexes) déjà conduits pour les communes de plus de 10.000 habitants seront étendus pour les départements appliquant une comptabilité rénovée et les groupements à fiscalité propre les plus importants.

## **3. Opérations répétitives**

Les travaux listés ci-après font l'objet de publications spécifiques assurées par la 6<sup>ème</sup> Sous-direction

### **3.1. Comptes définitifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (hors secteur hôpital et secteur du logement social)**

Les publications élaborées à ce titre sont assurées par le Bureau 6C. Elles sont publiées à la Documentation Française, qui les distribue par l'intermédiaire de son réseau de succursales et certaines librairies universitaires. Les publications sont également disponibles au Centre national de documentation du Trésor public (adresses postale et télématique précisées au point 5 ci-après).

Une partie des informations publiées est librement consultable sur le serveur internet du MINEFI, dans des conditions précisées ci-après. Elles seront rendues plus accessibles aux décideurs locaux par la création, fin 2002, d'un espace dédié au secteur public local.

#### **3.1.1 Les comptes des Communes**

Une synthèse annuelle est publiée. Les derniers comptes publiés sont ceux de 2000 édition juin 2002). Les comptes individuels agrégés des communes de plus de 10.000 habitants sont consultables au titre de 1999 sur le serveur internet du MINEFI. Le niveau d'information est identique à celui délivré par l'ancienne publication « papier » (ex tome 2 des comptes des communes). Le serveur offre également des informations synthétiques relatives à l'ensemble des communes françaises. Depuis novembre 2001, les données individuelles 1999 et 2000 des communes de plus de 3.500 habitants sont également consultables sur internet (extension à l'ensemble des communes en novembre 2002).

### **3.1.2 Les comptes des Départements et les comptes des Régions**

Chacune de ces brochures comprend une partie synthèse et un recueil des fiches de situation financière présentant les comptes individuels des collectivités. Dernière parution : comptes 2000 publiés en mars 2002. Ces éléments sont également consultables sur le serveur du MINEFI.

### **3.1.3 Les comptes des établissements publics locaux (intercommunalité et autres EPL)**

Le traitement et la publication de ces informations sont réaménagés au 1<sup>er</sup> semestre 2001, pour tenir compte des nouvelles informations recueillies dans ce domaine : exhaustivité, informations plus détaillées définies suivant les normes et les rubriques comptables appliquées aux collectivités territoriales, prise en compte des budgets annexes importants. La publication des données 2000 est intervenue en juillet 2002.

### **3.1.4 Les aides économiques locales**

Publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues », dont la version intégrale est publiée sur le serveur du ministère.

## **3.2. Informations de conjoncture**

### **3.2.1 Eléments de conjoncture communale**

Observation suivie de l'exécution budgétaire et comptable à partir de l'évolution en pourcentage de principaux postes de recettes et de dépenses (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dotations et compensations, dépenses réelles d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1017 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50.000 habitants. L'observation est réalisée au 30 septembre de l'année courante; à partir de la balance de fin de mois et au 31-janvier de N+1, sur la base du compte définitif. L'analyse des informations recueillies est publiée deux fois par an, courant juin de l'année N (données de N-1 au 31/01/N, journée complémentaire incluse) et fin décembre N (éléments au 30 septembre). Des extraits de ces publications sont consultables sur le serveur du MINEFI.

### **3.2.2 Eléments de conjoncture départementale et régionale**

Collecte intégrale des comptes des collectivités de métropole au 30-09-N et au 15 février N+1 (éléments de prévision et d'exécution de l'exercice comptable N) pour les postes budgétaires précités.

### **3.2.3 Eléments de conjoncture intercommunale**

Collecte intégrale au 31 janvier N+1 des éléments d'exécution pour les postes budgétaires précités pour les groupements à fiscalité propre (une distinction est opérée par nature de groupements pour isoler les effets de la loi du 12 juillet 1999).

Les informations synthétiques sont présentées dans le cadre de la brochure « Premières tendances N des finances locales /ou/ premiers résultats N-1 ».

Ces publications sont consultables sur le serveur internet du MINEFI. Ces informations sont présentées en priorité à la presse spécialisée qui suit l'actualité du secteur public local.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

(Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales)

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

Le bureau 6C a élaboré la maquette d'une publication régionalisée des comptes de l'intercommunalité (groupements fiscalisés, dans un premier temps). La pré-version sera testée en 2002 sur les comptes 2001 et la généralisation interviendra en 2003.

Les informations régionales seront articulées avec une synthèse nationale des comptes.

### 5.2. Aspects « environnement »

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

### 5.3. Aspects « européens »

Sans observations pour 2003.

## 6. Liste des publications de la 6<sup>ème</sup> sous-direction

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Base de travail
<b>Secteur des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Bureau 6C)</b>		
A) Informations de conjoncture		
<b>Communes</b>	2 brochures 2 fois / an (30-09, 31 01 ou 15-2-n+1) ; A compter de juin 2001, publications en une brochure unique, Premières tendances des finances locales (30/09) et Premiers résultats N-1 des finances locales (31/12)	Echantillon de 1017 communes, dont toutes les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 50% des finances communales.
<b>Départements</b>		intégralité des départements de métropole
<b>Régions</b>		intégralité des régions de métropole
<b>Intercommunalité (groupements fiscalisés)</b>		Intégralité des groupements fiscalisés (CU, SAN, districts, CA, CC)
B) Comptes définitifs		
<b>Les comptes des communes</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des départements</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des régions</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des établissements publics locaux</b>	2 brochures annuelles	publication en 2001 sur les comptes de l'exercice 1999 (Epl fiscalisés et tous autres établissements) ; travaux de régionalisation sur les comptes 2000 de la nouvelle intercommunalité à publier en 2002
<b>Les aides économiques versées par les collectivités locales</b>	« Note Bleue » annuelle	publiée 1er trimestre de N+2

Ouvrages et informations disponibles au Centre national de documentation du Trésor public, immeuble « Michel Ange », 17 bd du Mont d'Est, 93192 Noisy le Grand ; tel 01 41 67 41 67, mél : [doccndt@cp.finances.gouv.fr](mailto:doccndt@cp.finances.gouv.fr) .

Consultations sur le site internet du MINEFI :

[http://minefi.gouv.fr/publique/finances\\_locales/som\\_compt\\_loc.htm](http://minefi.gouv.fr/publique/finances_locales/som_compt_loc.htm).

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)  
 . Département des études et des statistiques locales

### 1. Exposé de synthèse

Les travaux prévus pour l'année 2003 porteront essentiellement sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, et sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés aux modalités financières retenues par les collectivités locales pour alléger le poids de leur dette, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements (et aux régions).

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de **l'intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet**. Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du département des études et des statistiques locales tiendra naturellement compte des recommandations qui ont été faites par le **groupe de travail du CNIS** sur les finances publiques locales. En particulier, il contribuera activement à la rédaction du guide sur les sources statistiques.

Notons enfin que l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le département des études et des statistiques locales demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...). Mais il ne prévoit pas de réaliser en 2003 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du SNI.

### 2. Les travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'intérieur sera enrichie par les productions statistiques du département DESL sur les régions, les départements, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2001.

- Le département s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- En liaison avec le ministère de l'équipement (Certu de Lyon), un logiciel de gestion et de consultation sur l'intercommunalité sans fiscalité propre (syndicats) sera installé dans les préfetures. Un fichier central récapitulera ces informations pour fournir une image complète de l'intercommunalité en France.

### 3. Les travaux reconduits

- **Bulletin d'informations statistiques** :

quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires).

- **Actualisation de l'ouvrage** :

"Les collectivités locales en chiffres"

#### à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- publication d'un 6 pages à destination de l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants avec spécialisation des informations par région ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2003 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

#### à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication sur les finances départementales (exercice 2001) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des départements et diffusion d'une note de résultats.

#### à l'échelon de la région :

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des régions et diffusion d'une note de résultats.

#### dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :

- le département assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1999 ; il sera étendu aux groupements sans fiscalité propre (syndicats) ;
- exploitation d'un fichier des comptes des groupements à fiscalité propre et publication sur les finances de ces groupements (exercice 2001).

#### dans le domaine de la fiscalité directe locale :

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux, les produits votés et les compensations. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2003).

Le département participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

#### dans le domaine de la fonction publique territoriale :

Participation aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

#### 5. Aspects particuliers du programme 2003

##### Aspects régionaux et locaux

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

#### 6. Liste des publications (en 2002)

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

- janvier 2002 : Les BP des communes en 2001 : des budgets d'attente
- avril 2002 : L'intercommunalité se renforce et se simplifie
- octobre 2002 : La fiscalité directe locale en 2002
- janvier 2003 : Les bilans sociaux au 31 décembre 1999

Les collectivités locales en chiffres en 2002

Les budgets primitifs des communes en 2002

Les budgets primitifs des départements en 2002

Les budgets primitifs des régions en 2002

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des départements (exercice 2000)

Les finances des régions (exercice 2000)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 2000)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2002)

Les finances des collectivités locales en 2002 (publication de l'OFL)

Synthèse des bilans sociaux au 31 décembre 1999

## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)
- ..Bureau des études statistiques sur la recherche

*(Programme présenté à la formation Industrie, Industries agricoles et alimentaires, Énergie)*

### 1. Exposé de synthèse

Le système de publication mis en place au cours des années se maintiendra. Les études engagées en 2002 donneront lieu à des publications sous forme de notes d'information. Le bureau aura à cœur de maintenir la qualité des données présentées dans les pages Web mises en place en 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1 Enquêtes nouvelles ou renouvelées

Une nouvelle enquête sur les budgets R&D des collectivités territoriales, mise en place en 2002 sera pérennisée en 2003.

L'enquête sur les objectifs socio-économiques du BCRD sera l'objet d'une réflexion, commencée en 2001 et qui a été suspendue en 2002. Cette réflexion touchera plus particulièrement la nomenclature des objectifs.

Une enquête pilote sur la R&D dans les services devrait être menée.

### 2.2 Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus

Participation à l'enquête sur les relations de partenariat entre entreprises, menée principalement par le SESSI, qui devrait être lancée en 2003.

Prise en charge de l'enquête Innovation auprès des entreprises faisant de la R&D à titre principal.

## 3. Opérations répétitives

Néant

## 4. Allègement de la charge statistique

Dans le cadre de la rénovation de l'enquête auprès des entreprises, cette préoccupation reste très présente. Le seuil d'interrogation des entreprises par questionnaire simplifié sera rehaussé. Le volet chercheur sera intégré dans le questionnaire principal. En revanche, la fréquence d'interrogation sera réduite à une année sur deux.

## 5. Aspects particuliers du programme

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional.

Enquête sur la part de leur budget que les collectivités locales consacrent à la R&D.

### 5.2. Aspects « environnement »

Dans l'enquête sur les objectifs socio-économiques de la recherche publique, des questions concernent l'effort consacré par les organismes publics de recherche à la surveillance et à la protection de l'environnement. Une question similaire sera introduite dans le questionnaire adressé aux entreprises.

### 5.3. Aspects européens

Harmonisation des méthodes et des nomenclatures utilisées dans le cadre des groupes de travail d'EUROSTAT ;

Transmission des données françaises de R&D à EUROSTAT et à l'OCDE (respectivement de données au niveau national et régional et de données détaillées, toutes régulièrement publiées) ;

Participation à l'élaboration de l'enquête communautaire sur l'innovation du SESSI ;

Rénovation du manuel de Frascati (définition de concepts internationaux en matière de R&D) piloté par l'OCDE.

## 6. Liste des publications

### 6.1. Parus en 2001

*Les notes d'information*

Recherche et développement en 1999 (résultats détaillés dans la série dossiers n°126

Recherche et développement en 1999 et 2000 (NI n°01-50)

L'effort de recherche et développement des principaux groupes français (NI n°01-41)

Création ou rachat de centres de R&D : deux voies pour assurer la présence des groupes français à l'étranger (NI n° 01-26)

Women in sciences in France (NI n°01-..) traduction de la note d'information sur les femmes dans la recherche publiée en 2000

*La revue Education et formation*

Numéro spécial sur le thème " recherche et innovation " (n° 59, avril-juin 2001)

*Les Dossiers Education & Formations*

Recherche et développement en France : Résultats 1999, estimation 2000. Objectifs socio-économiques du BCRD 2001 (n° 126)

## 6.2. A paraître en 2002

Participation à l'ouvrage collectif : « livre blanc sur les femmes dans la recherche en France » mars 2002

*Les Notes d'information*

L'innovation dans les banques et les assurances (NI)

L'innovation dans les entreprises de R&D (NI)

Les chercheurs étrangers en France (NI)

Les profils scientifiques et techniques régionaux

*Les dossiers Education & Formations*

Recherche et développement en 2000, prévisions 2001 et 2002 (résultats détaillés dans la série dossiers)

Ouverture en février 2002 d'un site WEB consacré à l'économie de la R&D (Statistiques et grands agrégats de base, études publiées, études en gestation dans les laboratoires de recherche)

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*Cf. Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document.*

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

<i>Thèmes et opérations</i>	<i>Unité responsable</i>	<i>Suivi</i>	<i>Observations</i>
<b>Statistiques monétaires et financières</b>			
Nouvelles statistiques destinées à la BCE	<b>BdF – DESM – SASM-SEVAM</b>	En cours	▪ Noyau dur - permanent
Nouvelle base de données sur les OPCVM	<b>BdF – DESM – SASM</b>	Réalisée	▪ Noyau dur - permanent
Approfondissements méthodologiques	<b>BdF – DESM – SASM</b>	En cours	▪ permanent
Définition de nouveaux Indicateurs	<b>BdF – DESM – SASM</b>	En cours	▪ permanent
Comptes financiers trimestriels	<b>BdF – DESM – SESOF</b>	En cours	▪ Lancement en 1998 noyau dur
Passage à l'Euro	<b>BdF – DESM – SESOF</b>	Achevé en 2000	
Comptes financiers européens	<b>BdF – DESM – SESOF</b>	Achevé en 2000	En évolution

<i>Thèmes et opérations</i>	<i>Unité responsable</i>	<i>Suivi</i>	<i>Observations</i>
Statistiques structurelles sur les entreprises financières	<b>BdF – DESM – SESOF</b>	En cours	▪ Hors noyau dur
Enquête trimestrielle sur les placements en valeurs mobilières des agents	<b>BdF – DESM – SEVAM</b>	Achevé	▪ Noyau dur - permanent -
Enquête trimestrielle sur la composition des Plans d'épargne en actions (PEA) bancaires	<b>BdF – DESM – SEVAM</b>	Achevé	▪ Noyau dur - permanent -
Enquête annuelle sur le patrimoine en valeurs mobilières des personnes physiques	<b>BdF – DESM – SEVAM</b>	Achevé	▪ Noyau dur - permanent
Base de données obligataires	<b>BdF – DESM - SEVAM</b>	Achevé en Juillet 1997  Achevé au 4 <sup>e</sup> trimestre 2001	▪ Noyau dur - permanent - (début : juillet 1997 ) ▪ Intégration des émissions des résidents à l'international à la DBdP et distribution
Statistiques titre par titre pour la BCE	<b>BdF – DESM</b>	En cours	Les transferts de données de la BdF vers la BCE fin 2002/début 2003
Base de données actions	<b>BdF – DESM – SEVAM</b>		▪ Noyau dur - permanent - (début : juin 1995) ▪ Refonte complète 2002/2003
<b>Statistiques bancaires</b>			
Évolution de la nomenclature comptable applicable aux entreprises d'investissement	<b>BdF – SGCB – DSGSB – SEB</b>	Réalisé	
Collecte des données nécessaires au calcul des contributions au fonds de garantie des dépôts	<b>BdF – SGCB – DSGSB – SEB</b>	Réalisé	Nouveaux états trimestriels à partir de 2000
Collecte de données sur les ordres stipulés à règlement-livraison différé	<b>BdF – SGCB – DSGSB – SEB</b>	Réalisé	Nouveaux états à remettre à partir de juin 2002 (entreprises d'investissement) ou de mars 2003 (établissements de crédit)
<b>Statistiques concernant les relations avec l'extérieur</b>			
Révision du taux CAF-FAB	DGDDI	Calculs pour toutes les ventilations par DBDP pour Eurostat – aide Douanes	Septembre 2001 pour Douanes Début 2002 pour DBDP ? pour INSEE
Calage entre secteur bancaire et statistiques monétaires (décision BCE)	BdF – DBDP avec DESM	Groupe de travail DESM/DBDP	Fin 2002/début 2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Finalisation des enquêtes tourisme (recettes et dépenses)	BdF – DBDP avec Direction du Tourisme et SOFRES (dépenses - enquête SDT) et MV2 pour l'enquête aux frontières (recettes)	Enquête SDT : fin de phase de tests Enquête aux frontières : modification des méthodes de collecte et du contenu de l'enquête (enquête-test menée au mois d'août 2002). Participation à un groupe de travail présidé par M. Abraham consacré aux enquêtes bords de routes – Groupe constitué de la Direction de l'équipement, de la Direction du Tourisme, de fédérations de transports, de représentants des Régions et de la DBDP	1 <sup>er</sup> trimestre 2002 3 <sup>ème</sup> trimestre 2002  Premiers résultats du test à l'automne 2002
Mise en place du seuil d'exemption déclarative de 12.500 euros pour les opérations déclarées par les banques au nom de leur clientèle : décision CMFB	BdF – DBDP	Méthodes d'estimation des montants non déclarés - en phase d'études qui aboutiront à la <b>réduction du fardeau déclaratif des banques et des entreprises interrogées par ces dernières</b>	1 <sup>er</sup> trimestre 2002
Projet d'une nouvelle enquête sur les services internationaux auprès de PME – PMI suite à la fixation d'un seuil d'exemption de 12 500 au 1/01/02 et à son relèvement ultérieur éventuel à 50 000 euros (à horizon 2004-2006)	BdF – DBDP avec le concours de la Direction de la Conjoncture et le Réseau de succursales de la Banque	Enquête annuelle ou semestrielle sur base d'échantillonnage Lancement des études en 2002	Présentation au Comité du visa du CNIS avant fin 2003 pour mise en œuvre en 2005
Recrutement de nouvelles entreprises déclarantes directes (c'est-à-dire les plus importantes) spécialisées dans le domaine des services internationaux	BdF – DBDP en liaison avec la Direction du Trésor	Déclarations mensuelles	Modification du décret de 89 – Nouveau texte réglementaire : 2 <sup>ème</sup> trimestre 2002 Lancement d'une campagne de recrutement en 2003 – <b>en contrepartie</b> il sera procédé à une diminution du nombre des entreprises DDG actives essentiellement en commerce de marchandises, de telle sorte que le nombre de DDG

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Statistiques sur les filiales étrangères ou FATS (suite aux recommandations du rapport du CNIS sur les investissements directs étrangers en France)	BdF – DBDP	<p><u>FATS entrants</u> : recherche systématique du contrôle étranger ultime ; constitution d'un fichier des entreprises résidentes sous contrôle final d'une société ou d'une multinationale étrangère</p> <p><u>FATS sortants</u> : lancement des études pour améliorer leur connaissance en 2002</p>	Achèvement prévu en 2003 au plus tard
Répertoire des entreprises actives dans les paiements internationaux	BdF – DBDP	La réduction progressive du champ des déclarations bancaires pour la balance des paiements et la mise en place d'une enquête sur les services internationaux auprès d'un échantillon de PME – PMI impose la constitution d'un tel répertoire – lancement des études en 2002 dans le sillage des réflexions entre pays européens	Plusieurs approches possibles (base TVA ou règlements bancaires simplifiés). Mise en place au plus tôt en 2006
Modélisation des revenus en balance des paiements (articulation flux-stocks)	BdF – DBDP	Lancement des études en 2002 parallèlement à une participation à un groupe de travail européen créé sous l'égide de la BCE	
Déclarations harmonisées en Europe des entreprises multinationales	BdF – DBDP et autres banques centrales nationales	Projet inspiré par l'ERT (European Roundtable of industrialists) – test de faisabilité en cours auprès de 6 entreprises européennes dont une entreprise française (1 <sup>ère</sup> vague) – lancement 2 <sup>ème</sup> vague au 2 <sup>ème</sup> trimestre 2002	Projet à long terme (2006)
Aménagement des statistiques bancaires internationales (BRI)	BdF – DBDP	Introduction du critère de pays bénéficiaire ultime et des positions sur dérivés	2004 au plus tard

<i>Thèmes et opérations</i>	<i>Unité responsable</i>	<i>Suivi</i>	<i>Observations</i>
<b>Statistiques concernant les enquêtes de conjoncture</b>			
Extension de l'enquête de conjoncture aux mois d'été	BdF – Direction de la Conjoncture	Réalisation en 2000	Secteurs concernés : le conseil pour les affaires et la gestion ; les agences et conseils en publicité ; les activités de nettoyage.
Extension possible de l'enquête « services » à d'autres secteurs	BdF – Direction de la Conjoncture		
Enquêtes répétitives (voir programme)	BdF – Direction de la Conjoncture		
<b>Statistiques concernant le système productif</b>			
Centrale de bilans.	BdF – Direction des entreprises		Annuelle. Elle donne lieu à l'édition de statistiques et à plusieurs études sur le financement des sociétés.
Enquête sur la durée d'utilisation des équipements productifs dans l'industrie	BdF – Direction des entreprises		Annuelle. L'exploitation de 14 années d'enquête permettra l'étude des fonctions de production.
Évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises	BdF – Direction des entreprises		Suivie pour le compte de l'Observatoire des délais de paiement
Enquête qualitative SESAME sur les stratégies d'entreprise	BdF – Direction des entreprises	Enquête réalisée sur 3 ans	Réalisation annuelle de dossiers d'analyse stratégique.
Statistiques de taux de défaillance	BdF – Direction des entreprises		Annuelles. Certaines sont sur Internet.
Travaux d'étude	BdF – Direction des entreprises		Voir les différents paragraphes ci-dessus
Elaboration des comptes nationaux annuels des Administrations Publiques en nouvelle base	DGCP/5D	Achévé	Première campagne en base 2000 : définitif 2001, semi-définitif 2002, provisoire 2003
Contribution à l'élaboration des comptes nationaux financiers des Administrations Publiques en nouvelle base	DGCP/5D	Achévé	Amélioration de la cohérence temporelle dans le cadre de la base 2000
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des Administrations Publiques	DGCP/5D	En cours	Mise en place de comptes régionalisés de l'Etat

## PROGRAMMES CONCERNANT UNE AUTRE FORMATION

## Environnement

<b>Thème et opérations</b>	<b>Unité responsable</b>	<b>Suivi</b>	<b>Observations</b>
Recettes et dépenses des Administrations Publiques classées en fonction en 7 au niveau 2 de la NFA « bis » adoptée en 1998	<b>DGCP/5D</b>	Reporté base2000	Mise en place de la nouvelle nomenclature fonctionnelle des administrations en base 2000 (publication en mai 2004)

## Statistiques régionales et locales

Thème et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Compte des APUL – raccourcissement des délais	DGCP/5D	En cours	L'exhaustivité dans le cadre du semi-définitif sera assurée avec le projet d'info-centre
Régionalisation des comptes non financiers des APUL	DGCP/5D	Achevé	Basculement en base 2000 en 2003
Dépenses de l'Etat : examen des ressources de NDL	DGCP/5D	En cours	Première version prévue courant 2003 pour 1999 et 2000
Comptes des hôpitaux : exploitation des données du bureau 6B de la DGCP en données régionales	DGCP/5D	En cours	Application nationale terminée -Régionalisation achevée pour les DOM

## Industrie, Industries agricoles et alimentaires, Énergie

Thème et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Rénovation de l'enq. annuelle sur les moyens de RD dans les entreprises	SDES/DPDC3	Finie	Obtention du label d'intérêt général, mention obligatoire
Rénovation de l'enq. annuelle sur les moyens de RD dans les organismes publics	SDES/DPDC3	id	Après confrontation avec données administratives et la nouvelle enquête "entreprises", harmonisation des questions et notions.
Enq. annuelle sur les moyens de RD dans les CHU et CLCC	SDES/DPDC3	En cours	Amélioration de la couverture
Enq. annuelle sur les moyens de RD dans les associations	SDES/DPDC3	En cours	Passage au comité du label en avril 2002, recherche d'une amélioration de la base de sondage
Enq. annuelle sur les objectifs du BCRD	SDES/DPDC3	En cours	Réflexion sur les nomenclatures de disciplines
Enq. conjoncturelle auprès des entreprises sur leurs intentions en matière de RD	SDES/DPDC3	Fait	Rénovée et reprise en 1999, annuelle
Enq. Communautaire sur l'innovation	SDES/DPDC3	En cours	Nouvelle enquête en 2001
Compte satellite de la recherche	SDES/DPDC6	En cours	Un compte destiné à alimenter le cadre central a été fait sur une année. L'exercice n'a pas été reconduit.
Publications légères de résultats rapides	SDES/DPDC3	Fait	
Publication de résultats complets	SDES/DPDC3	Fait	
Chiffres-clés (ou grands chiffres)	SDES/DPDC3		Mise à jour en 2001
L'Etat de la recherche	SDES/DPDC3	Repoussé au-delà de 2003	
L'atlas de la recherche	SDES/DPDC3	Repoussé au-delà de 2003	

## **SANTE, PROTECTION SOCIALE**

### **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

### **CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)**

- Direction des statistiques et des études
- Direction des risques professionnels
- Direction du service médical

### **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)**

- Direction de l'actuariat statistique
- Direction des recherches sur le vieillissement

### **CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ (CREDES)**

### **INSEE**

- Département de la démographie
- Pôle infrastructures géographiques
- Répertoires des équipements
- Répertoires et mouvement de la population
- Mission Estimations localisées de population
- Cellule Statistiques et études sur l'immigration
- Division enquêtes et études démographiques

### **MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ**

- Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

### **MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

- Direction générale de l'administration et de la fonction publique

### **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)**

### **AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (AFSSA)**

### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

## **CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)**

### **1 – Exposé de Synthèse**

Le 3 juillet 2001, la CNAF a signé avec l'Etat une convention d'objectifs et de gestion (COG). Celle-ci a pour objectifs d'une part, de mieux répondre aux attentes des usagers, en ayant pour préoccupation première, la qualité et la personnalisation du service rendu aux allocataires ; d'autre part, il s'agit d'améliorer l'efficacité et le positionnement des CAF comme acteurs du social, grâce à des liens renforcés avec leurs partenaires.

Les travaux de la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche (DSER, nouveau nom de l'ancienne direction de la Recherche, des Prévisions et des Statistiques de la CNAF) pour l'année 2003 s'inscrivent naturellement dans les objectifs fixés par cette COG. Concrètement, l'article 14 prévoit de "développer les échanges d'informations statistiques :

- La CNAF renforce sa capacité d'analyse prospective de l'évolution des prestations ; elle fournit trimestriellement une analyse de l'évolution des prestations servies [...].

Une convention [...] fixe des règles, les principaux produits et le calendrier des échanges statistiques et financiers entre la CNAF et l'Etat".

Conformément aux engagements pris dans la COG, une convention d'échanges statistiques a été signée le 17 janvier 2002 entre la CNAF et la DREES. Cette convention définit d'une part, le cadre général des coopérations en matière statistique, d'études et de recherches et d'autre part, définit le cadre de réalisation d'opérations spécifiques.

La généralisation progressive du Système d'Information Décisionnel (SID) prévue par la COG (article 17.1 et 25.1) nécessite de forts investissements de la DSER. Cela conduira à revoir progressivement l'ensemble du système d'information dans ses dimensions statistiques. La COG prévoit encore la construction progressive d'un système cohérent de données de pilotage (article 25.1), construction dont la Direction des Statistiques, des Etudes et de la Recherche est un acteur fort.

La COG prévoit aussi que soit mesurée la satisfaction des usagers et améliorée la connaissance de leurs attentes. La DSER est partie prenante de cet objectif.

En liaison avec la DREES, les travaux sur la constitution d'un Echantillon Inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux ont démarré.

Comme prévu, la partie statique du modèle Myriade de micro-simulation a été développée. Elle est utilisée pour réaliser des études approfondies depuis mi-2001.

La révision du système de publications est engagée ; en particulier, un travail est réalisé afin de mettre à disposition sur support électronique, via l'Internet, toutes les publications et l'essentiel des tableaux de chiffres que produit la CNAF. En effet, la CNAF s'est dotée d'un schéma directeur de la communication qui intègre notamment cet aspect.

Ces travaux s'inscrivent naturellement dans un contexte social marqué par la mise en place des 35 heures, et l'intégration de moyens supplémentaires prévus par la nouvelle COG.

## **2 – Travaux nouveaux pour 2003**

### **Les enquêtes nouvelles :**

La DREES, à l'instigation du CNIS, coordonne la réalisation d'un Echantillon Inter-régimes (CNAF, CCMSA, UNEDIC) de bénéficiaires de minima sociaux pour améliorer la connaissance de ces personnes et de leur parcours. En 2003, il est prévu qu'une enquête soit réalisée à partir de l'Echantillon, pour connaître l'insertion sociale et les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux. La CNAF et les CAF seront associées à cette opération, inscrite dans le programme de la DREES.

### **Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2003 :**

La CNAF poursuivra les travaux de fond engagés au printemps 2002 pour améliorer la connaissance des flux de bénéficiaires de prestations et notamment, des minima sociaux. Jusqu'alors, l'accent était surtout mis sur les stocks (nombre de bénéficiaires à une date donnée). Il s'agira de caractériser les entrants ou sortants d'un dispositif. Ce travail sera mené en lien avec la réflexion d'ensemble sur le

montage d'un dispositif de suivi conjoncturel des bénéficiaires de certaines prestations et des dépenses qui s'y rapportent.

La COG (article 25.2) prévoit de mesurer la satisfaction des usagers et de mieux connaître leurs attentes. Une étude d'opinion auprès d'un échantillon représentatif de la population française est réalisée pour la CNAF. De plus, la DSER est motrice dans la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès des allocataires qui sera représentative pour chaque CAF. Cette enquête aura lieu en début 2004 mais les travaux préparatoires ont commencé. L'année 2003 sera consacrée à finaliser le questionnaire et trouver un prestataire.

### 3 – Opérations répétitives

SOURCE	PERIODICITE	OBSERVATIONS
<i>Fichier des allocataires :</i> Bénéficiaires des prestations légales Bénéficiaires du RMI Bénéficiaires des prestations logement	Juin – décembre Juin – décembre Juin – décembre	
<i>Statistiques financières d'Action Sociale</i>	Décembre	Montée en charge Aides individuelles uniquement
<i>Bénéficiaires de l'aide au foyer</i>	Décembre	Enquête interne auprès des travailleurs sociaux des CAF
<i>Bénéficiaires de l'Allocation de Logement Temporaire</i>	Septembre	
<i>Fichiers de paye</i>	Décembre	
<i>Questionnaire Formation</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Questionnaire Suivi de la démarche stratégique</i>	Décembre	Enquête interne auprès des CAF
<i>Traitement des Balances mensuelles (comptables) simplifiées</i>	Mensuel	Traitement et consolidation des données CNAF et des régimes spéciaux
<i>Statistiques financières d'action sociale</i>	Décembre	
<i>Echantillon national des allocataires</i>	Annuel	
<i>Statistiques Formation professionnelle allocataires</i>	Décembre	Exploitation déclaration fiscale 2483

### 4 –Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

### 5 – Aspects particuliers du programme 2003

#### Aspects « régionaux et locaux »

##### *Perspectives pour 2003*

La question de la territorialisation de l'Action Sociale des CAF est au cœur de la COG et des préoccupations des CAF. Ce thème devrait donner lieu à des travaux en 2003, même s'ils ne sont pas encore définis aujourd'hui.

#### Aspects « environnement »

Sans objet.

#### Aspects européens

Sans objet.

## 6 – Liste des publications parues en 2002 et à paraître en 2003

### Les brochures

#### 2002

- . Les Prestations Familiales – Tome 1 – Année 1999
- . Les Prestations Familiales et le Logement – Tome 2 – Année 1997

#### 2003

- . Les Prestations Familiales – Tome 1 – Année 2000

### Les fascicules

#### 2002

- . Les Bénéficiaires du Revenu minimum d'Insertion au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . Les Bénéficiaires de Prestations légales au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . Les Bénéficiaires de Prestations de logement au 31 décembre 2000 et 30 juin 2001
- . L'Aide au Foyer – Année 2000
- . L'Action sociale – Année 2000
- . Le Suivi de la Démarche Stratégique – Année 2000

#### 2003

- . Les Bénéficiaires du Revenu minimum d'Insertion au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . Les Bénéficiaires de Prestations légales au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . Les Bénéficiaires de Prestations de logement au 31 décembre 2001 et 30 juin 2002
- . L'Aide au Foyer – Année 2001
- . L'Action sociale – Année 2001
- . Le Suivi de la Démarche Stratégique – Année 2001

### Les dossiers d'études

#### 2002

le n° 28 (janvier 2002)

Vingt sondages récents autour de la famille (janvier 2002)

le n° 29 (février 2002)

l'argent dans les familles recomposées après divorce

le n° 30 (mars 2002)

venir à l'accueil, un mosaïque de motivations

le n° 31 (avril 2002)

enquête quantitative sur les indus dans les CAF

le n° 32 (mai 2002)

pathologies infectieuses et mode de garde des enfants d'âge préscolaire

le n° 33 (juin 2002)

enquête CREDOC 2001

le n° 34 (juillet 2002)

les aides personnelles au logement

le n° 35 (août 2002)

les bénéficiaires des équipements d'accueil collectif de la petite enfance

le n° 36 (septembre 2002)

les âges de la vie

le n° 37 (octobre 2002)  
les politiques familiales en Europe du Sud et en Espagne

le n° 38 (novembre 2002)  
accompagnement et perfectionnement des personnels en contact avec le public

le n° 39 (décembre 2002)  
la dimension familiale dans le droit du travail

**2003**

le n° 40 (janvier 2003)  
individualisation des droits sociaux et droits fondamentaux

le n° 41 (février 2003)  
référence au lien familial

le n° 42 (mars 2003)  
politique de contrôle

**La Revue "Informations Sociales"**

8 numéros à paraître dans l'année

**2002**

le n° 97  
social.com

le n° 98  
social et (dé)croissance

le n° 99  
les étudiants

le n° 100  
les vacances et le temps libre

le n° 101  
diriger, conduire le changement

le n° 102  
politiques familiales en Europe

le n° 103  
modes de gardes

le n° 104  
territoires

**2003**

Les thèmes des revues pour 2003 sont d'ores et déjà arrêtés :

le n° 105  
autorité

le n° 106  
classe moyenne

le n° 107  
désir d'enfant

le n° 108  
ciblage des politiques

le n° 109  
service public

Les thèmes des trois numéros suivants ne sont pas arrêtés.

**La Revue "Recherches et Prévisions"**

4 numéros à paraître dans l'année

**2002**

Pour le n° 67 (mars 2002)

- . Le travail social à travers les pratiques d'attribution des aides financières
- . La liberté de circulation de la jeunesse
- . Divorce, pension alimentaire et niveau de vie des parents et des enfants
- . Venir à l'accueil
- . Les marges de variation des modes de traitement de la pauvreté à l'échelle locale
- . Les indus aux prestations
- . Le dispositif de tutelle aux prestations familiales pour enfants
- . L'adoption : les nouvelles inflexions législatives et sociales
- . L'actualité du droit civil de la famille

le n° 68/69 (septembre 2002)  
La branche Famille

le n° 70 (décembre 2002)  
La médiation familiale

**2003**

le n° 71 (mars 2003)  
Familles, générations, vieillissement"

le n° 72 (juin 2003)  
numéro mixte

le n° 73 (septembre 2003)  
Le droit

le n° 74 (décembre 2003)  
Les dirigeants

Les sommaires des 3 numéros précédents ne sont pas encore définis.

**Le Bulletin "L'œil"**

Ce bulletin n'est plus diffusé.

**L'essentiel**

12 numéros à paraître dans l'année

**2002**

le n° 1 (juin 2002)  
Jeunes adultes et minima sociaux

le n° 2 (juillet 2002)  
L'allocation de rentrée scolaire

le n° 3 (août 2002)  
Enquête de satisfaction

le n° 4 (septembre 2002)  
La petite enfance

Pour la fin de l'année, les thèmes suivants sortiront probablement. L'ordre des thèmes ci-dessous ne sera pas forcément respecté.

- Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion
- Les données de Gestion des Ressources Humaines
- Les bénéficiaires de Prestations Légales

### **2003**

Les thèmes des bulletins suivants ne sont pas définis.

## **7 – Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme**

Le programme moyen terme prévoit le développement de panels. En liaison avec l'Etat, et conformément aux recommandations du CNIS, les travaux sur la constitution d'un Echantillon Inter-régimes de bénéficiaires de minima sociaux ont démarré. De façon générale, la CNAF va signer avant la fin de l'année 2001 une convention d'échanges de données avec l'Etat, comme cela était envisagé depuis plusieurs années ; le principe d'une telle convention est d'ailleurs inscrit dans la COG.

Il était prévu d'une part, la constitution d'une base de données par zone d'emplois et d'autre part, un développement de l'ilôtage des fichiers. La création de la base de données par zones d'emploi est reportée à 2002, faute de moyens humains en 2002. Un outil d'ilotage a été développé qui peut être utilisé dans chaque caisse d'allocations familiales. Mais la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment cette orientation devra être amodiée pour prendre en compte la nouvelle donne du côté de l'INSEE.

Avec la montée en charge d'un outil –dit SIAS- de remontée automatique des données de l'action sociale, la connaissance de l'action sociale commence à se construire.

Comme prévu, la partie statique du modèle Myriade de micro-simulation a été développée ; il reste à développer la partie dynamique. L'année 2001 a été l'occasion de valoriser les potentiels d'études qu'offre ce modèle ainsi que « l'échantillon des allocataires ». Ces études s'inscriront dans les préoccupations de la Conférence de la Famille.

La mise en place progressive du Système d'Information Décisionnel (SID) nécessite de forts investissements de la DSER : d'une part, elle est impliquée dans le Recueil National de données des Caisses (RNDC) –système d'informations de gestion et d'activité- et d'autre part, elle assume la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage stratégique du SID ; cela conduira à revoir progressivement l'ensemble du système d'information dans ses dimensions statistiques.

Par ailleurs, la DSER va assurer progressivement le suivi des montées en charge lors de la mise en place de nouvelles prestations. Cette orientation correspond plus généralement, à un positionnement de la direction comme « prestataire de

services » pour les autres directions, dans le domaine des statistiques et des chiffrages. Dans ce cadre, la DSER s'engage aussi sur des travaux de fond pour analyser les « flux » de bénéficiaires entrant ou sortant du bénéfice d'une prestation. Ainsi, des travaux débiteront sur la mise en place de séries conjoncturelles, permettant l'analyse des évolutions de court terme et la prévision.

Le programme moyen terme prévoit aussi une révision du système de publications. Celui-ci est engagé : outre la revue Informations Sociales qui ne devrait pas connaître de modifications en profondeur, des « dossiers d'études » thématiques sont produits, qui reprennent notamment, mais pas seulement, des travaux réalisés dans ou pour les CAF ; la revue Recherches et Prévisions a été étoffée. Enfin, un travail est réalisé afin de mettre à disposition sur support électronique, via l'Internet, toutes les publications et l'essentiel des tableaux de chiffres que produit la CNAF.

Le programme moyen terme prévoit enfin, le développement des études locales et le renforcement de la communication au sein du réseau des chargés d'études. Ces deux aspects du programme sont engagés : la DRPS et le réseau des chargés d'études dans les caisses seront en particulier mobilisés sur le thème de l'évaluation, notamment celui de l'allocation de présence parentale (APP) et les enquêtes de satisfaction des allocataires vis-à-vis du service rendu par les CAF.

## **CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE (CNAM-TS)**

Direction des Statistiques et des Etudes

La Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS a pour principales fonctions de :

- participer à l'élaboration, la mise en œuvre, l'exploitation et la maintenance des systèmes informationnels de l'assurance maladie
- participer, avec les autres services concernés de l'assurance maladie, à des travaux d'études permettant d'améliorer la gestion du risque
- opérer le suivi financier des dépenses de l'assurance maladie, assurer la diffusion des principaux résultats et en faire l'analyse conjoncturelle
- animer et coordonner sur ces différents points les activités du réseau des statisticiens de l'assurance maladie.

Le programme qui suit ne vise pas à retracer tous les travaux que réalisera la DSE en 2002-2003, mais simplement les plus significatifs.

### **Introduction**

L'avant projet de programme de travail de la Direction des Statistiques et des Etudes de la CNAMTS s'inscrit dans la continuité des activités précédentes. Il est marqué par deux événements majeurs :

- la mise en œuvre progressive à compter de la fin 2002 du Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie (SNIIR-AM) et des premières exploitations de ce système d'informations ,
- le changement de perspective dans le pilotage du système de santé et la mise en place d'une régulation financière pluri-annuelle.

### **Les systèmes informationnels de l'assurance maladie**

Le régime général est engagé, depuis 2000, dans une mutation importante de son système d'informations.

L'année 2000 a vu l'émergence de ce nouveau système d'informations avec la version V0 d'ERASME (mi-2000) individualisant les professionnels de santé et les établissements. Les premières exploitations de ce système ont commencé fin 2000 et se poursuivent en 2002.

Dans un deuxième temps, à compter de la mi-2002, la version V1 d'ERASME permettra également de suivre, en respectant les règles d'anonymat, les bénéficiaires du régime général. Les procédures de contrôle de la cohérence et de la qualité des informations véhiculées par les systèmes d'informations de l'assurance maladie du régime général, seront unifiées au cours du deuxième semestre 2002, avec pour conséquence, en premier lieu, le rapprochement des chaînes statistiques et comptables.

Fin 2002, la version tous régimes (SNIIR-AM) devrait voir le jour. Le SNIR-professionnels de santé sera migré à cette date. Un premier datamart (dépenses de santé) sera disponible fin 2002, un deuxième (offre de soins) courant 2003.

Le SNIIR-AM a été présenté au Conseil pour la transparence des statistiques.

### **PRESENTATION DU SYSTEME NATIONAL D'INFORMATION INTER-REGIMES DE L'ASSURANCE MALADIE**

Conformément à l'article L 161-28-1 du Code de la Sécurité Sociale les régimes obligatoires de l'Assurance Maladie mettent en place le **Système National d'Information Inter-Régimes de l'Assurance Maladie**.

### **1- Les objectifs : médicaliser, chaîner, consolider et mobiliser les informations**

Le SNIIR-AM a pour but de mettre à disposition des informations médico-économiques fiables opposables qui préservent la confidentialité des données relatives aux bénéficiaires de prestations de soins pour :

assurer une meilleure connaissance des dépenses de l'ensemble des régimes de l'Assurance Maladie ;  
transmettre aux prestataires de soins des informations pertinentes relatives à leurs activités et leurs recettes et s'il y a lieu leurs prescriptions ;  
contribuer à un meilleur pilotage de la gestion de l'Assurance Maladie en fonction des responsabilités de chacun.

### **2- Les données traitées**

Le SNIIR-AM est alimenté des données d'activité et de dépenses traitées par les organismes de base des régimes obligatoires de l'Assurance Maladie, pour leur opération de liquidation et de remboursement de soins, et des données du PMSI transmises par les établissements de santé. Les données du PMSI sont chaînées avec celles de la médecine de ville. Les catégories d'information recueillies sont les suivantes :

- des informations médico-administratives concernant les professionnels ou établissements, prescripteurs ou exécutants, y compris le numéro des professionnels ou de l'établissement ;
- des informations administratives médicales ou de dépenses concernant l'assuré ou le bénéficiaire y compris le numéro d'immatriculation au registre national d'identification des personnes physiques qui sera anonymisé de manière irréversible ;
- des informations concernant des prestations, nature des actes, biens et services consommés.

Le SNIIR-AM se caractérise par la mise à disposition de données individuelles temporelles concernant les bénéficiaires et les professionnels ou établissements comportant des données médicalisées.

La médicalisation du SNIIR-AM sera assurée par l'alimentation de la base informationnelle avec les codes CIM 10 des diagnostics saisis par les médecins conseils à l'occasion d'un avis favorable sur prestation (exonération du ticket modérateur pour ALD 30 ou affection hors liste, article L 324.1, mise en invalidité, consolidation d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle) et par le chaînage avec les données médicales du PMSI.

Les données seront stockées en clair pour les Professionnels de Santé ou les établissements, mais anonymes s'agissant du bénéficiaire. Les données individuelles seront conservées pendant 2 ans plus l'année en cours, mais la durée de l'historique de données agrégées ou échantillonnées pourra être supérieure.

### **3- L'architecture technique**

La base de données socle du SNIIR-AM sera déclinée en un entrepôt national de données détaillées et de magasins thématiques ou Datamarts nationaux et régionaux de données détaillées et/ou agrégées. Les techniques de stockage utilisées seront celles mise en œuvre dans le cadre des procédures de type Datawarehouse, Datamarts. Les utilisateurs disposeront d'outils de type IHM pour assurer les exploitations de données (requêteurs, outils multidimensionnels, Datamining, système d'information géographique).

### **4- La sécurité et la confidentialité des données**

La sécurité et la confidentialité des données sont assurées par l'anonymisation de l'identifiant du bénéficiaire, une procédure de chiffrement du transport des données entre les régimes, l'interdiction de croisement de données sensibles pour se protéger contre les risques inférences interdiction de croiser le code commune, la date de soins, le mois et année de naissance avec les informations médicales), la mise en place d'une grille d'habilitation qui définit les champs des données exploitables en fonction de l'utilisateur désigné.

Les destinataires du système d'information créé par le SNIIR-AM sont : les caisses des différents régimes, les Unions Régionales des Caisses des différents régimes, des Unions Régionales des Caisses de l'Assurance Maladie, le Ministère chargé de la Santé et de la Sécurité Sociale, les Agences Régionales d'Hospitalisation et les Prestataires de Soins et les Unions Régionales des Médecins Libéraux.

### **Un échantillon permanent de bénéficiaires**

L'échantillon permanent d'assurés sociaux du régime général est un échantillon tiré par grappes (sur les assurés et leurs ayants droit). L'immatriculation progressive de l'ensemble des bénéficiaires permet d'envisager à présent de constituer un échantillon de bénéficiaires.

Ce travail est engagé en 2002, à la fois au niveau de la méthode (détermination d'un algorithme de tirage sur un fichier de bénéficiaires permettant de conserver un sous-échantillon constitué par l'EPAS actuel) et au niveau de premiers tests techniques.

Ce nouvel échantillon sera construit en 2003 en tenant compte des besoins des partenaires de la CNAMTS (organismes d'études et de recherche notamment). Il pourra être utilisé en complément du SNIIR-AM et pour des études sur panel.

### **Les études nouvelles**

L'année 2002 est consacrée à l'exploitation en routine de la version d'ERASME V0. Les études initiées en 2002 seront poursuivies en 2003, en particulier celles sur les caractéristiques des professionnels de santé particulièrement actifs.

*Par ailleurs, trois études rétrospectives de moyen terme seront menées :*

1 – La DSE dispose aujourd'hui de données en mois de soins (et non plus seulement en mois de remboursement) depuis 1994, voire 1992, ce qui permet de décrire de façon plus précise les évolutions intervenues au cours des huit ou dix dernières années.

L'étude de ces séries est un préalable nécessaire à une compréhension véritable de l'évolution de la consommation de soins de santé. Cette étude devrait permettre de phaser de façon plus précise la conjoncture des dépenses par rapport à la conjoncture économique, de repérer les postes de dépenses qui sont affectés par une inflexion de la conjoncture économique et ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont en avance par rapport à la consommation générale et constituent à ce titre de bons prédicateurs à court terme d'un retournement de conjoncture.

2 – Nous disposons également, avec l'échantillon permanent des assurés sociaux (EPAS), de la possibilité d'étudier des trajectoires individuelles de consommation, depuis au moins dix ans, sans problèmes, et, avec des problèmes surmontables, depuis vingt ans.

L'outil que constitue l'EPAS n'a jamais été exploité dans cette optique, alors qu'il peut fournir des indications précieuses sur l'évolution des comportements de consommation médicale suivant le sexe et l'âge, sur le moyen terme. Il y a là une possibilité de mettre en évidence, outre les effets d'âge déjà bien connus, des effets de génération (i.e. des modifications de comportements d'une génération à l'autre) et, peut-être, des effets de diffusion de comportements à l'intérieur de groupes formés par un assuré et ses ayants droit.

3 – Nous disposons enfin, avec les SNIR-PS, de la possibilité d'étudier les trajectoires individuelles des professionnels de santé, toujours sur le moyen terme, c'est à dire depuis 1988. Cet ensemble de données fournit la base d'une étude sur les profils de carrière des professionnels de santé (activités, honoraires) et comme l'EPAS, sur les effets de génération perceptibles. Il fournit en outre la possibilité d'analyser les stratégies d'implantation géographique des médecins et leur évolution dans le temps. Sur la base d'hypothèses de comportement rationnelles, testées sur le passé, il serait alors possible d'améliorer, au niveau géographique, les modèles de projection démographique existant ailleurs.

*Par ailleurs, la CNAMTS participera directement à l'enquête Santé 2002 sur deux points :*

L'appariement des individus de l'enquête avec les fichiers de l'assurance maladie afin de connaître la consommation totale sur un an. L'enquête doit se dérouler entre octobre 2002 et septembre 2003. Chaque ménage est interrogé pendant deux mois, en 5 ou 6 vagues successives. L'objectif serait d'obtenir la consommation totale de tous les enquêtés sur les douze mois d'enquête.

Les examens de santé que les enquêtés adultes ou une partie d'entre eux pourront passer sur la base du volontariat. Cet examen devrait être proposé dans le cadre des examens de santé dont peuvent bénéficier les assurés tous les cinq ans.

#### **Le suivi financier des dépenses d'assurance maladie et leur diffusion**

La DSE développe en 2002 une analyse plus systématique des dépenses en mois de soins. Elle publiera à partir de la mi-2002 une statistique retraçant tous les mois l'évolution de l'activité et des honoraires des principales catégories de professionnels de santé.

Compte tenu de la réduction déjà acquise des délais de traitement de la statistique mensuelle (une statistique provisoire est désormais disponible quinze jours après la fin du mois), les méthodes mises en œuvre permettent d'estimer au bout de deux à trois mois la consommation médicale d'un mois donné. Ces méthodes ainsi que le projet de statistique en mois de soins ont déjà fait l'objet d'une présentation au conseil pour la transparence des statistiques. La DSE développera sur cette base une note mensuelle de conjoncture, commentant et analysant ces données.

#### **Etudes diverses**

##### **- L'analyse des parcours de soins**

A partir des données disponibles dans la version V1 d'ERASME, l'étude des parcours de soins devient possible. Une première réflexion méthodologique sera lancée à compter de la fin de l'année 2002 afin de définir les concepts et les informations permettant de qualifier et de reconnaître des parcours de soins. Ensuite, de premières explorations de l'entrepôt de données seront menées afin de tester les outils de data-mining disponibles.

##### **- Le suivi de la CMU**

La CNAMTS poursuivra en 2003 son suivi de la montée en charge de la CMU (nombre de bénéficiaires, consommation) et, à partir de l'EPAS, au suivi des consommations des bénéficiaires de la CMU.

##### **- L'exploitation et la diffusion des données annuelles sur l'activité des professionnels de santé (SNIR-PS)**

L'exploitation du SNIR-PS est revue dans une perspective de diffusion de données directement utilisables par les statisticiens : la diffusion de ces données se fait désormais principalement sur CD-ROM.

#### **Liste des publications 2001 – 2002**

##### *LES CARNETS STATISTIQUES*

**n° 106** Le régime général en 1999 (mai 2001)

##### **LE SECTEUR LIBERAL DES PROFESSIONS DE SANTE EN 1999**

**n° 107** Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Sages-Femmes  
Laboratoires et Auxiliaires médicaux (05/2001)

**n° 107bis : CD-ROM - SNIR 3 – Démographie et activité des professions de santé  
du secteur libéral Années 1999 (EXCEL 97)** (05/2001)

##### **LE SECTEUR LIBERAL DES PROFESSIONS DE SANTE EN 2000**

**n° 108** Médecins, Chirurgiens-Dentistes, Sages-Femmes  
Laboratoires et Auxiliaires médicaux (03/2002)

## LES DOSSIERS ETUDES ET STATISTIQUES

- 48** La population protégée par les régimes de sécurité sociale - Répartition géographique par circonscription des Caisses Primaires au 31.12.99 (05/2001)
- 49** Les prescriptions de médicaments des établissements sanitaires sous dotation globale délivrées en ville (06/2001)
- 50** **GENERICAM** – Les chiffres-clés des médicaments génériques remboursés par le régime général en 1999 et en 2000 (version de synthèse)

	+ le CD ROM version complète	(09/2001)
<b>51</b>	<b>GENERICAM</b> – Les chiffres-clés des médicaments génériques remboursés par le régime général en 1999 et en 2000 (VERSION COMPLETE) + le CD ROM version complète	(10/2001)
<b>52</b>	L'activité des infirmiers libéraux	(11/2001)

#### LES BLOCS NOTES STATISTIQUES

<b>85</b>	Les dépenses d'Assurance Maladie "Appréciation des tendances sur les premiers mois de l'année 2000 et prévisions pour l'ensemble de l'année juillet 2000	(07/2000)
<b>86</b>	La délivrance des médicaments génériques en France métropolitaine	(01/2001)

#### LES POINTS STAT

<b>n° 31</b>	La consommation de soins de ville des bénéficiaires de la CMU au terme d'une année de remboursements
<b>n° 32</b>	Un an de CMU (dénombrements des bénéficiaires et structure des dépenses)
<b>n° 33</b>	Une semaine d'activité des généralistes libéraux

### Direction des risques professionnels

La Direction des risques professionnels de la CNAMTS poursuit en 2003 la production de ses principales publications annuelles ou trimestrielles :

*Statistiques financières et technologiques des accidents du travail* et son annexe *Statistiques technologiques des accidents du travail et des maladies professionnelles Remarques ;*  
*Statistiques trimestrielles des accidents du travail ;*

Par ailleurs, la Direction des risques professionnels lancera les projets suivants en 2003 :

enrichissement des publications existantes, listées ci-dessus, par la création de nouveaux documents ainsi que par le recours aux outils offerts par la technologie "internet" ;

Dans le cadre de la poursuite de sa collaboration avec Eurostat, la Direction des risques professionnels mènera une réflexion sur la mise en œuvre d'une codification détaillée des causes et circonstances des accidents du travail. Cette réflexion portera sur les possibilités de recueil des informations, sur le champ de recueil et sur la diffusion de l'information ;

Par ailleurs, dans un souci d'amélioration de la connaissance de la branche "accidents du travail et maladies professionnelles", la Direction des risques professionnels lancera la constitution de panels sur les victimes d'accidents ou de maladies d'origine professionnelle.

### Direction du Service médical

#### Projets nouveaux pour 2003

Comme les années précédentes, certains projets n'ont pas encore fait l'objet d'arbitrages définitifs. C'est le cas du département dentaire de la Direction du Service Médical dont un projet sera retenu parmi les suivants :

états de santé bucco-dentaire des jeunes de moins de 20 ans en Institut Médico-Educatif,  
le scellement des sillons des molaires permanentes,

le bon usage des antibiotiques en chirurgie dentaire,  
les extractions dentaires ou « Pourquoi extraire en 2003 ? »,  
les prescriptions de fluor à but carioprophylactique.

Les projets définitivement retenus à ce jour sont les suivants :  
enquête sur les pratiques d'instauration des traitements médicamenteux hypolipémiants (mesure d'impact),  
enquête sur la prise en charge de l'hypertension artérielle sévère exonérée du ticket modérateur (mesure d'impact finale),  
enquête sur la chimiothérapie anticancéreuse,  
évaluation des besoins des patients atteints d'insuffisance rénale terminale.

### **Suivi des projets en cours**

En 2001, ont été réalisés les travaux suivants :

Mesure d'impact finale du programme d'intervention de l'Assurance maladie sur le diabète  
Etude sur les abandons de traitement en orthopédie dento-faciale  
Enquête sur la prescription d'hormone de croissance  
Incidence médico-sociales des 30 affections de longue durée exonérantes de la liste en 1999  
Accidents du travail et incapacité permanente partielle en 1999  
Etude de la prise en charge initiale de l'hypertension artérielle (primotraitement)  
Enquête sur la chirurgie ambulatoire

En 2002, seront réalisées les études suivantes :

Enquête sur les pratiques d'instauration des traitements médicamenteux hypolipémiants (bilan avant intervention)  
Etude de dix maladies à partir du codage : incidence médico-sociale, traitement médicamenteux, suivi biologique, traitements divers (soins infirmiers, kinésithérapie), suivi médical, coût de la prise en charge  
Enquête sur la fréquence des actes bucco-dentaires selon les libellés de la CCAM

### **Publications liées aux projets 2001 et 2002**

Projet diabète

Ricordeau P, Weill A, Bourrel R., Vallier N, Schwartz D., Guilhot J , Fender P., Allemand H. Programme de Santé publique sur la prise en charge du diabète de type 2 : Evolution de la prise en charge des diabétiques non insulino-traités entre 1998 et 2000. CNAMTS. Paris. Février 2002, Direction du service médical, CNAMTS, 92 p.

Ricordeau P, Weill A, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. Programme de Santé publique sur la prise en charge du diabète de type 2 : La prise en charge des diabétiques exclusivement traités par hypoglycémifiants oraux en 1999. CNAMTS. Paris. Octobre 2000, 91 p.

Weill A, Ricordeau P, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. Programme de Santé publique sur la prise en charge du diabète de type 2 : La prise en charge des diabétiques exclusivement traités par hypoglycémifiants oraux en 1998. CNAMTS. Paris. Octobre 1999, 88 p.

Ricordeau P, Weill A, Fender P, Allemand H. Diabète de type 2 non insulino traité – vers une meilleure prise en charge des malades. ADSP – actualité et dossier en santé publique. Mars 2000, n°30 : 10-13.

Fender P, Allemand H. Un programme de santé publique pour une meilleure prise en charge des malades. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 7-9.

Ricordeau P, Weill A, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. L'épidémiologie du diabète en France métropolitaine. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 11-24.

Ricordeau P, Weill A, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. Le coût du diabète en France métropolitaine. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 25-38.

Weill A, Ricordeau P, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. Les modalités de suivi des diabétiques non insulino traités en France métropolitaine durant l'année 1998. Diabetes Metab. 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 39-48.

Weill. A, Ricordeau P, Vallier N, Bourrel R, Fender P, Allemand H. L'analyse des prestations remboursées par l'assurance maladie : matériel et méthodes. *Diabetes Metab.* 2000 (Suppl. 6), Vol 26 : 49-54.

Assurance Maladie – des soins de qualité pour tous – faits marquants : 15 études. Paris, édition 2000, CNAMTS, chap 1 : 11-22.

Ricordeau P, Weill A, Vallier N, Bourrel R, Guilhot J, Fender P, Allemand H. Le coût du diabète en France en 2000 : les données de l'assurance maladie. *Article à paraître.*

Ricordeau P, Durieux P, Weill A, Chatellier G, Vallier N, Bissery A, Fender P, Allemand H. Effect of a Nationwide Program of Education Outreach Visits to Improve the Process of Care for Patients with Type 2 Diabetes Mellitus. *Article actuellement soumis à publication.*

Les rapports 1 à 3 sont disponibles sur le site internet de la CNAMTS (<http://www.cnamts.fr>).

#### Projet HTA

Tilly B, Salanave B, Guilhot J, Fender P, Allemand H. Programme national de santé publique. Prise en charge l'hypertension artérielle sévère en France en 1999 et 2000. Paris. Février 2002, DSM, CNAMTS, 18 p.

Tilly B, Guilhot J, Salanave B, Garrigue P, Fender P, Allemand H. Programme national de santé publique. Enquête nationale de l'Assurance Maladie sur la prise en charge médicale de l'hypertension artérielle sévère exonérée du ticket modérateur en France en 1999. Paris. Mai 2000, ENSM, CNAMTS, 70 p.

Guilhot J, Tilly B, Fender P, Salanave B, Fender P, Allemand H. Prise en charge de l'HTA sévère en France en 1999 et en 2000 : bilan intermédiaire du programme d'interventions de l'Assurance Maladie. XXIème Journées de l'hypertension artérielle. Paris. 13 et 14 Décembre 2001. Archives des maladies du cœur et des vaisseaux, tome 95, décembre 2001, p 18.

Fender P, Guilhot J, Tilly B, Salanave B, Allemand H. Le traitement de l'HTA sévère : coût de la prescription et conformité aux recommandations de l'ANAES. *Thérapie* 2001 ; 56 : 111-118.

Tilly B, Guilhot J, Salanave B, Garrigue P, Fender P, Allemand H. Hypertension artérielle : quels traitements ? quels résultats ? *Actualité et dossier en santé publique*, n°32, septembre 2000 ; p 8 - 11.

Guilhot J, Tilly B, Salanave B, Garrigue P, Fender P, Allemand H. Contrôle tensionnel chez les malades admis en ALD 30 pour HTA sévère en 1999. 24ème congrès de l'ADELF, Lyon 12-14 octobre 2000. *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, Volume 48, Supplément 3, octobre 2000, p 3S66.

Guilhot J, Tilly B, Fender P, Allemand H, Johanet G. Programme national de santé publique sur la prise en charge de l'hypertension artérielle. XIXème Journées de l'hypertension artérielle. Paris. 9 et 10 Décembre 1999. Archives des maladies du cœur et des vaisseaux, tome 92, décembre 1999, p 42.

Les rapports 1 et 2 sont disponibles sur le site internet de la CNAMTS (<http://www.cnamts.fr>).

#### Projet Incidence médico-sociale des ALD 30

Weill A, Vallier N, Schwartz D, Guilhot J, Fender P., Allemand H. Incidences médico-sociales des 30 affections de longue durée de la liste (ALD30) en 1998 – nouvelles déclarations 1998. Paris, Avril 2001, Echelon National du Service Médical, CNAMTS, 155 p.

Weill A, Vallier N, Fender P. Incidences médico-sociales des 30 affections de longue durée de la liste (ALD30) en 1997 – nouvelles déclarations 1997. Paris, Avril 2000, Echelon National du Service Médical, CNAMTS, 133 p.

Leenhardt L, Groc Claude P, Chérié-Challine L and al. Mise en place d'un dispositif de surveillance épidémiologique nationale des cancers thyroïdiens – rapport intermédiaire – chapitre III sources et données épidémiologiques – Institut de la Veille Sanitaire – Saint-Maurice – novembre 2001.p. 31-85.

Rapport du Haut Comité de la Santé Publique – première partie – Les données de résultats - La santé en France – janvier 2002, p 68 ; 75-76 ; 82 ; 99-100 ; 121-122 ; 146-147.

Fender P, Megnigbeto C, Benech JM. Exonération du ticket modérateur pour affections de longue durée – nouvelles déclarations de 1990-1991. Paris, Juillet 1993, Echelon National du Service Médical, CNAMTS, 253 p.

Fender P, Megnigbeto C. Estimation de la morbidité des bénéficiaires du Régime Général de l'Assurance Maladie pour sept affections de longue durée. *Revue Epidémiol Santé Publique* 1997 ; 45 : 193 – 202.

Baris B, Fender P, André MF, Desmerie C, Megnibeto C, Allemand H. Estimation de l'incidence de huit tumeurs malignes en France à partir des statistiques de l'Assurance Maladie. *Bull Cancer* 1999 ; 86 (2) : 177-183.

Pfister P, Asselain B, Blanchon B, Gartenlaub D, Hecquard P, Martin E, Parmentier M, Rezvani A, Souques M, Trutt B, Zummer K. Evolution de l'incidence des cancers déclarés à l'assurance maladie en Ile-de-France entre 1980 et 1994. *Bull. épidémiol. Hebdo.* 3/2000. 18/01/2000

Assurance Maladie – des soins de qualité pour tous – faits marquants : 15 études. Paris, édition 2000, CNAMTS, chap 4 : 101-109.

Les rapports 1 et 2 sont disponibles sur le site internet de la CNAMTS (<http://www.cnamts.fr>).

## **CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE (CNAV)**

Direction de l'actuariat statistique

### **1 - Exposé de synthèse**

Les projets statistiques pour 2003 s'inscrivent dans le programme de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAV pour la période 2001-2004.

Cette convention définit comme axe stratégique de conforter le rôle de la CNAV comme interlocuteur de référence sur la retraite de base. Dans cet axe s'inscrit le développement de la capacité d'expertise de la CNAV quant à la projection des charges de l'assurance vieillesse du régime général à moyen et long terme, les propositions des réformes de la retraite au Régime Général, la poursuite des études sur la vie à la retraite.

Ceci implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique de pousser la recherche sur la modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme et le développement d'études d'évaluations de mesures.

La CNAV a inscrit également dans la COG comme axe stratégique de maîtriser la gestion et de se préparer aux conséquences du choc démographique. Dans cet axe, s'inscrit l'optimisation des ressources informatiques dans le cadre du schéma directeur recentré dans l'appellation OR 2003 (Outil Retraite 2003) qui doit être déployé dans l'ensemble des organismes fin 2003.

Cela implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique la mise en place d'un nouveau système d'information prévu dans le cadre de l'OR 2003 qui permet de maintenir l'existant mais aussi l'obtention de données nouvelles : le nouveau système SNSP (Système National des Statistiques Prestataires) a été mis au point en 2000. Les fichiers ont pris une nouvelle forme (avec nouveau descriptif et nouveau lexique) et sont prêts à recevoir les nouvelles données quand il y aura basculement des organismes régionaux en 2003 sur le nouveau système de gestion des prestataires. Les tableaux de sorties actuels qui ont été validés continueront à être disponibles. Un point sera fait en 2003 pour voir de quelles manières de nouvelles sorties sont envisageables une fois que le dictionnaire des données sera stabilisé.

L'exploitation des référentiels nationaux : SNGI, SNGD, SNGC qui remplacent le FNCI, sous forme d'un nouvel échantillon permettra d'alimenter les études sur la réforme des retraites et les modèles de projection.

La création en 2002 de la base statistique documentaire accessible aux régions sera développée en 2003. L'expérimentation du RNR devrait permettre de nouveaux développements en 2003.

L'EIC piloté par la DREES pourrait être constitué pour la première fois en 2003.

## 2 - Travaux nouveaux pour 2003

Pour répondre aux demandes d'expertise sur les retraites et la réforme des retraites en provenance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du COR et autres organismes, la CNAV va développer, actualiser et améliorer ses outils de projection à moyen et long termes : (modèle classique de projections des charges, modèle CALEPSI sur l'évolution de la pension moyenne suivant les modalités d'indexation des pensions, modèle flux-stock, modèle de microsimulation. De nouvelles projections devraient être élaborées en tendanciels et en variantes à partir de données nouvelles du système d'information : échantillon des référentiels nationaux au 31.12.2001 et échantillon du SNSP à la même date, projections INSEE à partir du recensement 1999 sur la population totale et nouvelles projections de population active détaillées.

Des études sur les nouveaux retraités (fichiers flux comprenant les carrières) permettront de simuler l'impact d'autre formule de pensions. Les évaluations de mesures seront effectuées en flux et en projection. Les outils devraient permettre la mise en évidence et l'analyse des paramètres sur la retraite : taux de remplacement, rendement du régime, âge de prise de retraite, durées d'assurance, modalités d'indexation des pensions ...

## 3 - Opérations répétitives

- Exploitation exhaustive des fichiers du Plan statistique :
  - assurés cotisants à partir des référentiels nationaux : SNGI, SNGD, SNGC (validité 2001)
  - prestataires :
    - Stock au 31/12/2002 et 30/6/2003
    - Flux du 2<sup>ème</sup> semestre 2002, 1<sup>er</sup> semestre 2003
    - Fichiers carrières 2<sup>ème</sup> semestre 2002, 1<sup>er</sup> semestre 2003
- Exploitation sur échantillon
  - assurés cotisants échantillon au 1/20<sup>ème</sup> suivant 51 générations (de 1935 à 1985) des référentiels nationaux SNGI/SNGD/SNGC et SNSP tiré en mai 2002
  - prestataires : échantillon au 1/90<sup>ème</sup> du stock au 31/12/2002 et de la base statistique des BDDP régionales avant basculement (après basculement les données de la BD3P seront dans le SNSP et l'échantillon permettra d'avoir l'ensemble des données)
  - enquête sur sondage ponctuel : sujet non déterminé.

## 5 - Aspects particuliers du programme 2003

### 1) Aspects régionaux et locaux

Le groupe « régionalisation des statistiques » permet aux régions (CRAM) d'établir les abrégés régionaux retraite, de comparer leurs résultats tirés de ces abrégés et de mettre à disposition des régions sous la base documentaire lotus, les principales données nationales et régionales. Cette base opérationnelle en 2002, sera mise à jour au fur et à mesure des données disponibles. La base apporte également aux régions le descriptif des tableaux du plan statistique (maquette et critère de tris).

La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraites stock et résidents par région permet aux statisticiens des CRAM de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un infocentre en 2002 sur le SNSP permettra de répondre à des requêtes d'entreprises à partir de la description d'un « Univers » sur une base SNSP simplifiée. L'infocentre sera accessible à la Direction de l'Actuariat Statistique et aux correspondants des régions pour interroger sur différentes grandeurs (à définir) concernant les retraites du Régime Général.

Les études pour les régions de Sécurité Sociale seront alimentées à partir de l'EIR 2001.

Des projections régionales de nouveaux retraités seront effectuées à partir des nouvelles projections démographiques du régime général (basées sur les nouvelles projections INSEE sur recensement 1999 et projections régionales Omphale).

Une statistique pour suivre la nouvelle prestation dans les DOM : l'Allocation de Retour à l'Activité (ARA) est mise en place courant 2002. Elle devrait être complète en 2003 (stock et flux).

### 3) Aspects européens du programme de travail

Les statistiques annuelles des paiements émis à l'étranger dans le cadre de l'union européenne et des conventions internationales sont envoyées au centre des liaisons européennes et internationales de Sécurité Sociale (CLEISS) (Métropole et DOM).

Les résultats au 31 décembre 2002 seront connus en 2003, ceux au 31 décembre 2003 en 2004.

Des statistiques sur les effectifs de retraités nés à l'étranger (en flux et en stock) seront établies à partir des fichiers prestataires de 2001. Les premiers résultats seront disponibles en 2002. Les résultats 2002 seront disponibles en 2003.

## 6 - Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

- Le recueil statistique 2000 est paru en janvier 2002
- L'abrégé statistique 2000 est paru en janvier 2002
- Le recueil statistique 2001 est prévu en décembre 2002
- L'abrégé statistique 2001 est prévu en décembre 2002
- Le recueil statistique 2002 est prévu en décembre 2003
- L'abrégé statistique 2002 est prévu en décembre 2003
- **Circulaires de résultats pour 2000, parues en 2001 :**  
(Les circulaires de résultats pour 2001 paraîtront en 2002).

Retraités au 30/06/2000, par âge, par sexe, catégorie de la prestation et le montant mensuel

Attributions au cours de l'année 2000 - premiers résultats

Attributions effectuées au cours de l'année 2000 et les décès enregistrés au cours de la même année :  
Métropole - DOM

Montant des prestations versées en 2000 et effectifs au 31 Décembre - Prélèvements sur les retraites  
- Prestations exportées à l'étranger - Métropole et DOM

Retraités au 31 Décembre 2000 - Résidence

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - France entière

Retraités au 31 Décembre 2000 par catégorie de prestations

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - résultats régionaux

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - Métropole - selon la nature de la prestation de base

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - DOM - selon la nature de la prestation de base

Retraités au 31 Décembre 2000 selon la catégorie de la prestation et le montant mensuel

- **Circulaires de résultats pour 2001, parues en 2002 :**

Attributions au cours de l'année 2001 - premiers résultats

Retraités au 31 Décembre 2001 par catégorie de prestations

Retraités au 31 Décembre 2001 - Pyramide des âges - France entière

Retraités au 31 Décembre 2001 - Pyramide des âges - résultats régionaux

Retraités au 31 Décembre 2001 - Pyramide des âges - Métropole - selon la nature de la prestation de base

Retraités au 31 Décembre 2001 - Pyramide des âges - DOM - selon la nature de la prestation de base

Retraités au 31 Décembre 2001 - Résidence

Retraités au 31 Décembre 2001 selon la catégorie de la prestation et le montant mensuel

Attributions effectuées au cours de l'année 2001 et les décès enregistrés au cours de la même année :  
Métropole

Attributions effectuées au cours de l'année 2001 et les décès enregistrés au cours de la même année :  
DOM

Montant des prestations versées en 2001 et effectifs au 31 Décembre - Prélèvements sur les retraites  
- Prestations exportées à l'étranger - Métropole et DOM

- **Les Bilans parus en 2001**

(Les bilans de résultats pour 2001 paraîtront en 2002).

- Bilan de l'assurance veuvage - 2000
- Brochure du flux semestriel : 2<sup>ème</sup> semestre 2000, 1<sup>er</sup> semestre 2001
- Bilan de la réforme de 1993 sur les retraites :
  - Suivi du niveau des pensions : 4<sup>ème</sup> trimestre 2000 - Bilan 2000 - 1<sup>er</sup> semestre 2001, (2<sup>ème</sup> semestre 2001 paru en 2002)
  - Suivi du comportement de départ à la retraite - Bilan 2000
- Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 2000
- Bilan de la retraite progressive - 2000
- Bilan de la majoration forfaitaire enfant - 2000
- Bilan sur les rejets 2000
- Bilan sur le minimum des pensions (article 2 et article 6) 2000
- Bilan des dépenses 2000 - métropole et DOM
- Les projections du Régime Général à l'horizon 2040 (Retraite et Société n° 35 à paraître au 1<sup>er</sup> trimestre 2002)

**Bilans concernant l'année 2001 – parus en 2002**

- Bilan de l'assurance veuvage - 2001
- Brochure du flux semestriel : 2<sup>ème</sup> semestre 2001, 1<sup>er</sup> semestre 2002
- Bilan de la réforme de 1993 sur les retraites :
  - Suivi du niveau des pensions : 2<sup>ème</sup> semestre 2001 - 1<sup>er</sup> semestre 2002 -
  - Suivi du comportement de départ à la retraite - Bilan 2001
- Tableaux récapitulatifs des attributions de 1963 à 2001
- Bilan de la retraite progressive - 2001
- Bilan de la majoration forfaitaire enfant - 2001
- Bilan sur les rejets 2001
- Bilan sur le minimum des pensions (article 2 et article 6) 2001

Bilan des dépenses 2001 - métropole et DOM

- Les projections du Régime Général à l'horizon 2040 (*Retraite et Société* n° 35 paru en Janvier 2002)

L'évolution des carrières salariales au cours des cinquante dernières années (*Retraite et Société* n° 36 Juin 2002)

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Dans le cadre du schéma directeur, la Direction de l'Actuariat Statistique a développé la base SNSP (Système National des Statistiques Prestataires) avec le concours du Centre Informatique de Tours. Cette base est alimentée actuellement par des informations provenant des bases SNGP. Elle est adaptée pour recevoir les données issues des futures bases, les BD3P régionales. Depuis 2001, le volet plan statistique est produit à partir de la base SNSP. En 2002, est prévu d'établir les programmes d'extraction des données des BD3P à partir d'un dictionnaire des données qui serait stabilisé. C'est en 2003 que doit avoir lieu le basculement des organismes dans le nouveau système de gestion des prestataires. Ainsi, le schéma directeur 2000 a été recentré dans l'appellation OR 2003 (Outil Retraite 2003). Ce n'est qu'après 2003 que seront établis, s'il y a lieu, de nouveaux tableaux de sorties.

### Direction des recherches sur le vieillissement

En 2003 les principaux travaux statistiques porteront sur l'analyse des données recueillies dans le cadre de l'enquête sur le vieillissement des immigrés dont le terrain se déroulera fin 2002.

Par ailleurs des travaux d'approfondissement seront menés à partir de l'exploitation du fichier de l'enquête HID dans le cadre de l'analyse des besoins des populations âgées fragiles et des politiques à mettre en œuvre.

L'enquête sur le vieillissement des immigrés initiée par la CNAV et réalisée en collaboration avec l'INSEE dans le cadre d'un partenariat institutionnel élargi, portera sur un échantillon de 6000 personnes âgées de 45 à 70 ans, nées non françaises hors de France et résidant en ménage ordinaire.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître la diversité des situations des immigrés âgés. La recherche devrait avoir des retombées tant en matière de politique sociale afin de mieux accompagner le vieillissement des immigrés qu'en matière de gestion des procédures de demande de retraite.

## CENTRE DE RECHERCHE, D'ÉTUDE ET DE DOCUMENTATION EN ÉCONOMIE DE LA SANTÉ (CREDES)

### Exposé de synthèse

Comme au cours des années précédentes, le programme statistique du CREDES pour l'année 2003 comprendra :

- la production de données via la réalisation d'enquêtes ;
- la production d'informations via le traitement de données d'enquêtes et de systèmes d'information ;
- la réalisation d'études et de recherches selon trois principaux axes de travail : état de santé et demande de soins ; organisation et régulation de l'offre ; allocation des ressources et performance des systèmes de santé (développements méthodologiques).

Le programme de recherche 2003 est en cours d'élaboration. Parmi l'ensemble des travaux cités ci-dessous certains ne seront pas retenus, ou conditionnés par une réponse à un appel d'offres.

## Les enquêtes :

### En population :

Le CREDES ne réalisera pas d'enquête en population en 2003 mais élaborera les protocoles de deux importantes enquêtes qui devraient être mises en œuvre en 2004.

#### - L'Enquête Santé et Protection Sociale :

De 1988 à 2002, le CREDES a réalisé 13 enquêtes Santé et Protection Sociale (ESPS). La prochaine devrait avoir lieu en 2004. L'année 2003 sera donc consacrée à sa préparation. Celle-ci débutera par une « remise à plat » de ses objectifs et axes de recherche et de sa méthodologie.

L'enquête SPS s'ouvre et s'enrichit du fait de l'implication grandissante d'organismes et d'institutions partenaires du CREDES. L'obtention du label d'intérêt général pour l'enquête 2002 confirme son intérêt dans l'ensemble des sources d'information sur la santé et la protection sociale. Cependant, nous constatons, au moins pour les dernières années, une augmentation et une dispersion des thèmes abordés avec, pour corollaire, une inflation du nombre de questions posées aux enquêtés. Parallèlement le taux de participation diminue. Par ailleurs, son évolution ne peut se faire sans tenir compte du développement des systèmes d'informations et de la « refonte » annoncée de l'enquête décennale sur la santé et les soins médicaux.

Rappel : l'enquête Santé et Protection Sociale est réalisée tous les 2 ans auprès de ménages ordinaires dont l'un des membres au moins est assuré social et inclus dans les échantillons d'assurés des trois principaux régimes (CNAMTS ; CANAM ; MSA). Environ 7 000 ménages et 20 000 individus sont enquêtés. Elle permet le recueil d'information sur l'état de santé, les caractéristiques socioprofessionnelles, la couverture sociale, la consommation de soins de chaque membre du ménage ainsi que sur l'opinion, la connaissance et l'utilisation du système de soins.

Pour une enquête, lors d'une année n, la moitié des assurés (et leur ménage) éligibles est sollicitée. L'autre moitié l'est 2 ans plus tard, lors de l'enquête suivante. Chaque assuré (et son ménage) peut donc être enquêté tous les 4 ans tant qu'il est présent dans les échantillons des trois régimes. Au terme de l'enquête 2002, nous disposerons de quatre « relevés » sur 12 ans pour un bon nombre d'entre eux (les assurés de la CNAMTS présents dans l'EPAS depuis 1988 et ayant accepté de participer chaque fois qu'ils ont été sollicités).

#### - Le projet SHARE (*Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe*) :

Le CREDES est impliqué dans le projet européen SHARE coordonné par l'INRA et le DELTA et associant d'autres partenaires. Ce projet a pour objectif d'étudier les comportements et les conditions de vie des personnes de plus de 50 ans, en particulier les interactions entre facteurs économiques, physiologiques, psychologiques et sociaux. Pour ce faire, l'université de Mannheim (Axel Borsch-Supan) a mis sur pied un projet d'enquête longitudinale auprès des ménages à mener dans plusieurs pays européens (9 au total) selon un questionnaire identique, et traitant des questions de santé (description de l'état de santé et consommations médicales), d'activité professionnelle, de revenu et de richesse. L'uniformité du questionnaire dans tous les pays permettra de comparer les profils d'activité et d'état de santé par âge, et d'évaluer l'impact du contexte institutionnel. Le caractère longitudinal de l'enquête permettra de répondre aux questions d'influence réciproque entre âge et santé, âge, santé et prise en charge, ou santé et activité.

L'opération a débuté en 2002 par l'élaboration d'une enquête pilote. L'année 2003 sera consacrée à la poursuite de ce travail, notamment l'adaptation de cette enquête à chacun des pays participants. En France, elle devrait être mise en œuvre au printemps 2004 sur un échantillon d'environ 2 000 ménages.

### Auprès des producteurs de soins :

Nous avons lancé en 2002 un projet d'enquête pour faire un **bilan de l'exercice en groupe**, analyser ses modalités, sa diffusion sur le territoire, ses conséquences sur les pratiques et les métiers. Cette enquête est complémentaire de celle mise en œuvre par la DREES et la CNAMTS et a une orientation plus qualitative (quelle organisation mise en place avec les autres professionnels, les raisons de ce choix de mode d'exercice, les avantages attendus, les conséquences sur la pratique, l'opinion du médecin sur l'intérêt et les difficultés, ...).

Les questionnaires d'enquête ont été élaborés en 2002. L'enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du CNIS. Elle n'a pu être réalisée en 2002 mais le sera en 2003 si nous pouvons la maintenir dans notre programme.

Autre :

Pour 2003, nous souhaitons compléter la connaissance du fonctionnement du marché de la couverture complémentaire en interrogeant directement les entreprises. En effet, les enquêtes auprès des ménages permettent d'appréhender les déterminants individuels mais pas les logiques collectives qui sont à l'œuvre dans la protection sociale d'entreprise, alors que de nombreuses polices d'assurance maladie complémentaire sont souscrites par l'intermédiaire de l'employeur. Pour répondre à cette question, une **enquête auprès d'un échantillon d'entreprises sera réalisée**. Les informations recueillies concerneront les caractéristiques de chacune des entreprises (taille, secteur d'activité, localisation...) ainsi que celles du (des) contrat(s) de couverture complémentaire maladie éventuellement « proposé(s) » aux employés.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du CNIS. Elle devrait être réalisée en 2003 et non à la fin de l'année 2002 comme nous l'avions prévu initialement.

#### La production d'information :

Les résultats de l'ESPS 2002 :

Le recueil des données de l'enquête SPS 2002 prend fin en décembre. L'année 2003 sera consacrée à leur apurement, à la création des fichiers d'exploitation, enfin à la réalisation des analyses descriptives de ces données et à la publication de leur résultats.

L'appariement des données de l'ESPS avec les fichiers des EPAS :

Les données de l'enquête SPS 2002 (année n) seront appariées avec les prestations remboursées par les caisses cette même année mais uniquement pour les soins ambulatoires. Pour les hospitalisations, les délais de remonter des informations imposent de renouveler l'opération en n+2 (2004).

L'appariement longitudinal de l'ESPS :

Une fois les fichiers d'exploitation de l'enquête 2002 réalisés, le travail d'appariement longitudinal des différentes éditions de l'enquête SPS sera poursuivi. Comme nous l'avons vu ci-dessus nous disposerons ainsi pour certains individus de quatre relevés d'informations réalisés à 4 ans d'intervalle et reliés entre eux.

Les fichiers de données relatives à l'ESPS sont ensuite mis à la disposition des co-producteurs et de nos partenaires. Des équipes de recherche peuvent aussi en disposer sous réserve de certaines conditions, en particulier, l'obtention de l'accord des co-producteurs.

Les logiciels ECO-SANTE :

Le CREDES développe et diffuse trois logiciels de séries statistiques relatives au domaine sanitaire et social ; l'un concerne la France entière, l'autre les régions et les départements, le troisième les différents pays de l'OCDE. Les données utilisées sont produites par des organismes de recherche et les systèmes d'information des pouvoirs publics et des caisses d'assurance maladie. Chacun des logiciels est mis à jour annuellement, certaines informations sont même réactualisées en cours d'année.

#### Les études et recherches :

Les études et recherches ci-dessous sont ou seront réalisés grâce à l'exploitation des sources de données suivantes (la liste n'est pas exhaustive, certains projets étant encore en cours de conception) : l'ESPS 2002 et les années antérieures, éventuellement appariées aux fichiers de liquidation, l'Enquête Permanente sur la Prescription Médicale d'IMS Health, les données du panel de médecins généralistes « Thales » de BKL, le PMSI, le panel de médecins généralistes issus du SNIR (MILOU), etc.

Etat de santé et demande de soins :

Outre les résultats des analyses descriptives de l'enquête SPS 2002, les travaux du CREDES dans cet axe intéressent 3 thèmes principaux : la couverture complémentaire et la consommation de soins ; l'impact du vieillissement de la population sur les dépenses de soins médicaux; les inégalités sociales et spatiales de santé et de recours aux soins.

- Couverture complémentaire maladie et consommation de soins :

. Les travaux envisagés en 2003 s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés et publiés en 2001 et 2002. Ils associeront l'exploitation des données de l'ESPS 2000 à celles de 1998 permettant ainsi le doublement des effectifs. Les objectifs sont de mieux caractériser les types et niveaux de contrats de couverture complémentaire puis d'analyser plus finement leur impact sur la consommation de soins et le type de recours (exemple : médecin généraliste versus spécialiste).

. Les travaux sur la CMU seront également poursuivis.

. Par ailleurs, la réalisation de l'enquête couverture complémentaire d'entreprise constitue une nouvelle approche en amont de ce thème.

Rappel : si il existe bien un gradient social de couvertures complémentaires, comme nos résultats le suggèrent, comment s'opèrent les « choix » conduisant à ce gradient ? Cette enquête a pour objectif de contribuer à répondre à cette question sachant qu'une grande partie des contrats de couverture complémentaire sont souscrits via l'entreprise.

- L'impact du vieillissement de la population sur les dépenses de soins médicaux :

L'un des facteurs déterminants en la matière est l'état de santé à un âge donné. S'y ajoutent des facteurs socio-économiques et l'effet de génération. En 2002, nous avons estimé, sur l'appariement ESPS-EPAS, une fonction de dépense de soins médicaux expliquée par l'état de santé, l'âge, le revenu, la couverture complémentaire et le niveau d'éducation. En 2003, nous poursuivrons dans cette voie :

. en testant la stabilité dans le temps de cette fonction notamment des liens morbidité-dépense et âge-dépense et en interprétant les variations dans le temps de ces liens ;

. en tentant de décrire les variations de la morbidité au cours de la décennie 90 afin d'établir un scénario d'évolution pour les décennies à venir.

- Inégalités sociales et spatiales de santé et de recours aux soins :

Le thème des inégalités sociales de santé sera spécifiquement développé dans les travaux suivants :

. La répétition de l'enquête SPS depuis 1988 nous permet maintenant d'analyser l'évolution des disparités sociales de recours aux soins au cours de la décennie 90.

. En parallèle, nous tenterons de mesurer l'évolution des inégalités de santé et de leurs déterminants pendant cette décennie 90. Pour cela, il sera appliqué aux données longitudinales de l'ESPS une méthodologie permettant de décomposer les inégalités sociales de santé constatées en différents facteurs explicatifs et de mesurer la contribution relative de chacun d'eux. Ce travail est réalisé dans le cadre d'un appel d'offre CNRS-MIRE-INSERM, en collaboration avec le GRECQAM et l'université de Rotterdam.

. Une analyse portant sur l'état de santé et la consommation de soins des enfants pauvres s'inscrit également dans ce thème.

Les inégalités spatiales de santé seront étudiées pour 2 ou 3 régions. A partir de données de composition sociale, d'offre de soins, de consommation médicale et de mortalité recueillies à l'échelle cantonale, il est possible de déterminer une typologie de zones « favorisées » ou « défavorisées » (zones qui présentent une conjonction de valeurs favorables ou défavorables pour la mortalité et l'offre de soins). Le travail réalisé en 2002 « Santé en milieu rural » en fournit une illustration. On se propose de comparer ces résultats, sur une échelle assez fine (canton), avec un indice de défavorisation reflétant deux dimensions (Pampalon Raymond 2001), une dimension matérielle et une dimension sociale.

Organisation et régulations de l'offre de soins :

Les travaux envisagés pour 2003 s'inscrivent dans quatre thèmes déjà développés actuellement au CREDES :

- La variabilité des pratiques médicales et ses déterminants :

Les travaux sur ce thème concernent à la fois la description des pratiques et la compréhension des déterminants et des facteurs influençant ces comportements.

Trois études constituent des analyses de pratiques de la prescription médicamenteuse et répondent à des questions d'actualité : une sur la prescription des antibiotiques et son évolution au cours de la décennie 90, une sur la variabilité de la prescription des anti-diabétiques oraux et enfin un bilan de la prescription des produits à SMR insuffisants.

Par ailleurs, le CREDES a été sollicité par la société française de médecine générale pour participer au développement et à l'exploitation de l'observatoire de la médecine générale mis en place en 1992. Les travaux résultant s'inscriront dans ce thème.

L'évaluation d'instruments visant à modifier les pratiques contribue à la compréhension des facteurs les influençant. Une évaluation expérimentale de l'impact des rappels informatiques sur la prescription est actuellement en cours et sera poursuivie en 2003 (appel d'offre ANAES). Enfin, les GROG (Groupes Régionaux d'Observation de la Grippe) nous sollicitent pour participer à une évaluation quantitative d'expérimentations locales sur la prescription d'antibiotiques.

- Les politiques de régulation du médicament : comparaison internationales

Dans la continuité des travaux du CREDES sur ce thème, deux projets font appel à des traitements statistiques : l'élaboration d'une méthode permettant de faire une comparaison internationale du prix des médicaments ; une comparaison internationale de la consommation pharmaceutique et du prix journalier des traitements, reprise d'une étude déjà réalisée pour quatre pays (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie) sur des données de 1992. Cette dernière étude est soumise à l'acquisition de données internationales particulièrement onéreuses (IMS HEALTH) et suppose donc l'obtention d'un financement spécifique.

- Démographie médicale : dynamique d'installation et de carrière des médecins libéraux généralistes

En matière de démographie médicale, on explorera l'évolution des choix et des comportements des nouvelles générations de médecins au regard de leur exercice professionnel, au travers de trois éléments :

. L'installation : un travail a été réalisé en 2002, dans le cadre du partenariat avec l'ordre des médecins, pour analyser les zones attractives ou délaissées par les jeunes médecins qui s'installent en pratique libérale. Une aide méthodologique a également été apportée dans les groupes de travail organisés tant par le ministère que par la CNAMTS pour mettre au point les politiques d'aide à l'installation. Nous souhaitons éclairer cette démarche en menant une **réflexion sur les aires d'attraction des généralistes**, probablement sur une seule région dans un premier temps.

. Le déroulement de carrière : grâce au panel de médecins généralistes issus du SNIR qui a maintenant 20 années de recul, une analyse de l'évolution du profil d'activité en début d'installation puis au cours de toute la carrière sera réalisée en tenant compte de facteurs environnementaux « locaux » et avec l'éclairage des tendances évolutives de la démographie médicale.

. L'exercice en groupe sera exploré grâce à l'enquête décrite ci-dessus (cf enquête auprès des producteurs) si nous pouvons la réaliser.

- Organisation et coordination des soins :

Dans ce domaine le CREDES poursuivra ses travaux sur les alternatives à l'hospitalisation.

. Dans le cadre du PNIR sur la chirurgie ambulatoire auquel participe le CREDES, les caisses ont réalisé une enquête afin d'estimer le potentiel de développement de la chirurgie ambulatoire. Nous étudierons -sur les données de cette enquête concernant 17 actes chirurgicaux- l'impact des facteurs socio-démographiques et d'isolement sur la durée de séjour en hospitalisation complète et sur la prise en charge en chirurgie ambulatoire.

. En réponse à un appel d'offre de la DHOS, une méthodologie d'évaluation des besoins en HAD devraient être définie, élaborée et testée sur une région dans la perspective d'une éventuelle extension.

Allocation des ressources et performance des systèmes de santé (développements méthodologiques) :

Cet axe comporte deux projets :

. Le premier projet est le seul certain : il s'agit d'un **complément au prototype des comptes de la santé réalisé en 2002** et présenté à la dernière commission des comptes. Il comporte deux aspects. Le premier concerne des propositions pour améliorer le prototype et ultérieurement « routiniser » la production de comptes par pathologie. Le second est une exploration complémentaire pour isoler au mieux les dépenses de prévention en France pour chaque pathologie.

. Le second projet est plus hypothétique car conditionné par une réponse à un appel d'offres. Il s'agit du développement d'une **méthodologie de collecte et d'analyse de données sur l'efficacité et l'efficience des systèmes de santé** (projet Eurostat, réponse avec un partenaire allemand – sous réserve de financement par la Commission européenne).

## Liste des publications

**Rapports publiés par le « CREDES »** : à chacun des rapports est associé un bulletin d'information « Questions d'économie de la santé » résumant les principaux résultats.

Ne sont cités ci-dessous que les rapports concernant des travaux sur données d'enquête ou de base administrative.

### 2001

#### Rapports publiés par le CREDES

- 1364 AUVRAY L. DUMESNIL S., LE FUR Ph.**, *Santé, soins et protection sociale en 2000*. Rapport principal. CREDES, 2001/12. pages. ISBN : 2-87812-286-0.
- 1364bs AUVRAY L. DUMESNIL S., LE FUR Ph.**, *Santé, soins et protection sociale en 2000*. Rapport Annexe. CREDES, 2001/12. pages. ISBN : 2-87812-287-9
- 1360 MOUSQUES J., RENAUD T., SERMET C.**, *La variabilité des pratiques médicales en médecine générale : le cas des hyperlipidémies*. C.R.E.D.E.S. 2001/10. 128 pages. ISBN : 2-87812-284-4.
- 1357 SOURTY LE GUELLEC M.-J.**, *Le potentiel de développement de la chirurgie ambulatoire de la cataracte en France, en 1999*. C.R.E.D.E.S. 2001/09. 50 pages. ISBN : 2-87812-283-6.
- 1355 AMOSSE T., DOUSSIN A., FIRDION J.-M., MARPSAT M., ROCHEREAU T.**, *Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire - Enquête INED, Paris et petite couronne, 1998*. C.R.E.D.E.S. 2001/09. 85 pages. ISBN : 2-87812-276-3.
- 1345 ALIGON A., COM-RUELLE L., DOURGNON P., DUMESNIL S., GRIGNON M., RETAILLEAU A.**, *La consommation médicale en 1997 selon les caractéristiques individuelles*. C.R.E.D.E.S. 2001/05. 310 pages. (ISBN : 2-87812-273-9).

#### Rapports publiés à l'extérieur

- 1365 CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS, C.R.E.D.E.S.**, *Démographie médicale française : Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2001*, 2001/11, Etude n°34, 95 pages.
- DOURGNON P., GRANDFILS N., SOURTY-LE GUELLEC M.J., ZIMINA M.**, *L'apport de l'informatique dans la pratique médicale libérale. Etude FORMMEL, CSSIS, CREDES 2000*. 2001/04, 139 pages.

#### Cd Rom

- 1345bis ALIGON A., COM-RUELLE L., DOURGNON P., DUMESNIL S., GRIGNON M., RETAILLEAU A.**, *La consommation médicale en 1997 selon les caractéristiques individuelles*. C.R.E.D.E.S. Version Cd-Rom.

**LOGICIEL ECO-SANTE REGIONAL 2001 : version monoposte, version réseau**. C.R.E.D.E.S. 2001/10.

**LOGICIEL ECO-SANTE FRANCE 2001 : version monoposte, version réseau.** C.R.E.D.E.S.  
2001/10

**LOGICIEL ECO-SANTE OCDE 2001 : version monoposte, version réseau.**  
C.R.E.D.E.S., O.C.D.E. 2001/06.

## 2002

### Rapports publiés par le « CREDES »

- 1397 COM-RUELLE L., GRANDFILS N., MIDY F., SITTA R.,** *Les déterminants du coût de l'asthme en Île-de-France.* CREDES, 2002/11, 114 pages. ISBN : 2-87812-301-8. Prix net : **26 Euros.**
- 1396 BANCHEREAU C., DOUSSIN A., ROCHEREAU T., SERMET C.,** *L'évaluation sociale du bilan bucco-dentaire : le BBD a-t-il atteint sa cible ?* CREDES, 2002/11, 140 pages. ISBN : 2-87812-300-X. Prix net : **32 Euros.**
- 1390 COM-RUELLE L., DOURGNON P., MIDY F.,** *L'infirmier libéral et la coordination avec les services d'aide au maintien à domicile.* CREDES, 2002/08, 100 pages. ISBN : 2-87812-299-2. Prix net : **21 Euros.**
- 1389 AUVRAY L., LE FUR P.,** *Améliorer la mesure de la consommation pharmaceutique : une nouvelle méthode de recueil.* CREDES, 2002/07, 85 pages. ISBN : 2-87812-298-4. Prix net : **19 Euros.**
- 1381 GRIGNON M., PIERRARD B.,** *Modèles économiques et politiques de lutte contre le tabagisme.* CREDES, 2002/06, 130 pages. ISBN : 2-87812-291-7. Prix net : **25 Euros.**
- 1380 DOURGNON P., SERMET C.,** *La consommation de médicaments varie-t-elle selon l'assurance complémentaire ?* CREDES, 2002/06, 200 pages. ISBN : 2-87812-290-9. Prix net : **36 Euros.**
- 1372 AUVRAY L., LE FUR P.,** *Adolescents : Etat de santé et recours aux soins en 1998.* CREDES, 2002/03, 51 pages. ISBN : 2-87812-289-5. Prix : **12 Euros.**

**BEYNET A., MENAHEM G.,** *Problèmes dentaires et précarité.* CREDES, 2002/02, 137 pages. ISBN : 2-87812-288-7. Prix : **27 Euros**

### « Questions d'économie de la santé » (sans rapport associé)

#### **n°50, série analyses, avril 2002**

Chirurgie ambulatoire : potentiel de développement pour 17 gestes marqueurs, pp. 1-6

#### **n°47, série analyses, janvier 2002**

Consulter un généraliste ou un spécialiste : influence des couvertures complémentaires sur le recours aux soins, pp. 1-8

### Rapports à paraître

Méthode et déroulement de l'enquête Santé et Protection Sociale  
Deux rapports sur l'HAD (coût et morbidité)

## 7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

L'enquête SPS a été reconduite en 2000 et 2002 selon le même principe, en particulier d'échantillonnage, que les années précédentes. En effet, l'état d'avancement des projets concernant les systèmes d'information liés à l'activité des assurances maladie n'a pas encore impliqué de changement dans l'enquête. (*dans le tableau : « en cours » et « pas de transformation sur la période »*).

Le CREDES n'est, actuellement, pas impliqué dans l'observatoire de la radiologie libérale.

### INSEE

Département de la démographie

L'exploitation du recensement de la population de 1999 s'achève début 2002 avec la diffusion des résultats de l'exploitation complémentaire. En 2003, ne subsisteront que quelques travaux d'archivage et de réponse à des demandes spécifiques (Eurostat, ONU...).

Après les recensements de Mayotte et de la Polynésie française en 2002, des recensements auront lieu en 2003 en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna.

L'enquête "Construction des Identités" (Approche multidimensionnelle des identités individuelles déterminées par le sexe, la langue parlée, le lieu de naissance, le lieu de résidence, la profession, le groupe social ...) sera réalisée sur le terrain au tout début de l'année 2003. La fin de l'année 2003 sera consacrée à la préparation des fichiers et aux toutes premières exploitations.

Le département de la démographie poursuit la mise en place d'un répertoire des équipements. Après réalisation d'une maquette en 2002, sur une première gamme d'équipements, ce répertoire entrera dans une phase plus opérationnelle en 2003.

En 2003, le Répertoire d'immeubles localisés sera mis à jour en prenant en compte les modifications survenues depuis 1999, pour permettre la première collecte du recensement rénové. Le processus de mise à jour annuelle sera mis au point. Le projet CIGN3, permettant la prise en compte de Sirène, sera initialisé.

En matière d'état civil, la dématérialisation des échanges sera poursuivie, dans le cadre d'un projet de refonte de la Base de répertoires des personnes physiques.

Pôle infrastructures géographiques

### 1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place dans les communes de plus de 10000 habitants un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Mise à jour du RIL à la mi 2003, pour permettre la première collecte du RRP.  
Début du projet 2003, qui vise à une intégration complète des base d'information géographique de l'Insee.

## **3. Opérations répétitives**

Mise à jour annuelle du Code officiel géographique et du RIL.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme**

La mise à jour du RIL doit être assortie d'indicateurs de qualité et de gestion. Le champ du RIL pourra être étendu à des communes de moins de 10000 habitants, en fonction des besoins.

## **Mission Répertoire des équipements**

### **1. Exposé de synthèse**

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place un répertoire des équipements, qui offrira une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée. Ce projet intégrera des enquêtes sur l'attraction de certains équipements dans les zones rurales, de façon à maintenir l'apport des inventaires communaux précédents. Ce projet sera mené en étroite coopération avec plusieurs SSM.

### **2. Travaux nouveaux pour 2002**

En 2003, après la mise en place d'une maquette sur une première gamme d'équipements, le répertoire devrait être opérationnel dans une première version.

### **3. Opérations répétitives**

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire fera l'objet de mises à jour annuelles.

### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme**

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

## Mission répertoires et mouvement de la population

### 1. Exposé de synthèse

Après la rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998, puis la mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité et la mise en place d'une enquête d'exhaustivité, la poursuite des progrès, en qualité et en délai, est attendue d'une dématérialisation croissante des échanges entre les communes et l'Insee ainsi que par un changement dans l'organisation Insee-Inserm pour le traitement des décès.

Ces évolutions se font dans le cadre d'un projet de refonte de la BRPP, qui prendra plusieurs années et qui comporte plusieurs objectifs :

permettre une dématérialisation accrue des échanges Insee-communes, tant pour l'état civil que pour le fichier électoral,  
fournir une application plus conviviale aux gestionnaires,  
faciliter la production d'indicateurs de gestion et de qualité.

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil  
Réalisation de l'enquête d'exhaustivité  
Gestion du fichier électoral et du RNIPP  
Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins d'état civil.

## Mission Estimations localisées de population

### 1. Exposé de synthèse

Entre les recensements de population, l'INSEE élabore chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». Après le recensement de 1999, cette application est en cours de refonte. Début 2003, elle permettra d'obtenir des estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

### 2. Travaux nouveaux pour 2002

En 2003, une réflexion sera entreprise pour prendre en compte dans ces estimations les résultats du recensement renouvelé.

### 3. Opérations répétitives

Les estimations sont annuelles. Il peut être envisagé d'incorporer de nouvelles sources administratives.

## Cellule Statistiques et études sur l'immigration

### 1. Exposé de synthèse

La cellule Etudes sur l'immigration a été mise en place au début des années quatre-vingt dix, après la création du haut Conseil à l'intégration. Elle réalise des travaux d'étude sur les populations immigrées et sur les migrations entre la France et l'étranger. Outre les exploitations econdaires de sources statistiques diverses, elle peut collaborer à la mise en place d'enquêtes sur ce thème.

En 2003, la cellule pourra exploiter, en lien avec la CNAV, commanditaire, l'enquête sur les immigrés âgés dont la collecte est prévue fin 2002. Elle mènera également des études à partir de l'enquête EHF (Etude de l'histoire familiale) de 1999. La réflexion entamée en 2002 sur le décompte des immigrés sera poursuivie.

### 3. Opérations répétitives

Participation aux travaux du groupe permanent chargé des statistiques du Haut Conseil à l'intégration, réponses aux demandes institutionnelles (ONU, Eurostat).

## Division enquêtes et études démographiques

### 1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et études longitudinales de mortalité.

Le début de l'année 2003 sera consacré à la collecte de l'enquête « construction des identités ». L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent à l'aide du RP99 se terminera aussi en début 2003.

L'année 2003 sera par ailleurs une année d'exploitations nombreuses des sources qui ont été élaborées dans les années précédentes : enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale », EDP, échantillons de mortalité différentielle.

Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie avec un élargissement aux DOM.

Une réflexion sera entreprise pour la prise en compte du recensement rénové.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville. Après un test de grande ampleur en 2002, la collecte aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 auprès d'un échantillon d'environ 8000 personnes.

## **2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité seront achevés début 2003. Ces sources permettront des études nombreuses en 2003 : études socio-démographiques ou méthodologiques à partir de l'EDP, études des disparités de mortalité et de la mortalité aux grands âges à l'aide des échantillons de mortalité.

Les études de mortalité bénéficieront de l'enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès ; elles seront menées dans le cadre de partenariats avec l'INSERM, l'InVS (institut de veille sanitaire) et l'INED.

## **3. Opérations répétitives**

### **3.1. Comptabilité démographique**

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement rénové de la population. L'intégration des DOM dans le bilan démographique sera poursuivie.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects "régionaux et locaux"**

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

La division réalisera des « Données de démographie régionale », reprenant des travaux faits suite à chaque recensement.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Néant

### **5.3. Aspects "européens"**

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent permettront des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

## 6. Publications

- Davantage de naissances en 2000 ? - L. Doisneau, *Population et Sociétés*, n°361, octobre 2000
- Le handicap se conjugue au pluriel – P. Mormiche, *Insee Première* n° 742, octobre 2000
- La prison : un risque plus fort pour les classes populaires - A.Kensey, F. Cassan, L. Toulemon, *Cahiers de démographie pénitentiaire* n°9, décembre 2000.
- L'évolution de la fécondité des générations nées de 1917 à 1949 : analyse par rang de naissance et niveau de diplôme - F.Daguet, *Population*, 55(6), 2000.
- La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés, une analyse par aire urbaine - Ch.Brutel, M. Jegou et C. Rieu , *Economie et Statistique*, n°336, 2000-6, Janvier 2001.
- Bilan démographique 2000 - L.Doisneau, *Insee première* n°757, février 2001
- Projections de population à l'horizon 2050, un vieillissement inéluctable - Ch.Brutel, *Insee Première* N° 762, Mars 2001.
- La situation démographique en 1998 - C.Beaumel, L.Doisneau, M.Vatan, *Insee Résultats* n° 80-81, avril 2001.
- Douze millions et demi de grands-parents - F.Cassan, M.Mazuy, L.Toulemon, *Insee première* n°776, mai 2001
- Des ménages de plus en plus petits - M.F. Cristofari, G.Labarthe, *Insee première* n°789, juillet 2001
- Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes - F.Cassan, F.Clanché, M.Mazuy, *Insee première* n°797, juillet 2001
- Le handicap et institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000 - P.Mormiche, *Insee première* n°803, septembre 2001
- Enquête Handicaps-incapacités-dépendance, résultats détaillés - C.Goillot, *Insee résultats*, n° 755-756, série Démographie Société n°83-84, septembre 2001.
- "L'enquête HID de l'INSEE, Objectifs et schéma organisationnel" - P.Mormiche , *Revue de la Fédération Nationale de Gérontologie*, 2001.
- Bilan démographique 2001 : le regain des naissances et des mariages se confirme - L.Doisneau, *Insee Première* n°825, février 2002
- L'histoire familiale des hommes détenus - F.Cassan et alii, *Synthèse* n°59, février 2002.
- Précocité et instabilité familiale des hommes détenus - F.Cassan, F.L. Mary-Portas, *Insee Première* n°828, février 2002
- Langues régionales, langues étrangères : le l'héritage à la pratique - F.Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002
- La situation démographique en 1999 - C.Beaumel, L.Doisneau, M.Vatan , *Insee Résultats*, à paraître, mars 2002.
- " Les accouchements du week end de plus en plus rares" - E.Clainchard, L.Doisneau, G.Pison, *Population et société*, à paraître, mars 2002.
- "L'enquête HID et les aînés" - Joël Ankri et Pierre Mormiche, *revue de l'Observatoire Franco-Québécois de la Santé*, à paraître, 2002.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

**MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DU TRAVAIL ET DE LA SOLIDARITÉ**  
 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

### 1. Exposé de synthèse

La DREES poursuivra en 2003 le développement d'un programme statistique selon trois axes :

### 1.1. Le développement d'observations sur les populations

En ce qui concerne l'état de santé des populations, *l'enquête décennale santé*, préparée avec l'INSEE, l'INSERM et le CREDES, se déroule depuis octobre 2002 jusqu'à septembre 2003. Par ailleurs, on dispose de premiers résultats sur l'ensemble de *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé et un nouveau cycle triennal démarrera au cours de l'année scolaire 2002-2003. Enfin le renouvellement de l'enquête sur la santé somatique des entrants en prison aura lieu en 2003.

Afin de développer la connaissance des **clientèles** du système de soins, l'effort sera poursuivi en direction des usagers; après l'enquête auprès des usagers des consultations externes en 2000, de ceux des urgences en 2002, il est envisagé de s'intéresser à la chirurgie en 2003. Par ailleurs, la clientèle des services de psychiatrie fera l'objet en 2003 d'une opération spécifique combinée avec l'utilisation du PMSI là où il est expérimenté. Pour les usagers de la médecine de ville, un dispositif d'observation permettra, là aussi, une meilleure connaissance des publics et, notamment, de leurs parcours entre professionnels et institutions. Sont mises en œuvre dans cet esprit une enquête auprès des généralistes déjà réalisée en 2002 et une enquête sur la prise en charge des urgences par la médecine de ville en 2003.

En outre, le PMSI couvrant désormais à la fois les établissements hospitaliers publics et privés, une base de données est désormais exploitable pour des travaux statistiques. Les principaux résultats sont accessibles par internet.

Dans le **domaine social**, le volet clientèle de la nouvelle vague de l'enquête relative aux établissements sociaux et médico-sociaux (ES) dans le champ des établissements pour handicapés fera l'objet d'une publication.

Un nouveau domaine a été abordé avec la réalisation en 2002 d'une enquête sur *les modes d'accueil et de garde des enfants de moins de sept ans*. Celle-ci aborde les questions de prise en charge du point de vue des enfants et de leur famille, en s'intéressant aux solutions formelles et informelles et aux combinaisons de solutions. Les résultats seront publiés en 2003.

En ce qui concerne les **retraites**, un nouvel échantillon inter régimes de retraités collecté sur 2001 fera l'objet de publications en 2003. Par ailleurs, la mise au point d'un *échantillon inter régimes de cotisants* pour mesurer les droits acquis permettra la collecte du premier échantillon en 2003.

En ce qui concerne les **minima sociaux**, la mise en place d'un *échantillon inter régime de bénéficiaires* de l'AAH, de l'API, du RMI et de l'ASS a été réalisée en 2002. Début 2003, une première enquête sera lancée auprès d'un sous-échantillon en vue de disposer d'informations complémentaires aux données administratives mobilisées.

### 1.2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés.

**De nouveaux champs seront observés.** C'est notamment le cas de l'assurance maladie complémentaire dont tous les offreurs (mutuelles, instituts de prévoyance, assurances) seront enquêtés dans la perspective de connaître notamment les produits offerts et la clientèle visée.

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête en cours en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles. Une réédition est envisagée à terme.

*En ce qui concerne l'offre institutionnelle, se poursuit l'enquête sur les établissements hospitaliers (SAE), rénovée pour tenir compte de ce qu'apporte par ailleurs le PMSI sur la clientèle et pour améliorer la connaissance des moyens humains et techniques mobilisés. Le suivi statistique du fonctionnement et de la clientèle des secteurs psychiatriques est lui aussi en cours de refonte. Il est prévu de rééditer l'enquête sur les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et de compléter les informations recueillies par des informations de même nature sur le secteur libéral en 2003. Enfin cette année une réflexion sera lancée pour préparer une refonte de l'enquête sur les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPA) en vue de prendre en compte l'ensemble des réformes de ces dernières années.*

*En outre, une enquête relative à l'organisation du travail dans les établissements de santé aura lieu pour la première fois.*

### **1.3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :**

Le renouvellement de l'enquête périnatale en 2003 qui concourt à l'évaluation de la politique dans ce domaine.

Une enquête sur la **prise en charge des patients cancéreux** à réaliser en 2003, qui constituera un élément d'évaluation du programme national de lutte contre le cancer.

Une enquête auprès des établissements publics de santé sur la mise en place des 35 heures.

La mise en place de la **couverture maladie universelle** (CMU), dont l'évaluation repose sur une coopération avec le CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES.

*Une réédition de l'enquête auprès des bénéficiaires est prévue début 2003.*

Une enquête auprès des bénéficiaires de la nouvelle **allocation personnalisée à l'autonomie** (qui remplace la prestation spécifique dépendance) début 2003.

Une enquête relative **au congé de paternité et de maternité**, qui permettra à la fois d'évaluer le nouveau dispositif et disposer d'information de cadrage sur l'utilisation du congé de maternité sera réalisée en 2003.

## **Travaux nouveaux pour 2003**

### **Enquêtes nouvelles**

Les opérations suivantes ont fait l'objet de fiches descriptives d'enquêtes pour demande d'avis d'opportunité

Enquête sur les populations prises en charge dans les établissements qui ont une activité de psychiatrie

Enquête sur l'organisation du travail auprès d'actifs occupés des établissements de santé

Enquête périnatale

Enquête sur la santé somatique des entrants en prison

Enquête auprès des bénéficiaires de la couverture maladie universelle

Enquête sur l'insertion sociale des allocataires de minima sociaux

Enquête auprès bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Enquête auprès des ménages sur les congés maternité paternité

## **2.2.Travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### **2.2.1 Opérations à vocation transversale**

#### ***Suivi - évaluation des accords sur le passage aux 35 heures dans les établissements sanitaires et sociaux.***

Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires privés non lucratifs ont passé des accords d'application des 35 H qui devaient, pour bénéficier de l'aide de l'État, être agréées par une commission nationale mise en place par la Direction de l'Action Sociale. La DREES a mis en place, dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2000, un suivi statistique du contenu de ces agréments et des motifs de non agrément.

Outre le suivi statistique, la DREES a fait réaliser une étude monographique sur les conditions de la négociation et de la mise en œuvre de ces accords dans l'ensemble du secteur privé.

En ce qui concerne la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière, une enquête sur les conditions de négociation et de mise en place des accords a été réalisée fin 2002. Elle fera l'objet d'une publication en 2003.

En outre, une étude qualitative a été mise en œuvre dont les premiers résultats seront publiés dans le courant du premier semestre 2003.

***Enquête barométrique sur les opinions et attitudes des français à l'égard de la santé, de la famille, de l'immigration, de la protection sociale, de la pauvreté et de l'exclusion***

La DREES a lancé en 2000 un baromètre annuel permettant de suivre l'état de l'opinion sur tous ces sujets de fond qui traitent du lien social et qui concernent les principaux systèmes de solidarité. Les premiers résultats disponibles ont fait l'objet de premières analyses thématiques.

Une troisième vague d'interrogation a été réalisée et les analyses seront poursuivies avec de premières possibilités d'observation de l'évolution des opinions au cours du temps.

***Étude des phénomènes de discrimination***

Des études monographiques seront conduites en aval de l'enquête sur les Identités réalisée par l'INSEE, avec pour objectif de mieux caractériser les phénomènes de discrimination tels qu'ils sont déclarés et ressentis par les individus, au regard de leur histoire personnelle.

Un groupe de travail associant le GELD, la DPM, la DARES et l'INSEE aura par ailleurs à poursuivre la réflexion et faire connaître l'approche française en matière de statistiques relatives aux discriminations, notamment d'origine ethnique.

**2.22. Observation de la santé**

***Établissements de santé***

La Statistique annuelle des établissements (SAE) a été mise en œuvre en 2001.

Après une première année de démarrage difficile, les établissements ont pu adapter leur système d'information à la nouvelle enquête. Il s'agira de tirer profit des améliorations qui auront été apportées par rapport à l'exercice 2000 (meilleure ergonomie de l'application, allègement et révision des contrôles, nouvelle rédaction des consignes et des documents d'enquête) pour fournir des résultats dans les délais initialement prévus.

Le logiciel de recueil des données sera de nouveau mis à disposition des établissements sur Internet, mais avec une ergonomie revue.

Un des objectifs en matière de diffusion est la publication de premiers résultats sur l'activité annuelle des établissements à la fin juin suivant l'année d'enquête.

La méthodologie d'évaluation de résultats provisoires, s'appuyant sur les résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle pour les grands établissements et sur une méthode d'estimation pour les autres, sera mise en œuvre.

Les données issues de SAE alimenteront la base de données PARHTAGE

SAE : Des volets spécifiques pluriannuels.

Des bordereaux complémentaires concernant notamment les soins de suites et la réadaptation seront intégrés au questionnaire 2003. En parallèle, des allègements du questionnaire seront étudiés, certains bordereaux devant pouvoir être collectés de façon pluriannuelle. Les questions portant sur la psychiatrie sont également à revoir, dans la perspective d'une meilleure cohérence avec les nouveaux outils de collecte sur la santé mentale. Ces opérations préparées en 2002 au sein de groupes de travail seront mises en œuvre sur l'exercice 2003 ou 2004.

Enquête trimestrielle de conjoncture

Réalisée sur échantillon, cette enquête a été également renouvelée sur l'année 2000. D'une part, le questionnaire a été harmonisé avec celui de la nouvelle SAE, et d'autre part son champ d'application a été étendu au secteur privé sous OQN.

Après une actualisation de l'échantillon, il s'agira de consolider et de favoriser la collecte de l'enquête via Internet et d'améliorer la qualité et le taux de réponse à l'enquête pour les établissements du secteur privé, notamment ceux du champ privé sous OQN, pour lesquels il s'agira de la troisième année d'enquête. Une attention particulière sera apportée à la cohérence avec la réponse à la SAE. Le calage et l'extrapolation seront effectués à partir des résultats de SAE 2000. L'exploitation et la mise à disposition des résultats de l'enquête, sera stabilisée et l'analyse des résultats sera publiée dans le trimestre qui suit l'enquête.

Parallèlement, la méthodologie de l'enquête devra être revue en ce qui concerne l'échantillonnage (rotation, non-répondants, créations) et la correction des variations saisonnières (CVS).

Prolongement de la réalisation d'une base historique des données des établissements.

Pour répondre aux différents besoins d'analyse, les principaux indicateurs de résultats de l'enquête sont rassemblés et interrogeables dans une base de données SAS. Les données issues de SAE 2000 devront être raccordées aux données des précédentes SAE (1994-1999). Cette base de données permet de répondre plus rapidement à des besoins de publication et d'analyse des évolutions, tout en facilitant la réponse aux demandes ponctuelles. Elle servira notamment à alimenter la base de données ECO-SANTE du CREDES et les demandes internationales (OCDE). Elle est également utilisée pour répondre aux demandes concernant l'Annexe A du PLFSS et l'Annuaire.

Cependant, les séries constituées pour alimenter la base ECO-Santé du CREDES, l'OCDE, l'annuaire, l'annexe, devront être redéfinies à l'aide des variables de la nouvelle enquête.

**Dispositif de suivi de l'offre psychiatrique**

Les questionnaires sur les structures et l'activité des secteurs de psychiatrie ont été rénovés. L'analyse des résultats sur les rapports annuels de secteurs de psychiatrie 2000, sera poursuivie en 2003.

Une réflexion sera lancée sur le bouclage du dispositif de suivi de l'offre de soins en psychiatrie. Ce système d'information doit être revu pour couvrir l'ensemble de l'offre de soins psychiatriques. Pour cela une enquête auprès des établissements non sectorisés mise au point au 2<sup>ème</sup> semestre 2002 sera réalisée en 2003.

Une enquête sur les populations prises en charge dans les établissements ayant une activité de psychiatrie sera réalisée en 2003.

**Dispositif de suivi des urgences : enquête auprès des usagers**

L'enquête préparée en 2001, a été mise en œuvre au *premier trimestre 2002* dans les services d'urgence d'un échantillon d'établissements de santé (environ 150) et auprès d'un échantillon de 3000 **usagers de ces services d'urgence**. L'enquête comporte deux volets : un volet « médecin/infirmier » rempli lors du passage et un volet « usager » obtenu par interrogation téléphonique dans les quinze jours suivant la date de passage. Ces informations seront complétées par un questionnaire « structure » permettant de fournir des données de cadrage sur quelques grandes caractéristiques de l'organisation des services interrogés, afin de faciliter l'analyse des données. Elle porte sur les caractéristiques socio-démographiques et médicales des usagers, la prise en charge des patients et leur orientation à l'issue de leur passage, le processus de construction de la décision de leur venue aux urgences, leurs perceptions des services reçus. Un accent particulier a été mis sur le repérage, au sein de l'activité des urgences, de la prise en charge de **l'urgence psychiatrique** et plus particulièrement des tentatives de **suicide**. Les résultats seront publiés en 2003.

Cette enquête sera suivie en 2003, d'une enquête sur les patients consultant en urgence en ville.

**Enquête sur les accidents iatrogènes graves dans les établissements de santé**

Un test réalisé en 2002 a permis d'expertiser trois méthodes de recueil de l'information sur les accidents iatrogènes graves ayant lieu dans les établissements. L'analyse des résultats du test permet d'affirmer la faisabilité d'une enquête statistique nationale qui sera lancée en 2003.

### **Les professions de santé**

- Harmonisation des données de démographie des professionnels de santé

Les travaux d'harmonisation des données de démographie se poursuivent sur les professions paramédicales et en particulier les infirmiers, afin de préparer la construction d'un modèle national de prévision des effectifs (au niveau national, par mode d'exercice). Les sources examinées seront Adeli, l'enquête emploi, le recensement, le SNIR, SAE et SPE.

Le suivi statistique du projet de refonte du répertoire Adeli sera assuré par la DREES, la DHOS exerçant la responsabilité du projet d'ensemble.

- Harmonisation des données diffusées par la DREES

On sensibilisera les DRASS à l'intérêt de publier les mêmes chiffres identiques dans les publications nationales et régionales. L'utilisation des CD-ROM contenant les bases redressées sous format SAS sera vivement encouragée.

- Modèles de projection démographique des professionnels de santé

Des modèles nationaux de projections démographiques sont en cours d'actualisation ou de création pour les infirmiers, les sages-femmes, les masseurs kinésithérapeutes et les autres professions paramédicales. Les données de scolarisation, d'utilisation du diplôme, et de cessation temporaire ou définitive d'activité devront être au préalable examinées. La méthodologie du modèle régional de projection démographique des médecins fera l'objet d'une publication.

- Évaluation des revenus complets des médecins

Elle s'appuiera d'une part sur les résultats de l'enquête sur les revenus, les charges et l'organisation en groupe des médecins faite en collaboration avec la CNAMTS, et d'autre part sur l'enquête revenus fiscaux de l'INSEE. Il s'agira d'estimer les revenus issus d'une autre activité que l'activité libérale

Enquête sur les déterminants de la pratique médicale des médecins généralistes

Cette enquête portant sur 60 séances de 1 000 médecins permet de dégager des typologies de pratique médicale en fonction de la pathologie, de la clientèle et des caractéristiques des médecins. Les données seront analysées en 2003.

Enquête sur l'organisation du travail auprès d'actifs occupés des établissements de santé

L'enquête cherche à cerner les conditions et l'organisation du travail des principales catégories professionnelles de travailleurs qu'on rencontre dans les établissements de santé publics et privés, à l'exception des actifs non salariés occasionnels (médecins et professionnels libéraux non exclusifs des cliniques). Terrain début 2003.

***L'état de santé de la population***

Enquête décennale sur la santé et les soins médicaux

La prochaine édition de l'enquête décennale se déroule depuis octobre 2002 jusqu'à septembre 2003.

Activité du pôle d'observation continue sur le suicide et les tentatives de suicide :

L'année 2003 verra la continuation des travaux engagés selon les axes définis lors de la mise en place du pôle.

- connaissance de la mortalité par suicide :

Les conclusions de l'étude conduite par l'INSERM (CépiDc, Centre d'épidémiologie des causes de décès) par convention avec la DREES concernant les décès par morts violentes indéterminées auprès d'un échantillon représentatif de médecins certificateurs ; une circulaire sera élaborée en collaboration avec la DGS et le CépiDc en direction des instituts médico-légaux pour assurer la transmission de leur part au CépiDc de la cause de décès déterminée après enquête ; les possibilités de recueillir à terme des données sur le suicide en cours d'hospitalisation et dans les maisons de retraite seront expertisées.

- connaissance des tentatives de suicide :

Le suivi de la bonne utilisation par les DIM du codage spécifique introduit par la mission PMSI pourra être fait à partir des bases de l'année (troisième trimestre 2003).

Enquêtes en milieu scolaire

L'enquête, réalisée au cours de l'année scolaire 2001-2002 auprès d'un échantillon d'élèves de classe de CM2 parachève la mise en place du cycle triennal d'enquêtes (bilans de santé de la sixième année, classe de 3<sup>ème</sup>, classe de CM2). En complément des interrogations présentes dans les deux enquêtes précédentes, il est introduit un questionnement sur l'activité physique et les habitudes alimentaires ainsi que sur les accidents de la vie courante.

La pérennisation du cycle triennal d'enquêtes sera formalisée dans un accord-cadre entre la DREES, la DGS et la DESCO et l'InVS.

Enquête de santé mentale en population générale

Il s'agit d'une enquête réalisée en partenariat avec une équipe située à l'établissement public de santé mentale de Lille et avec le centre collaborateur OMS.

Les deux principaux objectifs poursuivis sont la description des représentations liées aux maladies mentales, aux malades mentaux et aux différents modes d'aides et de soins dans la population générale, ainsi que l'évaluation de la prévalence des principaux troubles mentaux dans la population générale.

Après la première publication portant sur les données de la première vague sur les représentations, l'année 2002 a été consacrée à la réalisation de la deuxième vague de collecte conduite sur des échantillons de population de secteurs répartis sur le territoire de façon à permettre des extrapolations nationales. Parallèlement un travail de recensement des sources existantes concernant les prévalences des différentes pathologies a été réalisé pour mettre en perspective les futurs résultats de l'enquête sur ce point. L'analyse des résultats sera publiée en 2003, après une expertise méthodologique.

#### Enquête sur la prise en charge des patients cancéreux

Une enquête sera réalisée sur la situation sociale et la qualité de la prise en charge des patients cancéreux : éléments socio-démographiques, prestations sociales et situations professionnelles en relation avec la pathologie, qualité de la prise en charge (lutte contre la douleur, relations avec les équipes soignantes, qualité de l'information fournie...), besoins sociaux, isolement, droits des personnes et discriminations éventuelles. Cette enquête, réalisée sur le modèle de l'enquête effectuée en 2001 auprès des patients atteints du SIDA, est à placer dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer. Ce chantier devrait être lancé en 2003.

#### Enquête concernant la prise en charge de l'infection à VHC par le système de soins

En 2002, l'enquête sur l'activité hospitalière a été enrichie de questionnements sur les files d'attente, la prise en charge ambulatoire, l'accès aux soins de populations particulières telles que les toxicomanes et, de manière plus générale, sur la qualité des soins dispensés et l'insertion sociale des patients. Cette enquête est à placer dans le cadre du plan national de lutte contre l'hépatite C.

#### Enquête sur les toxicomanes pris en charge par le système de soins

Les données des sept régions ayant réalisé une vague de l'enquête « novembre » en 2001 seront exploitées par un groupe de travail de statisticiens régionaux en vue de pouvoir présenter d'éventuelles conclusions à portée plus générale.

La préparation de la nouvelle enquête, qui permettra une mise en cohérence avec les standards européens (recherche d'une meilleure estimation des premiers recours annuels) se poursuit. Parallèlement à l'interrogation des structures hospitalières spécialisées dans la prise en charge des personnes ayant un problème d'usage abusif ou de dépendance à un produit psychoactif illicite, on envisagera l'extension à l'ensemble des centres de lutte contre l'alcoolisme de l'enquête patients actuellement réalisée sur les seuls centres regroupés au sein de l'ANPA, (Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme) en assurant le rapprochement le plus pertinent possible avec le questionnaire utilisé pour les drogues illicites. Un avis d'opportunité sera sollicité ultérieurement.

La prise en charge des toxicomanes par la médecine de ville a fait l'objet d'une réflexion sur les possibilités d'exploitation des données existantes, en particulier avec l'échelon médical de la CNAMTS (données de vente du Subutex...) ainsi que sur l'opportunité et les conditions de la mise en place d'une enquête particulière.

#### Enquête sur les services départementaux de protection maternelle et infantile

Cette opération permet de déterminer l'activité, de décrire les personnels et de connaître la capacité d'accueil des établissements relevant de la PMI. L'exercice 2002 s'est caractérisé par la prise en compte dans le questionnaire des nouveautés introduites dans la réglementation ainsi que par la mise en place d'un système de collecte des données informatisé. Une étude de faisabilité est conduite concernant l'insertion de questions sur l'activité relative au saturnisme.

Une réflexion est conduite sur la mise en place d'une enquête se donnant comme objectifs une meilleure connaissance de la population qui fréquente la PMI, sur ses attentes, ses pratiques et l'utilité qu'elle en retire.

#### Certificats de santé

L'exploitation des remontées départementales issues des certificats du 8<sup>ème</sup> jour, du 9<sup>ème</sup> mois et du 24<sup>ème</sup> mois et des bilans de santé effectués à trois ans par la PMI se poursuit. Ces remontées se font sur données agrégées. Elles constituent un élément de base du système d'information sur la périnatalité et la santé du petit enfant.

#### Planification familiale

L'année 2003 verra la réalisation de la collecte et de l'exploitation des données de l'enquête auprès des usagers des centres de planification familiale (motifs de consultations, satisfaction, fréquence...), à la suite de travaux de constitution de la base de sondage.

#### Enquête périnatale nationale

Au cours de l'année 2003 sera préparée une prochaine édition de l'enquête périnatale nationale.

#### Enquête sur la santé somatique des entrants en prison

Une prochaine édition de l'enquête sur la santé somatique des entrants en prison est préparée en vue d'une collecte des données en 2003.

#### File active hospitalière des patients soignés pour infection VIH

Un groupe de travail conjoint avec la *DHOS* et *l'INSERM* réfléchira à une méthodologie rénovée et fiable d'estimation de la file active hospitalière des patients soignés pour infection VIH. Cette réflexion, qui devra tenir compte des nouvelles caractéristiques des prises en charge, aboutira à un nouveau projet d'enquête qui pourra être postérieurement menée par un partenaire à déterminer.

#### IVG

Le bureau réalise le suivi de la bonne utilisation par les DIM du codage spécifique introduit par la mission PMSI en vue de repérer les IVG parmi l'ensemble des avortements ainsi qu'un premier examen des nouvelles données en fonction de la date de mise à disposition des bases 2001. Les sources de données autres que les bulletins (PMSI, ventes de Mifégyne, SAE) sont examinées en liaison avec le bureau établissements de santé quant à leur capacité de fournir des séries statistiques en terme de volumes avec les partenaires et experts concernés. Cette étude est préalable à l'engagement d'études complémentaires sur l'institution d'un système d'information alternatif à celui des bulletins (statistiques de routine à travers le PMSI, les données de ventes et SAE complétées par des enquêtes périodiques par sondage auprès d'un échantillon de centres et de patientes). L'exploitation statistique des bulletins d'IVG est transférée à l'INED et à l'INSERM.

Une expertise sera conduite sur les sources possibles concernant la contraception d'urgence, en particulier sur un suivi en terme de volume à travers les ventes.

#### Lutte contre la tuberculose

Une expertise est menée avec la DGS afin d'évaluer ce que peut apporter la relance, à l'horizon 2003 et sur un rythme pluriannuel, des questionnaires départementaux sur l'activité de lutte contre la tuberculose.

#### **Les dépenses de santé et relations avec l'assurance maladie**

Extension de l'étude des données financières au secteur privé

L'étude sur la détermination du périmètre complet de la clinique (société d'exploitation, SCI et autres sociétés de moyens, de personnel), lancée fin 2002, est élargie aux différentes configurations de cliniques dont les groupes. Elle donnera en 2003 des résultats sur la possibilité et l'intérêt de réaliser des comptes consolidés sur ces entités. D'autres études auront pour objectif de mettre en regard les résultats économiques des établissements de soins sous OQN avec les caractéristiques de leur activité -notamment la spécialisation-, de leurs moyens (en personnel, en équipements lourds) mais également des tarifs des prestations.

Une étude réalisée également sur le secteur de l'hospitalisation publique a pour objectif d'analyser liens entre investissements, amortissements et comptes d'exploitation.

#### Comptes par pathologie

Un test sur 5 pathologies a été présenté à la commission des comptes de la santé en 2002. La spécification des modalités d'actualisation en routine est en cours.

#### Assurance maladie complémentaire

Deux objectifs sont prioritaires : d'une part, obtenir les données administratives collectées par la CCMIP et réaliser l'enquête statistique complémentaire auprès des institutions de prévoyance et, d'autre part, mettre au point avec la CCA l'accès aux données administratives sur les sociétés d'assurance pour ensuite présenter au comité du label l'enquête statistique sur ces mêmes sociétés.

L'enquête administrative auprès des groupements mutualistes sur 2000 a été réalisée, le volet statistique correspondant a été recueilli. Les deux volets relatifs à 2001 sont en cours de recueil.

Pour les institutions de prévoyance, qui constituent le deuxième ensemble d'opérateurs complémentaire maladie, la convention entre DREES, Commission de contrôle des mutuelles et institutions de prévoyance (CCMIP), INSEE pour la fourniture des données administratives recueillies par la CCMIP auprès de ces organismes est en cours de validation.

Le troisième groupe d'opérateurs sur ce champ sont les sociétés d'assurance. L'INSEE mène actuellement des négociations avec la Commission de contrôle des assurances (CCA) pour établir le même type de convention qu'avec la CCMIP.

#### Couverture maladie universelle

La première vague d'évaluation de la CMU a donné lieu à un rapport fin 2001. Le bureau continue de consolider les données des trois régimes pour une publication trimestrielle. En 2002 la deuxième vague d'évaluation a été lancée, en particulier une enquête auprès des bénéficiaires de la CMU.

### **2.23. Observation de la solidarité**

#### ***Établissements sociaux, de l'action sociale et des professions***

Rénovation de l'enquête sur les bénéficiaires de l'aide sociale

La rénovation de l'enquête sur les bénéficiaires est étudiée par un groupe de travail réunissant la DREES, l'ANDASS et l'ADF.

Enquête sur les dépenses d'aide sociale de l'année 2001

La collecte des questionnaires dépenses a eu lieu en 2002.

A l'occasion de la publication des résultats provisoires, on reverra la méthodologie qui estime les dépenses des départements n'ayant pas encore répondu. Une des pistes serait de déterminer des classes de départements ayant, par type de dépenses, des comportements similaires en matière d'effort financier depuis 1996.

Enquête sur les modes d'organisation de l'APA

Enquête sur l'action sociale des communes

Elle interroge les communes sur leur champ d'intervention, leurs activités et leurs actions en matière d'action sociale, ainsi que sur le personnel de l'action sociale (personnel communal et personnel du CCAS éventuellement) et sur le budget (budget communal et budget du CCAS). Le questionnaire varie selon la taille des communes. En particulier, la multiplicité des actions menées par les très grandes villes (Paris, Lyon, Marseille...) nécessite un questionnement spécifique. Après une première publication fin 2002, cette enquête fera l'objet d'analyses par taille des communes sur les modalités d'intervention (gestion directe, délégation à des associations), les types de bénéficiaires, et sur les budgets de l'action sociale par montant et poids des différents postes.

Enquête sur les soins infirmiers à domicile

L'enquête sur les soins infirmiers à domicile consistera en une exploitation exhaustive des rapports d'activité 2002 des services, complétée par l'exploitation exhaustive d'un volet clientèle donnant des informations agrégées sur les principales caractéristiques de la clientèle agée et sur la nature des soins et des aides qui leur sont apportés par les professionnels du service.

La collecte du volet clientèle se réalise en novembre 2002 et celle des rapports d'activité à partir de la mi-avril 2003. Une publication est prévue au 4<sup>ème</sup> trimestre 2003.

En complément, on exploitera l'échantillon CNAMTS contenant des informations aux niveaux national et départemental sur l'activité des infirmiers libéraux.

Enquête auprès des établissements médico-sociaux accueillant des personnes handicapées (ES-01)

Cette enquête porte sur l'activité en 2001, le personnel et la clientèle au 31 décembre 2001 des établissements qui accueillent les enfants et adultes en situation de handicap. Une publication sur l'évolution de l'activité, les principales caractéristiques des personnes accueillies, les disparités départementales sera réalisée début 2003.

Rénovation de l'enquête sur les établissements hébergeant des personnes âgées (EHPA)  
En 2002, une mise à plat des besoins sur les EHPA est effectuée afin de préciser les modalités et les échéances d'une enquête rénovée sur les structures.

### **Lutte contre les exclusions**

Panel et enquête auprès des allocataires de minima sociaux

Échantillon et panel inter régimes d'allocataires de minima sociaux

L'année 2002 a été marquée par la constitution d'un premier échantillon inter régimes d'allocataires de minima sociaux. L'échantillon comprend des informations relatives aux allocataires du revenu minimum d'insertion, de l'allocation d'adulte handicapé, de l'allocation de parent isolé et de l'allocation de solidarité spécifique. Ces données sont issues des fichiers de gestion de la Caisse nationale des allocations familiales, de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole et de l'UNEDIC. L'échantillon constitué de façon anonyme et aléatoire regroupe environ 100 000 allocataires dont les parcours seront suivis à intervalles annuels puis semestriels dans une optique de panel. L'échantillon servira de base de sondage pour l'enquête auprès des allocataires de minima sociaux.

Enquête sur l'insertion sociale des allocataires de minima sociaux

Suivi et évaluation des politiques de lutte contre l'exclusion

Indicateurs de suivi du plan national français d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

L'année 2003 verra la production régulière d'un document de synthèse portant sur les résultats des quelques 175 indicateurs de suivi et d'évaluation dont la liste a été annexée au plan français d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces indicateurs se répartissent en plusieurs groupes, indicateurs de la mise en œuvre des mesures du plan qui réclament surtout un important travail de rassemblement de données de gestion venant des services ou des organismes en charge des dispositifs, indicateurs de résultats qui supposent un travail d'analyse et d'interprétation à l'aide d'indicateurs d'environnement spécifiques.

Le dispositif FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)

Le suivi statistique des jeunes demandeurs d'aide au FAJ se poursuit. Il convient de mettre en place des procédures qui limitent la charge de travail des organismes producteurs de données de base, d'expliquer les modalités et l'intérêt des synthèses statistiques réalisées à partir de ces données de base et de restituer l'information pertinente aux acteurs de terrain sous forme de données fines de cadrage. Les travaux pour collecter l'information via un système extranet et pour restituer de l'information pertinente par le système ou par CD-Rom seront relancés en 2003.

L'enquête qualitative réalisée en 2002 devait être suivie d'une **enquête quantitative** auprès des publics accueillis dans les missions locales et les PAIO et plus particulièrement des jeunes bénéficiaires des FAJ et de la BAE (Bourse d'accès à l'emploi). La suppression de la BAE et la création du contrat emploi jeunes en entreprise ont conduit à différer le projet.

### **Vieillesse, handicap, dépendance**

Retraites

Échantillon inter-régimes de retraités

Un nouvel Échantillon Inter Régimes de Retraités (EIR) a été collecté sur l'année 2001. Les opérations statistiques permettant la constitution de fichiers exploitables pour des études (contrôles, codifications et calculs des coefficients de pondération) sont terminées.

En parallèle, un document méthodologique a été mis au point. Il regroupe les informations sur les diverses étapes de constitution de l'EIR : modalités de tirage de l'échantillon par l'INSEE, taux de couverture de l'EIR par rapport à l'échantillon de départ, textes réglementaires bilan de collecte, apurement, pondérations, dictionnaires de codes décrivant les données des fichiers constitués. Ce document est destiné à accompagner en particulier les mises à disposition de l'échantillon pour les régimes de retraite ou des organismes d'études.

Comme pour le précédent EIR, les données de l'EIR pour une partie des retraités sont appariées avec celles extraites des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) d'une part, des fichiers de paie de la Fonction publique d'État d'autre part. Pour la même sélection de retraités, les données de l'EIR seront également appariées avec celles de l'UNEDIC extraites de ses fichiers de gestion des chômeurs et préretraités. La possibilité de réaliser des appariements avec des données sur d'autres prestations sociales (pensions d'invalidité, rentes d'accident du travail) sera étudiée. Ces appariements permettront de rapprocher les données sur les fins de carrières (salaires, situation vis à vis de l'emploi, allocations) et celles sur l'entrée en retraite, afin, en particulier de calculer des taux de remplacement.

### Échantillon inter-régimes de cotisants

*Avec l'appui de la Cour des comptes et en liaison avec la Direction de la Sécurité Sociale, une étude préalable à la mise en place d'un échantillon inter-régimes de cotisants (EIC) a eu lieu en 2001 avec des consultations des différents régimes de retraite et des utilisateurs potentiels. Cet échantillon a pour objectif de mesurer les droits à la retraite des personnes d'âge actif, afin de réaliser ensuite des projections sur les retraites futures. L'année 2002 a été consacrée à la mise au point des textes d'application de l'article de loi créant l'EIC (décret en Conseil d'État, arrêté), et la collecte du premier échantillon (échantillon expérimental) aura lieu en 2003.*

### Allocataires du minimum vieillesse

La compilation des données des caisses sur le stock d'allocataires du minimum vieillesse au 31 décembre de chaque année n est effectuée en fin d'année n+1. Elle donnera lieu à un fichier global alimentant la Base de Données sur les Minima Sociaux (bureau de la lutte contre l'exclusion). Un document de travail rassemblera les données disponibles sur le minimum vieillesse et le minimum invalidité et décrit les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse.

### Dépendance

La prestation spécifique dépendance (PSD) étant remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, un nouveau système de suivi et d'évaluation a été mis en place, *en lien avec la DGAS et les organismes concernés.*

Un **questionnaire trimestriel** de données agrégées sur l'APA est destiné à évaluer la montée en charge de la nouvelle allocation : nombre de demandes déposées, de dossiers examinés, de décisions prises ; montée en charge du nombre de bénéficiaires ; principales caractéristiques des bénéficiaires ; estimation des moyens nécessaires (montants versés aux bénéficiaires et personnels affectés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif).

Ce questionnaire, renseigné par les conseils généraux, remplace, depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2002, le questionnaire trimestriel sur la PSD. Il a été adapté aux modalités de l'APA en gardant quelques éléments sur les bénéficiaires de la PSD pour tenir compte de la période de recouvrement de deux années entre les deux prestations.

De plus, quelques données agrégées sur les bénéficiaires de l'aide ménagère relevant des départements ont été également demandées dans ce questionnaire trimestriel. Par ailleurs, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Mutualité sociale agricole réalisent un suivi trimestriel auprès des caisses de retraite.

Les remontées trimestrielles sur l'APA transmises par les conseils généraux font l'objet d'une publication trimestrielle rendant compte de la montée en charge de la nouvelle prestation. Cette montée en charge sera mise en regard avec l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère des départements et des caisses de retraite d'une part, de la PSD d'autre part.

Une enquête auprès d'un échantillon de **bénéficiaires de l'APA à domicile** (et éventuellement de l'aide ménagère) permettra d'approfondir la connaissance de la mise en œuvre de l'APA en évaluant la prise en charge des bénéficiaires de la nouvelle prestation et leur niveau de satisfaction. *Voir fiche pour demande d'avis d'opportunité.*

Les données trimestrielles sur la PSD et l'APA seront confrontées avec celles obtenues par l'enquête annuelle sur l'aide sociale départementale.

### Handicap

Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en *collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale* permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs.

La DREES participe par ailleurs aux « comité de pilotage » et « comité utilisateurs » de la refonte, lancée en 2000, de l'application informatique locale des CDES nommée OPALES (Outils de Pilotage et d'Administration Locale de l'Éducation Spéciale). Y sont définis les nouveaux modules de l'application et les outils de pilotage qu'ils généreront. L'application OPALES devrait permettre en 2003 d'améliorer l'information sur l'orientation des enfants dans le secteur médico-éducatif (avec une mesure des listes d'attente et des écarts entre, notamment, les orientations souhaitées et les placements réalisés).

Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP.

En 2001 ont été testées des extractions des bases de données des COTOREP (sur 5 départements). Ces extractions sont en 2002 étendues à l'ensemble des COTOREP après avis de la CNIL, et *en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la Direction Générale de l'Action Sociale et la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*. Elles permettront d'analyser l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle liée à la formation et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. A la suite d'une période de recouvrement permettant de vérifier la cohérence des résultats, les remontées spécifiques sur l'AAH pourraient ensuite être abandonnées.

La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

### **Démographie et famille**

Les modes de garde et d'accueil des enfants de moins de 7 ans

En partenariat avec le CERC et la CNAF, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon d'environ 4 300 ménages, soit entre 5 000 et 6 000 enfants enquêtés, sur les modes d'accueil et de garde des enfants de moins de 7 ans. L'enquête est articulée autour de trois thèmes : les différents modes d'accueil et de garde des jeunes enfants, scolarisés ou non, auxquels les familles ont recours ; la combinaison de ces différents modes de prise en charge selon la composition des familles, l'âge des enfants, les revenus des parents, les contraintes liées à leur activité ou encore les proximités familiales ; et enfin, la place du temps partagé parents/enfants selon ces modes de garde.

La conception du questionnaire est assurée par la DREES tandis que la réalisation de l'enquête auprès des ménages est mise en œuvre par l'INSEE. La formation des enquêteurs, la saisie, l'apurement et la validation des fichiers ainsi que les analyses seront effectuées par la DREES.

Un groupe d'exploitation composé de différents membres qualifiés sera constitué afin de coordonner les travaux d'études et de favoriser des collaborations.

L'enquête a été réalisée auprès des ménages en mai-juin 2002. Des premiers résultats seront disponibles fin 2002.

Congés de paternité et maternité

Le congé paternité, jusqu'à présent de 3 jours, a été porté depuis janvier 2002 à deux semaines. Financé par la branche famille et attribué sous forme d'indemnités journalières, ce congé est indemnisé à hauteur de 80 % du salaire brut dans la limite du plafond de la sécurité sociale.

Au-delà de la mesure de la montée en charge à travers des indicateurs statistiques, deux enquêtes seront réalisées :

- . une enquête qualitative, permettant d'apprécier les motifs de recours ou de non recours des pères au congé maternité, et, lorsque ce congé est pris les conséquences de celui-ci sur la vie professionnelle et familiale. L'enquête est constituée par trois séries d'entretien complémentaires menés, d'une part auprès de pères ayant bénéficié du congé paternité même partiellement (une trentaine d'entretiens selon 16 figures types constituées selon des critères d'âges, de statut professionnel, de catégorie sociale et de situation face à la paternité) ; d'autre part auprès des conjointes de ces pères (une trentaine d'entretiens réalisés séparément de celui du père) et enfin, auprès de pères qui n'ont pas l'intention de prendre leur congé paternité (une trentaine de pères selon 16 figures types).

- . une enquête quantitative auprès des ménages sera réalisée en 2003.

### **Opérations répétitives**

**PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ASSURANCE  
MALADIE**

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>1. ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ</b>				
SAE 2001	Enquête administrative Annuelle	Établissements de santé publics et privés	Exhaustif	-Équipement, plateaux techniques -Activité -Personnel par établissement et par discipline
Rapports de secteur psychiatrique	Enquête administrative Triennale	Secteur de psychiatrie infanto-juveniles et adultes	Exhaustif	- Activité - Personnel - patients
Constitution d'une base nationale de RSA (PMSI)	Exploitation statistique de fichiers administratifs Annuelle	Établissements de santé publics et privés	Exhaustif	clientèle des hôpitaux - pathologies traitées - durées de séjour - modes d'entrée/sortie
Enquête trimestrielle de conjoncture sur l'activité hospitalière	Enquête statistique Trimestrielle	Établissements de santé publics et privés	Échantillon	- Activité : nombre d'entrées et de journées réalisées, et de séances
Enquête auprès des usagers de l'hôpital	Enquête statistique Un volet différent chaque année	Établissements de santé publics et privés participant au service public hospitalier <i>Balayage successif de types de services : consultations externes en 2000, urgences en 2002</i>	Échantillon	- comportements de recours - caractéristiques des usagers - description des soins fournis
<b>2. PERSONNELS ET PROFESSIONS</b>				
Écoles de formation de santé et d'action sociale	Enquête menée en commun avec le Ministère de l'Éducation Nationale Annuelle	Environ un millier d'écoles	Exhaustif	Effectifs des élèves - Nombre de diplômés
<b>3. ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION</b>				
Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile	Exploitation d'informations administratives transmises via les conseils généraux Annuelle	Département	Exhaustif	- Personnel - Activité - Établissements d'accueil
Santé de la mère et de l'enfant	Exploitation des certificats de santé Annuelle	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Principaux indicateurs : . suivi de la grossesse . conditions d'accouchement . santé de l'enfant à la naissance, 9 et 24 mois

Enquête sur les toxicomanes pris en charge par les établissements sanitaires et sociaux	Enquête statistique refondue à compter de 2002 Biennale	Établissements et nouvelles demandes de traitement de l'année	Exhaustif	Anonymes : - Nature et motif du recours aux soins - Socio-démographie des patients - Substances utilisées - Nature de la prise en charge - Pathologies infectieuses
Enquête en milieu scolaire	Examens de santé réalisés par la médecine scolaire Annuelle	Balayage successif de plusieurs classes d'âge sur un rythme triennal (bilan à 6 ans, en classe de 3 <sup>ème</sup> , en CM2)	Sondage stratifié par académie	Poids et taille, pathologies chroniques, vaccination, asthme et allergies

#### 4. DÉPENSES DE SANTÉ ET RELATIONS AVEC L'ASSURANCE MALADIE

Centralisation des documents comptables hospitaliers	Exploitation des comptes administratifs et des budgets hospitaliers. Annuelle	Établissements de santé publics et PSPH	Échantillon	
Statistique annuelle sur les 1300 groupements mutualistes ayant plus de 3500 personnes protégées  <i>enquête qui sera remplacée par enquête sur les organismes d'assurance maladie complémentaire.</i>	Collecte et exploitation d'états statistiques annuels obligatoires Annuelle	Organismes : mutuelles, unions	exhaustif sur 1300 organismes versant environ 97% de l'ensemble des prestations	
Bénéficiaires de la CMU	Enquête statistique Périodique <i>reconduction envisagée pour 2002</i>	Ménages comptant un bénéficiaire de CMU	Échantillon (3000)	

### PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR L'OBSERVATION DE LA SOLIDARITÉ

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>1. ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS</b>				
ES	Enquête Triennale (refonte et évolution du rythme en cours)	Établissements et services pour : .enfants handicapés .adultes handicapés .enfants en difficulté .adultes et famille en difficulté	Exhaustif (10 000 établissements et services)	Caractéristiques et activité de l'établissement - Financement de l'établissement - Personnel - Clientèle

EHPA	Enquête Triennale (refonte et évolution du rythme en cours)	Établissements d'hébergement pour personnes âgées	Exhaustif (8 000 établissements)	- Caractéristiques et activité de l'établissement - Financement de l'établissement - Personnel - clientèle
SAPAD structures	Enquête Périodicité pluriannuelle	Structure d'aide aux personnes à domicile	Exhaustif (7000 services)	- Caractéristiques et activité des structures - Financement - Personnel
Aide Sociale Remontées départementales	Exploitation annuelle de formulaires normalisés transmis par les départements (Conseils Généraux) et de questionnaires remplis par les DDASS (État)  Remontée administrative	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Bénéficiaires par forme d'aide
	Annuelle	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	- Dépenses brutes et nettes pour les départements par forme d'aide
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.
<b>2. LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>				
Base de données sur les minima sociaux	Tableaux de synthèse des gestionnaires de minima sociaux (CNAF, UNEDIC...) Semestrielle	Bénéficiaires	Exhaustif	Caractéristiques socio- démographiques (âge, sexe, situation familiale, diplôme, départements de résidence, ancienneté dans le dispositif
Bénéficiaire de FAJ	Fiche individuelle remplie par les services instructeurs et les comités d'attribution Mensuelle	Bénéficiaires	Exhaustif	Caractéristiques socio- démographiques des bénéficiaires Montant de l'allocation perçue

<b>3. POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE</b>				
Echantillon inter-régimes de retraités	Exploitation statistique et consolidation des fichiers de caisses de retraite. Enrichissement du fichier à partir des fichiers de paye pour les anciens salariés et du fichier UNEDIC.  1988 - 1993 1997 - 2001	Individus Génération pairs entre 1906 et 1946 : la quasi totalité des caisses	Échantillon (25000 en 1993) environ 60 000 en 1997  environ 90 000 en 2001	- Montant des retraites par individu - Durée des cotisations - Age à la liquidation - Données socio-démographiques - Dernière catégorie socio-professionnelle - Dernier salaire d'activité ou indemnité chômage
Suivi du stock des bénéficiaires du minimum vieillesse	Exploitation statistique des fichiers d'allocataires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse des caisses de retraite concernées	Allocataires	Exhaustif pour 12 caisses d'assurance vieillesse représentant 90% du total	- Sexe - Age - Etat matrimonial - Nationalité - Département de résidence
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Exploitation statistique des remontées des CDES	Dossiers traités	France entière	Caractéristiques et activité de la CDES - Analyse des demandes et des décisions
Suivi des décisions des COTOREP	Exploitation statistique de remontées des COTOREP	Dossiers traités	France entière	Analyse des demandes et des décisions relatives à : - AAH orientation vers des établissements d'hébergement, orientation professionnelle, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Suivi de la prestation spécifique dépendance (PSD) Remplacement par l'APA en 2002 intégrant le suivi transition PSD	Exploitation statistique de remontées d'informations des conseils généraux et des caisses de retraite  Trimestrielle	Département	France entière	Décisions d'attribution de la prestation - Nombre de bénéficiaires - Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires - Montant moyen de la prestation + attribution d'une aide ménagère
<b>4. DÉMOGRAPHIE ET FAMILLE</b>				
Enquête annuelle sur les prestations familiales des régimes spéciaux	Exploitation statistique des fichiers des organismes interrogés  Annuelle	Familles et enfants bénéficiaires	Exhaustif pour la comptabilité publique, EDF, SNCF, la Poste, France Télécom.	Pour chaque catégorie de prestation : - Montants versés - caractéristiques des familles d'allocataires - caractéristiques des enfants bénéficiaires

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

#### 5. Aspects particulier du programme 2003

Néant

#### 6. Liste des publications

##### **Dossiers Solidarité et Santé**

*Périodicité : 4 numéros par an et un hors série*

*Diffusion : Documentation française*

Les *Dossiers Solidarité et Santé* réunissent des articles centrés sur les grands thèmes de la santé et de l'action sociale. La revue est axée en majorité sur la présentation et l'analyse des résultats des enquêtes suivies par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). Chaque numéro est composé d'un dossier privilégiant un sujet d'actualité.

##### **2002**

*N°1, janvier-mars 2002*

*Les dépenses de santé*

*N° 2, avril-juin 2002*

*Études diverses*

*N° hors série, juillet 2002*

*La tarification à la pathologie : les leçons de l'expérience étrangère*

*Actes du colloque, Paris, 7 et 8 juin 2001*

*N°3, juillet-septembre 2002*

*Comparaisons internationales*

##### **Document de travail**

*Non périodique*

*Diffusion limitée, gratuite.*

Ils s'adressent essentiellement aux organismes ayant participé aux enquêtes ou aux spécialistes d'un domaine précis et permettent d'avoir l'ensemble des données disponibles sur une enquête spécifique.

Les documents de travail, de diffusion très restreinte, se déclinent en quatre séries :

**Série études** qui présente une analyse approfondie des résultats d'enquêtes statistiques.

**Série statistiques** qui donne l'intégralité des données statistiques concernant une enquête spécifique.

**Série MiRe** qui propose la liste des rapports achevés dans le cadre de la mission Recherches.

**Série programmes** dans laquelle sont publiés les programmes annuels d'études et d'enquêtes de la DREES et des services déconcentrés.

##### **Série Études**

##### **2002**

*N° 22, mars 2002*

*La régulation des professions de santé – études monographiques – Allemagne, Royaume-Uni, Québec, Belgique, États-Unis – Rapport final*

*Yann Bourgueil, Ulrike Dürr, Gérard de Pourville, Sophie Rocamora-Houzaud*

*N° 23, mars 2002*

*Éléments d'analyse sur le marché des anti-acides et des anti-ulcéreux*

*Didier Balsan, Sandrine Chambaretaud*

**Série Statistiques****2002***N° 30, février 2002**Projections médecins 2002-2020 - Hypothèse numerus clausus 4 700 et 1 843 postes d'internes**Daniel Sicart**N°31 février 2002**Le recours aux soins hospitaliers pour hépatite C chronique**Nathalie Guignon**N° 32, mars 2002**L'activité des COTOREP en 2000**Jean-Marie Chanut et Jacqueline Paviot**N° 33, mai 2002**Les professions de santé au 1er janvier 2002 – répertoire ADELI**Daniel Sicart**N° 34, mai 2002**L'allocation supplémentaire du minimum vieillesse – Bénéficiaires au 31 décembre 2000**Odile Mesnard**N° 35, mai 2002**Les interventions faites lorsque les patients ne tolèrent plus une gêne fonctionnelle – Enquête de morbidité hospitalière 1992-1993 et bases nationales PMSI 1998 et 1999**Philippe Oberlin et Marie-Claude Mouquet**N° 36, mai 2002**Dépenses d'aide sociale des départements de 1996 à 2000**Christine Bonnardel**N° 37, juin 2002**La formation aux professions de la santé en 2000-2001**François Delaporte**N° 38, juin 2002**La formation aux professions sociales en 2000-2001**François Delaporte***Série Programme***Programme de la Drees 2002/2003**Programme 2002 des études et des statistiques du ministère-secteur Solidarité**Programme d'études et de statistiques des services déconcentrés en 2002***Études et Résultats***Hebdomadaire**Diffusion gratuite à la DREES*

*Études et Résultats* présente rapidement, en quatre ou huit pages, les résultats des enquêtes réalisées et suivies par la DREES.

Parmi les sujets traités : dépendance, établissements d'hébergement, état de santé, hôpitaux, personnes handicapées, personnes âgées, professions médicales et sociales, systèmes de santé et de protection sociale...

*Études et Résultats* publiés depuis janvier 2002 :

*N° 151 janvier 2002**La mise en place de la CMU, une synthèse d'études qualitatives sur les premiers mois du dispositif**Bénédicte Boisguérin, Martine Burdillat, Claude Gissot. Synthèse des rapports de Daniel Szeftel, Annie Maguer,**Françoise Volpini, Jacques Soria*

N° 152 janvier 2002

*L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU. Résultats d'une enquête réalisée en novembre 2000*  
Bénédicte Boisguérin, Claude Gissot

N° 153 janvier 2002

*La mortalité liée à l'imprégnation éthylique chronique en France en 1998*  
Éliane Michel, Éric Jouglà

N° 154 janvier 2002

*L'activité des groupements mutualistes : un panorama en 1999*  
Philippe Roussel

N° 155 janvier 2002

*La santé des enfants de 6 ans à travers les bilans de santé scolaire*  
Nathalie Guignon avec la collaboration de Gérard Badéyan

N° 156 février 2002

*Un exercice de projection de la démographie médicale à l'horizon 2020 : les médecins dans les régions et par mode d'exercice*  
Serge Darriné

N° 157 février 2002

*L'évolution du revenu libéral des médecins entre 1993 et 1999*  
Sophie Audric

N° 158 février 2002

*Les bénéficiaires de la couverture maladie universelle au 30 septembre 2001*  
Bénédicte Boisguérin

N° 159 février 2002

*La prestation spécifique dépendance au 30 septembre 2001*  
Roselyne Kerjosse

N° 160 février 2002

*Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040*  
Olivier Bontout, Christel Colin et Roselyne Kerjosse

N° 161 mars 2002

*La démographie médicale à l'horizon 2020 : une réactualisation des projections à partir de 2002*  
Xavier Niel

N° 162, mars 2002.

« *Quel temps pour les activités parentales ?* »  
Élisabeth Algava :

N° 163, mars 2002.

« *Une typologie des secteurs de psychiatrie générale en 1999* »  
Magali Coldefy, Frédéric Bousquet, avec la participation de Gilbert Rotbart

N° 164, mars 2002.

« *Les dépenses d'aide sociale de 1996 à 2000* »  
Christine Bonnardel avec la collaboration d'Annie Mesrine

N° 165, avril 2002.

« *Les opinions des personnes en difficulté interrogées aux guichets d'organismes sociaux vis-à-vis des aides au logement* »  
Marie Avenel

N° 166, avril 2002

« *Les dépenses de médicaments remboursables entre 1998 et 2001*  
Didier Balsan et Sandrine Chambareteaud

N° 167, avril 2002.

« *Qui sont les patients des consultations externes hospitalières ?* »  
Sergine Tellier avec la collaboration de Christine de Peretti et Bénédicte Boisguérin

N° 168, avril 2002.

« *La situation économique et financière des cliniques privées de 1999 à 2000* »  
Marc Beudaert

N° 169, avril 2002.

« *La mobilité des professionnels de santé salariés des hôpitaux publics* »  
Sophie Audric et Xavier Niel

N° 170, mai 2002.

« *L'activité des groupements mutualistes, une rétrospective de 1991 à 1999* »  
Philippe Roussel

N° 171, mai 2002

« *La réduction du temps de travail dans les établissements privés sanitaires, médico-sociaux et sociaux* »  
Blanche Segrestin, Dominique Tonneau

N° 172, mai 2002.

« *Les ventes d'anti-acides et d'anti-ulcéreux depuis vingt ans : des substitutions en faveur des médicaments les plus récents* »  
Didier Balsan, Sandrine Chambaretaud

N° 173, mai 2002.

« *Les Fonds d'aide aux jeunes : bilan de l'année 2001* »  
Murielle Monrose

N° 174, mai 2002.

« *L'impact des prestations familiales sur le revenu des ménages en 2001 : une estimation à l'aide du modèle de microsimulation INES* »  
Sylvie Le Minez, Bertrand Lhommeau, Muriel Pucci

N° 175, juin 2002.

« *Comparaison internationale des dépenses de santé : une analyse des évolutions dans sept pays depuis 1970* »  
Catherine Bac et Gérard Cornilleau

N° 176, juin 2002.

« *La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède : une étude de cas-types* »  
Blanche Le Bihan avec la collaboration de Claude Martin, Marie-Ève Joël et Anaïs Colombini

N° 177, juin 2002.

« *L'activité des établissements de santé en 2000 : des évolutions diverses selon les secteurs hospitaliers* »  
Bureau des établissements de santé avec la collaboration de Frédéric Bousquet et de Namik Taright

N° 178, juin 2002.

« *L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 mars 2002* »  
Roselyne Kerjosse

N° 179, juillet 2002.

« *La CMU au 31 mars 2002* »  
Bénédicte Boisguérin

N° 180, juillet 2002.

« *Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2001* »  
Claire Baudier-Lorin et Benoît Chastenet

N° 181, juillet 2002.

« *La santé mentale et le suivi psychiatrique des détenus accueillis par les services médico-psychologiques régionaux* »  
Magali Coldefy, Patricia Faure, Nathalie Prieto

N° 182, juillet 2002.

« *Les déterminants individuels des dépenses de santé* »  
Denis Raynaud

N° 183, juillet 2002.

« Les montants des retraites perçues en 2001 : en moyenne 1 126 euros bruts par mois pour les 60 ans et plus »  
Nicole Coëffic

N° 184, juillet 2002.

« La conjoncture des établissements de santé publics et privés en 2001 – Résultats provisoires »  
Nelly Gouider

N° 185, août 2002.

« L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération »  
Marie Anguis, Chantal Cases, Pierre Surault

N° 186, août 2002.

« Les aidants des adultes handicapés »  
Nathalie Dutheil

N° 187, septembre 2002.

« Les Comptes de la santé en 2001 »  
Annie Fénina

N° 188, septembre 2002.

« Des Comptes de la santé par pathologie – Un prototype sur l'année 1998 »  
Valérie Paris, Thomas Renaud, Catherine Sermet

N° 189, septembre 2002.

« Les plateaux techniques liés aux interventions sous anesthésie entre 1992 et 2000 – Une évolution contrastée, reflet de la spécialisation croissante des secteurs public et privé »  
Dr Dominique Baubeau, Édith Thomson

N° 190, septembre 2002.

« Les prestations sociales en 2001 »  
Laurent Caussat, Jean-Pierre Dupuis

N° 191, septembre 2002.

« L'allocation personnalisée d'autonomie au 30 juin 2002 »,  
Roselyne Kerjosse

N° 192, septembre 2002.

« Les risques d'alcoolisation excessive chez les patients ayant recours aux soins un jour donné »,  
Marie-Claude Mouquet, Hervé Villet, Gérard Badéyan, Alain Trugeon et Danièle Fontaine

N° 193, septembre 2002.

« Les contrats d'insertion du RMI : pratiques des institutions et perceptions des bénéficiaires »,  
Dominique Demailly, Jacques Bouchoux et Jean-Luc Outin

N° 194, octobre 2002.

« Les interventions de chirurgie fonctionnelle : une activité programmée importante mais hétérogène »,  
Philippe Oberlin, Marie-Claude Mouquet

N° 195, octobre 2002.

« L'action sociale des communes – Premiers résultats »,  
Nathalie Dutheil

N° 196, octobre 2002.

« Les comptes de la protection sociale en 2001 »,  
Jean-Pierre Dupuis

N° 197, octobre 2002.

Les mutuelles de santé en 1999  
Philippe Roussel

### **Revue française des Affaires sociales**

Périodicité : trimestrielle

Diffusion : Documentation française

La *Revue française des affaires sociales*, revue thématique, rassemble des articles de fond sur les grandes questions sociales : le travail, la santé, la protection sociale, la famille, l'immigration, l'exclusion.

Ces thèmes sont traités de façon très approfondie par des experts appartenant au monde universitaire ou à l'administration.

## **2002**

N° 1, janvier-mars 2002

Protection sociale aux États-Unis : évaluations, réformes et débats

N° 2, avril-juin 2002

Sans-logis et squatters, auto-organisation et mobilisation collective

N°3, juillet-septembre 2002

Éthique médicale et biomédicale. Débats, enjeux, pratiques.

**Annuaire des statistiques sanitaires et sociales**, une édition par an

**Comptes nationaux de la santé**, rapport, une édition par an

**Les comptes de la protection sociale**, une édition par an

**Données sur la situation sanitaire et sociale en France**, une édition par an

**Chiffres repères**, pas de périodicité stricte

**Chiffres et indicateurs départementaux**, pas de périodicité stricte

## **MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Direction générale de l'administration et de la fonction publique

### **1 - Exposé de synthèse**

Les travaux menés par le bureau des statistiques, des études et de l'évaluation de la DGAFP sont essentiellement des enquêtes auprès des administrations ou des exploitations de fichiers administratifs, effectuées à un rythme annuel. Des enquêtes peuvent cependant être lancées ponctuellement pour évaluer l'application de textes réglementaires.

Les projets statistiques pour 2003 seront liés à la montée en charge des travaux de **l'observatoire de l'emploi public** créé par un décret du 13 juillet 2000. Des remontées régulières d'information de la part des directions du personnel seront organisées afin de mieux connaître les effectifs, en particulier le passage entre effectifs budgétaires et effectifs réels dans la fonction Publique d'État.

Le bureau assurera également le **suivi statistique des dispositifs mis en œuvre par les ministères pour favoriser l'égalité professionnelle hommes / femmes**. Les enquêtes, lancées en 2001, sur les jurys de concours et des organismes consultatifs seront poursuivies. En outre, sous l'égide du comité LE PORS pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs de la fonction publique, l'enquête sur l'encadrement supérieur prendra en compte les « viviers » de recrutement. L'ensemble de ces investigations permettra d'assurer un suivi statistique des plans pluriannuels qui sont élaborés conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2000.

### **2 - Travaux nouveaux pour 2003**

### **3 - Opérations répétitives**

a) ENQUÊTES ANNUELLES AUPRÈS DES DIRECTIONS DE PERSONNEL

L'ensemble de ces enquêtes portent sur le champ de la fonction publique de l'État :

- la formation professionnelle des agents de l'État

A partir de l'enquête portant sur l'année 2001, de nouvelles questions sont intégrées, portant, en particulier, sur les domaines de formation.

- les recrutements de la fonction publique de l'État

Le recensement porte sur l'ensemble des recrutements par concours de l'année antérieure, la sélectivité des concours et le profil des candidats recrutés.

- les bénéficiaires de la loi handicapés

Le questionnaire est modifié dans le cadre de l'application du Protocole sur l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique de l'État du 8 octobre 2001.

- les accidents du travail et les maladies professionnelles

- les emplois de direction et d'inspection générale (part des femmes)

Cette enquête a été rénovée en 2001 pour une meilleure prise en compte des viviers de recrutement.

- les positions statutaires

- la responsabilité pénale des fonctionnaires

- la place des femmes dans les jurys de concours

- la place des femmes dans les organismes consultatifs

b) EXPLOITATION DE FICHIERS ET DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

- exploitation des "verts" budgétaires (annuelle)

- exploitation des procès-verbaux des commissions administratives paritaires centrales (annuelle sur la période des 3 années précédentes)

- exploitation du fichier de paie des agents de l'État

Le bureau des statistiques exploite un fichier extrait du fichier informatique résultant du système d'information de l'INSEE sur les agents de l'État.

Ce fichier constitue une source essentielle pour les études. Fin 2003, sera disponible le fichier provisoire des agents de l'État au 31 décembre 2002.

**4 - Allègement de la charge statistique des entreprises**

non concerné

**5 - Aspects particuliers du programme 2003**

1) Aspects « régionaux et locaux » : Rien à signaler

2) Aspect « environnement » : Rien à signaler

3) Aspects « européens » : Rien à signaler

**6 - Liste des publications (relatives aux programmes statistiques 2000 et 2001)**

Les résultats de chaque enquête font l'objet d'un rapport spécifique transmis aux directeurs de personnel et aux organisations syndicales. Les résultats synthétiques sont publiés dans le rapport annuel de la fonction publique et de la réforme de l'État (à l'automne de chaque année).

Des synthèses sont diffusées sous forme de 4 pages :

« Les femmes dans l'encadrement supérieur au 1<sup>er</sup> juin 2000 » n°01, février 2001

« Le travail à temps partiel progresse encore dans la fonction publique de l'État » n°02, octobre 2001

« Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 1999 » n° 03, décembre 2001

Les POINT STAT prévus en 2002 concernent la féminisation des jurys de concours et des organismes consultatifs (mars), les sorties de fonction à l'horizon 2018 (avril), les recrutements par concours et la place des femmes dans l'encadrement supérieur.

Un rapport de l'observatoire de l'emploi public a été publié à l'automne 2001 (rapport annuel).

## **7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

(Voir tableau).

### **MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)**

#### **1. Exposé de synthèse**

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques du régime agricole. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaire à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

#### **2. Travaux nouveaux**

##### **2.1 Enquêtes ou fichiers nouveaux**

###### ***Retraite Complémentaire Obligatoire des non salariés agricoles - RCO***

La loi votée par l'Assemblée Nationale en date du 21 février 2002 institue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, un régime de retraite complémentaire obligatoire pour les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole.

La gestion de ce nouveau régime est confiée aux caisses de Mutualité Sociale Agricole.

Afin d'assurer le suivi de la mise en place de ce régime, de réaliser un bilan annuel de fonctionnement, d'évaluer les charges futures et d'apporter la connaissance nécessaire à toute demande d'extension du régime aux conjoints et aides familiaux, la CCMSA se dotera dès 2003 d'un système d'information statistique « RCO » basé sur une remontée de données individuelles des CMSA.

**Régime Agricole Assurance Maladie Statistiques Et Santé - RAAMSES**

La rénovation de la base d'information centrale des prestations maladie de la MSA évoquée dans le programme 2002 s'est enrichie d'une définition des données médicales et de sa dénomination RAAMSES. Cette remontée de données individuelles a déjà fait l'objet d'un avis de la commission en 2002.

**Rappel de l'avis de la commission sur les programmes statistiques 2002**

Le Conseil encourage la MSA dans la mise en place du nouveau système d'information afin d'améliorer la connaissance statistique sur l'offre et la demande de soins pour le régime agricole.

Les besoins médicaux sont fondés sur le contrôle médical et la participation du régime agricole à la mise en place d'une politique de connaissance, de suivi, de maîtrise et de contrôle de ses dépenses.

**Connaissance et analyse de la consommation des soins**

Analyse de la structure médico-socio-démographique des bénéficiaires agricoles  
Analyse de la consommation de soins des bénéficiaires agricoles

**Analyse des pathologies / Analyse en Santé Publique**

Actions de prévention, d'éducation sanitaire et de recherches épidémiologiques  
Suivi des pathologies et des maladies professionnelles agricoles  
Suivi spécifique de la consommation de médicaments, dispositifs médicaux (TIPS) et biologie

**Analyse de l'offre de soins et du parcours du patient**

Suivi démographie de l'offre de soins  
Suivi de l'activité des prestataires de soins  
Suivi de l'activité des établissements hospitaliers sanitaires publics et privés  
Suivi des réseaux et filières  
Suivi du parcours du patient

**Analyse qualité interne**

Analyse de l'activité des services médicaux / gestion des avis  
Suivi des Contentieux

**Données du PMSI**

L'Assurance Maladie est chargée, grâce aux personnels administratifs et médicaux tant à l'échelon central qu'aux échelons locaux et régionaux, de mettre en place une politique de connaissance, de suivi, de maîtrise et de contrôle de ses dépenses.

En application de l'article L 161-28 du code de la Sécurité Sociale, la CCMSA a pour mission de participer à la maîtrise de l'évolution des dépenses et à cette fin elle prend toute mesure notamment de collecte des informations relatives aux prestations servies à ses bénéficiaires.

L'objectif d'amélioration de pilotage du système de santé, grâce à des outils de conjoncture et des outils de suivi des dépenses performants, permettant notamment le chaînage des informations entre ville et hôpital est prévu par la Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'État et la CCMSA de 2002-2005.

Elle vise l'amélioration de la qualité et de l'organisation des soins, le maintien de l'égal accès aux soins pour tous ainsi que la meilleure utilisation des ressources disponibles.

La demande porte sur les données du PMSI public et privé transmises à la Caisse Centrale de Mutualité Sociale agricole gérant l'assurance Maladie et son réseau respectivement par le ministère de l'emploi et de la solidarité et les agences régionales de l'hospitalisation.

L'ensemble des données concernent les transmissions par les établissements de santé des informations du Programme de médicalisation des systèmes d'information : PMSI MCO et PMSI SSR. Les finalités des traitements trouvent leur fondement dans les missions confiées aux médecins conseils et aux services administratifs de l'Assurance Maladie :

#### Financement des établissements

Analyse et organisation de l'offre de soins

La connaissance des pratiques médicales

### **3 - Opérations répétitives**

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique et figurent dans les tableaux pages suivantes.

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2003
<b>MALADIE</b>	<b>SIPREM</b> système d'information des prestations maladie	Paiement des prestations maladie par les CMSA et les autres assureurs	exhaustif	mensuel	Organisme assureur, branche, risque Informations sur : les prestations par types d'actes et spécialité de praticien .le dénombrement des malades et leur consommation par grands agrégats .données relatives au dispositif 'médecins référents' aux filières de soins ( réseau gérontologique et prophylaxie et soins dentaires chez l'enfant etc.) les accidents du travail et les soins et rentes en découlant .les prestations résultant d'hospitalisation en établissements privés . le codage des actes de biologie, de pharmacie et à terme des autres catégories d'actes ayant un codage	Tableaux de bord mensuel Tableaux de suivi des Objectifs quantifiés nationaux par profession de santé , de l'ONDAM et des dépenses déléguées Statistiques mensuelles Annuaire statistique : Résultats nationaux Résultats départementaux Synthèses Etudes transmission d'informations concernant les prestations d'hospitalisation privée dans le cadre du SNIR Etablissements privés Transmission aux caisses et organismes d'informations nécessaires à la gestion du risque ,aux travaux des URCAM et des ARH - Poursuite de l'Enquête - " Santé et milieu rural " avec une maîtrise d'ouvrage de la CCMSA - Statistiques, Délégation à l'Assurance maladie) et une maîtrise d'œuvre de l'URCAM de Franche-Comté en collaboration avec les URCAM d'Aquitaine et du Languedoc-Roussillon et les Associations régionales des MSA des trois régions. - Participation aux enquêtes Santé et protection sociale ' et aux enquêtes ponctuelles du CREDES ( exemple : enquête sur les prestations servies lors d'hospitalisation à domicile ). - Consommation de médicaments de la population agricole	Intégration de la Chaîne de traitement du SNIIRAM  Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche ( introduction des données relatives à la couverture maladie universelle) adaptation du système pour intégrer les données relatives aux filières de soins.

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2003
	- <b>ETAPRO</b> : Dénombrement de la population protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Exhaustif	Annuelle	Organisme assureur Branche Ouvrant droit Ayant droit	- Transmission d'informations nécessaires aux URCAM .  Compensation démographique Annuaire statistiques : Résultats nationaux Résultats départementaux	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche
	- <b>PROTEG</b> : Dénombrement de la population protégée AMEXA	Assurés, ayants droit	Echantillon au 1/15ème	Annuelle	Idem + détail des ayant droit	idem	

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2003
<b>VIEILLESSE</b>	<b>- SIVA :</b> Système d'information des prestations vieillesse agricole des <b>Salariés</b> des <b>Non Salariés</b>	Paiement des prestations vieillesse par les MSA	Exhaustif	Trimes- trielle	Bénéficiaire Gestion des droits Base de paiement Montants	États trimestriels États annuels Annuaire statistiques : - résultats nationaux - résultats départementaux Synthèse Études Observatoire de la vieillesse : ODRA Tableaux de suivi des retraites (DREES) Échantillon interrégimes de retraités (DREES) Compensation démographique Justificatifs statistiques des paiements de prestations non contributives (FSV)	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche

Intitulé	Nature du système d'information	Unité(s) observée(s)	Champ	Périodicité	Principale(s) variable (s)	Publications Diffusion	Évolution 2002
<b>FAMILLE</b>	- <b>SISPREFAL</b> Système statistique d'information des prestations familiales et de logement	Droits aux prestations familiales et de logement au dernier du semestre accordés par les MSA	Exhaustif	Semestrielle	Allocataire Logement Prestations Bénéficiaires Ressources	États semestriels États annuels Annuaire statistiques : -Résultats nationaux -Résultats départementaux Synthèse Études Observatoire du RMI Observatoire des familles agricoles	Maintenance en fonction des évolutions législatives de la branche
	- <b>SIMPREFAL</b> Système d'information de montant des prestations familiales et de logement	Journal des paiement des prestations familiales et de logement au cours du dernier du semestre des MSA	Exhaustif	Semestrielle	idem		
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL</b>	- <b>SIMPAT</b> : Système d'information de la prévention des accidents du travail des salariés.	Paiement des prestations AT par les MSA	Exhaustif	Trimestrielle	Organisme Employeur Victime Accident Rente	États trimestriels et annuels Annuaire statistique Statistiques européennes : - des accidents du travail - des maladies professionnelles (EUROSTAT)	Maintenance en fonction des évolutions législatives

#### 4. Liste des publications

##### **Catalogue de l'observatoire économique et social de la MSA**

Editions StatOES récentes et/ou ponctuelles

##### **Économie de la santé**

Les malades du régime agricole pris en charge au titre d'une affection de longue durée et leurs prestations de médecine ambulatoire en 1992 (octobre 1994, 25 pages, gratuit)

760 000 malades (19 % des malades du régime agricole) ont été pris en charge au titre d'une ALD en 1992. Le malade type est âgé de plus de 70 ans, de sexe féminin et/ou salarié. Le taux moyen remboursé par malade est de 9 500 F.

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit)

Le régime agricole a remboursé un peu moins de 4 000 F par malade en 1992 au titre de la médecine ambulatoire. L'offre de soins est un facteur explicatif essentiel du niveau de remboursement.

Une approche statistique du nomadisme médical au régime agricole (avril 1993, 27 pages, gratuit)

Le nomadisme médical est peu répandu dans la population agricole : 77 % des malades ont consulté un seul praticien entre mai et octobre 1992 (échantillon de 7 caisses).

L'hospitalisation privée en 1995 : profil des malades du régime agricole et leur consommation médicale (juin 1996, 4 pages, gratuit)

312 000 malades : âge, sexe, spécialité médicale, actes. 5,8 milliards de Francs, remboursement moyen, disparités départementales.

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 16 pages, gratuit)

Honoraires et séances de cardiologues en 1996 (mars 1997, 4 pages, gratuit)

La population des malades et leurs remboursements en 1996 (mai 1997, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux 1996 (juin 1997, 4 pages, gratuit)

La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Les prestations pharmaceutiques versées par le régime agricole en 1997 (mars 1998, 4 pages, gratuit)

Objectifs Quantifiés Nationaux des médecins - Objectifs 1997 (mai 1998, 4 pages, gratuit)

Assurance maladie - Repères 1997 (août 1998, 32 pages, gratuit)

Les prestations maladie en 1997 (juillet 1998, 4 pages, gratuit)

Médecins référents. Bilan du 1er semestre 1998 (novembre 1998, 4 pages, gratuit)

Les objectifs quantifiés des médecins au régime agricole à fin juillet 1999 (septembre 1999, 4 pages, gratuit)

Tableau de bord de l'assurance maladie (mensuel, 22 pages, gratuit)

Infirmiers – Bilan annuel 1998 (décembre 1999, 4 pages, gratuit)

Les indemnités journalières au régime agricole (avril 2000, 4 pages)

Assurance maladie - Repères 1999 (juin 2000, 42 pages)

Suivi des Objectifs quantifiés des médecins libéraux, bilan à fin septembre 2000 (novembre 2000, 4 pages)

Tableau de bord de l'assurance maladie (mensuel, 22 pages)

La majoration pour maintien à domicile : un coût de 120 millions de francs pour la MSA en 2000 (mai 2001, 10 pages)

Etude des disparités départementales et régionales des remboursements de soins de ville au régime agricole 1999 et 2001 (mai 2001, 33 pages)

### Retraites agricoles

Les retraites agricoles : les protégés en maladie et les cotisants au régime (décembre 1996, 17 pages, gratuit)

La mesure de revalorisation des retraites proportionnelles des non-salariés agricoles - Bilan 1995 (février 1997, 4 pages, gratuit)

Les polypensionnés du régime agricole en 1995 (mars 1997, 24 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des salariés en 1996 (février 1998, 4 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des non-salariés en 1997 (septembre 1998, 4 pages, gratuit)

Les prestations vieillesse des non-salariés en 1998 (septembre 2000, 4 pages)

### Familles agricoles

Dix ans d'évolution des prestations familiales (décembre 1996, 60 pages, gratuit)

Dix ans d'évolution des aides au logement (août 1997, 50 pages, gratuit)

L'AGED : une prestation sur la sellette (décembre 1997, 4 pages, gratuit)

Etude RMI premier semestre 1997 (février 1998, 46 pages, gratuit)

Allocation parentale d'éducation (avril 1998, 11 pages, gratuit)

Les prestations liées à la garde des jeunes enfants au régime agricole (mars 2001, 33 pages)

### Annuaire statistiques

Résultats provisoires 1997 (juin 1998, 44 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Accidents du travail 1997 (janvier 1999, 160 pages, 50 F)

Résultats nationaux 1997 (février 1999, 214 pages, 140 F)

Résultats provisoires 1998 (juin 1999, 48 pages, gratuit)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats nationaux 1998 (mars 2000, 214 pages, 140 F)

Accidents du travail 1998 (mars 2000, 160 pages, 50 F)

Résultats provisoires 1999 (octobre 2000, 48 pages)

Résultats nationaux 1999 (juin 2001, 334 pages)

Accidents du travail 1999 (août 2001, 162 pages)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages)

### Sommaire des mensuel 2001

#### Economie de la santé

→ **Les dépenses d'assurance maladie en interrégimes en 2000 : + 17 milliards de francs par rapport à l'objectif initial fixé à 291,6 milliards de francs.** JANVIER 2001 N°71

Les remboursements de soins de ville sont estimés à 308,6 milliards de francs.

→ **Les dépenses des médecins libéraux au régime agricole : + 5,7 % en 2000 par rapport à 1999.** JANVIER 2001 N°71

Les prescriptions des médecins libéraux augmentent de 6,8 % et les honoraires de 2,8 %.

→ **Les dépenses des infirmiers libéraux au régime agricole : + 5,1 % en 2000 par rapport à 1999.** JANVIER 2001 N°71

Les dépenses remboursables des actes et des frais de déplacement des infirmiers libéraux s'élèvent à 2,4 milliards de francs.

## Economie de la santé

- **Les dépenses remboursables des cardiologues au régime agricole : + 5,3 % de janvier à fin novembre 2000 par rapport à la même période de 1999.** JANVIER 2001 N°71  
Les honoraires, 73 % des dépenses engendrées par les cardiologues, enregistrent une augmentation de 4,4 %.
- *Plus de 134 000 actes de mammographie pratiqués en secteur libéral au régime agricole en 1999.* JANVIER 2001 N°71  
Près de 7 % des ressortissantes du régime agricole ont eu recours à un acte de mammographie en 1999.
- **Les dépenses des masseurs-kinésithérapeutes au régime agricole en 2000 : + 4,6 % par rapport à 1999.** FEVRIER 2001 N°72  
*Les dépenses remboursables des masseurs-kinésithérapeutes s'élèvent à 1 milliard de francs.*
- **Bilan de la campagne 2000-2001 de la vaccination antigrippale : 28 % de bénéficiaires supplémentaires par rapport à 1999.** FEVRIER 2001 N°72  
Le montant de la vaccination antigrippale s'élève à 35 millions de francs, pour 1,4 million de bénéficiaires.
- **Bilan de la campagne ROR (octobre 1999/décembre 2000) : 33 700 vaccins remboursés.** FEVRIER 2001 N°72  
Le montant de la vaccination ROR s'élève à 3,2 millions de francs.
- **La majoration de maintien à domicile : 120 millions de francs au régime agricole en 2000.** FEVRIER 2001 N°72  
Le nombre de visites sans ticket modérateur avec majoration de maintien à domicile est passé de près de 64 000 en mai 2000 à plus de 170 000 en décembre.
- **Léger infléchissement de la progression des soins de ville au régime agricole à fin janvier 2001 : + 5,8 % en ACM.** MARS 2001 N°73  
Les montants remboursés des soins de ville s'élèvent à 23,9 milliards de francs entre janvier 2000 et janvier 2001.
- **Les dépenses de frais de transport au régime agricole : + 5,9 % en 2000 par rapport à 1999.** MARS 2001 N°73  
Les dépenses remboursables des frais de transport s'élèvent à 1 233,4 millions de francs.
- **Les adhérents à l'option "médecin référent" au régime agricole de janvier à novembre 2000 : une population plutôt féminine et âgée.** MARS 2001 N°73  
Les adhésions des non-salariés sont plus nombreuses, 64,1 %, que celles des salariés, 35,7 %.
- **Dépenses de santé ambulatoire : le ralentissement conjoncturel de l'activité des médecins induit une inflexion du taux de croissance des dépenses de pharmacie à fin février 2001.** AVRIL-MAI 2001 N°74  
Les montants remboursés des soins de ville ont progressé de 2,8 % à fin février 2001 contre 10,4 % à fin février 2000 (taux PCAP).

## Economie de la santé

- **Actes de mammographies réalisés avec ou sans échographie au régime agricole en 2000 : plus des ¾ concernent la tranche d'âge des 40-69 ans.** AVRIL-MAI 2001 N°74  
En 2000, plus de 149 000 actes de mammographies ont été effectués, soit + 11 % par rapport à 1999.
- **Les disparités géographiques des remboursements de soins ambulatoires en 2000.** AVRIL-MAI 2001 N°74  
Les montants remboursés de soins ambulatoires s'élèvent à 24,48 milliards de francs en 2000, soit + 6 % par rapport à 1999.
- **Les médicaments remboursés par le régime agricole : + de 8 millions de francs pour le Celebrex® en avril 2001.** JUIN 2001 N°75  
Première exploitation des fichiers du codage pharmacie au régime agricole : les 30 premiers produits prescrits et remboursés en montants et en quantités en avril 2001.
- **Les consultants en maladie au régime agricole : + 0,6 % en 2000 par rapport à 1999.** JUIN 2001 N°75  
La population des consultants en maladie au régime agricole a diminué de 7,2 % entre 1993 et 2000, celle des non-salariés baisse de 13 % et celle des salariés augmente de 3 %.
- **Taux de prise en charge en ALD des exploitants et des salariés : une différence essentiellement due à l'âge.** JUIN 2001 N°75  
Un quart des consultants non salariés et 14,4 % des consultants salariés sont en ALD en 2000.
- **Les dépenses de soins de ville au régime agricole : un rythme de croissance qui reste élevé à fin juin 2001, alors que l'activité des médecins est en diminution. Analyse en PCAP sur le premier semestre.** JUILLET-AOUT 2001 N°76  
Le régime agricole a versé 12,9 milliards de francs au titre des soins de ville au cours du premier semestre, soit + 5 % par rapport à la même période de 2000.
- **Les facteurs explicatifs de la croissance du poste pharmacie au régime agricole à fin juin 2001.** JUILLET-AOUT 2001 N°76  
L'essentiel de la croissance résulte de l'augmentation de 7,2 % du montant moyen prescrit par consultation et visite.
- **Les médicaments remboursés par le régime agricole : 17,3 millions d'unités remboursées pour le mois de juin 2001.** JUILLET-AOUT 2001 N°76  
Plus de la moitié des remboursements concernent des produits de moins de huit ans d'âge.
- **Analyse comparée de l'évolution des remboursements moyens en ASA et en AMEXA en tenant compte de la différence de structure d'âge : sur les cinq points d'écart constatés en 2000, trois sont imputables aux différences d'âge entre les deux groupes.** JUILLET-AOUT 2001 N°76  
Les montants des remboursements moyens au titre de la médecine ambulatoire et de l'hospitalisation privée s'élèvent à 8 295 F en AMEXA et 5 963 F en ASA.

## Economie de la santé

- **Une femme sur cinq entre 30 et 49 ans a fait réaliser un frottis au régime agricole en 2000.** JUILLET-AOUT 2001  
N°76  
Près de 169 000 actes de frottis ont été réalisés au régime agricole en 2000, correspondant à 8,5 % des patientes.
- **Si le champ des médicaments génériques couvre 19 % du total de la pharmacie présentée au remboursement, les génériques au sens strict ne représentent que 4 % de remboursement.** SEPTEMBRE-OCTOBRE 2001  
N°77  
En juin 2001, 181 millions de francs (soit 27,60 millions d'€) ont été présentés au remboursement au titre des médicaments génériques, soit 4 % de l'ensemble des dépenses de médicaments remboursables par le régime agricole.
- **Les dépenses de soins de ville au régime agricole : un ralentissement de la croissance à fin août 2001. Analyse en PCAP sur les huit premiers mois de l'année.** SEPTEMBRE-OCTOBRE 2001  
N°77  
Le taux de croissance des soins de ville, 17,1 milliards de francs (soit 2,61 milliards d'€), est de 5,7 % à fin août 2001 contre 6,2 % en juillet 2001.
- **Les organismes assureurs des non-salariés agricoles en maladie : 92,6 % des cotisants actifs affiliés à la MSA en 2000 contre 89,3 % en 1990.** SEPTEMBRE-OCTOBRE 2001  
N°77  
Le groupement des assureurs maladie pour les exploitants agricoles (GAMEX), deuxième organisme assureur des non-salariés pour le risque maladie, assurait 9,9 % des cotisants en 1990 contre 7,1 % en 2000.
- **Dépenses de soins de ville au régime agricole à fin septembre 2001 : le repli constaté sur le rythme de croissance se poursuit à fin septembre sans être forcément lié à la consommation ou à la conjoncture. Analyse en PCAP sur les neuf premiers mois de l'année.** NOVEMBRE 2001  
N°78  
Le montant des prestations versées au titre des soins de ville s'élève à 19,1 milliards de francs à fin septembre 2001, soit 4,5 % par rapport à la même période de 1999, contre 5,6 % en septembre 2000.
- **Couverture maladie universelle (CMU) au 30 septembre 2001 : 153 438 bénéficiaires au régime agricole.** NOVEMBRE 2001  
N°78  
La ventilation des personnes affiliées en fonction du statut est la suivante : 143 546 uniquement à la CMU complémentaire, 2 644 à la CMU de base et 7 248 personnes bénéficiaires à la fois de la CMU de base et complémentaire.
- **Les organismes assureurs des non-salariés agricoles en maladie : 92,6 % des cotisants actifs affiliés à la MSA en 2000 contre 89,3 % en 1990 (erratum).** NOVEMBRE 2001  
N°78  
La diminution du nombre d'actifs cotisants en AMEXA, moins de 300 000 personnes entre 1990 et 2000, a atteint tous les organismes.
- **Dépenses de soins de ville au régime agricole à fin octobre 2001 : le repli constaté sur les soins de ville se poursuit.** DECEMBRE 2001  
N°79  
Les montants remboursés pour les soins de ville s'élèvent à 21,3 milliards de francs à fin octobre 2001, soit 4,3 % par rapport à fin octobre 2001 en taux PCAP.

<b>Economie de la santé</b>	<p>→ <b>Les prestations de santé versées aux bénéficiaires non salariés de moins de 40 ans en 2000 : 1,4 milliard de francs.</b> Le montant moyen remboursé par non-salarié de moins de 40 ans est de 2 825 francs (soit 430,67 €) en 2000, soit trois fois plus que le montant moyen de l'ensemble des patients non-salariés qui est de 8 295 francs (soit 1 264,56 €).</p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>→ <b>Bilan de la vaccination antigrippale 2000 : abaissement de l'âge à 65 ans pour la prise en charge à 100 %.</b> Le nombre de vaccins livrés est de 872 9000 pour un montant de 40 millions de francs.</p>	DECEMBRE 2001 N°79
<b>Financement</b>	<p>→ <b>Budget et tarification de la branche "Accidents du travail" des salariés agricoles en 2001 : le taux moyen s'établit à 2,46 %.</b> Le budget 2001 s'élève à 2,9 milliards de francs, en augmentation de 6 % par rapport au budget 2000.</p>	JANVIER 2001 N°71
	<p>→ <b>BAPSA 2000, loi de finance rectificative : une subvention d'équilibre en hausse de 2,2 milliards de francs par rapport à la loi de finance initiale.</b> Le budget 2000 atteint 89,9 milliards de francs.</p>	JANVIER 2001 N°71
	<p>→ <b>BAPSA 2001, loi de finance initiale : le total des recettes est porté à 90,6 milliards de francs.</b> Le poste "étalement et prise en charge de cotisation" a été abondé de 90 millions de francs par rapport au projet de loi.</p>	JANVIER 2001 N°71
	<p>→ <b>Taux des cotisations complémentaires des non-salariés agricoles : 35 CMSA au taux pivot pour l'ensemble des risques en 2000.</b> La marge de manœuvre des taux de cotisations complémentaires départementaux des non-salariés par branche et par catégorie d'assiette est de plus ou moins 10 % des taux de référence en 2000 contre 15 % en 1999.</p>	FEVRIER 2001 N°72
	<p>→ <b>Le CSPSA examine les projets de BAPSA et d'Etat évaluatif 2002.</b> Le BAPSA 2002 s'élève à 14,3 milliards d'euros soit une progression de 3,2 % par rapport à 2001 et l'état Evaluatif des salariés s'établit à 8,7 milliards d'euros en droits constatés soit une augmentation de 1,7%.</p>	SEPTEMBRE- OCTOBRE 2001 N°77
	<p>→ <b>Compensation démographique 2000 : la MSA reçoit 48,6 milliards de francs.</b> Le montant affecté au régime des non-salariés agricoles s'élève à 34,4 milliards de francs, celui affecté au régime des salariés agricoles est de 14,2 milliards de francs.</p>	DECEMBRE 2001 N°79
<b>Retraites agricoles</b>	<p>→ <b>En 1999, 730 000 retraités environ du régime agricole sont des polypensionnés, soit 16,9 % de l'ensemble des retraités.</b> Le montant mensuel moyen d'une retraite de polypensionné dont la carrière est complète au régime de l'assurance vieillesse agricole des non-salariés agricoles est de 3 821 F, celui d'un polypensionné dont la carrière est complète au régime des salariés agricoles est de 5 403 F.</p>	FEVRIER 2001 N°72

	<p>→ <b>Les prestations vieillesse versées par le régime agricole en 1999 : 29 milliards de francs, + 2 % par rapport à 1998.</b></p>	MARS 2001 N°73
	<p><b>Le nombre de retraités du régime des salariés agricoles est de 2 260 340, soit + 1,2 % par rapport à l'effectif de 1998.</b></p>	
	<p>→ <b>Confirmation de la baisse du nombre de nouveaux pensionnés de droit personnel au régime agricole des salariés : - 6,1 % au 31 décembre 2000.</b></p>	JUILLET- AOUT 2001 N°76
	<p>L'effectif des pensionnés du régime agricole (ASA), près de 2,3 millions de bénéficiaires, a augmenté de 0,8 % en 2000 par rapport à 1999, contre 1,2 % l'année précédente.</p>	
	<p>→ <b>Retraites des non-salariés agricoles : 51,9 milliards de francs versés à 2,04 millions de retraités en 2000.</b></p>	SEPTEMBRE- OCTOBRE 2001 N°77
	<p>L'effectif de l'assurance vieillesse agricole (AVA) a diminué de 1,2 % entre 1999 et 2000. Le montant des prestations vieillesse a augmenté de 1,7 % en 2000 par rapport à 1999.</p>	
	<p>→ <b>Les dépenses du régime agricole prises en charge par le FSV : -30 % depuis sa création en 1994.</b></p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>Les dépenses remboursées par le FSV des retraités non salariés ont diminué de 60 %, essentiellement du fait de la revalorisation des petites retraites agricoles, celles des salariés ont augmenté de 4,2 % entre 1994 et 2000.</p>	
Familles agricoles	<p>→ <b>L'aide à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée : 360 millions de francs en 1999.</b></p>	MARS 2001 N°73
	<p>Les prestations d'AFEAMA sont versées à 19 000 bénéficiaires.</p>	
	<p>→ <b>L'allocation pour garde d'enfants à domicile : 16 millions de francs en 1999.</b></p>	AVRIL-MAI 2001 N°74
	<p>L'AGED concerne une famille agricole sur cent parmi les familles ayant au moins un enfant de moins de 6 ans et bénéficiant de prestations familiales au régime agricole, soit 1 418 familles.</p>	
	<p>→ <b>L'allocation parentale d'éducation : 750 millions de francs en 1999.</b></p>	SEPTEMBRE- OCTOBRE 2001 N°77
	<p>Le montant de l'allocation parentale d'éducation représente 12 % des prestations liées à la famille.</p>	
Familles agricoles	<p>→ <b>Les prestations liées à la famille des allocataires non salariés agricoles de moins de 40 ans en 2000 : une moindre proportion d'allocations familiales et de complément familial.</b></p>	NOVEMBRE 2001 N°78
	<p>Le nombre d'allocataires non salariés agricoles bénéficiaires d'une prestation liée à la famille est de 47 012 en 2000.</p>	
	<p>→ <b>Plus de 17 000 jeunes allocataires non salariés bénéficient d'une aide au logement en 2000.</b></p>	DECEMBRE 2001 N°79
	<p>La proportion des non-salariés agricoles de moins de 40 ans bénéficiaires d'allocations logement est de 13 % parmi l'ensemble des bénéficiaires d'allocations logement.</p>	
Protection sociale	<p>→ <b>Commission des comptes de la Sécurité sociale du 21 septembre 2001 : un excédent apparent en 2001 avant prise en compte du FOREC.</b></p>	SEPTEMBRE- OCTOBRE 2001 N°77
	<p>Les dépenses de l'ensemble des régimes de base s'élèvent à 1 970 milliards de francs en droits constatés, soit 20 % du PIB brut.</p>	

## AGENCE FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (AFSSA)

### **Enquête INCA2-ENNS 2003**

#### **1. Service producteur**

Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (Afssa) - Direction de l'Évaluation des Risques Nutritionnels et Sanitaires - Observatoire des Consommations Alimentaires (Afssa/DERNS/OCA).

Pour le volet biologique ENNS : Institut de Veille Sanitaire (InVS) - Département des maladies chroniques et traumatismes - Unité de Surveillance et d'Épidémiologie Nutritionnelle (InVS/DMCT/USEN).

#### **2. Intitulé de l'enquête**

Enquête Individuelle et Nationale sur les Consommations Alimentaires, Enquête Nationale Nutrition Santé

Sigle : INCA2-ENNS.

#### **3. Objectifs généraux de l'enquête**

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 charge l'Observatoire des Consommations Alimentaires de l'Afssa de mesurer les consommations alimentaires et leurs incidences sanitaires.

L'unité de surveillance et d'épidémiologie nutritionnelle (USEN) de l'InVS est chargée de l'évaluation du Plan National Nutrition Santé, en lien avec l'Afssa pour le volet alimentaire au moyen de l'enquête INCA2-ENNS.

Un des objectifs principaux de l'enquête est de décrire aussi précisément que possible les consommations alimentaires de la population française. Elle permettra en outre de préciser les expositions aux risques alimentaires dans les domaines de la nutrition, des additifs, arômes et auxiliaires technologiques, des contaminants et résidus de pesticides, des matériaux au contact des denrées alimentaires, de la microbiologie, de l'eau, des nouveaux aliments issus des biotechnologies.

Un deuxième objectif consiste à mettre en place une surveillance des marqueurs biologiques de l'état nutritionnel ou des expositions à certains contaminants physico-chimiques comme les métaux lourds ; ce volet de l'étude est piloté par l'InVS dans le cadre de l'Enquête Nationale Nutrition Santé (ENNS) et de l'étude Alimentation Santé Environnement ALISE couplée à l'enquête INCA2-ENNS.

#### **4. Origine de la demande**

##### *Au niveau national*

La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1998 charge l'Observatoire des Consommations Alimentaires de l'Afssa de mesurer les consommations alimentaires et leurs incidences sanitaires. Les trois tutelles ministérielles de l'Afssa (Direction Générale de l'Alimentation du ministère en charge de l'Agriculture ; Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation, de la Répression des Fraudes ; Direction Générale de la Santé) ont demandé à l'Agence de lancer l'étude INCA2. Cette étude fait suite à l'étude INCA pilotée en 1998-99 par le Crédoc. Le conseil scientifique de l'Afssa a approuvé le principe et le calendrier de cette opération dans sa séance du 20 février 2001. La Direction Générale de la Santé a demandé de « mettre en place une méthodologie de surveillance de l'état nutritionnel et de ses déterminants au niveau de l'InVS (USEN), [et] des consommations alimentaires en lien avec l'Afssa » (Point 4. du Programme National Nutrition Santé, 2001-2005 : « mettre en place un système de surveillance de la consommation alimentaire et de la situation nutritionnelle de la population »).

### *Au niveau communautaire*

L'Autorité de Sécurité Alimentaire Européenne (EFSA, European Food Safety Authority et le comité scientifique de l'alimentation humaine, CSAH) : l'article 33 du règlement 178/2002 du 28 janvier 2002 stipule que l'Autorité est en charge de la collecte de données sur la consommation alimentaire et l'exposition des individus aux risques relatifs à la consommation des aliments. En attendant la mise en place effective de l'Autorité, le comité scientifique de l'alimentation humaine CSAH demande régulièrement aux Etats Membres de participer aux tâches de coopération scientifique SCOOP qui portent souvent sur la fourniture de données de consommation ou d'exposition alimentaire. L'Afssa est le correspondant en France pour ces tâches.

La directive européenne 95/2 sur les additifs alimentaires demande à chaque état membre de mettre en place un dispositif de surveillance des consommations d'additifs. L'OCA de l'Afssa est en charge de cette surveillance pour la France.

Les principaux utilisateurs des données publiées sont les suivants :

- Les 10 comités d'experts spécialisés de l'Afssa et en particulier les comités Nutrition, Additifs Arômes et Auxiliaires Technologiques, Contaminants et Résidus, Matériaux au Contact des Dénrées Alimentaires, Microbiologie, Eau, Biotechnologie pour l'évaluation des expositions alimentaires dans le cadre de l'évaluation du risque.
- Le Centre Informatique sur la Qualité des Aliments de l'Afssa pour l'actualisation des banques de données sur la composition des aliments.
- La Direction Générale de la Santé pour le pilotage du Programme National Nutrition Santé (PNNS), du programme de prévention des maladies cardiovasculaires et plus généralement pour la politique nutritionnelle.
- La Direction Générale de l'Alimentation pour :
  - . l'établissement de ses plans de surveillance des denrées alimentaires y compris des plans de surveillance communautaires,
  - . la fixation des limites maximales de résidus de pesticides (LMR) dans les denrées alimentaires par la Commission des Toxiques,
- La Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes pour l'établissement de ses plans de surveillance des denrées alimentaires, y compris les plans de surveillance communautaires,
- La DREES pour les indicateurs de santé et l'étude de l'insécurité alimentaire,
- Les établissements publics de recherche, CNRS, INSERM, INRA, CEMAGREF pour leurs recherches en épidémiologie nutritionnelle et en analyse de risque,
- L'IRSN (ex IPSN-OPRI) pour les études d'exposition aux radionucléides par voie alimentaire,
- Le Conseil National de l'Alimentation (CNA) pour les avis et recommandations en matière de gestion des risques alimentaires,
- La CNAMTS pour la politique de prévention des risques nutritionnels,
- L'Autorité Alimentaire Européenne, la DG SANCO pour le programme de surveillance HMP, le Comité Scientifique de l'Alimentation Humaine CSAH pour l'évaluation des risques alimentaires,
- Les comités d'experts FAO-OMS JECFA Joint Expert Committee on Food Additives and contaminants et JMPR Joint Expert Committee on Pesticide Residues, le Codex Alimentarius pour l'analyse de risque alimentaire.
- Les industriels utiliseront les données publiées de l'enquête pour la constitution de leurs dossiers de demande d'autorisation, notamment pour les nouveaux aliments visés par le règlement européen 258/97 sur les « nouveaux aliments » qui exige une estimation de consommation pour évaluer les risques et bénéfices nutritionnels ou sanitaires.- Les associations de consommateurs et les ONG utiliseront les données publiées pour leurs propres évaluations de risque.

## **5. Principaux thèmes abordés**

### *5.1 – Variables observées.*

- Enquête de consommation alimentaire (carnet de 7 jours) ;

- questionnaire sur les caractéristiques socio-démographiques, les attitudes et habitudes alimentaires, la consommation de compléments alimentaires, l'activité physique et la sédentarité, l'insécurité alimentaire ;

- mesure de paramètres biologiques, cliniques et anthropométriques : poids, taille, tours de taille et de hanches, tension artérielle, cholestérolémie, glycémie, triglycéridémie, imprégnation à l'arsenic, au plomb, au mercure, au cadmium.

#### 5.2 – Nomenclatures employées.

La nomenclature alimentaire utilisée est celle de la table nationale de composition des aliments du CIQUAL en 1500 postes. Elle est compatible avec les nomenclatures alimentaires européennes Eurocode, EFG, DAFNE, CIAA et avec le langage de description des aliments Langual.

Les nomenclatures socio-démographiques sont celles usuellement utilisées dans les enquêtes de l'INSEE et notamment l'enquête Santé décennale.

### 6. Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet

L'enquête Santé décennale de l'INSEE 2002-2003, à laquelle participe l'InVS, a pour mission de recueillir au niveau individuel les consommations médicales, les modes de protection sociale et les prévalences de pathologies éventuellement liées à l'alimentation, mais non les consommations alimentaires.

La comptabilité nationale apporte des données sur la consommation alimentaire apparente, c'est-à-dire la disponibilité des denrées alimentaires pour les consommateurs, quelles que soient les utilisations, alimentation humaine ou autres.

Les enquêtes sur les achats des ménages Budget des Familles de l'INSEE permettent d'obtenir des quantités achetées mais non des quantités réellement ingérées au niveau individuel.

Les enquêtes comportementales ou attitudinales du type du baromètre nutrition du CFES mettent en relation les consommations prises en compte sous un angle semi-quantitatif (fréquences de consommation) avec les opinions et attitudes sur l'alimentation et la nutrition. La quantification proposée dans le baromètre ne permet pas de préciser les distributions statistiques des consommations ou expositions.

Par rapport à ces différentes sources, l'enquête de consommation individuelle INCA2 apporte une information unique : les quantités d'aliments consommées par individu, enfant et adulte, pour chaque type de repas, à domicile et hors domicile, qui permettent d'estimer la prévalence du risque de déficience, l'insuffisance ou l'excès d'apports nutritionnels, les expositions aux risques physico-chimiques (contaminants, résidus de pesticides...).

En outre, la mise en place d'un volet biologique dans l'Etude Nationale Nutrition Santé (ENNS) dans une population identique à celle dont est issue la surveillance de l'alimentation pour évaluer les actions du PNNS, suppose une organisation d'enquête spécifique.

### 7. Unités enquêtées, champ de l'enquête

7.1 – *Un échantillon représentatif des ménages ordinaires sera constitué sur la base du recensement.*

Champ géographique : France métropolitaine.

Catégories de population visées : ménages ordinaires, enfants de 3 ans et plus, adultes.

#### 7.2 Echantillonnage :

Echantillonnage des ménages par tirage aléatoire stratifié par région et taille d'agglomération dans le recensement sous l'autorité scientifique de l'unité de méthodologie statistique (UMS) de l'INSEE, tirage d'une personne Kish par ménage.

Un échantillon national de 4 000 adultes et 2 000 enfants est prévu.

Les données produites ne seront pas représentatives au niveau des régions de programme. Des analyses de disparités de consommation alimentaire entre le Nord et le Sud de la France seront effectuées après redressement.

### 8. Période et périodicité de la collecte

Périodicité prévue tous les cinq ans. Collecte en 2003-2004. Répartition de l'enquête sur 11 mois pour tenir compte des variations saisonnières de consommation.

### 9. Impact sur l'unité enquêtée

Première visite : une heure

Deuxième visite : une heure

Remplissage du carnet de consommation : 15 minutes par jour

Visite en Centre d'Examen de Santé : deux heures

### 10. Comités de concertation

*Comité de pilotage*

Afssa, CFES, CNAMTS, CNRS, DGAL, DGCCRF, DGS, DREES, INRA, INSEE, INSERM, InVS, IRSN

*Comité des utilisateurs (en cours de mise en place)*

Ministères, Agences sanitaires, Etablissements publics de recherche, Organismes de Sécurité Sociale, Centres techniques, Interprofessions, Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA), Associations de consommateurs (UFC Que Choisir, CLCV...), CNA, syndicats agricoles et de salariés

### 11. Diffusion des résultats

*11.1 – Disponibilité systématique.*

Diffusion systématique sur support papier

Coordonnées, périodicité, dernière publication.

Un rapport général de résultats sera publié en 2004-2005. Des publications seront ultérieurement soumises à des revues scientifiques.

Les modalités d'accès aux résultats doivent être délibérées lors du prochain comité de pilotage de l'enquête.

*11.2 – Accès à la demande*

Une base de données désagrégées sera mise à disposition des chercheurs en nutrition, épidémiologie et sciences sociales sous forme de CD-ROM.

Les modalités d'accès doivent être délibérées lors du prochain comité de pilotage de l'enquête.

Les restrictions d'utilisation seront clairement indiquées aux utilisateurs.

Les caractéristiques des non répondants, notamment au volet biologique seront analysées pour indiquer les biais éventuels. Le carnet de consommation est en cours de validation par biomarqueur (azote urinaire). Les sous-déclarants éventuels seront identifiés par la méthode de Goldberg.

## Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
Exploitation du fichier des allocataires (prestations familiales, logement, minima sociaux)	CNAF		Permanent
Bénéficiaires de l'action sociale	CNAF		Permanent
Bénéficiaires de l'aide au foyer	CNAF		Permanent
Exploitation des données de gestion (paye, qualité)	CNAF		Permanent
Statistiques financières d'action sociale	CNAF		Permanent
Fichier des allocataires Adéquation du système statistique au système CRISTAL	CNAF		Permanent

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
Développement de panels	CNAF	En cours	Premiers travaux sur l'échantillon interrégimes des bénéficiaires de minima sociaux ; Versions 1999 et 2000 de l'Echantillon national des allocataires en cours de réalisation.
Développement de l'ilôtage des fichiers	CNAF		
Connaissance de l'action sociale	CNAF	Quelques travaux d'études en cours	
Création de bases de données par zone d'emploi	CNAF		
Prévisions Développement du modèle de micro-simulation	CNAF	Réalisé dans sa version statique	Le modèle est utilisé pour des simulations ; il va l'être pour des études approfondies ; version dynamique en cours de développement
Révisions du système de publications Adéquation du système de diffusion au Système d'Information Décisionnel (SID)	CNAF	En cours	L'ensemble des données nécessaires au pilotage stratégique (gestion et politique) s'inscrit progressivement dans le SID
Révision du système de publications Documentation des données	CNAF	En cours	Développement de l'accès aux données par Internet
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	CNAF	Réalisé	Permanent
Réseau des chargés d'études Communication au sein du réseau	CNAF	Réalisé	Forum, base de données et base documentaire développés
- Cahier des charges nouvelles sorties sur retraités en stock et en flux	DAS CNAV	reporté	remis après 2003
- Exploitation exhaustive des fichiers	DAS CNAV	en cours	2 fois par an pour le stock.  flux semestriel dans le nouveau système
- Exploitation sur échantillon	DAS CNAV	en cours	Prestataires stock 1/90è : une fois par an.  sous-population : à la demande suivant besoin d'études - assurés cotisants 1/20 <sup>ème</sup> sur 51 générations

Thèmes et opérations	Unité Responsable	Suivi	Observations
- Données régionales <ul style="list-style-type: none"> <li>. abrégé statistique retraite</li> <li>. banque de données</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>. études d'après EIR 2001 par région de S.S.</li> </ul>	DAS CNAV	en cours	- 15 abrégés en 2001 - mise en place à partir de 2002 d'un infocentre sur le SNSP - base statistique sous lotus notes disponible en 2002 - EIR 2001, disponible fin 2001, étude prévue 2002
Utilisation des systèmes de gestion informatisée de personnel	DGAFP		
Analyse de la mobilité (utilisation échantillon INSEE)	DGAFP	Achevé en 2000	Une exploitation statistique du panel a été réalisée. Les travaux ne seront pas poursuivis.
Enquête sur la formation professionnelle	DGAFP	En cours	
Enquête annuelle sur les concours de la fonction publique de l'État	DGAFP	Permanent	
Enquête sur les bénéficiaires de la loi sur l'obligation d'emploi des handicapés	DGAFP	En cours	
Enquête sur les accidents du travail et les maladies professionnelles	DGAFP	En cours	
Enquête sur les emplois de direction et d'inspection générale	DGAFP	En cours	
Enquête sur les positions statutaires	DGAFP	En cours	
Enquête sur la mobilité des agents	DGAFP	Abandonné	
Enquête sur le temps de travail	DGAFP	Abandonné	
Exploitation de fichiers administratifs	DGAFP	Permanent	



<b>STATISTIQUES REGIONALES ET LOCALES</b>
---

**Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales**

Département des études et des statistiques locales de la DGCL

**INSEE**

Réseau de l'action régionale du DAR

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGC

**Programmes ou extraits des programmes présentés à d'autres formations du CNIS**

**Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

---

***Programmes ou extraits des programmes  
statistiques 2003 présentés à d'autres formations du CNIS***

---

***Formation AGRICULTURE***

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales- Direction des Pêches maritimes et de l'aquaculture

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - SCEES  
Mutualité sociale agricole (MSA)

***Formation COMMERCE, SERVICES***

INSEE - Département des activités tertiaires

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation - DECAS

Premier Ministre - Direction du Développement des Médias (DDM)

***Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE***

INSEE

Programme de rénovation du recensement

Division Recensements de la population

Mission Répertoires et mouvement de la population

Division Enquêtes et études démographiques

Pôle infrastructures géographiques

Mission Répertoire des équipements

Mission Estimations localisées de population

Division Prix à la consommation

Division Logement

Division Conditions de vie des ménages

Institut national d'études démographiques (INED)  
 Ministère de la culture et de la communication - DEP  
 Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - Direction centrale de la police judiciaire  
 Ministère de la justice  
 Ministère des sports

### **Formation ÉDUCATION, FORMATION**

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche - SDES  
 Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité - DARES - Sous direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle  
 Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

### **Formation EMPLOI, REVENUS**

INSEE

Direction des statistiques démographiques et sociales - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi  
 Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus  
 Division Emploi  
 Division Revenus et patrimoine des ménages

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité - DARES -Sous-direction « Emploi et marché du travail »

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - SDES

Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)

Observatoire de l'emploi territorial

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

### **Formation ENVIRONNEMENT**

Institut français de l'environnement (IFEN)

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)

### **Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE**

INSEE

Département de l'industrie et de l'agriculture  
 Département Système statistique d'entreprises

Ministère délégué à l'industrie - SESSI

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - SCEES

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation - DECAS

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

Bureau des études statistiques sur la recherche

Premier Ministre – Direction du développement des Médias

Banque de France - Direction des entreprises

### **Formation MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS**

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

5<sup>e</sup> Sous-direction Comptabilités et dépenses de l'État de la DGCP

Banque de France

Direction de la conjoncture

### **Formation SANTÉ, PROTECTION SOCIALE**

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV) Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées - DREES

Mutualité sociale agricole

Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

**Formation SYSTÈME PRODUCTIF**

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - DGDDI

**Formation TRANSPORTS, TOURISME****TRANSPORTS**

Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer  
Sous-direction de l'observation statistique des transports

**TOURISME**

INSEE - Département des activités tertiaires  
Secrétariat d'État au Tourisme  
Direction du Tourisme

**Formation URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT**

INSEE

Division Logement  
Département de l'industrie et de l'agriculture  
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat,  
aux professions libérales et à la consommation - DECAS  
Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer  
Sous-direction de l'observation statistique de la construction  
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

**Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales**

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)  
. Département des études et des statistiques locales

**1 . Exposé de synthèse**

Les travaux prévus pour l'année 2003 porteront essentiellement sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, et sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés aux modalités financières retenues par les collectivités locales pour alléger le poids de leur dette, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements (et aux régions).

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet**. Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du département des études et des statistiques locales tiendra naturellement compte des recommandations qui ont été faites par le **groupe de travail du Cnis** sur les finances publiques locales. En particulier, il contribuera activement à la rédaction du guide sur les sources statistiques.

Notons enfin que l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le département des études et des statistiques locales demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...). Mais il ne prévoit pas de réaliser en 2003 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

## 2 . Les travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'intérieur sera enrichie par les productions statistiques du département DESL sur les régions, les départements, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2001.
- Le département s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- En liaison avec le ministère de l'équipement (Certu de Lyon), un logiciel de gestion et de consultation sur l'intercommunalité sans fiscalité propre (syndicats) sera installé dans les préfetures. Un fichier central récapitulera ces informations pour fournir une image complète de l'intercommunalité en France.

## 3 . Les travaux reconduits

### • **Bulletin d'informations statistiques** :

quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires)

### • **Actualisation de l'ouvrage** :

"Les collectivités locales en chiffres"

#### à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- publication d'un 6 pages à destination de l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants avec spécialisation des informations par région ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2003 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

#### à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication sur les finances départementales (exercice 2001) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des départements et diffusion d'une note de résultats.

**à l'échelon de la région :**

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des régions et diffusion d'une note de résultats.

**dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :**

- le département assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1999 ; il sera étendu aux groupements sans fiscalité propre (syndicats) ;
- exploitation d'un fichier des comptes des groupements à fiscalité propre et publication sur les finances de ces groupements (exercice 2001).

**dans le domaine de la fiscalité directe locale :**

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux, les produits votés et les compensations. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2003).

Le département participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

**dans le domaine de la fonction publique territoriale :**

Participation aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public

**4 . Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet

**5 . Aspects particuliers du programme 2003****Aspects régionaux et locaux**

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

**6 . Liste des publications (en 2002)**

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

janvier 2002 Les BP des communes en 2001 : des budgets d'attente  
avril 2002 2002 : l'intercommunalité se renforce et se simplifie

octobre 2002 La fiscalité directe locale en 2002  
janvier 2003 Les bilans sociaux au 31 décembre 1999

Les collectivités locales en chiffres en 2002

Les budgets primitifs des communes en 2002

Les budgets primitifs des départements en 2002

Les budgets primitifs des régions en 2002

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des départements (exercice 2000)

Les finances des régions (exercice 2000)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 2000)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2002)

Les finances des collectivités locales en 2002 (publication de l'OFL)

Synthèse des bilans sociaux au 31 décembre 1999

**INSEE**

- Département de l'action régionale  
 . Réseau de l'action régionale

Rappel : le réseau de l'action régionale de l'INSEE, composé du département de l'action régionale à la Direction générale et des moyens que les Directions Régionales consacrent à cette mission, a deux types d'actions en matière statistique : produire des systèmes nationaux d'observation des réalités régionales et locales, en complément de ceux créés par les opérations à vocation d'abord nationale ; répondre à des besoins d'information statistique particuliers à une région et à une zone, en mettant en œuvre autant que possible des outils communs ou des méthodes harmonisées.

Ce réseau a par ailleurs des missions d'études régionales et locales et de diffusion qui ne sont pas décrites dans ce texte.

Deux orientations principales sous-tendent les travaux statistiques du réseau d'action régionale de l'INSEE en 2003.

- a) Améliorer l'accessibilité des données potentiellement disponibles, notamment en engageant la refonte de l'outil SEDDL (système d'études et de diffusion de données locales), et en poursuivant les travaux de développement d'un web « données locales ».

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement des points suivants :

Lancement du projet « entrepôt de données locales » destiné à fournir un outil plus performant en remplacement de l'outil actuel SEDDL, à échéance de 2004 – 2005.

Poursuite, en cohérence complète avec le projet « entrepôt de données locales », du développement du web « données locales », qui offrira aux utilisateurs un accès direct et facile aux données locales disponibles, sous forme de produits adaptés.

Maintien et développement dans l'intervalle de SEDDL, notamment en poursuivant l'élargissement de la gamme de produits proposés. Cette orientation inclut un enrichissement du contenu en données régionales du site web de l'INSEE, notamment en valorisant les données rassemblées dans le cadre de la réédition de l'ouvrage « La France et ses régions » réalisée en 2002.

Poursuite, dans la continuité des efforts engagés depuis plusieurs années, de l'enrichissement, dans la limite des règles édictées par la CNIL, des produits de type tableau de bord infracommunal.

- b) Mener à leur terme deux investissements majeurs des dernières années pour améliorer le système d'informations régionales et locales fondé principalement sur des sources administratives.

Poursuite des travaux du projet CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), qui vise à produire chaque année une description fine du système productif, essentiellement via un référentiel d'établissements et un socle annuel d'emploi, enrichi dans un deuxième temps de données économiques de niveau entreprise. Cet outil, dont la construction est menée dans le cadre du programme OREADE et en étroite coopération avec le projet de rénovation des DADS, doit permettre à terme d'alimenter de façon fiable des travaux de description de l'appareil productif à des niveaux géographiques fins. 2003 sera la première année de fonctionnement en « vraie grandeur » du dispositif conjoint avec l'exploitation des DADS et la gestion du répertoire Sirène, pour une disponibilité de premiers résultats au premier semestre 2004.

Le deuxième dossier qui se poursuivra en 2003 est celui de l'exploitation statistique du fichier « Impôts sur le revenu », en vue de disposer de données sur les revenus (niveau, dispersion, type, etc..) à des niveaux géographiques fins et bien évidemment compatibles avec le respect strict du secret statistique, fiscal et la protection des données individuelles. En 2003, les premières données sur les niveaux supra-communales seront proposées aux utilisateurs, et le travail de production des données sur les zonages infra-communales (IRIS pour l'essentiel) réalisé. Par ailleurs, l'outil permettant la fabrication des indicateurs sur des zonages variables sera engagé, pour une disponibilité complète des informations en 2004.

A côté de ces deux orientations prioritaires, les travaux réguliers de production des indicateurs statistiques synthétiques seront bien entendu poursuivis. Cela concerne les indicateurs classiques de comptabilité régionale, ainsi que les estimations relatives à la population, à l'emploi et au marché du travail. En 2003, des réflexions seront conduites sur ces derniers domaines, pour préparer l'arrivée, dans les années suivantes, des résultats du recensement rénové. Une tentative sera faite pour généraliser les estimations d'emploi par zone d'emploi.

Enfin, les efforts réalisés depuis plusieurs années pour mieux capitaliser les expériences conduites dans les différents points du réseau, dans le cadre de la réponse à des demandes locales seront bien évidemment poursuivies. Cela se traduira en particulier par la mise en place et la montée en charge de deux pôles d'ingénierie statistique destinés à appuyer les directions régionales dans leurs travaux statistiques spécifiques, destinés à répondre à des demandes locales. Cela permettra notamment une meilleure capitalisation des méthodes statistiques à tous les niveaux de réalisation des opérations.

## **Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale de la comptabilité publique

. 6<sup>ème</sup> Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger

Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales

### **1. Exposé de synthèse**

Le domaine de compétence du bureau 6C est le suivant : ensemble des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, hormis les secteurs du logement social, de la santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux, qui relèvent du Bureau 6B.

Les orientations en matière de communication de données financières sur le secteur public local sont les suivantes :

- Mise à disposition d'informations de meilleure qualité dans des délais plus courts : les informations de conjoncture 2000, arrêtées au 31 janvier 2001 ont été communiquées à la presse le 9 mai et mises simultanément sur Internet, ce qui a représenté un gain de 3 semaines en communication et un mois en réalisation par rapport à 1999-2000 qui marquait déjà un progrès du même ordre ; la note de conjoncture au 30/9/2001 a été refondue, le document a été finalisé fin novembre (gain d'un mois également) ;

- Meilleure qualité des données de référence : ces données ont été centralisées plus tôt et plus complètement qu'en 2000 ;

- Plus grande aptitude à diffuser des données de référence à la fois au réseau des services déconcentrés du Trésor, aux partenaires institutionnels (autres administrations), au grand public ; les publications plus régulières, plus « fraîches » et mieux documentées avec pour les spécialistes, des notices méthodologiques et la possibilité d'obtenir rapidement du fichier, donnent une meilleure visibilité externe de la tenue des comptes, comme l'attestent les meilleures couvertures de la presse spécialisée et une demande d'information en forte croissance ;

- Les outils d'analyse sont dans le même temps améliorés et une démarche d'analyse prospective se met en place ;

- L'animation d'une valorisation décentralisée des informations régionalisées du secteur public local, au travers d'une brochure internet consacrée à l'intercommunalité à fiscalité propre (échéance 2002) ;

- Des circuits souples de validation des données sont parallèlement mis en place (au moyen de l'intranet et d'internet).

Des améliorations demeurent néanmoins nécessaires :

- Fiabiliser la gestion des identifiants : un chantier est en cours en 2002 pour renforcer leur qualité ;
- Renforcer la formation en matière d'analyse et de commentaire financier ;
- Raccourcir les délais de mise en ligne des informations de référence et individuelles sur internet

## 2 . Travaux nouveaux pour 2003

**2.1. Refonte des modalités de centralisation des comptes** : un nouveau système de centralisation intégrale et infra annuel des comptes des collectivités et établissements publics locaux sera mis en œuvre.

**2.2. Réforme de l'échantillon des communes** : l'échantillon des communes utilisé pour présenter la conjoncture sera rénové pour mieux prendre en compte les résultats du recensement général de la population de 1999 et le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre.

**2.3. Consolidation** : les travaux de consolidation du premier cercle (budget principal + budgets annexes) déjà conduits pour les communes de plus de 10.000 habitants seront étendus pour les départements appliquant une comptabilité rénovée et les groupements à fiscalité propre les plus importants.

## 3 . Opérations répétitives

Les travaux listés ci-après font l'objet de publications spécifiques assurées par la 6<sup>ème</sup> Sous-direction

### 3.1. Comptes définitifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (hors secteur hôpital et secteur du logement social)

Les publications élaborées à ce titre sont assurées par le Bureau 6C. Elles sont publiées à la Documentation Française, qui les distribue par l'intermédiaire de son réseau de succursales et certaines librairies universitaires. Les publications sont également disponibles au Centre national de documentation du Trésor public (adresses postale et télématique précisées au point 5 ci-après).

Une partie des informations publiées est librement consultable sur le serveur internet du MINEFI, dans des conditions précisées ci-après. Elles seront rendues plus accessibles aux décideurs locaux par la création, fin 2002, d'un espace dédié au secteur public local.

**3.1.1 Les comptes des Communes**: Une synthèse annuelle est publiée. Les derniers comptes publiés sont ceux de 2000 (édition juin 2002). Les comptes individuels agrégés des communes de plus de 10.000 habitants sont consultables au titre de 1999 sur le serveur internet du MINEFI. Le niveau d'information est identique à celui délivré par l'ancienne publication « papier » (ex tome 2 des comptes des communes). Le serveur offre également des informations synthétiques relatives à l'ensemble des communes françaises. Depuis novembre 2001, les données individuelles 1999 et 2000 des communes de plus de 3.500 habitants sont également consultables sur internet (extension à l'ensemble des communes en novembre 2002).

**3.1.2 Les comptes des Départements et les comptes des Régions** : chacune de ces brochures comprend une partie synthèse et un recueil des fiches de situation financière présentant les comptes individuels des collectivités. Dernière parution : comptes 2000 publiés en mars 2002. Ces éléments sont également consultables sur le serveur du MINEFI.

**3.1.3 Les comptes des établissements publics locaux (intercommunalité et autres EPL)** : Le traitement et la publication de ces informations sont réaménagés au 1<sup>er</sup> semestre 2001, pour tenir compte des nouvelles informations recueillies dans ce domaine : exhaustivité, informations plus détaillées définies suivant les normes et les rubriques comptables appliquées aux collectivités territoriales, prise en compte des budgets annexes importants. La publication des données 2000 est intervenue en juillet 2002.

**3.1.4 Les aides économiques locales**: publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues », dont la version intégrale est publiée sur le serveur du ministère.

### 3.2. Informations de conjoncture

**3.2.1 *Eléments de conjoncture communale***: observation suivie de l'exécution budgétaire et comptable à partir de l'évolution en pourcentage de principaux postes de recettes et de dépenses (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dotations et compensations, dépenses réelles d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1017 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50.000 habitants. L'observation est réalisée au 30 septembre de l'année courante; à partir de la balance de fin de mois et au 31-janvier de N+1, sur la base du compte définitif. L'analyse des informations recueillies est publiée deux fois par an, courant juin de l'année N (données de N-1 au 31/01/N, journée complémentaire incluse) et fin décembre N (éléments au 30 septembre). Des extraits de ces publications sont consultables sur le serveur du MINEFI.

**3.2.2 *Eléments de conjoncture départementale et régionale***: collecte intégrale des comptes des collectivités de métropole au 30-09-N et au 15 février N+1 (éléments de prévision et d'exécution de l'exercice comptable N) pour les postes budgétaires précités.

**3.2.3 *Eléments de conjoncture intercommunale***: collecte intégrale au 31 janvier N+1 des éléments d'exécution pour les postes budgétaires précités pour les groupements à fiscalité propre (une distinction est opérée par nature de groupements pour isoler les effets de la loi du 12 juillet 1999).

Les informations synthétiques sont présentées dans le cadre de la brochure « Premières tendances N des finances locales /ou/ premiers résultats N-1 ».

Ces publications sont consultables sur le serveur internet du MINEFI. Ces informations sont présentées en priorité à la presse spécialisée qui suit l'actualité du secteur public local.

## 4 . Allègement de la charge statistique des entreprises

(Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales)

## 5 . Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Le bureau 6C a élaboré la maquette d'une publication régionalisée des comptes de l'intercommunalité (groupements fiscalisés, dans un premier temps). La pré-version sera testée en 2002 sur les comptes 2001 et la généralisation interviendra en 2003. Les informations régionales seront articulées avec une synthèse nationale des comptes.

### 5.2. Aspects « environnement »

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

### 5.3. Aspects « européens »:

Sans observations pour 2003.

## 6 . Liste des publications de la 6<sup>ème</sup> sous-direction

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Base de travail
<b>Secteur des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Bureau 6C) :</b>		
A) Informations de conjoncture		
<b>Communes</b>	2 brochures 2 fois / an (30-09, 31 01 ou 15-2-n+1) ; A compter de juin 2001,	Echantillon de 1017 communes, dont toutes les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 50% des finances communales.
<b>Départements</b>	publications en une brochure unique, Premières tendances des finances locales (30/09)	intégralité des départements de métropole
<b>Régions</b>	et Premiers résultats N-1 des finances locales (31/12)	intégralité des régions de métropole
<b>Intercommunalité (groupements fiscalisés)</b>		Intégralité des groupements fiscalisés (CU, SAN, districts, CA, CC)
B) Comptes définitifs		
<b>Les comptes des communes</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des départements</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des régions</b>	brochure annuelle	résultats définitifs
<b>Les comptes des établissements publics locaux</b>	2 brochures annuelles	publication en 2001 sur les comptes de l'exercice 1999 (Epl fiscalisés et tous autres établissements) ; travaux de régionalisation sur les comptes 2000 de la nouvelle intercommunalité à publier en 2002
<b>Les aides économiques versées par les collectivités locales</b>	« Note Bleue » annuelle	publiée 1er trimestre de N+2

Ouvrages et informations disponibles au Centre national de documentation du Trésor public, immeuble « Michel Ange », 17 bd du Mont d'Est, 93192 Noisy le Grand ; tel 01 41 67 41 67, mél : [doccndt@cp.finances.gouv.fr](mailto:doccndt@cp.finances.gouv.fr) .

Consultations sur le site internet du MINEFI :

[http://minefi.gouv.fr/publique/finances\\_locales/som\\_compt\\_loc.htm](http://minefi.gouv.fr/publique/finances_locales/som_compt_loc.htm) .

---

**Programmes ou extraits des programmes  
statistiques 2002 présentés à d'autres formations du CNIS**

---

## AGRICULTURE

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales  
- Direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)**

### 1. Exposé de synthèse

2002 aura été pour le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, celle de la réalisation du premier recensement de la conchyliculture, elle sera également celle de la publication des premiers résultats. Le secteur des pêches maritimes verra se concrétiser l'amélioration des procédures de collecte et de traitement avec le début de la mise en œuvre des évolutions du logiciel utilisé par les quatre centres littoraux destinées à accélérer et fiabiliser la saisie et améliorer sensiblement la qualité des données produites par une remise en cause complète du processus de rapprochement des données de captures et de celles des ventes. Des outils facilitant l'accès à des synthèses et à la création de tableaux de bord permettront de gagner en efficacité pour éclairer les effets de la politique des pêches.

Ces objectifs sont tous en cours de réalisation et en bonne voie d'avancement.

Dans la continuité des actions amorcées en 2001 et consolidées en 2002, l'année 2003 comporte quatre axes principaux pour le système statistique des pêches maritimes et de l'aquaculture :

La consolidation de la base de donnée des pêches maritimes et sa délocalisation du centre informatique des affaires maritimes de Saint-Malo vers le bureau central des statistiques. Cette consolidation passe par la poursuite des actions déjà entreprises d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte, la mise en œuvre d'une procédure automatique de simplification du rapprochement des données de captures et des données de ventes des produits de la mer et par une refonte des méthodes de prise en compte des données manquantes.

La valorisation des données du premier recensement de la conchyliculture et la rénovation des enquêtes annuelles d'entreprises sur la base du fichier d'entreprises constitué à l'occasion de ce recensement.

La mise en place d'une structure de réflexion autour des différents concepts utilisés, la réalisation de synthèses adaptées à ces concepts et la valorisation de la production statistique du bureau par la publication de données plus nombreuses.

L'ébauche d'une connaissance socio-économique du secteur des pêches maritimes en utilisant les données comptables des entreprises de pêche obtenues auprès de groupements de gestion et en les complétant par des données d'enquêtes qui feront l'objet de premiers tests en 2003.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1 Enquête renouvelée

Le BCS va s'appuyer sur les premiers résultats du recensement de la conchyliculture et sur la réalisation à l'issue de celui-ci d'un fichier exhaustif des entreprises conchylicoles pour rénover l'enquête annuelle du secteur réalisée par voie postale. Le questionnaire, du fait du mode d'enquête devra rester simple, toutefois, les leçons seront tirées du recensement pour améliorer et affiner le

questionnement et pour créer un volet variable d'une année à l'autre approfondissant un thème particulier. D'autre part des méthodes seront testées pour passer progressivement d'une enquête exhaustive à une enquête plus approfondie mais sur un échantillon ce qui permettra d'alléger la phase de collecte de se concentrer sur la qualité des réponses et de raccourcir les délais de traitement.

## **2.2 Autres travaux nouveaux**

Dans le cadre du suivi de la production de la pêche, le BCS se propose d'alléger le travail des quatre centres de traitements statistiques qui dépendent du ministère de l'équipement, du transport et du logement (Affaires maritimes) suite à l'étude entreprise pour la mise au point une procédure de simplification et d'automatisation de la phase de rapprochement entre les données de captures, directement saisies par les agents des CRTS, et les données de ventes en criées centralisées par l'OFIMER. Cette phase, essentielle dans le système statistique actuel, permet de valider les données de captures. Le logiciel d'automatisation et d'aide à la décision mis à la disposition des centres de traitement sera développé au cours de l'année 2002 et son application devrait donner son plein effet en 2003.

La création d'une nouvelle base de données localisée sur un serveur du BCS permettra d'accéder directement à ces données. Elle sera l'occasion d'une remise en cause complète d'un certain nombre de concepts et ainsi de mieux répondre aux exigences diverses des différents services ou organismes demandeurs d'information. Le lien entre les données de captures plus précises en terme de zone de pêche et de technique de pêche et de lieu de débarquement et de pavillon du navire et les données de ventes plus sommaires mais disponibles plus rapidement sera complètement revu. Des données provisoires de captures seront générées à partir de la seule connaissance des ventes puis mises à jour lors de la connaissance précise des captures. Ce système permettra d'estimer très rapidement des données permettant de répondre quasi instantanément aux exigences communautaires qui assurent un suivi régulier de la consommation des quotas ; puis d'affiner au fur et à mesure les données réelles qui seront utilisées pour des études plus fines et plus ciblées demandant de disposer d'informations riches et précises.

## **3. Opérations répétitives**

Les opérations habituelles de collecte de données de production se poursuivront en continu pour le secteur de la pêche avec une recherche constante d'amélioration et d'adaptation des chaînes de traitement : actions visant à améliorer l'exhaustivité des retours des documents administratifs de collecte et la qualité des données produites en renforçant les contrôles et en complétant la capacité d'expertise des agents.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Jusqu'en 2001, l'enquête annuelle sur les cultures marines était une enquête exhaustive. Elle n'a pas eu lieu en 2002 pour cause de recensement mais sera relancée après rénovation dès 2003. Toutefois, elle demeurera exhaustive cette première année de reprise. Il est envisagé d'étudier le passage à une enquête par sondage dès 2004 en s'appuyant sur l'existence d'une base fiable constituée à l'issue du recensement de 2002. L'année 2003 sera donc consacrée à la réflexion qui devrait permettre d'alléger la charge statistique dès 2004.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les résultats de l'enquête annuelle des cultures marines sont très pauvres pour ce qui concerne les données régionales principalement du fait que la production de coquillage fait l'objet de nombreux transferts de ceux-ci entre différentes régions. Le phénomène est complexe et pourrait difficilement être appréhendé dans le cadre d'une enquête légère. En revanche, l'étude des transferts est un point fort du

recensement de 2002 et les analyses réalisées en 2003 permettront de bien rendre compte des productions régionales de coquillages.

## 5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution prévisible en 2003.

## 5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et les cultures marines sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. Une partie importante de l'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires toujours plus nombreux et à des besoins spécifiques d'informations exprimés par la Commission européenne. La plupart des évolutions évoquées dans le programme 2003 ont pour but d'aider le bureau à améliorer son efficacité afin de répondre aux exigences communautaires.

## 6. Liste des publications

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas actuellement son propre support de publication. Les principales données concernant les pêches et les cultures marines sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Le bureau doit continuer à renforcer en 2003 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations dans des délais plus courts et en réalisant des études par exemple à partir des données du recensement de la conchyliculture.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principales orientations du programme à moyen terme sont pour l'essentiel respectées. Les réalisations prennent malheureusement plus de temps qu'initialement prévu pour des raisons souvent variables d'une action à l'autre mais les améliorations apportées au système d'information sont conformes au programme initial.

## Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

### 1 . Exposé de synthèse

Le recensement agricole (RA 2000) a eu lieu en 2000 et sa diffusion se poursuivra tout au long de la période. Conformément aux directives communautaires, les **enquêtes "structures"** permettent de mesurer les évolutions en terme de structure, d'activité, de cheptels, de cultures entre les recensements. La première de la décennie aura lieu en 2003, les suivantes auront lieu en 2005 et 2007.

Le SCEES réalisera en 2003, en partenariat avec l'IFEN et la Direction de l'eau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement une enquête **"eau et assainissement"** auprès des collectivités locales.

Une enquête sur la **population agricole et les structures de production agricole** sera réalisée à Mayotte en 2003.

En 2003, les travaux **d'études et de synthèse** seront plus particulièrement centrés sur les points suivants :

Les opérations de rebasement des comptes en collaboration avec l'INSEE sont a priori de moindre envergure que ne le fut le passage en base 95, les concepts n'évoluant pas. Mais les nouvelles évolutions prendront notamment en compte les résultats du RA 2000.

La Statistique Agricole Annuelle (SAA), qui a été recalée sur le RA en 2002, fera l'objet désormais d'une procédure de concertation entre le niveau national et les niveaux régionaux et départementaux, ceci dans l'objectif de donner pleinement à la SAA son statut de données de référence et d'assurer la cohérence entre les niveaux locaux et nationaux.

Le RICA est lancé pour l'exercice 2002 auprès d'un échantillon de 7 876 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en annexe I. La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît.

Le RICA fait l'objet d'une refonte informatique. La nouvelle application devrait être disponible au début de l'année 2003 de façon à prendre en compte les évolutions de la fiche demandées par la Commission européenne. Elle doit par ailleurs permettre d'homogénéiser les contrôles et les redressements et par-là même de réduire les délais de transmission des données RICA à la Commission européenne.

Une réflexion sur le mode de production du RICA doit commencer en 2003. A partir d'une étude de l'existant, notamment sur les utilisations des données, cette réflexion doit évaluer la qualité de la collecte, de l'échantillonnage et permettre une évolution de l'organisation globale de la production du RICA.

L'organisation des travaux de conjoncture au SCEES fait l'objet dès 2002 d'une réflexion approfondie pour rationaliser au mieux l'utilisation d'Internet et l'articulation entre la note de conjoncture générale et les notes de conjonctures spécialisées et développer une base de données conjoncturelles.

Les bilans d'approvisionnement, réalisés annuellement à la demande d'Eurostat, vont être complétés par un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces.

L'accent sera mis en 2003 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes. Dans ce cadre, en collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient se poursuivre.

Par ailleurs, le RA 2000 et les enquêtes thématiques de 2001 et 2002 seront exploitées et feront l'objet d'études nombreuses ; par exemple :

Structure des exploitations (RA 2000)

Main d'œuvre (RA 2000)

Travaux d'évaluation de la directive nitrate

Etudes sur l'horticulture, les vergers, la conchyliculture

Mise à disposition de données sur les produits sous signes de qualité et d'origine.

**Dans le domaine des IAA**, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, validée en mars 2001 par le Comité du Label du CNIS, a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées ; son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. Les efforts menés par ces organisations et le Scees ont permis de respecter fin 2001 les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer les actions d'amélioration programmées et leur évaluation. Les outils informatiques nécessaires au contrôle de la qualité des données sont en cours de

développement au Scees, et devraient être opérationnels fin 2002-début 2003 (répertoire central d'unités enquêtées et système de stockage et de traitement des résultats).

Les enquêtes régulières du Scees continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Pour les enquêtes thématiques, après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations inter-entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services).

Les exploitations de données administratives en complément des données d'enquêtes sont relancées en 2002, et devraient atteindre un régime de croisière en 2003 : il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes du Scees, et des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales).

En matière de **diffusion**, l'année 2001 a été très marquée par la production des produits de diffusion du recensement agricole 2000 ; en 2002 les dernières publications de chiffres bruts et les derniers cédéroms seront disponibles. Le RA 2000 va venir alimenter une bonne partie des articles de la revue "Agreste Cahiers".

L'année 2003 devrait voir la mise en place du dispositif allégé pour la conjoncture : moins de publications papier (conjoncture spécialisée) et remplacement par une rubrique "conjoncture spécialisée" de qualité sur Internet avec création d'un service payant d'envoi des notes par messagerie.

Le site Internet "Agreste" va jouer un rôle de plus en plus important dans la diffusion des productions du SCEES. L'effort va porter sur l'enrichissement du site et sur une meilleure connaissance des besoins du public d'internautes (suivi statistique de la fréquentation, enquête auprès des internautes...).

La base de données Datagreste va continuer à être enrichie tant par le nombre d'enquêtes stockées que par le thésaurus.

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 devraient être réalisées pour une grande partie. Le recensement agricole 2000 et les enquêtes thématiques associées (cheptel, pratiques culturales, horticulture, conchyliculture) ont bien été faites. L'enquête "structures 2003" et la reconduction de l'enquête "eau et assainissement" sont bien prévues pour 2003.

La rénovation de TERUTI, qui devait avoir lieu en 2003 est reportée en 2004 et 2005. Mais l'enquête-test communautaire LUCAS pourrait avoir lieu en 2003.

Les enquêtes "aviculture" et "structure de la production légumière" sont repoussées à 2004.

Les travaux autour des sources administratives ont avancé moins vite que prévu mais devraient s'intensifier à partir de 2003.

## **2 . Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année**

#### **a) Enquête auprès des collectivités locales Volet "Eau et Assainissement"**

L'objectif de l'enquête est, sur l'exercice 2001, de connaître l'organisation et la gestion des communes pour l'ensemble des activités liées à l'eau, rassembler des éléments sur le prix de l'eau et leurs éléments explicatifs, estimer les quantités traités, flux entrants et sortants; évaluer les performances des équipements au regard des orientations politiques retenues et de mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 1999. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 5 000 communes et devrait avoir lieu au premier trimestre 2003.

L'enquête est réalisée par les services statistiques départementaux du Ministère de l'Agriculture en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'IFEN. Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation "Environnement" de 2001.



**b) Enquête sur la structure des exploitations agricoles**

Conformément au programme communautaire, cette enquête sera réalisée à l'automne 2003. Elle devrait porter sur un échantillon de 60 000 à 70 000 exploitations tirées à partir de la base de sondage rénovée du SCEES. Pour 2003, outre les variables statut juridique de l'exploitation agricole, population agricole familiale, activité sur l'exploitation, cultures, cheptel, main d'œuvre salariée, gestion, développement rural, un volet sur les aspects environnementaux est demandé par la commission (irrigation et gestion de parcelles à des fins environnementales).

Cette enquête est réalisée en métropole et dans les DOM.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**c) Enquête élevage dans les DOM**

L'enquête élevage a pour objectif de fournir, pour chaque département d'outre-mer, des données sur les effectifs animaux par espèce (bovins, ovins, caprins et porcins) et de décrire les caractéristiques des élevages.

Les unités concernées sont triées parmi les exploitations recensées en 2000 et qui détiennent des animaux.

L'enquête est réalisée par enquêteur sur un échantillon de 300 exploitations par département. Elle est articulée en 2 passages :

1<sup>er</sup> passage à l'automne 2002 : les effectifs, les races et les conduites d'élevage ;

2<sup>ème</sup> passage à l'automne 2003 : mise à jour des effectifs, les productions et les modes de commercialisation.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**d) Enquête sur la population et les structures de production agricole à Mayotte**

Cette enquête conduite par l'antenne INSEE de Mayotte avec l'appui technique du SCEES et de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la collectivité départementale vise à satisfaire les principaux besoins de connaissance sur l'agriculture mahoraise en matière de structure de production et de potentiel de développement. Elle pourrait être la base d'un dispositif de statistique agricole futur adapté au contexte local.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

**2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

Néant

**3 . Opérations répétitives**

La liste des opérations figure en annexe.

**4 . Allègement de la charge statistique des entreprises**

L'enquête sur les exploitations forestières et les scieries n'est plus exhaustive dans les grandes régions.

**5 . Aspects particuliers du programme 2003****5.1. Aspects régionaux et locaux**

L'enquête "structures", réalisée en 2003, comporte 70 000 questionnaires. Elle est représentative au niveau régional.

**6 . Liste des publications**

Publications 2001

n° 91 : En 1998, le m<sup>3</sup> varie de 11 à 23 francs pour un même service en zone rurale –

Le prix de l'eau à la source

n° 97 : Recensement agricole 2000 - Des régions très spécialisées

**AGRESTE Cahiers**

n° 4 - décembre 2000

. L'investissement agricole de 1990 à 1999 : des disparités départementales importantes

**AGRESTE Recensement agricole 2000**

L'essentiel – France métropolitaine par région - 1 tome

L'essentiel – France métropolitaine par départements – 4 tomes

L'essentiel – départements 97 tomes

**STATISTIQUE PUBLIQUE – SYNTHÈSES**

n° 53 : Inventaire communal 1998

**AGRESTE Numérique – cédéroms**

Industries agricoles et alimentaires – Résultats sectoriels et régionaux 1998 et 1999

Les comptes régionaux et départementaux de l'agriculture – séries 1990-2000 en base 1995

**AGRESTE Numérique – cédéroms Recensement Agricole 2000**

La fiche comparative - Métropolitaine

La fiche comparative - Région ( 22 cédéroms )

L'essentiel – France métropolitaine

L'essentiel – Départements d'Outre-Mer

L'essentiel – Région ( 22 cédéroms )

**7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 sont globalement respectées mais quelques décalages sont constatés. Le recensement agricole s'est bien déroulé et le programme des enquêtes thématiques se poursuit. Les travaux autour des sources administratives ont pris un peu de retard mais vont encore se développer ; néanmoins la mise en place de l'IPG (Identification permanente généralisée) des bovins qui devrait permettre une meilleure connaissance des effectifs des cheptels bovins et se substituer à terme aux enquêtes ponctuelles a pris un retard important.

Les enquêtes qui seront réalisées en 2004 (aviculture, légumes) ont été décalées d'un an. De plus, il est néanmoins probable que les travaux de connaissance du domaine de la forêt seront légèrement décalés. En revanche, des travaux non prévus, mais rendus nécessaire par l'évolution de la conjoncture, seront réalisées, en particulier l'enquête sur les signes de qualité.

## ANNEXE

## Liste des opérations répétitives en 2003

<b>CHAMP DE L'ENQUÊTE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION</b>	<b>ÉTAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES</b>
<p align="center"><b>AGRICULTURE ET FORÊT</b></p> <p align="center"><b>INSEE et Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p><u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u></p> <p>Sondage auprès de 7 800 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ers</sup> résultats année n : décembre n + 1</li> <li>- rapport annuel année n : décembre n + 1</li> </ul>
<p align="center"><b>Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</b></p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p align="center"><b>Structures agricoles et milieu rural</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de 560 000 points d'observation déterminés à partir de 15 500 photographies aériennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>ers</sup> résultats : AGRESTE Primeur, 15 juillet</li> <li>- résultats définitifs : AGRESTE Données, 15 octobre</li> </ul>
<p align="center"><u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement technique agricole public et privés</u></p> <p>Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p align="center"><b>Productions végétales</b></p>	
<p align="center"><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès d'exploitations agricoles dans environ 60 départements</p>	<p>AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures</p>

<u>Enquête de prévision de production légumière</u> Enquête auprès d'exploitants de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)	AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.
<u>Enquête de prévision de production fruitière</u> Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneau.	AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.
<u>de prévision de production de production de vin</u> Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)	AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne
<b>Activités forestières</b>	
<u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u>  Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (500 entreprises). NAF : 02.0B, 20.1A.	AGRESTE Données début n + 2
<u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u> Enquête auprès de quelque 12 000 établissements. NAF : 02.0B, 20.1A.	AGRESTE Données mai + 2
<u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u>	Pour mémoire
<b>Statistiques animales</b>	
<u>Enquêtes cheptel bovin au 1<sup>er</sup> mai (enquête intermédiaire) et au 1<sup>er</sup> novembre</u>  Sondage par téléphone auprès de quelque 8 000 (1 <sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 12 000 (1 <sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des bovins.	AGRESTE Conjoncture productions animales le 15 août (résultats de mai) Le 15 février (premiers résultats de novembre)
<u>Enquêtes cheptel porcin au 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre</u>  Sondage par téléphone et auprès de quelque 3 000 (1 <sup>er</sup> mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 8 000 (1 <sup>er</sup> novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.	AGRESTE Conjoncture productions animales les 15 août et 15 novembre

<u>Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin</u> Enquêtes par sondage en novembre auprès de quelque 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.	AGRESTE Conjoncture productions animales 15 mars n+ 1
<u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u> Enquête mensuelle exhaustive auprès de 215 accoueurs (multiplicateurs)	AGRESTE Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité
Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles  Enquête mensuelle exhaustive auprès de 15 sélectionneurs et 25 distributeurs de volailles reproductrices (dindes et pintades)	Idem
Enquête auprès des centres de conditionnement des œufs Enquête mensuelle par sondage auprès de 160 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 660 centres.	Idem
<b>Enquêtes réalisées dans les départements d'outre-mer</b>	
<b><i>Enquête sur l'utilisation du territoire</i></b> (Guadeloupe, Martinique, Réunion)  Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelque 150 photographies par département.	AGRESTE départemental en septembre n
<b>Enquête 2002-2003 élevage dans les DOM</b> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) Phase 2 Sondage auprès de 300 exploitants par département	AGRESTE Départemental
<u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)  Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.	AGRESTE Départemental Conjoncture Publication mensuelle
<u>Indice des prix d'achat des moyens de production</u> (Réunion)  Relevés de prix auprès des revendeurs, coopératives ou distributeurs.	AGRESTE départemental Publication mensuelle
<b>Enquêtes diverses</b>	
sur la population et les structures de production à Mayotte  Enquête par enquêteur auprès d'environ 6 000 exploitations agricoles.	Agreste Primeur

Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale Enquête auprès d'exploitants et de correspondants.	AGRESTE régional et départemental AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche et des affaires rurales et Ministère de l'Ecologie et du développement durable (IFEN)</b>	
<u>Enquête « Eau et assainissement »</u> Enquête réalisée par enquêteur auprès de 5000 communes	Agreste Primeur

## Mutualité sociale agricole

### 3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

*[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Agriculture].*

### 4. Liste des publications

À noter :

#### **Économie agricole : non- salariés**

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit)

Analyse de la population gérée en MSA. Etat des lieux à partir des données disponibles en MSA pour une approche globale de la précarité. Données nationales et départementales (août 2000, 4 pages).

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

#### **Annuaire statistiques**

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages)

## COMMERCE, SERVICES

### INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département des activités tertiaires

### 5. Aspects Particuliers du Programme 2003

#### 5.1 Aspects régionaux

L'INSEE met en place courant 2002 des pôles d'appui aux enquêtes régionales sur les entreprises. Un premier axe de travail consiste à appuyer et coordonner les initiatives locales, en particulier, pour ce qui concerne le secteur tertiaire, sur les thèmes de la demande de services et des nouvelles technologies. Mais il s'agit aussi de mener une réflexion générale sur la façon d'aborder la dimension territoriale dans l'interrogation des entreprises.

### Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS)
- . Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

### Aspects Particuliers du Programme 2003

#### 1. Aspects « régionaux et locaux »

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales . Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

### Premier Ministre

- Direction du Développement des Médias

### Aspects Particuliers du Programme 2003

#### 1. Aspects « régionaux et locaux »

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

## DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

### INSEE

Programme de rénovation du recensement de la population

. Le nouveau recensement de la population

### 1. Exposé de synthèse

La rénovation du recensement de la population se poursuivra en 2003. Une étape importante a été franchie en février 2002 avec le vote de la loi sur la démocratie de proximité, dont le titre V est consacré au recensement de la population. Le calendrier des opérations, qui prévoit la réalisation début 2004 des premières enquêtes de recensement, se trouve donc conforté.

Les opérations sur le terrain ne peuvent commencer qu'une fois le dispositif juridique nécessaire mis en place. Après le vote de la loi, les textes d'application doivent être pris, à commencer par un décret en Conseil d'Etat. La publication des textes réglementaires au Journal officiel et l'inscription dans la loi de finances des crédits correspondant à la dotation forfaitaire permettront aux communes de s'organiser pour la première collecte et, notamment, d'inscrire à leur budget les crédits nécessaires pour la réalisation de celle-ci.

Le projet de programme statistique présenté ici repose sur l'hypothèse que la première collecte aura lieu en janvier et février 2004. Elle commencera, dans les communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants, aussitôt achevée une tournée de reconnaissance sur le terrain permettant de s'assurer que les adresses à recenser sont précises. Une tournée de reconnaissance sera organisée dans les communes de moins de 10 000 habitants elles aussi, avec dans ce cas pour objectif principal une meilleure organisation de son propre travail par l'agent recenseur.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines (six semaines dans les communes de 10 000 habitants ou plus) en tout début d'année ;

- d'autre part, une collaboration active entre les communes et l'Insee a été recherchée, sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;

- enfin, le calendrier du processus législatif s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

L'année 2003 sera marquée par la poursuite de la préparation des opérations de terrain. La réflexion menée à partir de la fin de 2002 sur le dispositif de diffusion des résultats du nouveau recensement de la population se terminera avant fin 2003 ; elle se déroulera dans le cadre d'un groupe de travail du CNIS et sera éclairée par l'évaluation de la diffusion des résultats du RP 99.

#### 1 - La préparation en 2003 des opérations de terrain revêtira les formes suivantes :

Les tests de collecte seront poursuivis selon des modalités qui sont précisées dans la fiche jointe. Il s'agit d'organiser des opérations d'une ampleur suffisante pour roder en vraie grandeur l'essentiel des procédures de la collecte à venir, et pour assurer l'intégration et la compatibilité des différents composants du recensement rénové.

Cette « répétition » sera menée en collaboration avec une centaine de communes de métropole et des DOM et revêtira une ampleur plus grande que les tests programmés en 2002. Elle portera sur environ 40 000 logements. Des négociations sont en cours pour associer un ou deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à ces tests.

**L'avis d'opportunité du CNIS sur le programme d'enquêtes de rodage ainsi défini a été obtenu en mai 2002.**

### **Rappel du programme de tests 2002**

L'année 2002 aura été consacrée à la mise en oeuvre de tests opérationnels destinés à vérifier la capacité des différents acteurs à mettre en oeuvre sur le terrain les propositions techniques élaborées par les concepteurs.

Ces tests se sont déroulés selon quatre modalités :

- des tests (menés par l'INSEE seul) sur les protocoles de collecte dans les communes de moins de 10 000 habitants. Prévus initialement en 2001, ces tests n'avaient pu être réalisés, faute de moyens. Ils se sont déroulés au printemps 2002 dans des communes de plus de 3 000 habitants et visaient à vérifier la faisabilité dans ce type de communes d'une tournée préparatoire qui permettrait de contrôler l'exhaustivité de la collecte le plus en amont possible et de procéder à la numérotation des questionnaires au moment de leur dépôt auprès des ménages ;

- sur le site expérimental que l'Insee a mis en place à la direction régionale de Rhône-Alpes. Ce site travaille en association étroite avec trois communes de son environnement : deux communes de plus de 10 000 habitants et une commune au-dessous de ce seuil. Des tests de collecte y ont été réalisés en septembre et octobre 2002, mettant en oeuvre en vraie grandeur les modalités de collecte prévues pour les enquêtes de recensement de 2004. L'objectif visé par ce dispositif est de mettre au point les organisations cibles pour la réalisation du recensement, d'évaluer les charges incombant aux différents partenaires, de participer à la définition des plans de formation, et aussi d'effectuer une première validation de l'intégration des composants informatiques développés par l'Insee. Ce site participera à la mise en oeuvre de la communication externe autour de la rénovation ;

- pour les départements d'Outre-Mer, une campagne de tests a eu lieu au printemps 2002 en Guyane et à la fin de l'été à la Réunion. Ce programme s'appuyait sur les enseignements tirés des divers tests réalisés en métropole, mais ceux-ci ne suffisaient pas du fait du contexte propre à ces départements. Les tests visaient quatre objectifs principaux :

- s'assurer que le plan de sondage envisagé était opérationnel ;
- valider l'enchaînement des procédures allant des phases préparatoires (tournée de localisation du bâti dans les îlots du test, tirage de l'échantillon d'adresses) à la collecte elle-même ;
- étudier la possibilité de réaliser la collecte par dépôt-retrait des questionnaires ;
- s'assurer de la bonne compréhension des questionnaires par les personnes ;
- valider la possibilité de mettre à jour, voire de créer un répertoire d'adresses proche de celui de la métropole.

Les tests de 2002 dans les DOM ont été réalisés par l'INSEE sans solliciter la participation des communes. La concertation sur le nouveau recensement dans les DOM se déroule dans le cadre général de la concertation et fait l'objet de consultations locales ;

- enfin, une « répétition » de collecte volumineuse sera préparée fin 2002 pour être exécutée en janvier-février 2003 auprès d'un ensemble de communes de toute taille.

### **Quelques enseignements des tests de fin 2001 dans les communes de plus de 10 000 habitants**

#### **Constats de problèmes de repérage d'adresses en cours de collecte**

Quelques constats, mais rares, de problèmes de localisation d'adresses en cours de collecte qui apparaissent quand on compare l'adresse complétée par les habitants sur la feuille de logement et l'adresse que l'agent enquêteur avait à visiter.

#### **Localisation des logements, numérotation au dépôt des questionnaires**

La localisation des logements de l'adresse dans le carnet de tournée en début de collecte a été bien intégrée dans l'ensemble. La numérotation des questionnaires n'est pas toujours faite au moment du dépôt par manque de temps à ce moment.

Dans le suivi des agents enquêteurs, la consigne de vérifier le remplissage des carnets de tournée devrait être renforcée.

### **Fin de collecte**

Pour achever la collecte, on vérifie que pour toute adresse de la liste on a un résultat et que le nombre de logements correspond au nombre de logements attendu. Cette opération, qui sera du ressort de l'équipe communale, devra faire l'objet d'une description précise dans le manuel du responsable communal.

### **Contrôles en bureau**

Le plus souvent les contrôles en bureau ont été réalisés en comparant la taxe d'habitation (TH) et les feuilles de logement. Ce contrôle fonctionne bien : pour 91,5 % des adresses, on peut valider que l'adresse recensée est bien celle qui a été échantillonnée.

### **Contrôles sur le terrain**

Les contrôles sur le terrain ont eu lieu pour les adresses non validées en bureau (8,5% des adresses), pour un échantillon de logements non enquêtés et de logements vacants ainsi que pour un échantillon de logements recensés.

L'entretien, quand il a lieu, dure moins de dix minutes. Certains enquêteurs ont pu le réaliser par téléphone.

2 - Le site expérimental poursuivra ses travaux en 2003. L'objectif visé est toujours, en collaboration avec trois communes volontaires, de réaliser l'enchaînement des opérations de collecte de manière à contrôler la pertinence et l'efficacité de l'organisation prévue. Il ne s'agit pas seulement, comme lors des tests, de lever des options techniques précises, mais aussi et surtout de s'assurer que la collaboration entre les communes et l'INSEE peut se dérouler conformément au schéma convenu, avec un bon assemblage des applications informatiques.

Les enseignements tirés des travaux menés en 2002, qui portaient sur la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL), et qui comportent aussi des tests de collecte dans les trois communes concernées, dicteront la nature précise des opérations à inscrire en 2003 au plan de charges du site expérimental. Il convient de tester précisément les hypothèses actuelles du programme, notamment sur l'organisation et les outils de suivi de la collecte. Il n'est pas prévu que le site réalise un nouveau test de collecte en 2003.

3 - La préparation du nouveau recensement dans les départements d'outre-mer (DOM) donnera lieu à un ensemble de tests en 2003, comme en métropole. Les équipes pourront ainsi se familiariser avec les différents concepts et outils. Il sera aussi possible d'y associer des communes afin de valider la partage des tâches entre les communes et l'Insee. Cette association des communes aux tests de 2003 paraît d'autant plus souhaitable que, contrairement à ce qui se fait en métropole avec le site expérimental, les tests de 2002 ont été menés dans les DOM uniquement par l'Insee. Elle permettra de s'assurer que le protocole envisagé est adapté et acceptable par les communes.

4 - Enfin, la préparation des travaux de terrain sera accompagnée de la poursuite des réflexions sur les méthodes d'estimation. En particulier, des simulations seront effectuées pour apprécier la précision de différents modes de sondage et pour examiner les techniques possibles d'actualisation au moyen des fichiers administratifs, notamment ceux de la taxe d'habitation.

Les travaux d'estimation distinguent les communes en dessous du seuil de 10 000 habitants et les autres communes.

Dans le cas des premières, les données de base pour les estimations proviennent, soit de la collecte exhaustive dans les communes enquêtées à l'année de référence, soit des collectes les plus proches dont on extrapole et/ou rétrope les résultats.

Pour les secondes, il s'agit de combiner les données des cinq enquêtes successives entourant la date de référence.

Le travail méthodologique consiste d'une part à optimiser les modèles d'estimation à partir des données de base, à apprécier leur précision en niveau et en structure pour les statistiques communales et infra-communales, et, d'autre part, à mesurer les gains de précision apportés par l'introduction d'informations complémentaires issues des fichiers administratifs.

### **3. Opérations répétitives**

Sans objet en l'attente de l'entrée du nouveau recensement en régime de croisière.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet pour le programme de rénovation du recensement de la population.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement de 1999 sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement de la population est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche, donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura environ trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives afin de construire des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du département aux communes et, pour celles de 10 000 habitants ou plus, à l'Iris 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infra communal seront publiées fin 2008 et début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte. Auparavant, et sans doute à partir de 2005, il aura été possible de produire des résultats concernant la France entière (hors TOM) et ses régions en utilisant les données collectées chaque année.

#### **5.2 Aspects « environnement »**

Sans objet pour 2003, les opérations prévues n'étant pas destinées à produire des résultats statistiques.

#### **5.3 Aspects européens**

Sans objet pour le programme en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour son développement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Toutefois, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements.

### **6. Liste des publications**

Les « Actes de la concertation sur le recensement rénové de la population » ont été publiés par le CNIS (rapport n° 56 de février 2000).

Par ailleurs, le programme a fait l'objet en 2000 de la publication de trois articles dans la revue de l'INED (« Population » volume 55, n° 4-5, 2000) :

- Présentation du recensement rénové (Guy Desplanques) ;
- Sondage, estimation et précision dans la rénovation du recensement de la population (Jean Dumais) ;

- La précision des données collectées sur une année dans le projet de recensement rénové (Benoît Riandey).

Les Actes du séminaire du 5 octobre 2000 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont disponibles auprès de la SFdS (Journal de la SFdS, volume 140, n° 4).

« La rénovation du recensement français » (Jean-Michel Durr et Jean Dumais – Actes du Symposium 2001 de Statistique Canada sur la qualité des données d'un organisme statistique. séminaire)

Les Actes du séminaire du 23 octobre 2001 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE seront bientôt disponibles.

Les Actes du séminaire du 25 juin 2002 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont en préparation.

## **7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003**

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, en raison à la fois des difficultés qu'il y aurait eu à ramener à une date unique des informations collectées par vagues successives d'octobre à juin de chaque année, et des contentieux qu'aurait vraisemblablement occasionnés la répartition tout au long de cette même période des communes présentant une forte saisonnalité de leur activité touristique, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines en tout début d'année ;
- d'autre part, la concentration dans le temps des moyens nécessaires à la collecte et la clarification juridique des responsabilités respectives des communes et de l'INSEE ont conduit à organiser une collaboration active entre ces personnes publiques sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif enclenché sur les recommandations du Conseil d'Etat s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

**- Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**. Département de la démographie**  
 Division Recensements de la population

### **1. Exposé de synthèse**

La division recensement de la population organise et exploite les recensements généraux de la population, y compris dans les TOM. Elle assure également les recensements complémentaires effectués dans les villes nouvelles ou à la demande des communes en forte croissance démographique.

En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable. Il occupe une place essentielle dans le système statistique. Avec le vote de la loi mettant en place le recensement rénové, les objectifs du recensement restent les mêmes : établir la population des différentes circonscriptions administratives, que plus de 200 textes utilisent en référence, fournir les statistiques de base de la population et des logements.

D'autre part, le recensement sert de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

Le contenu des bulletins fait l'objet d'une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique.

Le recensement comporte des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail.

Concernant les logements, le recensement apporte des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage.

L'exploitation du recensement de 1999 s'est achevée mi 2001, avec l'exploitation complémentaire, et l'ensemble des résultats a été disponible début 2002. L'année 2003 est une année de transition, avec la première campagne de collecte prévue début 2004. Toutefois, les recensements complémentaires sont maintenus jusqu'aux premières publications, prévues fin 2007.

Une structure permanente sera mise en place au sein du département de la démographie pour prendre en charge la réalisation courante du recensement rénové, mais elle ne sera véritablement opérationnelle qu'en fin 2004, la première collecte étant prise en charge par les équipes de conception.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Après des recensements à Mayotte et en Polynésie française en 2002, des recensements seront réalisés en 2003 en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna.

## **3. Opérations répétitives**

Recensements complémentaires : octobre 2003.

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Sans objet.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

néant

### **5.2 Aspects "environnement"**

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement

### **5.3 Aspects européens**

Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000, souvent réalisés entre janvier et mai 2001, ont fait l'objet d'orientations définies par Eurostat.

Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

## **6. Liste des publications**

en 1999

- Résultats du dénombrement RP99
- Insee 1ère n° 663 - 664 - 665 - 691
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

en 2000

- Résultats du dénombrement et de l'exploitation principale
- Insee 1ère sur les unités urbaines
- Fascicules "Évolutions démographiques" (orange) par département
- Insee 1<sup>ère</sup> n°731 : Résultats du recensement de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Fascicules jaunes « Tableaux Références et Analyses de l'exploitation principale » par département
- Insee 1<sup>ère</sup> n°746-747-748-749-750 (présentation de résultats nationaux de l'exploitation principale)

en 2001

- Résultats des exploitations statistiques  
Insee 1<sup>ère</sup> n°758-765-766-767 sur les mobilités et les aires urbaines  
Résultats de l'exploitation complémentaire
- Insee-Résultats « Tableaux Références et Analyses du sondage au 1/20e (métropole) »  
Insee 1<sup>ère</sup> n°787-788-789-790-791-792 (présentation des résultats du sondage au 1/20e)  
Fascicules verts régionaux

en 2002

- publications thématiques
- Insee résultats sur les populations étrangères et immigrées
- Insee résultats sur les ménages et les familles

Documentation du recensement de la population du recensement de la population de 1999 : Guides d'utilisation tomes1 à 10 parus.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Après les retards dus aux problèmes de saisie optique des questionnaires, de l'ordre de 4 mois, le nouveau calendrier a été tenu, en particulier celui de l'exploitation complémentaire et de la diffusion des publications papier.

### **Direction des statistiques démographiques et sociales**

. Département de la démographie  
Mission Répertoires et mouvement de la population

#### 1. Exposé de synthèse

Après la rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998, puis la mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité et la mise en place d'une enquête d'exhaustivité, la poursuite des progrès, en qualité et en délai, est attendue d'une dématérialisation croissante des échanges entre les communes et l'Insee ainsi que par un changement dans l'organisation Insee-Inserm pour le traitement des décès.

Ces évolutions se font dans le cadre d'un projet de refonte de la BRPP, qui prendra plusieurs années et qui comporte plusieurs objectifs :

- permettre une dématérialisation accrue des échanges Insee-communes, tant pour l'état civil que pour le fichier électoral,
- fournir une application plus conviviale aux gestionnaires,
- faciliter la production d'indicateurs de gestion et de qualité.

#### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil  
Réalisation de l'enquête d'exhaustivité  
Gestion du fichier électoral et du RNIPP  
Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins d'état civil.

## **- Direction des statistiques démographiques et sociales**

. Département de la démographie

Division Enquêtes et études démographiques

### **1. Exposé de synthèse**

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et études longitudinales de mortalité.

Le début de l'année 2003 sera consacré à la collecte de l'enquête « construction des identités ». L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent à l'aide du RP99 se terminera aussi en début 2003.

L'année 2003 sera par ailleurs une année d'exploitations nombreuses des sources qui ont été élaborées dans les années précédentes : enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale », EDP, échantillons de mortalité différentielle.

Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie avec un élargissement aux DOM.

Une réflexion sera entreprise pour la prise en compte du recensement rénové.

### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

#### **2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année**

Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de la culture et la délégation interministérielle à la ville. Après un test de grande ampleur en 2002, la collecte aura lieu au 1<sup>er</sup> trimestre 2003 auprès d'un échantillon d'environ 8000 personnes.

#### **2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003**

Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité ne seront achevés début 2003. Ces sources permettront des études nombreuses en 2003 : études socio-démographiques ou méthodologiques à partir de l'EDP, études des disparités de mortalité et de la mortalité aux grands âges à l'aide des échantillons de mortalité.

Les études de mortalité bénéficieront de l'enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès ; elles seront menées dans le cadre de partenariats avec l'INSERM, l'InVS (institut de veille sanitaire) et l'INED.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Comptabilité démographique**

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment

sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement rénové de la population. L'intégration des DOM dans le bilan démographique sera poursuivie.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

La division réalisera des « Données de démographie régionale », reprenant des travaux faits suite à chaque recensement.

### 5.2. Aspects "environnement"

Néant

### 5.3. Aspects "européens"

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

## 6. Publications

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine - C. Brutel, M. Jegou et C. Rieu , *Économie & Statistique* N° 336, 2000-6

Enquête Handicaps-incapacités-dépendance, résultats détaillés - C.Goillot, Insee résultats, n° 755-756, série Démographie Société n°83-84, septembre 2001.

"L'enquête HID de l'INSEE, Objectifs et schéma organisationnel" - P.Mormiche , *Revue de la Fédération Nationale de Gérontologie*, 2001.

Bilan démographique 2001 : le regain des naissances et des mariages se confirme - L.Doisneau, *Insee Première* n°825, février 2002

Langues régionales, langues étrangères : le l'héritage à la pratique - F.Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002

"L'enquête HID et les aînés" - Joël Ankri et Pierre Mormiche, *revue de l'Observatoire Franco-Québécois de la Santé*, à paraître, 2002.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

**- Direction des statistiques démographiques et sociales**  
**. Département de la démographie**  
 Pôle Infrastructures géographiques

### 1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information

géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place dans les communes de plus de 10000 habitants un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Mise à jour du RIL à la mi 2003, pour permettre la première collecte du RRP. Début du projet 2003, qui vise à une intégration complète des bases d'information géographique de l'Insee.

## **3. Opérations répétitives**

Mise à jour annuelle du Code officiel géographique et du RIL.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme**

La mise à jour du RIL doit être assortie d'indicateurs de qualité et de gestion. Le champ du RIL pourra être étendu à des communes de moins de 10000 habitants, en fonction des besoins.

- **Direction des statistiques démographiques et sociales**  
 . **Département de la démographie**  
 Mission répertoire des équipements

## **1 Exposé de synthèse**

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place un répertoire des équipements, qui offrira une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée. Ce projet intégrera des enquêtes sur l'attraction de certains équipements dans les zones rurales, de façon à maintenir l'apport des inventaires communaux précédents. Ce projet sera mené en étroite coopération avec plusieurs SSM.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

En 2003, après la mise en place d'une maquette sur une première gamme d'équipements, le répertoire devrait être opérationnel dans une première version.

## **3. Opérations répétitives**

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire fera l'objet de mises à jour annuelles.

## **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme**

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

- **Direction des statistiques démographiques et sociales**  
 . **Département de la démographie**  
 Mission Estimations localisées de population

## 1 Exposé de synthèse

Entre les recensements de population, l'INSEE élabore chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». Après le recensement de 1999, cette application est en cours de refonte. Début 2003, elle permettra d'obtenir des estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, une réflexion sera entreprise pour prendre en compte dans ces estimations les résultats du recensement rénové.

## 3. Opérations répétitives

Les estimations sont annuelles. Il peut être envisagé d'incorporer de nouvelles sources administratives.

- **Direction des statistiques démographiques et sociales**  
 . **Département des prix à la consommation, ressources et des conditions de vie des ménages**  
 Division des Prix à la consommation

## 1. Exposé de synthèse

### 1.1 2003

Le projet de saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

La méthodologie de **l'indice des prix à la consommation** sera améliorée par le développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements dans les biens durables et l'habillement.

### 1.2 Moyen terme 1999-2003

Le premier objectif du programme à moyen terme 1999-2003 était la mise en base d'une nouvelle base 1998 de l'IPC, comportant de nombreuses innovations. Il a été atteint comme prévu, au premier semestre 1999.

Diverses améliorations portent sur le champ, les méthodes de traitement, de calcul d'estimation des pondérations ont également été effectuées conformément au programme à moyen terme.

Le projet de rénovation du dispositif de collecte et de traitement en région de l'IPC a été engagé en 1998. La disponibilité tardive de moyens de conception informatique d'une part, sa complexité d'autre part, ont conduit à reporter en 2003 son échéance initialement prévue en 2002.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1. Enquêtes nouvelles

Aucune opération n'est envisagée.

### 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2002

#### 2.2.1) *Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données*

Le projet IPCR (saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix) sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

#### 2.2.2) *Amélioration de la qualité de l'IPC*

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

\* amélioration de la couverture en terme de produits, adaptation et amélioration des indices dans différents domaines.

\* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et de manière plus générale amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage.

\* utilisation accrue de données issues de panels de distributeurs dans deux domaines : produits manufacturés et alimentaires de grande distribution, biens durables.

## 3. Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être publié bi mensuellement, dans des conditions identiques :

- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages. Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent.

- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Si, à l'issue de la mise en place du projet IPCR, l'amélioration de la qualité des données et l'accélération des flux d'échange d'informations le permettent, la publication de l'indice provisoire sera suspendue et celle de l'indice définitif sera avancée à la date actuelle de diffusion de l'indice provisoire. Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Rien à signaler.

### 5.2. Aspects environnement

Rien à signaler.

### 5.3. Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2003.

Dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris en 2002 pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ils déboucheront sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH en 2003.

Un indice expérimental relatif aux propriétaires occupants sera élaboré et son adjonction éventuelle à l'IPCH sera étudiée.

## 6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

- Deux Informations Rapides mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.
  - "Prix à la consommation – moyennes annuelles 2000 et 2001", Informations Rapides n° 27, janvier 2001.
  - "Une inflation contenue en 2000" INSEE Première n°763, mars 2001.
  - "Methodology for constructing a price index for mobile-telephony services" 6ème Conférence internationale sur les indices de prix, Groupe d'Ottawa, Canberra, avril 2001.
  - "Evaluation des micro-données et de l'IPC, cas des lave-vaisselle et des télévisions", Conférence ONU-OIT sur les indices de prix à la consommation, Genève, novembre 2001.
  - Un INSEE Première en 2002 faisant le bilan de l'évolution des prix en 2001.
- Plusieurs études à caractère méthodologique seront effectuées à partir des micro-données de biens durables dont dispose la Division : étude de la représentativité de l'échantillon de l'IPC, modélisation hédonique, simulation de différentes méthodes de remplacement en fonction du cycle de vie des produits.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principaux faits marquants du programme statistique pour 2002 ont été exposés au point 1. La mise à jour du tableau de suivi, effectuée ci-après, fait apparaître les constats suivants, par rapport au programme à moyen terme 1999-2003 :

- Les opérations concernant le cœur du dispositif (nouvelle base de l'IPC, amélioration méthodologique des indices) ont été assurées conformément aux objectifs ;
- La rénovation de dispositif de collecte et de traitement des prix à la consommation est engagée mais a pris un peu de retard du fait de l'indisponibilité du CPOI jusqu'à la fin de l'année 1999 et de la complexité de l'opération.

### - Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
Division Logement

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Logement 2001-2002 a fait l'objet d'une extension d'échantillon dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (environ 30 000 ménages répondants) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

## - Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
Division Conditions de vie des ménages

### 1. Exposé de synthèse

La collecte de l'**enquête décennale sur la Santé** commencée en octobre 2002, se poursuivra jusqu'en septembre 2003. L'échantillon national est de 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants attendus) en France métropolitaine, plus des extensions régionales dans cinq régions. Cette enquête permettra de mesurer à la fois la morbidité et la consommation médicale de la population.

Le dispositif des **enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV)** permettra de poursuivre les séries d'indicateurs sociaux. Cette année, deux plates-formes sont prévues, en mai et octobre. La première, en collaboration avec les deux ministères concernés, portera sur **la participation à la vie culturelle et sportive** et fait suite aux recommandations de la formation « Démographie-Conditions de vie » du CNIS. La seconde portera sur le thème « **éducation et familles** », 11 ans après l'enquête sur « l'effort d'éducation des familles » de mai 1992.

Par ailleurs la division continuera de produire les indicateurs mensuels sur le "moral des ménages" de l'**enquête de conjoncture auprès des ménages (CAMME)** et, en fonction de l'actualité, d'utiliser le dispositif de micro plate-forme.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### • Enquête décennale sur la Santé

La collecte de cette enquête démarrera en octobre 2002 et s'achèvera un an plus tard, en septembre 2003. l'échantillon national devrait se monter à 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants) en France métropolitaine, plus des extensions régionales, en région Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA. Compte-tenu de ces extensions, l'échantillon atteint 25 000 logements.

Mesurant traditionnellement la morbidité conjointement à la consommation de soins et de médicaments, l'enquête de 2002-2003 comportera un volet plus complet que lors des enquêtes précédentes sur l'origine des pathologies (accidentelles...) et les comportements, notamment de prévention. Elle intégrera également des questionnements permettant de déterminer un score sur l'état de santé, questionnements normalisés au niveau international. Les questionnements deviennent tous individuels.

En outre, il est envisagé, à titre de test, d'associer à l'enquête auprès des individus deux modes différents de collectes d'information : sur les consommations, par appariement avec les fichiers de la sécurité sociale, et sur l'état de santé, en proposant aux enquêtés un examen médical standardisé.

#### • Partie variable des enquêtes permanentes sur les conditions de vie

Deux enquêtes "plate-forme PCV" sont prévues pour 2002 :

Le thème de la "**participation à la vie culturelle et sportive**" sera exploré en mai 2003. Cette enquête fait suite, notamment, aux avis de la formation « démographie-Conditions de vie » du CNIS, donnés lors des réunions de mai 2000 et mai 2001, et sera réalisée en partenariat avec les ministères de la jeunesse et des sports et de la culture. L'objectif premier de l'enquête est de mieux cerner et mesurer les différentes formes de participation à la vie culturelle et sportive, en s'appuyant sur une définition de l'activité fondée sur différents critères (fréquence, contenu, contexte, degré d'investissement...). L'intérêt d'une telle enquête est aussi d'observer l'interaction entre ces deux formes prépondérantes d'usage du temps libre : leur articulation, leurs complémentarités et leurs oppositions. Le second objectif de l'enquête est de mieux connaître les personnes pratiquant telle activité culturelle ou sportive grâce à une description très précise du ménage et de l'individu fourni par la partie fixe des enquêtes PCV. En négatif, il s'agira également de mieux comprendre les raisons de la non pratique en essayant de mettre en avant des explications de nature individuelle, liées à la définition sociale de l'individu, et des explications relatives à l'offre (éloignement par rapport aux

équipements, coût...). Un objectif de plus long terme est de mesurer les changements que connaissent les activités culturelles et sportives et de construire ainsi un outil permanent d'observation des pratiques culturelles et sportives. On pourra par exemple se demander si l'on observe, sur le long terme, des tendances communes aux deux domaines (démocratisation, massification, individualisation...). L'enquête est en effet destinée à être reconduite à l'avenir avec une périodicité de quatre ans.

L'enquête d'octobre 2003 devrait porter sur le thème "**éducation et famille**". Menée en collaboration avec la DPD de l'éducation nationale, l'INED, la CNAF, le CERC et la DREES, l'objectif général de cette enquête est d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles : dans le cadre des relations avec l'école, mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien. En actualisant les données de l'enquête « Efforts éducatifs des familles » réalisée en 1992, l'enquête permettrait en particulier des exploitations en évolution afin de mesurer les modifications de comportements des familles en lien avec les mutations du système scolaire, et l'évolution des attentes et ambitions des parents.

C'est également l'occasion d'explorer des thèmes complémentaires en particulier sur l'éducation au quotidien (les relations entre parents et enfants, la scolarisation hors école, les vacances scolaires ...).

### 3. Opérations répétitives

- Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).
- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### 5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Santé 2002-2003 va faire l'objet d'extensions régionales, probablement dans cinq régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA).

#### 5.2. Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

#### 5.3. Aspects européens

L'enquête Santé comportera des volets harmonisés au niveau international.

Les indicateurs sociaux des enquêtes PCV sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, notamment européennes.

### 6. Publications

A noter :

#### En 2001 et de janvier à juillet 2002 Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
Le cadre de vie des plus de 60 ans	<i>Insee-Première</i> n°760, février 2001	janvier 2000
Diverses fiches sur les conditions de vie des jeunes	<i>Contours et caractères</i> , les jeunes, 2000	janv., mai et octobre
Modes de transports utilisés par les ménages-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°733 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°105, mars 2001	janv. et mai 1996 à 2000
Evaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°107, mai 2001	janvier 1996 à 2000
Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation	<i>Insee-Première</i> n°808, octobre 2001	mai 1996 à 2000

Conjoncture et évolution de la pauvreté : une approche pluridimensionnelle	<i>Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la documentation française, 2002</i>	mai 1996 à 2001
Indicateurs de niveau de vie-indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001	<i>Insee Résultats n°737 - Série Consommation-modes de vie n°2, série société, janvier 2002</i>	mai 1996 à 2001

#### Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
les inégalités devant les vacances	<i>Economie et Statistique n°345. 2001-5</i>	octobre 1999
Les Français privilégient toujours les vacances à la mer	<i>Insee Première n°819, décembre 2001</i>	octobre 1999
Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet	<i>Insee Première n°850 juin 2002</i>	octobre 2001, Nouvelles Technologies
Les relations au tabac sont multiples	<i>Insee Première n°852 juin 2002</i>	mai 2001, Comportements vis à vis de la santé
Les vacances des Français	<i>Insee Résultat Société n°4, mai 2002</i>	octobre 1999, Vacances

#### Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
L'euro s'installe dans le quotidien des ménages	<i>Supplément à information rapide mensuelle n°304</i>	janvier 1999 à septembre 2002
Les opinions des Français	<i>France, portrait social - 2001</i>	janvier 2000 à juin 2001

#### Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI : des débouchés difficiles après un emploi aidé	<i>Solidarité Santé, janvier 2001</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
Recherche d'emploi et insertion professionnelle des allocataires du RMI Les allocataires du RMI : moins d'isolés au sens familial et social que dans la statistique administrative Contrat d'insertion et sortie du RMI RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi Aide au logement et emploi Salaire de réserve, allocations chômage dégressives et revenu minimum	<i>Economie et Statistique n°346-347 2001 6-7</i>	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
L'observation de populations en situation de pauvreté ou de précarité, informations administratives et données d'enquête : l'exemple de l'enquête sur le devenir des allocataires du RMI	<i>Enquêtes, modèles et applications, Dunod, novembre 2001</i>	Vague janv-fév 1998
Le retour à l'emploi des allocataires du RMI : les enseignements de l'enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI	<i>DREES, dossiers solidarité et santé, n°1, janvier-mars 2002.</i>	Vague janv-fév 1998

#### Enquête Emploi du Temps (1998-1999)

Titre	Support
Les loisirs des seniors : ruptures et continuité	<i>France-Portrait Social, 2001</i>
10 articles sur l'emploi du temps	<i>Economie et Statistique numéro 6-7 2002, septembre 2002</i>

## Enquête Sans domicile (janvier-février 2001)

Titre	Support
Hébergement et distribution de repas chauds Le cas des sans domicile	Insee-Première n°823-janvier 2002
Hébergement et distribution de repas chauds Qui sont les usagers de ces services	Insee-Première n°824-janvier 2002

**INED**

Suite aux premiers tests sur chacun des volets (volet individuel et volet employeur), l'Ined va poursuivre avec l'INSEE la réalisation de tests de procédures sur *l'enquête Familles et employeurs* en 2003. En particulier, le volet individuel va être mis en place sous CAPI. Pour le volet employeur, la définition du protocole de collecte sera décidée entre les trois principaux partenaires (INED, INSEE, DARES) début 2003. On pourra dès lors envisager un passage en formation pour avis d'opportunité et préciser un calendrier compatible avec la charge de travail de l'INSEE pour la date de l'enquête en vraie grandeur (début ou mi 2004).

Le Conseil supérieur de l'adoption, relayé par la Direction générale de l'action sociale au ministère de l'Emploi et de la solidarité, a souhaité qu'une grande *étude nationale et anonyme soit réalisée sur l'adoption* et a confié cette mission à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Au printemps 2002, une étude de faisabilité a été réalisée à la Direction de l'action sociale du département des Yvelines (DASDY) à partir d'une collecte anonymisée d'informations figurant dans les dossiers de candidature à l'adoption, puis d'entretiens en face à face auprès d'un échantillon de candidats ayant donné leur accord exprès de participation à l'Ined.

L'objectif était de mieux connaître, dans sa diversité la population des adoptants et de permettre la mise en place d'un protocole de collecte au plan national. Cette démarche statistique peut apporter un éclairage utile pour la réflexion et l'action des intervenants dans le domaine de l'adoption. Un rapport final sera remis fin 2002 à la Direction de l'action sociale du ministère des Affaires sociales.

Pour 2003, nous envisageons la généralisation de l'étude dans sa partie collecte de données à partir des dossiers dans plusieurs directions départementales de l'action sanitaire et sociale. C'est à ce titre que nous soumettons le projet pour avis d'opportunité début 2003.

Par ailleurs, l'Ined est également impliqué dans le projet d'enquête *Construction des identités* présenté par l'Insee. Il a participé à la conception du questionnaire, aux différents tests et est engagé financièrement dans les opérations de collecte.

Enfin, l'Ined continue de gérer l'étude longitudinale sur *les personnes atteintes de mucoviscidose* et, en partenariat avec l'Inserm, de participer à l'enquête longitudinale *Cohortes contraceptives* pour la quatrième interrogation de la première cohorte. Une

deuxième cohorte sera lancée en novembre 2003 sous réserve de l'obtention du financement.

## **Ministère de la culture et de la communication**

- Direction de l'administration générale

. Département des études et de la prospective (DEP)

### **1. Synthèse**

Le programme 2003, comme ceux des années précédentes donne la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle : emploi culturel, publics de la culture, enseignement et éducation artistiques. Aux études et enquêtes relatives à ces thèmes, dont les deux premiers étaient présents dans le programme 1999/2003, s'ajoute un programme de mise en œuvre d'un répertoire des unités d'activités

culturelles qui constituera un outil de coordination des travaux statistiques et une base générale d'enquêtes auprès des entreprises et des établissements du secteur culturel.

### **2. Travaux nouveaux**

Les données sur le financement public de la culture seront actualisées grâce au renouvellement sur la base d'un dispositif révisé, de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales. Elle portera sur les dépenses de l'année 2000 et concernera outre les régions, les départements et les communes de plus de 10 000 habitants, les structures de coopération intercommunales.

## **Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales**

- Direction centrale de la police judiciaire

### **1. Exposé de Synthèse**

**Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.**

Par ailleurs, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1995, ce système autorise une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations est reconduite annuellement et répond aux besoins de l'ensemble des autorités.

En conséquence, le dispositif statistique actuel sera conservé, notamment afin de maintenir l'analyse de séries longues. Il n'est pas envisagé de le modifier, ni même de créer un nouvel instrument de mesure de la délinquance.

Des améliorations pourront toutefois être apportées au dispositif existant, notamment en terme de communication des résultats.

## 2 Travaux nouveaux pour 2003

1) Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes renouvelées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année :

NEANT

2) Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2003 :

- poursuite de l'expérimentation de la base nationale du STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) comme source de transmission et d'exploitation des statistiques 4001 par les services de la Police nationale : cette opération s'inscrit dans la modernisation du processus informatisé de collecte et des dispositifs de sauvegarde des données recueillies.

- Etude et réalisation d'une chaîne de traitement visant à l'exploitation d'indicateurs statistiques nationaux (données chiffrées sur les victimes ainsi que les auteurs de crimes ou de délits, par tranches d'âge, catégories socioprofessionnelles, nationalités...).

Poursuite/réactualisation des études thématiques précédemment engagées et portant notamment sur les phénomènes criminels nouveaux ou en augmentation (délinquance de voie publique, délinquance des mineurs, infractions violentes, ... ) avec pour objectif de mettre en évidence des tendances à partir de l'étude de séries longues (période décennale).

## 3. Opérations répétitives

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.

- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française. Depuis l'édition 1999, le tome 1 intègre des présentations graphiques en couleur. Par ailleurs, les tomes 1 et 2 de cette publication font l'objet d'une diffusion publique (voir infra partie 6).

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux et locaux

*Pour la réalisation des "tableaux économiques régionaux" (TER), le service central d'étude de la délinquance fournit depuis 1998 les statistiques criminelles des régions administratives et des départements français à la direction régionale INSEE POITOU-CHARENTES, en charge de ce dossier. (mise à jour des tableaux statistiques avec chiffres 2001 adressée en août 2002).*

Le service central d'étude de la délinquance apporte également sa contribution à la mise à jour annuelle des T.E.F (Tableaux de l'économie française) et de « l'annuaire statistique de la France », publications produites par l'INSEE (mise à jour adressée fin mai 2002).

## 6. Liste des publications

"Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France".

Publication annuelle (édition 2001) disponible au public depuis le 9 septembre 2002 (Tomes 1 et 2).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives et judiciaire, aux services de police et aux unités de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

- diffusion publique du tome 2 : il comporte les données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories) détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

## Ministère de la justice

- Direction de l'administration générale et de l'équipement
- . Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

### 1.1. Statistique des mineurs

Le 18 janvier 1996, le Conseil de la statistique a validé les grandes lignes d'un nouveau dispositif statistique de suivi des mineurs. Ce dispositif comprenait :

- 1/ des tableaux de bord de l'activité des tribunaux pour enfants appréhendée à travers le flux des mesures prises par les juges des enfants et le nombre de mineurs suivis tant au civil qu'au pénal ;
- 2/ un panel de mineurs suivis en justice apportant une connaissance de ces mineurs et de leur environnement familial, une description de leurs trajectoires sociale et judiciaire ainsi qu'une analyse de l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Depuis fin 2001, les 134 tribunaux pour enfants disposent tous, dans leur logiciel de gestion, d'un module statistique leur permettant d'éditer à tout moment et sur n'importe quelle période, leur tableau de bord. Ce dernier permet d'obtenir une vision synthétique de l'activité des juridictions mineurs, tant civile que pénale : nombre de mineurs dont est saisi le juge des enfants au cours de la période, mesures nouvelles et renouvelées prises par les juges, nombre de mineurs suivis, jugés et déclarés coupables. Ces tableaux de bord ne sont cependant pas encore de qualité homogène dans toutes les juridictions. En 2003, se poursuivront les travaux de qualité entamés en 2002.

Parallèlement, une nouvelle version de ces tableaux de bord a été définie par les différents utilisateurs en juridiction et à la Chancellerie qui permettra d'améliorer la connaissance des mineurs suivis (âge et sexe) et d'assurer la cohérence de cet outil avec les Cadres du parquet. Cette nouvelle version sera opérationnelle dès le début 2003.

L'exercice 2001 a été le premier exercice pour lequel l'ensemble des juridictions a contribué à la statistique pénale définitive. En particulier, pour la première fois, les statistiques des juridictions parisiennes n'ont pas été estimées mais fournies par les tableaux de bord. Ce qui a constitué un progrès qualitatif important dans la mesure où la délinquance des mineurs en Île-de-France ne peut être comparée ni en volume, ni en évolution, aux autres régions françaises.

L'achèvement de ce projet ouvre aussi de nouveaux horizons quant la connaissance fine et localisée des mineurs suivis par la justice. L'exploitation statistique de ces tableaux de bord fait partie des priorités statistiques pour 2003.

Le Conseil de mars 1998 a donné son feu vert pour le démarrage des travaux de réflexion sur le panel des mineurs suivis en justice. Un groupe de travail animé par la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a été chargé d'en proposer les spécifications techniques et organisationnelles. Ce projet consiste à observer à plusieurs dates, ou parfois de façon quasi continue, un échantillon permanent de jeunes individus inscrits dans l'activité des juridictions. Ce panel doit permettre :

- . de mieux connaître les mineurs suivis en justice et leur environnement familial ;
- . de décrire leurs trajectoires sociales et judiciaires ;
- . d'analyser l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Ces travaux ont été validés par le Comité du 6 octobre 1999 et une décision d'expérimentation d'un panel a été prise au Conseil de la statistique d'avril 2000. Un premier projet, jugé trop ambitieux par rapport aux possibilités techniques des chaînes pénales actuelles, a été rejeté et remplacé par un projet qui limitait, pour l'expérimentation, les modifications de logiciels. Ce second projet a été validé par le Conseil de juin 2001. Sur cette base, les spécifications d'enrichissement des logiciels des tribunaux pour enfants ont été définies fin 2001. Elles ont été déployées sur 6 juridictions tests au 4<sup>ème</sup> trimestre 2002. De son côté, la conception de la base centralisée du panel est en cours et sera réalisée en 2002.

Cette solution de repli, baptisée en interne de « panel dégradé », réduit les ambitions de l'expérimentation du panel sans pour autant lui enlever l'essentiel de ses objectifs. Les trajectoires judiciaires des mineurs seront bien reconstituées, ainsi que les trajectoires sociales pour les mineurs suivis en assistance éducative. Seules, les trajectoires sociales des mineurs délinquants en seront absentes. Le Conseil de la statistique dans le même temps qu'il entérinait la limitation de l'expérimentation, réaffirmait que les futures chaînes pénales, actuellement en cours de redéfinition, intégreraient bien l'ensemble des trajectoires sociales.

Les premiers retours de cette expérimentation sont attendus pour la fin 2003.

### 1.2. Statistique civile

Basé sur le double principe d'une statistique permanente obtenue en sous-produit de la gestion informatisée des procédures judiciaires, et d'une décentralisation de la production statistique permettant aux juridictions d'être les premières utilisatrices de statistiques établies d'abord localement, le dispositif comprend trois types de produits :

des tableaux de bord, mesurant exhaustivement l'activité des juridictions, restituant très rapidement les résultats nécessaires au pilotage local, et servant de référence unique pour la Chancellerie et les juridictions (flux et stock d'affaires par type de contentieux).

un suivi local détaillé des affaires civiles améliorant la connaissance de la matière civile traitée et la mesure de l'efficacité du service public de la justice rendu, notamment sous l'angle de la durée des affaires et du suivi détaillé du stock d'affaires en cours, ou encore sous celui des taux de recours et de l'aide juridictionnelle.

un répertoire statistique centralisé élargi, prolongation, à des fins de publications et d'études sur l'impact des évolutions législatives, de celui géré actuellement par le CES de Nantes.

Ces trois produits sont complémentaires : les deux premiers étant dédiés au pilotage local, le troisième constituant l'outil statistique officiel de la Chancellerie. Néanmoins, la Chancellerie a intégré dans les modules tableaux de bord des fonctions permettant de faire remonter très simplement et très rapidement des statistiques allégées à la Chancellerie. C'est ce qui lui permettra de disposer, pour ces publications rapides de début d'année, d'un matériau nettement enrichi à ce que lui permettait jusqu'à présent l'exploitation forcément très lourde du répertoire statistique centralisé.

L'informatisation des Tribunaux d'instance est déclinée à travers un ensemble de logiciels développés par le service informatique de la Chancellerie : CITI (contentieux général), LIPTI (injonction de payer), NATI (nationalité), SATI (saisie sur rémunérations), TUTI (tutelle), et PACTI (PACS). Un dispositif statistique sur les données du PACS, très limité, a été initialisé en 2001. Il devrait être enrichi, si la CNIL le permet, en 2003.

L'alimentation automatique du tableau de bord et la réalisation des tableaux de suivi détaillé en local seront établies à partir du logiciel STATI nouvellement développé et en cours de validation en 2002.. Le déploiement de ce logiciel sur les 470 tribunaux d'instance est prévu au second semestre 2003.

En 2001, ont été déployés les modules statistiques concernant les cours d'appel. Les premiers enseignements de cette généralisation montrent que leur appropriation par les juridictions s'avère laborieuse et nécessite une préparation et un accompagnement important. En 2002, les efforts de formation très importants ont été consacrés à cette préoccupation, que ce soit pour les 33 Cours d'appel comme pour les 181 TGI.

Fin 2002, tous les TGI disposeront à leur tour des modules statistiques intégrés à leur outil de gestion. L'année 2003 sera consacrée à la montée en puissance de ces nouveaux outils. Ce n'est que début 2004 que l'on pourra en commencer une exploitation régulière et exhaustive.

Au premier janvier 2003, les 274 CPH disposeront à leur tour des tableaux de bord et des tableaux de suivi détaillé des affaires civiles. Comme pour les TGI, l'année 2003 sera consacrée à l'accompagnement de ces nouveaux produits.

Le dispositif rénové de la statistique civile s'appuie sur l'amélioration de la gestion du Répertoire général civil (le RGC), à travers deux actions, la mise à jour des instructions de la tenue du RGC et la refonte de la nomenclature des affaires civiles (NAC).

La mise à jour des instructions du RGC s'est traduite par l'extension du champ des procédures prises en compte ainsi que l'enrichissement des données les concernant. Elle s'est concrétisée en 1999 par la rédaction de quatre manuels concernant les cours d'appel, les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance et les conseils de prud'hommes. Le conseil de la statistique de juin 2001 a échelonné la montée en charge de ce nouveau répertoire général civil : janvier 2003 pour les CPH, janvier 2004 pour les TGI et les CA et janvier 2005 pour les TI.

La première révision exhaustive de la NAC entreprise depuis sa création en 1988 a été achevée en 2000. Elle est entrée en vigueur dans toutes les juridictions en juin 2002. Cela s'est accompagné par un très important travail de formations auprès de toutes les juridictions, travail qui a occupé tout le premier semestre 2002.

Seuls les tribunaux de commerce restent à l'écart des ces chantiers, que ce soit pour la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des affaires civiles comme pour le nouveau répertoire général. Des discussions avec leurs représentants ont débuté pour tenter de les associer à ces réformes.

### **1.3. Statistique pénale**

Le premier objectif de réforme de la statistique pénale consiste dans l'informatisation du dispositif de collecte existant, les cadres du parquet. L'amélioration du dispositif est poursuivie en même temps que son extension et que la prise en compte des réformes et des améliorations de nomenclatures. 2001 a vu l'achèvement de toutes les automatisations possibles, compte tenu de la vétusté des chaînes pénales. Ces outils devront être adaptés à la nouvelle loi d'orientation et de programmation justice pour en permettre une première évaluation début 2004 sur l'exercice 2003.

Par ailleurs, un des objectifs prioritaires des années 2002-2003 concerne l'amélioration du répertoire de l'instruction. Cet outil statistique, opérationnel depuis une dizaine d'années, n'est quasiment pas utilisé, pour des raisons vérifiées ou supposées de qualité. Il devra aussi être adapté aux différentes lois successives : la LPIDV et la LOPJ.

Les différentes associations d'aides aux victimes, de contrôle judiciaire ou de médiation pénale ont vu leur rôle s'accroître avec les dernières lois. Un important travail a été entrepris par la Chancellerie pour le recueillement d'informations nécessaires à l'évaluation de leur action et à la préparation de leur budget de fonctionnement conformément aux préconisations de LOLF. La sous-direction de la statistique, chargée du recueil des données statistiques concernant ces associations, est très impliquée dans ce chantier.

Nettement plus ambitieux, un deuxième objectif consiste à bâtir un meilleur suivi statistique de la politique pénale à partir :

- de l'analyse par nature d'affaires et par origine de signalements ;
- de l'analyse des orientations effectuées par les parquets selon la nature des infractions signalées et surtout selon les motifs des classements ;
- du suivi des réponses apportées à la délinquance par les tribunaux correctionnels;
- du suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- de la mesure de la durée des affaires pénales.

Compte tenu des polémiques grandissantes sur un soi-disant laxisme de la justice, le Conseil du 27 mars 1998 a décidé que la mise en place d'une analyse des classements sans suite selon leurs motifs devait revêtir un caractère prioritaire.

Par ailleurs, une quarantaine de maquettes ont été définies permettant de faire un suivi de la politique pénale. La faible capacité de réponse des applicatifs pénaux de gestions à ces besoins statistiques a suggéré la création d'infocentres locaux et d'un infocentre national (Conseil du 27 avril 1998).

Depuis début 2002, un prototype d'infocentre national comprenant les tableaux relatifs au suivi détaillé des orientations données par les parquets aux affaires reçues et à l'analyse de la délinquance transmise au parquet par origine de signalement et nature d'affaires est opérationnel.

Il permet à la Chancellerie d'accéder de façon immédiate et autonome à des informations de suivi de politique pénale obtenues à partir de l'activité des parquets.

Ce prototype est limité aux 7 juridictions parisiennes. Il n'a encore qu'un statut expérimental, préfigurant peut-être, suivant les conclusions que l'on en tirera, un infocentre national. D'ores et déjà, dès 2002, ce prototype devrait apporter les premiers enseignements sur l'analyse de la réponse pénale croisée par type d'affaire et type d'auteur notamment. Il sera enrichi en 2003 par les tableaux portant sur l'activité du tribunal correctionnel et sur l'exécution des peines.

Un vaste chantier de refonte des applications pénales dans les TGI non parisiens permettant de disposer, à terme, d'outils infocentre, a démarré en 2001. Cette nouvelle application nous offrira des possibilités nouvelles, en particulier dans deux domaines majeurs : le rapprochement des statistiques

Police/Gendarmerie/Justice d'une part, le suivi longitudinal des affaires et des personnes d'autre part. La statistique y est présente comme maîtrise d'ouvrage associée. Le planning prévoit une mise en production à partir de 2005.

## **Ministère des sports**

- Direction du personnel et de l'administration

. Mission statistique

### **1 . Exposé de synthèse**

La formation du nouveau gouvernement en mai 2003 s'est traduite par la séparation des domaines "jeunesse" et "sport" dans deux départements ministériels. Cependant la mission statistique devrait conserver les mêmes objectifs, réalisant pour l'essentiel des travaux sur le sport, notamment l'élaboration d'un compte du sport, et menant, en tant que de besoin, des travaux sur la jeunesse et l'éducation populaire pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au MJS interviennent, notamment l'observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : conseil national des activités physiques et sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives. L'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport », est sous la double tutelle : éducation nationale d'une part, sports de l'autre.

Compte tenu de ses moyens humains (6 personnes au 1<sup>er</sup> janvier 2002), la mission statistique a mis en œuvre, pour le suivi des pratiques sportives, un partenariat avec l'INSEE : une chargée d'études de la mission est responsable du volet « participation à la vie culturelle et sportive » dans le cadre du dispositif EPCV de l'INSEE. L'objectif est que cette enquête menée pour la première fois en mai 2003 soit reconduite tous les 4 ans.

L'élaboration des comptes du sport, pour lesquels une nomenclature des activités physiques et sportives a été élaborée au cours de l'année 2001, avec l'appui technique de l'INSEE, est également une priorité pour 2003.

Dans le cadre notamment du schéma de services collectifs du sport, les services déconcentrés souhaitent évaluer les équipements sportifs. La mission a pour objectif de faire adopter une méthodologie et une nomenclature d'équipements communes à l'ensemble des régions pour mener un recensement des équipements sportifs.

Sur le thème « vie associative » en 2003, seront disponibles les résultats de l'enquête d'octobre 2002 sur les adhérents aux associations (volet de l'enquête EPCV) financée en partie par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

### **2 . Travaux nouveaux pour 2003**

## **2-2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

### Enquête sur les dépenses sport des collectivités locales

Les collectivités locales contribuent fortement au financement du sport. Les dépenses des collectivités locales dans les domaines "culture", "éducation", "sport" sont actuellement très imbriquées : l'objectif est de mettre en place une opération dans laquelle les dépenses des communes (départements, régions) seront ventilés selon des critères harmonisés afin de minimiser les coûts de collecte.

Une telle opération ne pourra être menée sur le terrain avant 2004 ou 2005.

Rénovation des statistiques de diplômes délivrés par le ministère (et des candidats)

La délivrance des diplômes est organisée dans chaque région par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS). l'existence de documents d'inscription aux examens pour la délivrance des diplômes du ministère devrait permettre de recenser les diplômes et le profil des diplômés sans passer par une remontée d'informations supplémentaires (voir partie 3.3).

Recensement des équipements sportifs

Plusieurs recensements ont déjà été conduits par des DRDJS, pour lesquels les informations issues de l'inventaire communal ne suffisent pas. L'objectif est à court terme d'élaborer une méthodologie commune, à moyen terme d'étudier la possibilité de construire un répertoire des équipements sportifs.

**3 . Opérations répétitives**1)Le recensement des licences sportives

Les fédérations sportives sont interrogées chaque année sur le nombre de licences délivrées, la nature de celles ci, le sexe et l'âge des licenciés, et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ».

2)La fréquentation des centres de vacances

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été renouvelée en 2000. Les résultats sur l'exercice N sont disponibles à l'été N+1.

3)Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRDJS.

**5 .Aspects particuliers du programme 2003****5.1 Aspects régionaux et locaux**

Il serait utile de « fédérer » les initiatives régionales dans un programme cohérent.

**ÉDUCATION, FORMATION****Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)

**5. Aspects particuliers du programme 2003****Aspects régionaux et locaux***Education :*

- Le compte satellite de l'éducation intègre à partir de 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'École.
- Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
- Publication d'un recueil d'indicateurs sur les universités

-Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.

- Base rénovée d'indicateurs sur les académies et les départements permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...) : ACCADEMIA.

*Recherche :*

- Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional

- Enquête sur la part de leur budget que les Collectivités locales consacrent à la R&D.

## 6. Liste des publications

À noter :

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2002** sont les suivants :

- Géographie de l'école, 9<sup>ème</sup> édition (février 2003, pas d'édition en 2002)

- l'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4<sup>ème</sup> trimestre

Les notes d'information :

Les profils scientifiques et techniques régionaux

### **Ministère de l'emploi et de la solidarité**

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)

Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

Dans le champ de la création d'entreprise et en particulier de l'aide aux très petites entreprises, objet d'une évaluation nationale sur l'initiative du Conseil national de l'évaluation, la DARES mènera des études pour compléter les travaux de l'instance et les affiner. Des travaux seront également conduits à partir des fichiers SINE et SUSE pour appréhender l'impact des aides sur la survie et la performance des entreprises aidées.

Un accent particulier sera mis sur l'évolution du système d'information et sa territorialisation dans le double domaine des politiques de la ville et des politiques régionales.

### **Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)**

. Département Production et usage de la formation continue - DFC

## 1. Introduction

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2003. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83) ainsi que la seconde vague d'interrogation d'un panel d'organismes de formation. Celle-ci, après avis favorable du CNIS, était prévue en 2002 ; elle est reportée en 2003 en raison de difficultés rencontrées dans la collecte et le traitement de l'information.

**2. Travaux nouveaux pour 2003**

Néant

### 3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83).

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

Néant

## EMPLOI, REVENUS

### INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

### 1. Exposé de synthèse

L'achèvement de certains investissements (enquête Emploi en continu) et l'amélioration de la qualité des sources administratives (DADS, EPURE, ...) déboucheront en 2003 sur de nombreux changements méthodologiques, aussi bien dans le domaine de la conjoncture de l'emploi que du chômage.

En ce qui concerne le chômage, les résultats de l'enquête Emploi en continu, (première publication en moyenne annuelle début 2003) seront désormais utilisés pour les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT. Parallèlement, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage.

En outre, un nouveau système de publications conjoncturelles sur l'emploi sera opérationnel en 2003, suite à l'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu. L'intégration des données issues d'EPURE dans les estimations trimestrielles d'emploi sera de plus en plus importante, ce qui préparera la transition vers ESTEL, dont le projet a été relancé à l'automne 2001.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### Aspects régionaux et locaux

La section, déjà très impliquée dans la satisfaction des besoins des acteurs locaux, poursuivra le développement de son activité dans cette direction.

Le projet ESTEL (Estimations d'Emploi Localisées) a été relancé à l'automne 2001, afin de tirer parti de l'amélioration de la qualité des sources. L'achèvement de ce projet est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, d'une façon qui incorporera les résultats issus du RRP. La satisfaction des besoins locaux (estimations annuelles et infra-annuelles au niveau local) constitue un axe essentiel du projet.

Dans l'attente de la réalisation du projet ESTEL, des solutions intermédiaires seront mises en œuvre en 2003, sous la maîtrise d'ouvrage du DAR, en collaboration avec le DERA, pour les estimations annuelles infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, afin d'étendre le domaine couvert par le dispositif actuel et d'accroître la satisfaction des utilisateurs locaux.

Enfin, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage, tout particulièrement au niveau local.

## 6. Liste des publications

### **INSEE Résultats-cédérom**

- L'emploi départemental et sectoriel en 1999 - n° 176, juillet 2001
- L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2000 à paraître au 1<sup>er</sup> semestre 2002

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique proposé pour 2003 s'inscrit totalement dans le cadre du programme statistique à moyen terme 1999-2003. Il prend en compte l'achèvement de certains investissements (Enquête Emploi continue), la relance du projet ESTEL effectuée à l'automne 2001 et l'amélioration de la qualité de plusieurs sources administratives (DADS, EPURE).

La relance du projet ESTEL reste néanmoins tributaire du degré de maîtrise de la qualité d'autres sources Mutualité Sociale Agricole, ETI (employeurs et travailleurs indépendants) de l'ACOSS, etc. Pour la source ETI, il faut souligner la mise en place à la direction régionale d'Auvergne d'un pôle de compétence chargé de mener à bien l'expertise et l'exploitation nationale des données, aussi bien en matière d'emploi que de revenus, suite à la collaboration menée avec l'URSSAF de Clermont-Ferrand, la division Salaires et Revenus d'Activité et la section Synthèse et Conjoncture de l'Emploi.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Emploi et revenus d'activité  
 Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

### 1. Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales, à celles des DADS, qui sera opérationnelle en 2003 (production) et 2004 (diffusion), et de l'application EPURE qui débutera courant 2003.

Dans le cadre de la relance du projet ESTEL d'estimations d'emploi localisées, plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés : données des URSSAF relatives aux non salariés, fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des employés de maison.

Compte tenu de la forte demande de localisation des établissements et des salariés, toutes les sources administratives font successivement l'objet d'investissements, dans le cadre des rénovations ci-dessus ou de travaux d'évolution plus légers, de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

En ce qui concerne le système d'information des agents des services publics, l'INSEE continuera à développer ses analyses sur le domaine et participera aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public. A terme, une mission d'audit du mode de production et de mise à disposition des données correspondantes sera menée afin de tracer les grandes lignes d'évolution future de ce système selon les orientations du programme moyen terme 1999-2003.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2003

**ESTEL-autres sources administratives** : Dans le cadre du projet ESTEL, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. L'INSEE établira

début 2003 un rapport sur les possibilités d'exploiter les fichiers de la mutuelle sociale agricole (MSA), en complément de la source EPURE-URSSAF qui ne concerne que les salariés des établissements affiliés au régime général. L'INSEE poursuivra également le projet d'exploitation des données relatives aux non salariés des URSSAF, le rapport de mission de la direction de l'INSEE en Auvergne faisant état de résultats très positifs. Les sources relatives aux employés de maison feront l'objet d'une expertise en collaboration avec l'ACOSS (données sur les chèques « services ») et l'IRCEM (caisse de retraite).

**SIASP** : Après la mise en place de la nouvelle enquête sur les collectivités locales, il conviendra, d'un côté, de continuer à faire évoluer le système d'information sur les agents de l'Etat. Ces évolutions devront permettre une plus grande cohérence dans le suivi des trois fonctions publiques, conformément au rapport du CNIS sur ce thème. De l'autre, des travaux d'analyse seront poursuivis sur le secteur public et l'INSEE continuera à participer de façon active aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public.

### 3. Opérations répétitives

**DADS** : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf l'agriculture, les services domestiques et la fonction publique d'Etat. Début 2002, les résultats des DADS 2000 ont été diffusés. A l'automne 2002, une estimation avancée des salaires (niveaux et évolutions) de l'année 2001 sera disponible.

**ESE - DADS** : enquête structure des emplois ventilant ceux-ci par sexe et profession. L'ESE a été supprimée en 1999 et intégrée à la DADS. Après des travaux de rapprochement des deux sources réalisés à compter de septembre 2002, les résultats de l'ESE seront établis à partir des DADS.

**Collectivités locales** : Une nouvelle application de traitement de l'enquête sur les effectifs des collectivités locales a été déployée au sein de l'INSEE au début 2002. Les utilisateurs devraient disposer, début 2003, de données mieux contrôlées et localisées.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### Aspects régionaux et locaux

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

**DADS** : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) seront poursuivis en 2002 puis repris par le projet CLAP en 2003.

**EPURE-URSSAF** : En 2002 et 2003, ce même problème du regroupement sera analysé dans EPURE, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2003 et suivantes.

**Collectivités locales** : L'enquête sur les effectifs au 31 décembre 2001, lancée début 2002, a été complétée d'un volet adressé aux 4 000 plus gros organismes leur demandant de ventiler leurs emplois par commune.

**SIASP-Etat** : En 2002, toutes les directions régionales de l'INSEE achèveront l'opération de localisation de l'emploi public, consistant à introduire les SIRET d'affectation des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Des travaux, plus légers, de mise à jour sont ensuite menés chaque année pour mettre à jour les informations.

## 6. Liste des publications

### **Collectivités territoriales :**

*INSEE Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.98, n° 774, mai 2001

*INSEE-Première* sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.99 et 2000 à paraître en 2003

*INSEE-Résultats* sur les effectifs en 1997-98-99, Société n°1 janvier 2002.

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Emploi et revenus d'activité  
 Division Emploi

### 1. Exposé de synthèse

Après son démarrage au 1er juillet 2001, l'année 2002 a été la première année complète de collecte de l'**enquête Emploi en continu**, sur un échantillon de taille définitive. Les données structurelles feront l'objet d'une publication sur cette première année complète d'enquête en continu, en principe début 2003, dès que les retards de codification seront résorbés. En ce qui concerne les données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant, donc pas avant le deuxième trimestre 2003.

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu est en cours de définition. En 2003, il n'y aura pas d'enquête complémentaire. Cependant l'enquête en continu intégrera, pour tous les logements du sixième sortant, d'un module ad-hoc européen sur la formation tout au long de la vie (life long learning). Le module ad-hoc s'apparente à une enquête complémentaire très courte.

### 3. Opérations répétitives

L'**enquête emploi en continu** sera réalisée tout au long de l'année 2003. L'organisation de la collecte et, le rôle du pôle de production sont stabilisés. Les deux autres pôles régionaux, d'expertise et de chiffrage (diplômes, professions), ne sont pas encore arrivés à leur régime de croisière, compte-tenu des énormes stocks de codage auxquels ils sont confrontés. Le point sera fait à la fin de l'année 2002.

**Enquête emploi dans les DOM** : L'enquête de 2003 sera la troisième de la nouvelle série d'enquêtes annuelles, reconduites à l'identique chaque année.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### **Aspects régionaux et locaux**

En ce qui concerne la refonte de l'enquête emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages  
 Division Revenus et patrimoine des ménages

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet de statistiques localisées sur les revenus (collaboration entre le département de l'action régionale et le pôle « Revenus fiscaux » de la DR de Rennes) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. La division Revenus pourra notamment approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses « revenus-patrimoine », édition 1997, 1998, et 1999).

### **Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)  
 Sous-direction « Emploi et marché du travail »

#### **Département Emploi**

Aspects « régionaux et locaux »

- Emploi :

Utilisation de l'Intranet 'Statistique des mouvements de main-d'œuvre' par les DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) et en DR-INSEE, après son ouverture en 2002.

Utilisation de l'indicateur rapide mensuel régional sur l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus, à partir de la source DMMO, pour les régions ayant une qualité suffisante des données (taux de réponse).

### **Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

- Direction de la programmation et du développement  
 . Sous-direction des études statistiques (SDES)

Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

Base renouvelée d'indicateurs sur les académies permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...).

## **Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)** - Observatoire de l'emploi territorial

### **1. Exposé de synthèse**

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « Cnfpt » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois et les métiers territoriaux.

Par ailleurs, conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du CNFPT contribuent à donner au Conseil Supérieur de la FPT les moyens de son action.

Pour l'Observatoire de l'emploi territorial, l'année 2003 est une année de transition après une année 2002 de renouvellement des instances politiques qui dirigent le Centre National et le Conseil Supérieur.

Le calendrier de mise en place des instances politiques n'a pas permis de décider le programme de travail 2003.

Sous réserve de modifications ou d'ajouts ultérieurs d'études à la demande du Conseil Supérieur, le projet de programme qui est présenté ici, poursuit les travaux prévus et engagés en 2002.

Ce projet de programme finalise les objectifs de l'observatoire au regard des trois missions suivantes :

- consolider le système d'observation et de prospective de l'emploi et des métiers territoriaux,
- venir en appui aux missions de recrutement et de formation du Cnfpt,
- assurer la diffusion la plus large possible des informations statistiques

### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

#### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés**

- Approfondissement et poursuite de l'exploitation des enquêtes sur les perspectives démographiques des personnels territoriaux réalisées entre 2000 et 2002 :

- . état des lieux démographique et socioprofessionnel des emplois non titulaires de droit public.

- Parcours professionnels et parité dans la haute fonction publique territoriale (enquête 2002).

- Attractivité des concours de la Fpt : étude portant sur les candidats et les lauréats des concours d'attachés et d'ingénieurs territoriaux (enquête 2002).

- Les ressources humaines des nouvelles intercommunalités (enquête 2002).

- Enquête sur les emplois des collectivités territoriales par secteurs d'activité de la région Rhône-Alpes en partenariat avec l'INSEE Rhône-Alpes (sous réserve du visa du comité du label).

### **3. Opérations répétitives**

#### *L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°8*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de collectivités représentatives au niveau régional et sectoriel de l'emploi territorial.

*Les Chiffres clés 2002* sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité. Ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

*Synthèse des bilans sociaux 2001*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la Fpt et en partenariat avec la DGCL.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)**

Dématérialisation de la collecte d'informations.

#### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional.

#### **6. Liste des publications**

##### **Déjà parues**

*Tableau de bord 1999* – février 2000

*Note de conjoncture n°5* – juin 2000

*La filière technique* : étude sectorielle – juin 2000

*Pyramides des âges des cadres d'emplois* : Perspectives d'évolution – premiers résultats – septembre 2000

*Repères statistiques* : Evolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 – octobre 2000

*Fonction publique territoriale* : Perspectives démographiques – résultats régionaux – septembre 2001

*Repères statistiques* : Les emplois jeunes – avril 2001

*Chiffres clés 2000* – octobre 2001

*Note de conjoncture n°6* – mars 2002

*Fonction publique territoriale* : Perspectives démographiques – résultats par type de collectivité – octobre 2002

*Note de conjoncture n°7* – octobre 2002

##### **A paraître**

*Éléments de synthèse des rapports aux CTP* sur l'état au 31/12/99 des collectivités territoriales – octobre 2002

*Les non titulaires territoriaux*, état des lieux socioprofessionnel et perspectives démographiques – décembre 2002

## Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

- Département Entrées dans la vie active

### 1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcée ce nouveau dispositif, qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".
- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :
  - . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
  - . deux ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).
- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive (?), en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons pourraient donc être élargis.

## 2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

Une première interrogation de l'enquête " génération pleine " auprès des sortants de formation initiale en 1998 a été achevée en 2001.

Le bilan de cette enquête a révélé que la constitution des bases de sondage (par agrégation de diverses sources) est une opération de longue haleine. Par ailleurs, le comité du label a recommandé au Céreq de " fidéliser " un échantillon des jeunes interrogés.

En vue de l'interrogation en 2004 de la " génération 2001 ", il a donc été décidé :  
de lancer la constitution de la base de sondage dès 2002

de lancer une première interrogation pour un échantillon restreint des 10 000 jeunes à interroger dès que la base sera constituée, en 2003. Cette interrogation aurait pour objectif principal d'identifier les jeunes réellement sortis de formation initiale en 2001 et de tenter de les " fidéliser ".

Une deuxième interrogation de la génération 1998 (cinq ans après leur sortie de formation initiale) est programmée pour le premier semestre 2003. Elle sera principalement centrée sur le prolongement du questionnement sur le parcours professionnel et avec analyse plus poussée sur l'évolution des liens aux employeurs et à l'emploi des jeunes.

## 3. Opérations répétitives

Néant

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects régionaux

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001. Une première publication de ces indicateurs d'insertion (par grand niveau de formation) est prévue en 2002. L'enquête Génération 2001 pourra accueillir des demandes d'extension régionales.

# ENVIRONNEMENT

## Institut français de l'environnement (IFEN)

### 4.1. Exposé de synthèse

Deux grosses opérations de production sont prévues au programme de travail de l'Ifen pour 2003 :

- L'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement sera rééditée au début de l'année, en collaboration avec le Scees et le ministère de l'Ecologie et du développement durable. Cette enquête a prouvé, malgré les imperfections de sa première réalisation, qu'elle apportait une amélioration inestimable à la connaissance d'un domaine très décentralisé, où le niveau central avait trop peu d'information synthétique.

La mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000 sera la première actualisation de la base de données existante. Faite à l'échelle européenne, elle permettra d'étudier les évolutions depuis 1990. A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne pour l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période

1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour. A cette occasion, l'IGN et l'Ifen se sont accordés pour assurer une mise à jour conjointe de la couche occupation des sols de la BD Carto et de *Corine Land Cover*. Ce projet, dont l'Ifen assure la maîtrise d'ouvrage, devrait aboutir fin 2003.

En matière de déchets, l'année 2004 pourrait bien être la première année pour laquelle des résultats nationaux seront dus à l'Union européenne au titre du règlement statistique. Cette échéance devra être préparée, avec notamment des études pilotes dès 2003. Il en va de même pour la prochaine édition de l'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion des déchets, avec le Scees et l'Ademe.

### **Les banques de données**

La structuration des données rassemblées à l'Ifen a sensiblement progressé depuis la mise en place de la mission sur l'administration des données. Etablir et appliquer des règles communes de réception, de contrôle et de stockage des données est contraignant mais nécessaire et efficace. Des banques de données thématiques extérieures font en outre de nets progrès (banque de données sur la qualité de l'air ou BDQA, banque nationale des données sur l'eau ou BNDE, inventaire des espaces naturels, cartographie des espaces protégés, etc.). L'Ifen poursuit ses activités de conseil auprès de ses partenaires tant sur les méthodes que sur la diffusion des données à l'instar de ce qui a été fait pour le Réseau national des données sur l'eau (RNDE). Ces investissements permettent de plus en plus d'analyses, intégrées dans les documents de synthèse comme *L'Environnement en France*, ou publiées séparément comme dans *Les Données de l'environnement*. Ils nourrissent les travaux des « observatoires » tels que le Gis Sol, l'observatoire national des zones humides, ou l'observatoire du littoral et de la montagne (en projet). Ils facilitent par ailleurs les réponses aux questionnaires internationaux.

### **Les modules Indicateurs thématiques**

En 2003, l'effort de l'Ifen dans les banques patrimoniales s'appuiera sur une structuration des ensembles d'indicateurs thématiques.

A l'instar des indicateurs de suivi des SDAGE, chacune des Banques patrimoniales pourra s'enrichir à terme d'un module regroupant et structurant l'ensemble des données servant à calculer les indicateurs thématiques utilisés dans les indicateurs de performance, de développement durable, de suivi du schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux, ou ceux retenus par les institutions internationales (ONU, OCDE, AEE, etc.). Cette action commencée en 2002 permettra ainsi de consolider ces banques autour de la production d'informations thématiques à valeur ajoutée de plus en plus pertinentes pour les utilisateurs de l'Ifen.

### **Les systèmes thématiques d'informations statistiques**

En 2003, pour répondre à une demande croissante du MEDD, l'Ifen développera les systèmes d'informations statistiques sur l'eau et la nature, en croisant les sources statistiques (recensements de la population ou de l'agriculture, par exemple), géographiques (*Corine land cover*), et thématiques (enquête eau Ifen-Scees). L'objectif est d'analyser les pressions s'exerçant sur l'environnement en combinant au mieux les données existantes. Ainsi, pour l'eau, le calcul reposera-t-il sur l'analyse de l'agriculture, des populations et des activités économiques au niveau des bassins versants. L'utilisation de *Corine land cover* permet des calculs intermédiaires avec une localisation fine. Les mêmes principes méthodologiques peuvent s'appliquer, avec des données en partie différentes, au calcul des pressions sur les espaces naturels. L'Ifen participera par ailleurs aux travaux du CNIG sur l'inventaire des zonages réglementaires dans la perspective du RGE.

Les années suivantes seront consacrées à la consolidation de la production, de la conservation et de l'archivage des informations thématiques "statistiques" dont la pertinence et l'utilité auront été reconnues par les utilisateurs de l'institut.

La demande européenne se fait pressante quant aux données relatives à l'eau : un accord bilatéral avec Eurostat sera conclu en 2002 pour convenir de progrès à faire en 2003 sur, notamment, les prélèvements et l'assainissement, domaines où la France transmet trop peu d'information. En outre l'Ifen s'est porté volontaire pour tester sur un district hydrographique la faisabilité de renseigner un questionnaire de données utiles pour la directive cadre sur l'eau.

La base Eider a maintenant acquis une bonne notoriété. Elle s'est enrichie de données relatives aux départements d'outremer, et se modernise progressivement pour alimenter les Cahiers régionaux de l'environnement. Une réflexion est en cours sur la constitution d'une base des données communales intéressant l'environnement.

## Comptes et économie de l'environnement

La Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (CCEE) arrêtera définitivement son programme lors de sa séance plénière, en janvier 2003. Les dossiers actuellement envisagés portent sur les impacts de la politique environnementale sur les usages du sol et, d'autre part, le comportement des entreprises vis-à-vis de l'environnement (management environnemental, etc.). La mise à jour annuelle des comptes de protection intégrera le compte de gestion des déchets radioactifs dans la dépense de protection de l'environnement et poursuivra le travail de rénovation des comptes (bruit, air, biodiversité et paysages, dépenses pour le cadre de vie).

Parmi les travaux actuels de la Commission, ceux relatifs à la méthodologie, à la fiscalité et à l'emploi, auront des prolongements en termes de travaux permanents. Les autres travaux seront poursuivis, notamment l'enquête sur les dépenses environnement des départements et des régions, les travaux sur les Comptes de la forêt et sur Naméa-air, dans le cadre du programme avec Eurostat, ceux du RNDE Économie, en particulier ceux liés à la directive cadre sur l'eau (essai de comptes par bassin), qui correspondent à de l'investissement de long terme, ainsi que le suivi des réflexions au niveau européen, tant sur le plan des méthodes que sur le plan des résultats, pour développer les comparaisons internationales.

Enfin, dans le cadre d'une thèse en économie de l'environnement, une évaluation des dépenses consenties dans le domaine de l'information environnementale sera testée pour des thèmes comme l'air et la protection de la nature.

### Indicateurs et diffusion

L'Ifen poursuivra en 2003 son travail de fonds pour l'élaboration d'indicateurs d'environnement et de développement durable.

Sont ainsi prévus la mise à jour des indicateurs de performance environnementale de la France dont la dernière publication remonte à la mi-2000 et la réalisation d'une brochure sur les indicateurs « agriculture-environnement » dont la finalité est d'évaluer les progrès de ce secteur économique pour mieux intégrer les problématiques environnementales. L'Ifen participant activement aux travaux internationaux (Eurostat et OCDE) relatifs à ce domaine, un accent particulier sera mis sur la relation avec les indicateurs faisant l'objet d'un consensus au niveau des organisations internationales. De même les secteurs de l'industrie et de l'énergie feront-ils l'objet de travaux devant déboucher sur une panoplie d'indicateurs exprimant les performances des entreprises vis à vis du respect des législations en vigueur et des procédures normatives (EMAS, ISO 14001) mises en pratique.

Pour répondre à la nécessité de concevoir des indicateurs de suivi du type « tableaux de bord » l'Ifen, en partenariat avec le ministère de l'agriculture le ministère chargé de l'environnement et les établissements publics concernés, mettra la dernière main à l'achèvement d'une série d'une soixantaine d'indicateurs correspondant au suivi des objectifs définis pour chacun des enjeux du Schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux.

Du point de vue du développement durable et pour faire suite aux travaux réalisés en 2002 sur les indicateurs selon une méthode originale permettant l'intégration des trois domaines économique, social et environnemental, l'Ifen continuera de participer aux travaux internationaux lancés par l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et l'OCDE dans la lignée des recommandations de l'Agenda 21. Une publication présentant une première batterie d'une cinquantaine d'indicateurs sera réalisée début 2003. Une base de données sera constituée pour pérenniser les informations collectées.

Pour mieux diffuser les données relatives à l'environnement auprès d'un large public et avec une mise à jour en continu des résultats diffusés, l'Ifen a conçu une base des données essentielles accessible par internet. Lancée en 2002 en s'appuyant sur le rapport sur l'environnement en France, cette base devrait monter en puissance en 2003 et acquérir une capacité de mise à jour régulière des données commentées sur l'ensemble des thèmes de l'environnement.

Les *Chiffres-clés de l'environnement*, livret synthétique sur les statistiques d'environnement largement diffusé sous forme papier et très consulté dans sa version Internet, seront préparés fin 2003 pour une diffusion début 2004. Une version anglaise devrait de plus pouvoir être mise en ligne sur Internet.

## 2.2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, l'Ifen participera, avec le Scees, à la deuxième édition de **l'enquête auprès des collectivités locales sur l'eau et l'assainissement**. Cette enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis, puis, en juin 2002, le visa du Comité du label.

L'enquête reprendra l'échantillon et les grandes lignes du questionnaire précédent, allégé autant que faire se peut. Le fichier sera enrichi de données administratives provenant de la Direction générale de la santé, de la Comptabilité publique et de données sur les stations d'épuration collectées auprès des Satese.

Mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000

A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne de l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période 1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour de cette base qui décrit la couverture des terres en chaque point du territoire sous forme de système d'information géographique. Cette « couche » est utilisée par la BD Carto de l'IGN pour décrire l'occupation des sols. L'Ifen assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui devrait aboutir fin 2003.

Les potentialités de traitement informatique qu'offrent les SIG, l'harmonisation européenne de l'opération et la comparaison possible avec la situation de 1990 rendent cet outil extrêmement précieux pour l'analyse de l'environnement et des pressions qui s'y exercent.

A l'issue d'une réflexion méthodologique entamée en 2002 sur le thème de la « consommation durable », l'Ifen (OPRESE) proposera une série d'indicateurs qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux utilisés dans le cadre de l'enquête PCV de 1998. A terme, ces indicateurs pourraient être renseignés grâce à une nouvelle enquête réalisée avec l'INSEE.

Du côté **de l'emploi, des formations et des métiers**, l'observatoire ORME reprendra les travaux interrompus en 2000 sur l'adéquation des formations à l'environnement et leurs débouchés. Pour ce faire, une réactualisation de l'inventaire de ces formations sera une priorité.

### 3.3. Opérations répétitives

L'Ifen continuera à réaliser pour le compte du ministère la partie statistique du rapport annuel au Parlement sur les mouvements transfrontaliers de déchets.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite. Les travaux d'expertise visant à préciser les articulations possibles entre ces enquêtes et les données de la comptabilité publique seront poursuivis en 2003.

L'Ifen continuera par ailleurs comme chaque année à fournir la partie environnement des ouvrages de synthèse de la Statistique publique comme l'Annuaire statistique de la France, les Tableaux de l'économie française, etc.

### 4.4. Allégement de la charge statistique des entreprises

L'Ifen ne mène pas d'enquête auprès des entreprises.

## 5.5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1 Aspects régionaux et locaux

Le projet des *Cahiers régionaux de l'environnement*, lancé fin 2001 sur deux régions pilotes, Languedoc-Roussillon et Lorraine, se poursuivra jusqu'en 2004 de façon à couvrir progressivement l'ensemble des régions, en collaboration avec les Directions régionales de l'environnement et les autres services de l'Etat en région. Pour sa partie statistique, cette opération s'appuie d'une part sur la base Eider et d'autre part sur des collectes complémentaires.

Les opérations pilotes menées dans les DOM ont permis de définir un premier jeu de séries intéressant l'environnement dans ces départements et suivies régulièrement.

L'animation du réseau des statisticiens régionaux en Diren reste une importante préoccupation de l'Ifen. La réalisation des cahiers régionaux est une occasion importante de travaux en commun. Le dialogue avec les directeurs régionaux sur la place et le rôle du statisticien en Diren sera poursuivi.

Les réflexions de plusieurs groupes de travail sur les statistiques régionales de l'environnement seront prolongées. En particulier sur une méthodologie d'évaluation des populations et des biens situés en zone inondable, et sur la confection d'une base de données communales sur l'environnement, qui permettrait d'agrèger les données au niveau des pays, des bassins-versants, des parcs naturels régionaux, etc.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite.

Dans le prolongement des actions entamées en 2002 qui concernent l'évaluation des instruments d'observation de l'environnement au niveau des collectivités locales (répertoire commenté des observatoires locaux et régionaux), une étude des indicateurs utilisés par les villes sera réalisé en partenariat avec un certain nombre de collectivités locales concernées. Il s'agit d'une manière générale d'identifier et de comparer les outils de mesure de l'environnement et du développement durable à ces échelles.

La mise à jour de *Corine land cover* permettra de produire des résultats sur la couverture des terres aux niveaux régional et local.

## **5.2 Aspects environnement**

La totalité du programme de l'Ifen porte sur l'environnement.

## **5.3 Aspects européens**

Le règlement statistique européen sur les déchets a été adopté en seconde lecture par le Parlement et sera très probablement promulgué sous peu. Un dispositif important est à mettre en place pour la collecte des données, impliquant les services statistiques, le ministère et l'Ademe.

Le Conseil européen de Göteborg en juin 2001 a adopté une stratégie pour le développement durable. Des données relatives à l'environnement seront désormais incluses dans les « indicateurs structurels » présentés chaque année au Conseil de printemps. Eurostat a participé à ce travail en élaborant un indicateur sur les déchets municipaux avec la contribution des services statistiques nationaux. Cette demande a imposé pour les déchets municipaux une clarification des concepts et un réexamen des statistiques disponibles. Ce travail devra être poursuivi. D'autres thèmes comme la gestion durable des ressources en eau sont à l'étude.

## **6. Liste des publications**

### **PUBLICATIONS 2001**

#### **Études et travaux**

N° 33 - juillet 2001

Les régions et l'environnement : les données

### **PUBLICATIONS 2002**

Les données de l'environnement

En prévision :

L'occupation du territoire

Ouvrages et brochures

Rapport sur l'état de l'environnement – édition 2002

Cahiers sur l'état de l'environnement dans les régions Languedoc-Roussillon et Lorraine

## **Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME**

### **Service des observatoires et des réseaux de mesure**

#### **1. Exposé de synthèse**

Sur le plan des travaux statistiques, l'année 2003 sera caractérisée par la réalisation de l'enquête ITOM 2003 (Installation de Traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés), le cadre d'un nouveau cycle bisannuel entamé en 2001.

L'essentiel de l'activité du Département Observatoires des Déchets et Assimilés sera consacré à la refonte des bases régionales déchets en une seule base, accessible aux régions et aux services centraux de l'ADEME, afin de faciliter les échanges, simplifier les procédures internes et donc gagner du temps et de l'argent. Des échanges pourront également se faire avec les partenaires de l'ADEME dans des conditions d'accès pré-définies avec chacun d'entre eux. Cette base sera également utilisable pour d'autres thèmes que les déchets. Mise en place prévue en 2004.

#### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Sans objet.

#### **3. Opérations répétitives**

L'enquête ITOM sur les installations de traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés est, depuis 2001, une enquête bisannuelle. ITOM 2003 sera dans la deuxième édition de ce nouveau cycle. Aucun changement n'est prévu par rapport à l'édition 2001.

#### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Pas d'incidence particulière à ce sujet.

#### **5. Aspect particulier du programme 2003**

##### **5.1 Aspects régionaux et locaux**

Le suivi des plans départementaux d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés se développe à la demande des Commissions Départementales. L'ADEME, par l'intermédiaire de ses Délégations Régionales, participe à ces commissions et veille à la complémentarité de ces demandes avec les travaux existants par ailleurs, notamment par les observatoires régionaux.

##### **5.2 Aspects "environnement"**

Par principe, les enquêtes sur les déchets contribuent à l'amélioration de la connaissance sur l'environnement.

##### **5.3 Aspects européens**

L'ADEME transmet chaque année au Ministère de l'Aménagement et du territoire, les données relatives au suivi des directives 94-62 sur les emballages et déchets d'emballages, et 99-31 relative à la mise en décharge de déchets.

Elle assure la présidence de la Commission AFNOR Terminologie et à ce titre participe aux travaux du CEN TC 292/WG4

#### **6. Liste des publications**

Guide du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (gratuit – n°3894)

Guide financement du service (30€ - n° 3816)

Résultats d'ITOM 2001 (à paraître).

## 7. Suivi des travaux du programme à moyen terme

\* Pas de modification

### INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

#### INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département de l'industrie et de l'agriculture

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- **Direction des statistiques d'entreprises**
- . Département Système statistique d'entreprises

#### 5) Aspects particuliers du programme 2003

##### a) Aspects régionaux et locaux

Trois points sont à mentionner :

- la réalisation d'enquêtes régionales peut être facilitée par le travail de « mise en commun » d'outils (guide, outils informatiques) mentionné ci-dessus ;
  - les travaux sur les unités statistiques et les grands groupes, coordonnés avec le projet CLAP, se poursuivront en 2003 sur la notion d'unité locale et la manière de l'utiliser ;
  - des travaux sur les méthodes d'estimations localisées pourraient également être menés en 2003.

#### Ministère délégué à l'industrie

- Direction générale des stratégies industrielles
- . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

#### 5. Aspects particuliers du programme 2003

##### Aspects régionaux et locaux

Les premiers travaux méthodologiques préalables à l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE et d'autres sources complémentaires (DADS par ex.) se poursuivront en 2003

Malgré l'allègement sensible de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie à partir de 2001, et suite à un aménagement de la stratégie annuelle de collecte, une certaine qualité des résultats régionaux sera maintenue (bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes), conformément aux besoins exprimés par le comité des utilisateurs (comité de concertation) constitué pour la rénovation de l'enquête.

## 6. Liste des publications

### **En 2001**

#### **Chiffres clés analyse**

L'industrie dans les régions

#### **Collection "en bref"**

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

#### **Cédéroms**

- réalisation de deux cédéroms « SESSI entreprises » et « SESSI régions »

### **En 2002**

#### **Collection "en bref"**

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

#### **Cédéroms**

« SESSI entreprises »

« SESSI régions »

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

*cf. tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme en fin de document*

### **Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales**

- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

. Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

### 1. Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, un axe prioritaire des travaux du SCEES dans le domaine des IAA **concerne l'amélioration de la qualité des enquêtes**. Après sa validation en mars 2001 par le Comité du Label, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées des IAA. Son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. D'ores et déjà, les efforts menés par ces organisations et le SCEES sur la période récente ont permis de respecter les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer et d'évaluer les actions d'améliorations à mener, qui doivent aussi porter sur les délais des enquêtes annuelles de branche et sur la qualité et la cohérence des résultats statistiques. Les outils informatiques nécessaires au contrôle régulier de la qualité des données sont en cours de développement au SCEES, et seront opérationnels fin 2002-début 2003.

Les enquêtes habituelles du SCEES continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Conformément au programme à moyen terme 1999-2003, **la réalisation d'enquêtes thématiques** sera poursuivie, à raison d'une par an. Après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations de partenariat entre entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services, recherche).

Les **exploitations de données administratives** en complément des données d'enquêtes, mises en sommeil en 2001 faute de moyens, sont relancées en 2002. Elles devraient atteindre un régime de croisière en 2003. Il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes annuelles d'entreprise du SCEES, et dans un second temps des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales DADS).

Le SCEES continuera de participer aux travaux de révision 2007 **des nomenclatures d'activité et de produits** coordonnés par l'INSEE.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### Aspects régionaux et locaux

La relance effective en 2002 de l'exploitation des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC puis en 2003 de celle des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations statistiques qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

## 6. Liste des publications

À noter :

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°106, mars 2002
- IAA Résultats sectoriels et régionaux 1998, 1999 et 2000 : cédérom, avril 2002

### **Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

### 1. Aspects "régionaux et locaux"

Les besoins de la DECAS vont amener à développer études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

### **Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche**

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques
- Bureau des études statistiques sur la recherche

A paraître en 2002-05 :

Les profils scientifiques et techniques régionaux.

**Premier Ministre**

- Direction du Développement des Médias

**1. Aspects « régionaux et locaux »**

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

**Banque de France**

- Secrétariat général

. Direction des entreprises

**Statistiques concernant le système productif**

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilans sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental.

Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

**MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS****Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)

. 5<sup>e</sup> Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'État

Bureau 5D

**1. Exposé de synthèse sur les orientations de 2003**

Le bureau 5D « Comptes nationaux des administrations publiques » élabore pour le compte de l'INSEE les comptes nationaux et régionaux des Administrations Publiques. Depuis février 1999, grâce à la réduction des délais des comptes publics, la DGCP participe au compte provisoire, en collaboration avec la Direction de la Prévision, en assurant, notamment, la responsabilité complète du compte de l'Etat. Conformément au règlement n°113/2002 de la Commission européenne du 23

janvier 2002, les comptes de la campagne 2000-2002 seront présentés selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP).

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP collabore chaque année à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort en mai. Un INSEE Première, rédigé en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales a été publié au deuxième semestre 2002. Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport. Dans la publication DGCP « Les Comptes des communes », sont repris des tableaux de passage entre les agrégats comptables et des agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

En 2003, les comptes définitifs 2001 et semi-définitifs 2002 des administrations publiques seront réalisés en base 2000. Le compte provisoire 2002, notifié fin février 2003 à la Commission européenne, est le dernier réalisé en base 1995. Les travaux préparatoires concernant le secteur des administrations publiques ont été réalisés en 2001 et 2002.. Les comptes régionaux des administrations publiques locales seront également élaborés en nouvelle base. Compte tenu de l'amélioration des délais et de la qualité des sources comptables, les comptes régionaux des APUL de l'année 2001 pourraient être disponibles à l'été 2003.

En 2003, des comptes régionalisés de l'Etat pour les années 1999 et 2000 devraient être élaborés et transmis à l'INSEE, conformément au programme moyen terme de la formation Statistiques régionales et locales.

Pour répondre aux règlements européens prévoyant la mise en place, d'ici 2005, de comptes trimestriels complets des administrations publiques, une mission de surveillance et d'évaluation a été confiée, fin décembre 2001, à Bruno Durieux, Inspecteur général des finances, P. Mazodier, Inspecteur général de l'INSEE et à Jean-Louis Rouquette, Inspecteur des finances en charge de la 5<sup>ème</sup> Sous-direction de la DGCP. Un comité de projet est présidé par Mme Lemaire, chef du département des comptes nationaux de l'INSEE. Son secrétariat est assuré par Mme Parent, chef du bureau 5D à la DGCP. Un plan opérationnel de mise en place des comptes trimestriels a été validé début 2002 par ces deux instances. Il prévoit d'une part une refonte du système de collecte infra-annuelle sur les administrations publiques et d'autre part la mise en forme de ces sources infra-annuelles pour les besoins de la Comptabilité nationale. Pour répondre à ses nouvelles missions, le bureau 5D a été renforcé par quatre agents (un attaché INSEE et trois contrôleurs du Trésor public).

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### 1 – Mise en place de la nouvelle application de centralisation annuelle et trimestrielle des collectivités locales. Première mobilisation du nouvel échantillon sur les communes.

Début 2003, sera mis en place un infocentre permettant de centraliser en annuel et en infra-annuel les comptes des collectivités locales et de leurs établissements publics. Ce projet informatique facilitera la mise en forme des comptes nationaux des administrations publiques locales en données annuelles et trimestrielles. En parallèle, une mission a été confiée fin 2001 à un administrateur INSEE (Jean-Alain Monfort), concernant la rénovation de l'échantillon mobilisé pour la conjoncture communale et son utilisation pour les comptes nationaux trimestriels. Cet échantillon sera mis en place fin 2002 pour une exploitation au premier trimestre 2003.

### 2- Régionalisation des comptes de l'Etat

Les premiers comptes régionaux de l'Etat devraient être transmis à l'INSEE courant 2003. Ils concerneront les comptes 2000 et porteront sur le compte de production, d'exploitation et de capital.

### 3. Opérations répétitives

Aux prestations annuelles traditionnelles en matière de comptabilité nationale et régionale de la Direction générale de la comptabilité publique s'ajoutent désormais la participation au compte provisoire et la fourniture d'agrégats comptables trimestriels.

### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement. Toutefois, les travaux menés dans le prolongement de la Mircoss (mission de refonte de la comptabilité des organismes de sécurité sociale) visent à alléger la charge statistique pesant sur les organismes publics et privés de sécurité sociale en mettant en place une centralisation statistique et comptable commune aux différents utilisateurs de ces comptes : direction de la sécurité sociale, comptes nationaux, direction du budget.

### 5. Aspects particuliers du programme 2003

#### Aspects régionaux et locaux

Des tableaux de passage entre agrégats comptables et comptabilité nationale (format « système intermédiaire ») sont désormais intégrés dans les publications relatives aux finances publiques locales de la DGCP, comme cette dernière s'y était engagée lors des travaux du groupe de travail du CNIS sur l'amélioration de la connaissance des finances publiques locales.

Des comptes régionaux des Administrations publiques locales, élaborés conformément aux principes du SEC95, sont transmis depuis l'exercice 1997 à l'INSEE ; ils participent à l'établissement des PIB régionaux communiqués à Eurostat. Un bilan a été fait avec le Département de l'Action Régionale de l'INSEE pour améliorer la qualité des informations transmises et assurer une meilleure cohérence entre les comptes de la métropole et ceux des DOM. Cette cohérence a nécessité une harmonisation des calendriers des comptes régionaux des DOM avec ceux du cadre central. Ces recommandations ont été intégrées dans les comptes régionalisés transmis par la DGCP à l'INSEE à compter de l'exercice 1999. A partir de 2003, l'amélioration de la qualité et des délais des sources, conduit la DGCP à élaborer les comptes régionaux sur la base du compte semi-définitif. Cette collaboration se traduit par la sortie en 2002 d'un INSEE Première en collaboration avec le DAR.

La mise en place de comptes régionaux de l'Etat nécessite que le lieu d'exécution de la dépense soit rattaché à la nature de la dépense : cette condition devrait être assurée à moyen terme dans le cadre de la mise en place du projet ACCORD. Sans attendre, les principales subventions et compensations versées par l'Etat aux administrations publiques locales ont été régionalisées et sont intégrées dans le compte régionalisé des APUL. En 2003, le bureau 5D devrait élaborer, en collaboration avec la DAR de l'INSEE, une première régionalisation des comptes de l'Etat pour les gestions 1999 et 2000. Pour ce faire, le bureau 5D a demandé le développement de requêtes spécifiques dans INDIA (notamment le code géographique du lieu d'exécution de la dépense).

Depuis l'exercice 1999, un compte régionalisé des hôpitaux publics a été transmis aux comptes régionaux des DOM. La généralisation à l'ensemble des régions de France métropolitaine est à l'étude.

#### Aspects environnement

Dans la nouvelle nomenclature fonctionnelle des administrations, une fonction « environnement » est prévue. En 2001 et 2002, la DGCP a participé à la rénovation des comptes satellites de l'eau et des déchets menée par la société Planistat pour le compte de l'IFEN et d'autres organismes. Les conclusions de ce travail ont été intégrées dans le cadre central de la Comptabilité nationale à l'occasion de la base 2000.

#### Aspects européens

Les points évoqués sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'Eurostat. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme. Depuis 2000, la DGCP participe en collaboration avec la Banque de France au groupe de travail copiloté par Eurostat et la BCE sur la mise en place d'un TOF trimestriel. Trois règlements européens prévoient la mise en place de comptes trimestriels complets des Administrations publiques avant 2005.

## 6. Liste des publications

### Publications INSEE

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP collabore à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques sorti en mai. La publication d'un INSEE Première, en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales, est prévu courant 2003. Un Article d'Economie et statistique sur les comptes nationaux et régionaux des collectivités locales est également envisagé.

### Autres publications

Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport.

Dans la publication de la DGCP, « Les Comptes des communes », sont détaillés des tableaux de passage entre les agrégats comptables et les agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

## 7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. L'objectif à court terme reste la mise en place de comptes trimestriels des Administrations Publiques et de comptes régionalisés de l'Etat.

### Banque de France

- Direction générale des études et des relations internationales
- . Direction de la conjoncture

### Statistiques financières territoriales

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor Public et de la Caisse des dépôts et consignations.

A partir du second semestre 1997 et jusqu'en 2000, une opération de rénovation a été menée sur les centralisations :

- des dépôts et crédits
- du nombre de comptes
- des portefeuilles de valeurs mobilières
- des crédits nouveaux à l'habitat

A l'effet principalement d'améliorer la collecte, d'accélérer les délais de sortie des statistiques et d'affiner leur qualité.

## SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

### Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

- Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER)

#### 5. Aspects particuliers du programme

##### Aspects régionaux et locaux

- Perspectives pour 2003

La question de la territorialisation de l'Action Sociale des CAF est au cœur de la COG et des préoccupations des CAF. Ce thème devrait donner lieu à des travaux en 2003, même s'ils ne sont pas encore définis aujourd'hui.

### Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV)

- Direction de l'actuariat statistique

#### 1. Exposé de synthèse

Les projets statistiques pour 2003 s'inscrivent dans le programme de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAV pour la période 2001-2004.

Cette convention définit comme axe stratégique de conforter le rôle de la CNAV comme interlocuteur de référence sur la retraite de base. Dans cet axe s'inscrit le développement de la capacité d'expertise de la CNAV quant à la projection des charges de l'assurance vieillesse du régime général à moyen et long terme, les propositions des réformes de la retraite au Régime Général, la poursuite des études sur la vie à la retraite.

Ceci implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique de pousser la recherche sur la modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme et le développement d'études d'évaluations de mesures.

La CNAV a inscrit également dans la COG comme axe stratégique de maîtriser la gestion et de se préparer aux conséquences du choc démographique. Dans cet axe, s'inscrit l'optimisation des ressources informatiques dans le cadre du schéma directeur recentré dans l'appellation OR 2003 (Outil Retraite 2003) qui doit être déployé dans l'ensemble des organismes fin 2003.

Cela implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique la mise en place d'un nouveau système d'information prévu dans le cadre de l'OR 2003 qui permet de maintenir l'existant mais aussi l'obtention de données nouvelles : le nouveau système SNSP (Système National des Statistiques Prestataires) a été mis au point en 2000. Les fichiers ont pris une nouvelle forme (avec nouveau descriptif et nouveau lexique) et sont prêts à recevoir les nouvelles données quand il y aura basculement des organismes régionaux en 2003 sur le nouveau système de gestion des prestataires. Les tableaux de sorties actuels qui ont été validés continueront à être disponibles. Un point sera fait en 2003 pour voir de quelles manières de nouvelles sorties sont envisageables une fois que le dictionnaire des données sera stabilisé.

L'exploitation des référentiels nationaux : SNGI, SNGD, SNGC qui remplacent le FNCI, sous forme d'un nouvel échantillon permettra d'alimenter les études sur la réforme des retraites et les modèles de projection.

La création en 2002 de la base statistique documentaire accessible aux régions sera développée en 2003. L'expérimentation du RNR devrait permettre de nouveaux développements en 2003.

L'EIC piloté par la DREES pourrait être constitué pour la première fois en 2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2003

Pour répondre aux demandes d'expertise sur les retraites et la réforme des retraites en provenance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du COR et autres organismes, la CNAV va développer, actualiser et améliorer ses outils de projection à moyen et long termes : (modèle classique de projections des charges, modèle CALEPSI sur l'évolution de la pension moyenne suivant les modalités d'indexation des pensions, modèle flux-stock, modèle de microsimulation. De nouvelles projections devraient être élaborées en tendanciels et en variantes à partir de données nouvelles du système d'information : échantillon des référentiels nationaux au 31.12.2001 et échantillon du SNSP à la même date, projections INSEE à partir du recensement 1999 sur la population totale et nouvelles projections de population active détaillées.

Des études sur les nouveaux retraités (fichiers flux comprenant les carrières) permettront de simuler l'impact d'autre formule de pensions. Les évaluations de mesures seront effectuées en flux et en projection. Les outils devraient permettre la mise en évidence et l'analyse des paramètres sur la retraite : taux de remplacement, rendement du régime, âge de prise de retraite, durées d'assurance, modalités d'indexation des pensions ...

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### Aspects régionaux et locaux

Le groupe « régionalisation des statistiques » permet aux régions (CRAM) d'établir les abrégés régionaux retraite, de comparer leurs résultats tirés de ces abrégés et de mettre à disposition des régions sous la base documentaire lotus, les principales données nationales et régionales. Cette base opérationnelle en 2002, sera mise à jour au fur et à mesure des données disponibles. La base apporte également aux régions le descriptif des tableaux du plan statistique (maquette et critère de tris).

La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraites stock et résidents par région permet aux statisticiens des CRAM de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un infocentre en 2002 sur le SNSP permettra de répondre à des requêtes d'entreprises à partir de la description d'un « Univers » sur une base SNSP simplifiée. L'infocentre sera accessible à la Direction de l'Actuariat Statistique et aux correspondants des régions pour interroger sur différentes grandeurs (à définir) concernant les retraites du Régime Général.

Les études pour les régions de Sécurité Sociale seront alimentées à partir de l'EIR 2001.

Des projections régionales de nouveaux retraités seront effectuées à partir des nouvelles projections démographiques du régime général (basées sur les nouvelles projections INSEE sur recensement 1999 et projections régionales Omphale).

Une statistique pour suivre la nouvelle prestation dans les DOM : l'Allocation de Retour à l'Activité (ARA) est mise en place courant 2002. Elle devrait être complète en 2003 (stock et flux).

## 6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

- **Circulaires de résultats pour 2000, parues en 2001 :**  
(Les circulaires de résultats pour 2001 paraîtront en 2002).  
Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - France entière  
Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - résultats régionaux  
Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - Métropole - selon la nature de la prestation de base  
Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - DOM - selon la nature de la prestation de base
- **Les Bilans parus en 2001**
- Bilan des dépenses 2000 - métropole et DOM

**Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité**  
**Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées**  
 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

## 1. Exposé de synthèse

La DREES poursuivra en 2003 le développement d'un programme statistique selon trois axes :

### 1.1. Le développement d'observations sur les populations

En ce qui concerne l'état de santé des populations, *l'enquête décennale santé*, préparée avec l'INSEE, l'INSERM et le CREDES, se déroule depuis octobre 2002 jusqu'à septembre 2003. Par ailleurs, on dispose de premiers résultats sur l'ensemble de *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé et un nouveau cycle triennal démarrera au cours de l'année scolaire 2002-2003. Enfin le renouvellement de l'enquête sur la santé somatique des entrants en prison aura lieu en 2003.

Afin de développer la connaissance des **clientèles** du système de soins, l'effort sera poursuivi en direction des usagers; après l'enquête auprès des usagers des consultations externes en 2000, de ceux des urgences en 2002, il est envisagé de s'intéresser à la chirurgie en 2003. Par ailleurs, la clientèle des services de psychiatrie fera l'objet en 2003 d'une opération spécifique combinée avec l'utilisation du PMSI là où il est expérimenté. Pour les usagers de la médecine de ville, un dispositif d'observation permettra, là aussi, une meilleure connaissance des publics et, notamment, de leurs parcours entre professionnels et institutions. Sont mises en œuvre dans cet esprit une enquête auprès des généralistes déjà réalisée en 2002 et une enquête sur la prise en charge des urgences par la médecine de ville en 2003.

En outre, le PMSI couvrant désormais à la fois les établissements hospitaliers publics et privés, une base de données est désormais exploitable pour des travaux statistiques. Les principaux résultats sont accessibles par internet.

Dans le **domaine social**, le volet clientèle de la nouvelle vague de l'enquête relative aux établissements sociaux et médico-sociaux (ES) dans le champ des établissements pour handicapés fera l'objet d'une publication.

Un nouveau domaine a été abordé avec la réalisation en 2002 d'une enquête sur *les modes d'accueil et de garde des enfants de moins de sept ans*. Celle-ci aborde les questions de prise en charge du point de vue des enfants et de leur famille, en s'intéressant aux solutions formelles et informelles et aux combinaisons de solutions. Les résultats seront publiés en 2003.

En ce qui concerne les **retraites**, un nouvel échantillon inter régimes de retraités collecté sur 2001 fera l'objet de publications en 2003. Par ailleurs, la mise au point d'un *échantillon inter régimes de cotisants* pour mesurer les droits acquis permettra la collecte du premier échantillon en 2003.

En ce qui concerne les **minima sociaux**, la mise en place d'un *échantillon inter régime de bénéficiaires* de l'AAH, de l'API, du RMI et de l'ASS a été réalisée en 2002. Début 2003, une première enquête sera lancée auprès d'un sous-échantillon en vue de disposer d'informations complémentaires aux données administratives mobilisées.

### 1.2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés.

De nouveaux champs seront observés. C'est notamment le cas de l'assurance maladie complémentaire dont tous les offreurs (mutuelles, instituts de prévoyance, assurances) seront enquêtés dans la perspective de connaître notamment les produits offerts et la clientèle visée.

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête en cours en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles. Une réédition est envisagée à terme.

En ce qui concerne l'offre institutionnelle, se poursuit l'enquête sur les établissements hospitaliers (SAE), rénovée pour tenir compte de ce qu'apporte par ailleurs le PMSI sur la clientèle et pour améliorer la connaissance des moyens humains et techniques mobilisés. Le suivi statistique du fonctionnement et de la clientèle des secteurs psychiatriques est lui aussi en cours de refonte. Il est prévu de rééditer l'enquête sur les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et de compléter les informations recueillies par des informations de même nature sur le secteur libéral en 2003. Enfin cette année une réflexion sera lancée pour préparer une refonte de l'enquête sur les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPA) en vue de prendre en compte l'ensemble des réformes de ces dernières années. En outre, une enquête relative à l'organisation du travail dans les établissements de santé aura lieu pour la première fois.

### 1.3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :

Le renouvellement de l'enquête périnatale en 2003 qui concoure à l'évaluation de la politique dans ce domaine.

Une enquête sur la **prise en charge des patients cancéreux** à réaliser en 2003, qui constituera un élément d'évaluation du programme national de lutte contre le cancer.

Une enquête auprès des établissements publics de santé sur la mise en place des 35 heures.

La mise en place de la **couverture maladie universelle** (CMU), dont l'évaluation repose sur une coopération avec le CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES.

*Une réédition de l'enquête auprès des bénéficiaires est prévue début 2003.*

Une enquête auprès des bénéficiaires de la nouvelle **allocation personnalisée à l'autonomie** (qui remplace la prestation spécifique dépendance) début 2003.

Une enquête relative **au congé de paternité et de maternité**, qui permettra à la fois d'évaluer le nouveau dispositif et disposer d'information de cadrage sur l'utilisation du congé de maternité sera réalisée en 2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.22. Observation de la santé

#### *Établissements de santé*

Enquête sur les accidents iatrogènes graves dans les établissements de santé

Un test réalisé en 2002 a permis d'expertiser trois méthodes de recueil de l'information sur les accidents iatrogènes graves ayant lieu dans les établissements. L'analyse des résultats du test permet d'affirmer la faisabilité d'une enquête statistique nationale qui sera lancée en 2003.

#### *Les professions de santé*

Harmonisation des données diffusées par la DREES

On sensibilisera les DRASS à l'intérêt de publier les mêmes chiffres identiques dans les publications nationales et régionales. L'utilisation des CD-ROM contenant les bases redressées sous format SAS sera vivement encouragée.

#### *L'état de santé de la population*

Enquête sur les toxicomanes pris en charge par le système de soins

Les données des sept régions ayant réalisé une vague de l'enquête « novembre » en 2001 seront exploitées par un groupe de travail de statisticiens régionaux en vue de pouvoir présenter d'éventuelles conclusions à portée plus générale.

La préparation de la nouvelle enquête, qui permettra une mise en cohérence avec les standards européens (recherche d'une meilleure estimation des premiers recours annuels) se poursuit. Parallèlement à l'interrogation des structures hospitalières spécialisées dans la prise en charge des personnes ayant un problème d'usage abusif ou de dépendance à un produit psychoactif illicite, on envisagera l'extension à l'ensemble des centres de lutte contre l'alcoolisme de l'enquête patients

actuellement réalisée sur les seuls centres regroupés au sein de l'ANPA, (Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme) en assurant le rapprochement le plus pertinent possible avec le questionnaire utilisé pour les drogues illicites. Un avis d'opportunité sera sollicité ultérieurement.

La prise en charge des toxicomanes par la médecine de ville a fait l'objet d'une réflexion sur les possibilités d'exploitation des données existantes, en particulier avec l'échelon médical de la CNAMTS (données de vente du Subutex...) ainsi que sur l'opportunité et les conditions de la mise en place d'une enquête particulière.

*Enquête sur les services départementaux de protection maternelle et infantile*

Cette opération permet de déterminer l'activité, de décrire les personnels et de connaître la capacité d'accueil des établissements relevant de la PMI. L'exercice 2002 s'est caractérisé par la prise en compte dans le questionnaire des nouveautés introduites dans la réglementation ainsi que par la mise en place d'un système de collecte des données informatisé. Une étude de faisabilité est conduite concernant l'insertion de questions sur l'activité relative au saturnisme.

Une réflexion est conduite sur la mise en place d'une enquête se donnant comme objectifs une meilleure connaissance de la population qui fréquente la PMI, sur ses attentes, ses pratiques et l'utilité qu'elle en retire.

*Certificats de santé*

L'exploitation des remontées départementales issues des certificats du 8<sup>ème</sup> jour, du 9<sup>ème</sup> mois et du 24<sup>ème</sup> mois et des bilans de santé effectués à trois ans par la PMI se poursuit. Ces remontées se font sur données agrégées. Elles constituent un élément de base du système d'information sur la périnatalité et la santé du petit enfant.

*Lutte contre la tuberculose*

Une expertise est menée avec la DGS afin d'évaluer ce que peut apporter la relance, à l'horizon 2003 et sur un rythme pluriannuel, des questionnaires départementaux sur l'activité de lutte contre la tuberculose.

*Les dépenses de santé et relations avec l'assurance maladie*

*Extension de l'étude des données financières au secteur privé*

L'étude sur la détermination du périmètre complet de la clinique (société d'exploitation, SCI et autres sociétés de moyens, de personnel), lancée fin 2002, est élargie aux différentes configurations de cliniques dont les groupes. Elle donnera en 2003 des résultats sur la possibilité et l'intérêt de réaliser des comptes consolidés sur ces entités. D'autres études auront pour objectif de mettre en regard les résultats économiques des établissements de soins sous OQN avec les caractéristiques de leur activité -notamment la spécialisation-, de leurs moyens (en personnel, en équipements lourds) mais également des tarifs des prestations.

Une étude réalisée également sur le secteur de l'hospitalisation publique a pour objectif d'analyser liens entre investissements, amortissements et comptes d'exploitation.

## **2.23. Observation de la solidarité**

*Établissements sociaux, de l'action sociale et des professions*

*Enquête sur les dépenses d'aide sociale de l'année 2001*

La collecte des questionnaires dépenses a eu lieu en 2002.

A l'occasion de la publication des résultats provisoires, on reverra la méthodologie qui estime les dépenses des départements n'ayant pas encore répondu. Une des pistes serait de déterminer des classes de départements ayant, par type de dépenses, des comportements similaires en matière d'effort financier depuis 1996.

*Lutte contre les exclusions*

*Le dispositif FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)*

Le suivi statistique des jeunes demandeurs d'aide au FAJ se poursuit. Il convient de mettre en place des procédures qui limitent la charge de travail des organismes producteurs de données de base, d'expliquer les modalités et l'intérêt des synthèses statistiques réalisées à partir de ces données de base et de restituer l'information pertinente aux acteurs de terrain sous forme de données fines de cadrage. Les travaux pour collecter l'information via un système extranet et pour restituer de l'information pertinente par le système ou par CD-Rom seront relancés en 2003.

L'enquête qualitative réalisée en 2002 devait être suivie d'une **enquête quantitative** auprès des publics accueillis dans les missions locales et les PAIO et plus particulièrement des jeunes bénéficiaires des FAJ et de la BAE (Bourse d'accès à l'emploi). La suppression de la BAE et la création du contrat emploi jeunes en entreprise ont conduit à différer le projet.

#### *Vieillesse, handicap, dépendance*

##### Dépendance

La prestation spécifique dépendance (PSD) étant remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, un nouveau système de suivi et d'évaluation a été mis en place, *en lien avec la DGAS et les organismes concernés*.

Un **questionnaire trimestriel** de données agrégées sur l'APA est destiné à évaluer la montée en charge de la nouvelle allocation : nombre de demandes déposées, de dossiers examinés, de décisions prises ; montée en charge du nombre de bénéficiaires ; principales caractéristiques des bénéficiaires ; estimation des moyens nécessaires (montants versés aux bénéficiaires et personnels affectés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif).

Ce questionnaire, renseigné par les conseils généraux, remplace depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2002, le questionnaire trimestriel sur la PSD. Il a été adapté aux modalités de l'APA en gardant quelques éléments sur les bénéficiaires de la PSD pour tenir compte de la période de recouvrement de deux années entre les deux prestations.

De plus, quelques données agrégées sur les bénéficiaires de l'aide ménagère relevant des départements ont été également demandées dans ce questionnaire trimestriel. Par ailleurs, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Mutualité sociale agricole réalise un suivi trimestriel auprès des caisses de retraite.

Les remontées trimestrielles sur l'APA transmises par les conseils généraux font l'objet d'une publication trimestrielle rendant compte de la montée en charge de la nouvelle prestation. Cette montée en charge sera mise en regard avec l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère des départements et des caisses de retraite d'une part, de la PSD d'autre part.

Une enquête auprès d'un échantillon de **bénéficiaires de l'APA à domicile** (et éventuellement de l'aide ménagère) permettra d'approfondir la connaissance de la mise en œuvre de l'APA en évaluant la prise en charge des bénéficiaires de la nouvelle prestation et leur niveau de satisfaction. Les données trimestrielles sur la PSD et l'APA seront confrontées avec celles obtenues par l'enquête annuelle sur l'aide sociale départementale.

##### Handicap

Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en *collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale* permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs. La DREES participe par ailleurs aux « comité de pilotage » et « comité utilisateurs » de la refonte, lancée en 2000, de l'application informatique locale des CDES nommée OPALES (Qutils de Pilotage et d'ADMINISTRATION Locale de l'Éducation Spéciale). Y sont définis les nouveaux modules de l'application et les outils de pilotage qu'ils généreront. L'application OPALES devrait permettre en 2003 d'améliorer l'information sur l'orientation des enfants dans le secteur médico-éducatif (avec une mesure des listes d'attente et des écarts entre, notamment, les orientations souhaitées et les placements réalisés).

#### ☐ Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP.

En 2001 ont été testées des extractions des bases de données des COTOREP (sur 5 départements). Ces extractions sont en 2002 étendues à l'ensemble des COTOREP après avis de la CNIL, et *en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la Direction Générale de l'Action Sociale et la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*. Elles permettront d'analyser l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle liée à la formation et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. A la suite d'une période de recouvrement permettant de vérifier la cohérence des résultats, les remontées spécifiques sur l'AAH pourraient ensuite être abandonnées.

La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

### 3. Opérations répétitives

#### PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ASSURANCE MALADIE

à noter :

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>1. ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION</b>				
Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile	Exploitation d'informations administratives transmises via les conseils généraux Annuelle	Département	Exhaustif	- Personnel - Activité - Établissements d'accueil
Santé de la mère et de l'enfant	Exploitation des certificats de santé Annuelle	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Principaux indicateurs : . suivi de la grossesse . conditions d'accouchement . santé de l'enfant à la naissance, 9 et 24 mois
<b>2. ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS</b>				
Aide Sociale Remontées départementales	Exploitation annuelle de formulaires normalisés transmis par les départements (Conseils Généraux) et de questionnaires remplis par les DDASS (État)  Remontée administrative	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Bénéficiaires par forme d'aide
	Annuelle	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	- Dépenses brutes et nettes pour les départements par forme d'aide
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Effectif du personnel médical, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
<b>3. LUTTE CONTRE L'EXCLUSION</b>				
Base de données sur les minima sociaux	Tableaux de synthèse des gestionnaires de minima sociaux (CNAF, UNEDIC...) Semestrielle	Bénéficiaires	Exhaustif	Caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, situation familiale, diplôme, départements de résidence, ancienneté dans le dispositif
<b>4. POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE</b>				
Suivi du stock des bénéficiaires du minimum vieillesse	Exploitation statistique des fichiers d'allocataires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse des caisses de retraite concernées	Allocataires	Exhaustif pour 12 caisses d'assurance vieillesse représentant 90% du total	- Sexe - Age - Etat matrimonial - Nationalité - Département de résidence
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Exploitation statistique des remontées des CDES	Dossiers traités	France entière	Caractéristiques et activité de la CDES - Analyse des demandes et des décisions
Suivi de la prestation spécifique dépendance (PSD) Remplacement par l'APA en 2002 intégrant le suivi transition PSD	Exploitation statistique de remontées d'informations des conseils généraux et des caisses de retraite  Trimestrielle	Département	France entière	Décisions d'attribution de la prestation - Nombre de bénéficiaires - Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires - Montant moyen de la prestation + attribution d'une aide ménagère

## 6. Liste des publications

### Série Statistiques

n° 29 novembre 2001

Bénéficiaires de l'aide sociale des départements et de l'État en 2000

Claire Baudier-Lorin

N° 36, mai 2002

Dépenses d'aide sociale des départements de 1996 à 2000

Christine Bonnardel

### Études et Résultats

présente rapidement, en quatre ou huit pages, les résultats des enquêtes réalisées et suivies par la DREES.

Parmi les sujets traités : dépendance, établissements d'hébergement, état de santé, hôpitaux, personnes handicapées, personnes âgées, professions médicales et sociales, systèmes de santé et de protection sociale...

N 151 janvier 2002

La mise en place de la CMU, une synthèse d'études qualitatives sur les premiers mois du dispositif  
Bénédicte Boisguérin, Martine Burdillat, Claude Gissot. Synthèse des rapports de Daniel Szeftel, Annie Maguer, Françoise Volpini, Jacques Soria

N 152 janvier 2002

L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU. Résultats d'une enquête réalisée en novembre 2000  
Bénédicte Boisguérin, Claude Gissot

N°153 janvier 2002

La mortalité liée à l'imprégnation éthylique chronique en France en 1998

Éliane Michel, Éric Jouglu

N 156 février 2002

Un exercice de projection de la démographie médicale à l'horizon 2020 : les médecins dans les régions et par mode d'exercice

Serge Darriné

N°161 mars 2002

La démographie médicale à l'horizon 2020 : une réactualisation des projections à partir de 2002 Xavier Niel

N°169, avril 2002

« La mobilité des professionnels de santé salariés des hôpitaux publics » Sophie Audric et Xavier Niel

N°177, juin 2002

« L'activité des établissements de santé en 2000 : des évolutions diverses selon les secteurs hospitaliers »

Bureau des établissements de santé avec la collaboration de Frédéric Bousquet et de Namik Taright

N°180, juillet 2002

« Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2001 » Claire Baudier-Lorin et Benoît Chastenet

N°195, octobre 2002

« L'action sociale des communes – Premiers résultats », Nathalie Dutheil

**La Revue française des affaires sociales**, revue thématique, rassemble des articles de fond sur les grandes questions sociales : le travail, la santé, la protection sociale, la famille, l'immigration, l'exclusion.

Ces thèmes sont traités de façon très approfondie par des experts appartenant au monde universitaire ou à l'administration.

2001  
n° 3 juillet-septembre 2001  
Les territoires de la politique de la ville et le droit

2002  
n° 1-janvier/mars 2002  
Protection sociale aux États-Unis : évaluations, réformes et débats

### **Annuels**

Annuaire des statistiques sanitaires et sociales,  
Comptes nationaux de la santé, rapport,  
Les comptes de la protection sociale,  
Données sur la situation sanitaire et sociale en France

### **Apériodiques**

Chiffres repères  
Chiffres et indicateurs départementaux

## **Mutualité sociale agricole**

### **1. Exposé de synthèse**

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques du régime agricole. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaire à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
  - enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

### **4. Liste des publications**

À noter :

#### **Économie de la santé**

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit)

L'hospitalisation privée en 1995 : profil des malades du régime agricole et leur consommation médicale (juin 1996, 4 pages, gratuit)

312 000 malades : âge, sexe, spécialité médicale, actes. 5,8 milliards de Francs, remboursement moyen, disparités départementales

La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Etude des disparités départementales et régionales des remboursements de soins de ville au régime agricole 1999 et 2001 (mai 2001, 33 pages)

### **Annuaire statistiques**

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages).

<b>Sommaire des mensuels 2001</b>	
<p>→ <b>Taux des cotisations complémentaires des non-salariés agricoles : 35 CMSA au taux pivot pour l'ensemble des risques en 2000.</b> La marge de manœuvre des taux de cotisations complémentaires départementaux des non-salariés par branche et par catégorie d'assiette est de plus ou moins 10 % des taux de référence en 2000 contre 15 % en 1999.</p>	<b>FEVRIER 2001 N°72</b>

## **Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)**

### **1. Exposé de synthèse**

à noter

→ Inégalités sociales et spatiales de santé et de recours aux soins :

Le thème des inégalités sociales de santé sera spécifiquement développé dans les travaux suivants :

- La répétition de l'enquête SPS depuis 1988 nous permet maintenant d'analyser l'évolution des disparités sociales de recours aux soins au cours de la décennie 90.

- En parallèle, nous tenterons de mesurer l'évolution des inégalités de santé et de leurs déterminants pendant cette décennie 90. Pour cela, il sera appliqué aux données longitudinales de l'ESPS une méthodologie permettant de décomposer les inégalités sociales de santé constatées en différents facteurs explicatifs et de mesurer la contribution relative de chacun d'eux. Ce travail est réalisé dans le cadre d'un appel d'offre CNRS-MIRE-INSERM, en collaboration avec le GRECQAM et l'université de Rotterdam.

- Une analyse portant sur l'état de santé et la consommation de soins des enfants pauvres s'inscrit également dans ce thème. Les inégalités spatiales de santé seront étudiées pour 2 ou 3 régions. A partir de données de composition sociale, d'offre de soins, de consommation médicale et de mortalité recueillies à l'échelle cantonale, il est possible de déterminer une typologie de zones « favorisées » ou « défavorisées » (zones qui présentent une conjonction de valeurs favorables ou défavorables pour la mortalité et l'offre de soins). Le travail réalisé en 2002 « Santé en milieu rural » en fournit une illustration. On se propose de comparer ces résultats, sur une échelle assez fine (canton), avec un indice de défavorisation reflétant deux dimensions (Pampalon Raymond 2001), une dimension matérielle et une dimension sociale.

→ Démographie médicale : dynamique d'installation et de carrière des médecins libéraux généralistes :

En matière de démographie médicale, on explorera l'évolution des choix et des comportements des nouvelles générations de médecins au regard de leur exercice professionnel, au travers de 3 éléments :

- L'installation : un travail a été réalisé en 2002, dans le cadre du partenariat avec l'ordre des médecins, pour analyser les zones attractives ou délaissées par les jeunes médecins qui s'installent en pratique libérale. Une aide méthodologique a également été apportée dans les groupes de travail organisés tant par le Ministère que par la CNAMTS pour mettre au point les politiques d'aide à l'installation. Nous souhaitons éclairer cette démarche en menant une **réflexion sur les aires d'attraction des généralistes**, probablement sur une seule région dans un premier temps.
- Le déroulement de carrière : grâce au panel de médecins généralistes issus du SNIR qui a maintenant 20 années de recul, une analyse de l'évolution du profil d'activité en début d'installation puis au cours de toute la carrière sera réalisée en tenant compte de facteurs environnementaux « locaux » et avec l'éclairage des tendances évolutives de la démographie médicale.
- L'exercice en groupe sera exploré grâce à l'enquête décrite ci-dessus (cf. enquête auprès des producteurs) si nous pouvons la réaliser.

**Les logiciels ECO-SANTE :**

Le CREDES développe et diffuse 3 logiciels de séries statistiques relatives au domaine sanitaire et social , l'un concerne la France entière, l'autre les régions et les départements, le troisième les différents pays de l'OCDE. Les données utilisées sont produites par des organismes de recherche et les systèmes d'information des pouvoirs publics et des caisses d'assurance maladie. Chacun des logiciels est mis à jour annuellement, certaines informations sont même réactualisées en cours d'année

## SYSTÈME PRODUCTIF

**Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie**

- Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
  - Bureau des statistiques et études économiques

### 1. Aspects régionaux et locaux

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente et présente les principales évolutions. Par ailleurs, un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001.

## TRANSPORTS, TOURISME

### TRANSPORTS

#### Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

- Direction des affaires économiques et internationales
- . Service économique et statistique (SES)
- Sous-direction de l'observation statistique des transports

#### 1. Introduction

En 2003, dernière année du programme à moyen terme 1999 – 2003, outre quelques opérations destinées à l'amélioration des opérations courantes, plusieurs enquêtes spécifiques seront menées.

L'année 2003 sera également une année déterminante pour la définition de l'architecture du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

##### Enquêtes spécifiques menées en 2003

C'est début 2003 que pourront enfin démarrer, sur le terrain, les travaux de collecte de l'enquête « envois – chargeurs – opérateurs » (enquête ECHO) qui doit permettre de recueillir, auprès des chargeurs et autres opérateurs de la chaîne de transport, les informations essentielles relatives aux déterminants logistiques du choix modal et aux caractéristiques des envois. Cette enquête, dont le SES assure la maîtrise d'ouvrage, était inscrite au programme à moyen terme 1999 – 2003 et a fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable de la part de la formation « Transport – tourisme » en avril 2000 mais sa réalisation effective aura nécessité une longue préparation et l'apport financier de nombreux partenaires. L'enquête test, destinée à vérifier la capacité des entreprises à renseigner les questionnaires, est lancée au quatrième trimestre 2002.

Fin 2002 – début 2003 aurait également dû être réalisée, par le SES, une enquête spécifique sur l'innovation dans les transports, avec un volet important sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC). Coordonnée au niveau européen, l'enquête NTIC est réalisée aussi par l'Insee et les principaux services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Non prévue au programme à moyen terme, elle était justifiée par le développement de ces NTIC et par leur impact dans les transports. Pour les transports, elle aurait pu se faire dans le cadre de l'avis d'opportunité favorable exprimé par la formation « Transport – tourisme » en avril 2000, au titre de l'enquête « innovation ». Malheureusement, le SES devra renoncer à lancer cette opération en 2003, faute d'en avoir les moyens.

De même, il est également peu probable que pourra être lancée par le SES, fin 2003 – début 2004, une enquête sur les relations inter-entreprises (enquête ERIE). Une enquête sur ce thème, coordonnée elle aussi au niveau européen, sera en effet menée par l'Insee et les autres services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Mais, compte tenu des incertitudes pesant sur la réalisation effective d'une telle enquête, sur le champ des transports, dans les autres pays européens, le projet sera présenté, s'il y a lieu, à la réunion de l'année prochaine de la formation. En effet, si les transports ne font pas l'objet d'une collecte coordonnée au niveau européen, l'intérêt d'une enquête spécifique en France est limité, les informations essentielles sur cette question étant déjà en partie accessibles indirectement via l'enquête annuelle d'entreprise.

Par contre, l'enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière qui, présentée par la direction de la sécurité et de la circulation routières, avait fait l'objet, de la part de la formation « Transport – tourisme », en avril 2000, d'un avis d'opportunité favorable, sera, elle, effectivement menée en 2003, recentrée sur les jeunes conducteurs.

Enfin, s'agissant de la circulation routière sur le réseau national (autoroutes et routes nationales), la réédition de l'opération déjà menée en 1990 et en 1995 – 1996, qui consiste à compléter périodiquement les comptages permanents automatiques de la circulation (cf. ci-après 3.6.4.3 et 3.6.4.5) par un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation, se fera en principe sur la période 2003 – 2004.

2003, année déterminante pour la définition du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

Depuis les résultats relatifs à l'année 1997, le SES utilise les résultats du panel « suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme pour assurer un suivi léger des déplacements à longue distance entre deux enquêtes lourdes « transport », telle celle réalisée par l'Insee en 1993 – 1994. Jusqu'à présent, ce panel laissait de côté les déplacements d'une journée, ce qui d'un point de vue « transport » était un inconvénient important. Pour au moins une période expérimentale de douze mois, d'avril 2002 à mars 2003, ces déplacements d'une journée seront également suivis. Le panel SDT compte 20 000 individus, la partie couverte par tous les types de déplacement, y compris dans la journée, étant de 8 000 personnes. Cette expérimentation est financée par la direction du tourisme et le SES et également par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui n'a finalement pas pu réaliser l'enquête sur l'utilisation du transport aérien en France qui avait été présentée à la formation « transport – tourisme » lors de la réunion de l'année dernière.

Parallèlement, devraient être disponibles en 2003 les résultats de l'enquête paneuropéenne sur la mobilité à longue distance (plus de 100 km à vol d'oiseau), réalisée par le consortium Dateline sur les quinze pays de l'Union européenne en 2001-2002, avec le financement du 5<sup>ème</sup> PCRD européen. L'échantillon français est de 7 350 individus. Tous les déplacements à longue distance sont couverts, y compris les déplacements domicile-travail ou études. Ses résultats offriront l'avantage de la comparabilité européenne, et ceci est un élément essentiel en matière de déplacements à longue distance si l'on veut utiliser les résultats des enquêtes des autres pays pour compléter ceux de notre enquête nationale.

Un bilan de ces deux opérations expérimentales sera tiré en 2003, au moment où la préparation d'une nouvelle enquête lourde « transport » devrait entrer dans une phase active, si l'on veut que le renouvellement de cette enquête ne se fasse pas avec un intervalle de temps trop éloigné de dix ans par rapport à la précédente. Si l'enquête paneuropéenne est un succès et si, comme cela a été envisagé, un renouvellement périodique de cette enquête tous les cinq ou dix ans était subventionné par la Commission, l'articulation de ces différentes opérations, pour constituer le dispositif français de suivi des déplacements à longue distance, devra être définie.

Poursuite des efforts d'amélioration ou d'extension de champ des opérations courantes

En 2002 – 2003, le SES s'efforcera de pérenniser un dispositif d'amélioration de l'évaluation du parc de véhicules en service, à partir du fichier central des automobiles (FCA), en prolongement des discussions actuellement en cours avec les entreprises d'assurances, d'une part, et le contrôle technique, d'autre part, pour faire la part, à l'aide d'informations extérieures, des véhicules enregistrés dans le FCA mais dont tout porte à croire qu'ils ne sont plus en état de rouler. La disparition de la vignette automobile a en effet privé les statisticiens d'une source d'information sur le parc de voitures particulières en service, que le fichier central des automobiles ne cerne pas réellement, du fait de la non déclaration des véhicules détruits ou hors service. La réalisation d'une enquête sur l'utilisation des voitures particulières avait été envisagée mais le coût et les difficultés techniques du traitement complet des non réponses ont conduit à décider d'explorer d'abord d'autres pistes.

L'année 2003 devrait aussi voir la fin des travaux préparatoires à l'extension à la route de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises qui, jusqu'en 2002, ne portera que les services de transport fluvial.

Enfin, 2003 devrait être la première année de fonctionnement du dispositif reconfiguré de suivi de la durée du travail dans le transport routier de marchandises, l'enquête faisant appel à la lecture des disques de chronotachygraphe prenant, pour le suivi conjoncturel de la durée du travail, après une période de recouvrement suffisante, la relève de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers. Une collecte d'informations, mais uniquement annuelle, auprès des conducteurs routiers serait toutefois maintenue, pour assurer la pérennité de la production de

données sur les rémunérations et permettre, en ce qui concerne la durée du travail, de compléter l'information « disques » par une information « conducteurs ».

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.2. Transports aériens**

##### 3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

##### 3.2.2. Exploitation mensuelle et trimestrielle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

#### **3.6. Transports routiers**

##### 3.6.1. Transports routiers de marchandises

##### 3.6.1.4. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.

##### 3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.

##### 3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province

Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux. Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

##### 3.6.4. Infrastructure et circulation routières

##### 3.6.4.1. Identification du réseau national

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

##### 3.6.4.2. Chemins départementaux

Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.

##### 3.6.4.7. Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1. Aspects " régionaux et locaux "**

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2003 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport de 4<sup>ème</sup> génération, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui ont abouti en 2001 pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, devraient s'élargir en 2002 aux emplois de conducteur en transport pour compte propre, comme le demandent les régions.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (« SITRANET »), effective depuis fin 1999, a permis, comme espéré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible actuellement, ce mouvement devrait encore s'amplifier avec la mise à disposition, dans le nouveau volet « voyageurs » de la banque de données sur les transports (SITRA-V), des informations sur les migrations alternantes et sur les migrations domicile-études issues du recensement de population de 1999.

### 5.3. Aspects “ européens ”

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique, la définition des réseaux transeuropéens de transport et les conditions nécessaires pour assurer un développement durable.

Des avancées ont été réalisées ces dernières années, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que le dispositif de diffusion d'Eurostat ne cesse de s'enrichir en ce qui concerne les statistiques de transport.

Ainsi Eurostat a diffusé en 2002 la publication « Panorama des transports - Aperçu statistique du transport par route, chemin de fer, voies navigables intérieures et voie aérienne dans l'Union européenne - Données 1970-1999 » (qui rassemble les principaux résultats disponibles en matière d'infrastructures, d'entreprises de transport, de matériels de transport, de trafic, de transports de marchandises et de voyageurs, de sécurité, de consommation d'énergie), version mise à jour et étendue aux transports aériens du document de synthèse publié sur 1970-1996. Parallèlement, les données détaillées disponibles sont diffusées par Eurostat par CD-ROM, le site internet ne fournissant au grand public que des données de cadrage, synthétiques. Les données détaillées sont également accessibles via internet, à partir de la base de données New Cronos, mais l'accès en est restreint. Eurostat publie également de courtes synthèses, dans la série « Statistiques en bref », ainsi que quelques volumes sur des sujets spécifiques.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs, qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, la diffusion des données détaillées a démarré en 2002.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées jusqu'à présent théoriques, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès sont cependant effectifs depuis fin 2000, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France a mis en place des échanges d'informations bilatéraux. En 2003, Eurostat devrait être en situation de diffuser des données européennes détaillées.

Pour le rail, un nouveau règlement est sur le point d'être adopté. Nécessaire parce que les données sur les transports de marchandises requises par la directive de 1980 n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation qui a été pratiquée dans ce domaine, le nouveau texte, outre les marchandises, concerne également les voyageurs. Mais il n'est pas entièrement satisfaisant : d'une part, la description régionale des flux de marchandises reste en deçà de ce qui est prévu pour la route, dans le détail régional et dans la périodicité de la collecte et, d'autre part, la référence faite dans ce texte, en matière de diffusion, à la loi statistique communautaire risque de le rendre inopérant, du fait du petit nombre d'opérateurs concernés et/ou de la prépondérance des opérateurs « historiques »...

## TOURISME

### INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département des activités tertiaires

### 1. Exposé de synthèse

Sur le champ du tourisme couvert par l'INSEE, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points : la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

En matière de suivi de la fréquentation, un premier objectif est de couvrir l'ensemble de l'hébergement hôtelier à caractère touristique. Depuis 1999, le champ couvert par les enquêtes de fréquentation de l'INSEE comprend tous les hôtels homologués, indépendamment de leur nombre d'étoiles de classement. L'essentiel de la fréquentation touristique des hôtels non classés relève en fait des « hôtels de chaîne ». Une expérience pilote d'extension de l'enquête de fréquentation à ce champ des « hôtels de chaîne » non classés a été réalisée pour la Bourgogne en 2002. Elle sera étendue aux autres régions en 2003.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) n'ont pas été intégrés à l'enquête au motif qu'ils relevaient le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée pour éviter toute enquête inutile. Une couverture partielle est cependant assurée dans certaines régions, le plus souvent par des acteurs autres que l'INSEE ou bien en partenariat avec l'INSEE.

La mesure de l'impact économique du tourisme a progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'INSEE d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Plus d'une quinzaine de régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations. L'Ile-de-France et les DOM constituent des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de leur fréquentation touristique.

Les enquêtes hôtelières permettent désormais d'obtenir des résultats rapides, le 15 du mois suivant le mois d'observation, pour les tableaux de bord régionaux, et la production de profils journaliers de fréquentation hôtelière. La rapidité de production des résultats a été particulièrement précieuse pour une évaluation rapide de l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

En 2002, une exploitation de l'enquête hôtelière a permis d'étudier les caractéristiques de l'hôtellerie saisonnière ; elle sera diffusée dans la publication annuelle de la Direction du Tourisme en fin 2002. Après étude de la faisabilité d'une collecte centralisée des enquêtes de fréquentation auprès des groupes hôteliers, le projet est abandonné. Les enquêtes de fréquentation dans les hôtels et campings bénéficieront en 2004 du dispositif offert aux entreprises de répondre au questionnaire sur formulaire électronique via Internet. Une opération auprès des fournisseurs de logiciels de gestion sera également menée en vue de faciliter la fourniture des informations demandées sur le questionnaire. Enfin, une rénovation des enquêtes de fréquentation est engagée, traitant en priorité de l'hôtellerie de plein air.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### - Rénovation des enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation à peine achevée pour ce qui concerne la fréquentation hôtelière, une nouvelle version est en cours de développement pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques. L'investissement sera fait cette fois en partant de l'enquête de fréquentation

des campings qui n'avait pu être intégrée à la version précédente. La concertation préalable avec la profession a conforté l'objectif de faire converger, en termes de contenu et de période d'interrogation, les enquêtes auprès des hôtels et celles menées auprès des campings. Par ailleurs la nouvelle enquête prendra en compte l'évolution de l'offre d'hébergements dans les campings et bénéficiera d'une amélioration de sa méthodologie dans un souci de qualité.

Ce projet de rénovation qui devrait aboutir en 2004 prévoit la possibilité d'une collecte par Internet depuis un site INSEE, et l'intégration des DOM dans le dispositif.

#### **- Base de donnée locales des différents types d'hébergement**

Pour mieux répondre aux besoins d'information de niveaux géographiques très limités, l'INSEE a entrepris de constituer une base de données spécifiques aux informations locales. Cette base, établie au niveau communal, est constituée par les données de capacité en hôtels et en campings en provenance du fichier des hébergements, complétées de données de même nature concernant d'autres types d'hébergement collectif de tourisme. Ce travail a abouti partiellement en 2002 et sera poursuivi avec la Direction du Tourisme.

#### **- Evaluation de l'emploi lié au tourisme**

L'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme a été menée dans 17 régions métropolitaines selon une méthodologie mettant en oeuvre la source DADS. Compte tenu de l'expérience accumulée, cet outil sera rénové au premier semestre 2003, pour l'adapter aux évolutions techniques de la source et améliorer la pertinence des résultats obtenus.

Une approche différente de la mesure de l'emploi dans le tourisme a été tentée en Languedoc-Roussillon en 2001 : elle repose principalement sur une décomposition assez fine des dépenses des touristes. Ce type d'information devrait pouvoir relever de l'élaboration du Compte satellite du Tourisme. En raison des hypothèses nécessaires, un tel travail ne peut fournir que des données annuelles de cadrage ; mais il est très complémentaire de l'approche utilisée pour évaluer l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique qui permet une analyse temporelle, géographique et sectorielle de ces emplois. Cette méthodologie permet aussi une évaluation de l'emploi non salarié.

#### **- Enquête « Vacances »**

L'enquête « Vacances » réalisée par l'INSEE en 1999 a donné lieu à publication en 2000 et 2001 sous la forme de deux INSEE Première. Une publication de la collection INSEE Résultats accompagnée d'un CD\_ROM et parue en 2002 en fournit des résultats plus détaillés.

#### **- Révision des nomenclatures**

Dans le cadre de la préparation de la rénovation des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux français (NAF, CPF), européen (NACE, CPA) et mondial (CITI, CPC) pour 2007, la commission nationale du CNIS pour les nomenclatures conduit une concertation avec les professionnels et les spécialistes des différents domaines depuis 2001 : les principales décisions doivent en effet être arbitrées dès 2005.

### **3. Opérations répétitives**

#### **- Fichier des hébergements**

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

#### **- Enquêtes de fréquentation**

Une démarche auprès des fournisseurs de logiciels de gestion des campings est prévue en 2003 ; elle s'inscrit dans une démarche de qualité. Elle vise à alléger la charge de réponse au questionnaire en permettant l'édition automatique des informations collectées sur le questionnaire.

Une enquête-test sur la région P.A.C.A. et une seconde enquête réalisée en Languedoc-Roussillon ont permis de vérifier que le poids en chambre des hôtels de préfecture (NAF 55.1D) était relativement faible ; une enquête menée en Poitou-Charentes en 2000 confirme en outre que leur fréquentation en terme de taux d'occupation est nettement inférieure à celle des hôtels homologués, sauf dans les hôtels de chaîne non homologués. A titre expérimental, l'enquête de fréquentation hôtelière a donc été étendue en 2002 aux hôtels de chaîne non homologués de Bourgogne, en partenariat avec le CRT, les CDT et les Offices de tourisme de la région. Cette extension sera généralisée en 2003 à toutes les régions.

Les nouveaux outils informatiques autorisent l'intégration des DOM dans le dispositif national actuel de collecte ; des tests de flux d'information se sont avérés concluants en Antilles-Guyane qui intégrera le dispositif d'enquête nationale dès 2003. Dans un second temps, l'étude d'un questionnaire avec un détail par pays de résidence spécifique à ces départements est à mener en 2003. Sans être relié au système informatique national, l'île de la Réunion travaille déjà selon les méthodes métropolitaines en matière d'observation de la fréquentation hôtelière.

Enfin, une étude a été menée en 2002 pour mieux tenir compte de la structure particulière du parc hôtelier parisien dans le plan de sondage des enquêtes de fréquentation en Ile-de-France. Cette étude sera affinée en vue du tirage d'échantillon 2003.

Les enquêtes avaient obtenu un avis d'opportunité en 1997, et un visa les rendant obligatoires, valable pour 5 ans, en juin 1998. Il convient donc de renouveler ce visa d'ici 2003 : c'est pourquoi un renouvellement de l'avis d'opportunité est demandé pour ces deux enquêtes.

#### **- Enquête annuelle d'entreprises**

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-café-restaurants » ont été interrogées en 2001 sur l'année de constat 2000. Les résultats ont été diffusés en début d'année 2002. Cette interrogation sera reprise en 2003 sur l'année de constat 2002.

En 2001, des études régionales ont été menées sur ces secteurs, à partir des extensions régionales réalisées sur l'année de constat 1998, en Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et Languedoc-Roussillon.

Un rapprochement du fichier de résultats de l'EAE avec le fichier de l'hôtellerie homologuée a permis une étude comparative des comptes des entreprises hôtelières de chaîne.

### **4. Allègement de la charge statistique**

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est actuellement réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre à partir de 2002 dans les relations téléphoniques.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1. Aspects régionaux**

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction.

#### **5.2 Aspects européens**

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

## 6. Liste des publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

### Publications régionales sur l'emploi salarié lié au tourisme:

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| - Languedoc-Roussillon       | Repères synthèse n°13- septembre 2001                      |
| -                            | Repères synthèse n°4- juin 1999                            |
| -                            | Repères synthèse n°16- juin 1999                           |
| -                            | Repères synthèse n°11/12- mai 1999                         |
| -                            | Repères n°24/25- septembre 1997                            |
| - Franche-Comté              | Insee Franche-Comté l'essentiel n°44 - juillet 2001        |
| - Auvergne                   | Le Point économique de l'Auvergne n°59 - mars 2001         |
| - Centre                     | Insee Centre Info n°57 - juillet 1997                      |
| - Bretagne                   | Octant n°73 - mars 1998                                    |
| - Corse                      | Economie Corse n°91 - Avril 2000                           |
| -                            | Economie Corse n°83 - décembre 1997                        |
| - Basse-Normandie            | Cent pour cent B-N n°48 - novembre 1998                    |
| - Poitou-Charentes           | Les cahiers de décimal n°25 - juillet 1998                 |
| - Bourgogne                  | Bourgogne dimensions n°56 - septembre 1998                 |
| - Nord-pas-de-Calais         | Profils n°11 & 12 - octobre & novembre 1998                |
| - Lorraine                   | Economie lorraine n°188 - juillet-août 1999                |
| - Aquitaine                  | Les quatre pages Insee Aquitaine n°78 - septembre 1999     |
| - Champagne-Ardenne          | INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°9 - décembre 1999          |
| - Midi-Pyrénées              | Six pages n°39 - juillet 2000                              |
| - Provence-Alpes-Côte d'Azur | Sud INSEE l'essentiel n°41 - juillet 2001                  |
|                              | Sud INSEE l'essentiel n°42 - juillet 2001                  |
| - Rhône-Alpes                | Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes n°135 - septembre 2000 |
| - Pays de Loire              | Références Pays de Loire n°36 - décembre 2001              |

### Publications de la Direction du Tourisme (DT) :

- Analyse et perspectives du Tourisme n°70 : l'hôtellerie classée et les campings classés en France, l'offre et la fréquentation en 2000 (2001 : à paraître prochainement)

### Autres publications:

- Languedoc-Roussillon Repères synthèse n°15 & 16 - juin 1999 et n°24 - août 1999

### Publications dans la lettre de l'observatoire (ONT):

- n°55 - septembre - octobre 2000: dossier enquête vacances de l'Insee
- n°54 - juin 2000 : dossier enquête de fréquentation hôtelière, exploitation des données journalières.

### INSEE Première

N° 819, décembre 2001 « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer »

N° 820, janvier 2002 « L'hôtellerie de chaîne en 2000 : un bouleversement de l'offre hôtelière ».

## **Secrétariat d'État au Tourisme**

- Direction du tourisme

### 1. Présentation générale

Le programme statistique 2003 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2003

#### Enquête aux frontières

L'enquête aux frontières lancée en 2000 s'est achevée, pour la phase de collecte, en décembre 2001. Le mode opératoire retenu, l'interrogation des personnes à leur sortie du territoire aux postes frontières pour le mode automobile, dans les ports pour le mode bateau, dans les aéroports pour le mode avion, dans les gares pour le mode train, dans les gares routières pour le mode autocar, a donné globalement satisfaction pour les modes autres que le mode route.

La suppression des postes douaniers, la difficulté de mobilisation de la gendarmerie, de la police de l'air et des frontières, des douaniers, en particulier sur les frontières routières et autoroutières de l'Est et du Nord, n'a pas permis de recueillir le nombre de questionnaires escompté.

Les grandes difficultés rencontrées dans le déroulement de l'enquête sur le terrain routier conduisent à s'interroger sur les meilleures modalités à mettre en place pour les enquêtes futures.

Aussi, depuis 2001, une réflexion sur des modalités d'enquête est menée afin de trouver une solution palliative aux difficultés rencontrées.

Un appel d'offres sera lancé après réflexion et élaboration d'un cahier des charges.

La prolongation en 2003 de cette enquête par un dispositif en continu est en phase de préparation par la Direction du Tourisme et la Banque de France, en partenariat avec le CETE-Méditerranée.

Ce dispositif devrait s'articuler autour des différents systèmes de comptage, d'une part, et une interrogation directe des touristes non-résidents lorsqu'ils quittent la France, d'autre part.

On rappelle que la mise en circulation de la monnaie fiduciaire en EURO a rendu nécessaire l'approche par enquête des dépenses par moyens de paiement des touristes étrangers en France si la Banque de France, Direction de la balance des paiements veut tenter de respecter ses engagements nationaux élaboration du poste "voyages" de la balance des paiements.

À cet effet, une enquête-pilote a été menée sur une période d'un mois, à cheval sur les mois d'août et septembre 2002, associant la Banque de France et la Direction du tourisme. Destinée à tester la faisabilité d'enquêter les automobilistes ailleurs qu'aux points frontières routiers et autoroutiers, cette opération tendait à vérifier le recueil de questionnaires Tourisme et Dépenses sur les lieux où les visiteurs étrangers s'arrêtent sur leur itinéraire de passage sur le territoire national, à savoir les aires de service des autoroutes. Les résultats sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, des mesures sont prises dès maintenant pour recueillir les comptages tous modes en faisant appel au CETE-Méditerranée, l'analyse des flux par nationalités (plaques minéralogiques) effectué par le SETRA et les relevés des paiements de péages d'autoroutes par carte bancaire par nationalités. Ces éléments serviront de socle aux extrapolations de l'enquête.

Le test mené aidera la Direction du tourisme à déterminer la méthodologie retenue dans le cadre de l'enquête auprès des visiteurs étrangers en 2003. En effet, aucune méthode ne permet actuellement de connaître la structure par nationalité des non-résidents qui s'arrêtent sur les aires de service. Même si le questionnaire route comporte le point envisagé de sortie du territoire, l'extrapolation à la population empruntant un point de sortie déterminé s'avère difficile.

## 3. Opérations répétitives

#### - Suivi de la demande touristique des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Le panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux (Banque de France, SES Transports) et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, et l'analyse des clientèles.

Il faut noter que la Direction du Tourisme a procédé en 2002, selon les règles d'appel à la concurrence dans le cadre du code des marchés publics, à l'appel d'offres nécessaire à la poursuite de l'enquête.

Pour répondre mieux au besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel avait été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale. Cette mesure a été reconduite.

D'autre part, le SDT a également reconduit en 2002 le volet « dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM » auquel est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS.

Pour répondre à une interrogation exprimée par la commission du CNIS concernant les déplacements à la journée, une phase exploratoire sur ce thème a été lancée en 2001. Le nouveau marché courant sur la période avril 2002- mars 2005 intègre cette extension d'enquête à l'enquête SDT.

Enfin, pour permettre l'actualisation de la connaissance des dépenses effectuées par les Français en France et dans les Dom, le volet "Dépenses en France et dans les DOM", dont la dernière collecte remonte à l'année 2000, sera intégré en 2003 à l'enquête "Suivi de la demande touristique des Français.

#### - Élaboration du Compte du Tourisme

Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes : intégration des données issues du volet dépenses rajouté à partir d'avril 1999 et des premiers éléments sur les excursionnistes, prise en compte des résultats de la nouvelle enquête aux frontières, prise en compte approfondie des nouvelles normes internationales, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'offre. Il s'agira de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.

Si possible il conviendra d'étudier d'intégrer les D.O.M. dans les comptes.

Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

**Dès à présent, la DT a inscrit à son plan de travail 2003 l'étude de l'emploi dans le tourisme. D'une part, une étude sera commandée à une équipe universitaire, d'autre part la DT prévoit d'utiliser les sources DADS en exploitant les données individuelles. Ces travaux viendront en complément de ceux réalisés par les directions régionales de l'Insee s'appuyant sur une méthodologie commune.**

#### - Mise à jour des fichiers administratifs

☐ L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme – INSEE, en intégrant au fur et à mesure, en association avec les partenaires régionaux et les directions régionales de l'Insee, les hôtels non classés de chaîne. Une première expérimentation a été menée en 2002 en Bourgogne.

Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.

Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.

Agences de voyages.

- Enquêtes répétitives

Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales de l'Insee dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

L'enquête sur la fréquentation hôtelière sera étendue dès 2003 aux DOM qui utiliseront le même cadre, la même méthodologie et le même outil informatique que la Métropole, avec les aménagements, destinés à prendre en compte les spécificités domiennes, qui s'imposent.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris les années précédentes pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre méthodologique homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

En ce qui concerne les DOM, outre l'extension de l'enquête de fréquentation hôtelière déjà mentionnée, la Direction du tourisme mettra en place des enquêtes aux aéroports afin d'évaluer la fréquentation touristique dans ces départements.

## **URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT**

### **INSEE**

- Direction des statistiques démographiques et sociales  
 . Division Logement

### **3. Opérations répétitives**

Séries physiques du parc de logement

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte du Logement intégreront les enseignements de l'enquête Logement 2001-2002. De nouvelles estimations de construction neuve par La DAEI sont aussi intégrées depuis 2001. A plus long terme, la nouvelle organisation du recensement et le RIL (répertoire d'information localisée) devraient apporter une meilleure vision annuelle du parc de logement.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **—Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 2001-2002 a fait l'objet d'une extension d'échantillon dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (environ 30 000 ménages répondants) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

**INSEE**

- Direction des statistiques d'entreprises  
 . Département de l'industrie et de l'agriculture

**3. Opérations répétitives**

- L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

**6. liste des publications**

L'indice du coût de la construction est publié dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

**Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services  
 . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

**1. Exposé de synthèse**

La Sous direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est à dire sur les « très petites entreprises » du bâtiment (moins de 20 salariés).

La Sous direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles (EPEI), afin que soient représentées les petites unités.

**5. Aspects particuliers du programme 2003****5.1. aspects régionaux et locaux**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales sur les très petites entreprises. Par ailleurs, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

## Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer

- Service économique et statistique

. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

### 1. Exposé de synthèse

#### à noter :

La mobilisation des données issues des caisses d'allocations familiales ainsi que des données fiscales et foncières sera poursuivie. Elles constituent des sources d'information très riches pour le suivi et l'évaluation des politiques locales de l'habitat. La nouvelle base de données GEOKIT2, utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées, sera enrichie notamment avec des informations en provenance du Scees (recensement de l'agriculture) et de l'Ifen.

### Opérations répétitives

#### 3.1 Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

Après son déploiement en métropole en 1999, le logiciel SITADEL a été mis en place dans les DOM en 2000. Il subsiste encore quelques difficultés en Guadeloupe, difficultés qui ont conduit à reporter, à 2003 sans doute, la diffusion des premiers résultats relatifs aux départements d'outre-mer et à la France entière. Par ailleurs, d'ici la fin de l'année 2002, l'ensemble des bases régionales auront été reconverties au format « Oracle » ; cette conversion s'accompagnant d'une remise en cohérence complète de la base nationale avec chacune des bases régionales. Le modèle permettant d'estimer des données en dates réelles à partir de données en dates de prise en compte est en cours de test. La base de données SITADEL est à la disposition des maîtres d'œuvre du répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové, pour contribuer à sa mise à jour.

Selon la DGUHC, de nouveaux formulaires de permis de construire devraient être mis en place d'ici le début de l'année 2003. Cela pourrait conduire à une mise à jour des interfaces entre les logiciels d'instruction du droit des sols et les bases de données régionales du système SITADEL. Si le souci de simplification doit prévaloir, comme le souhaite la sous-direction du droit de l'urbanisme de la DGUHC, l'objectif du service économique et statistique est de préserver la qualité des données pertinentes pour le suivi statistique de la construction neuve et l'analyse des phénomènes d'urbanisation, conformément aux avis émis en 2000 et 2001 par la formation « urbanisme – équipement – logement ».

#### L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

##### ☐ Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

Les deux dernières enquêtes, portant sur les actes signés en 1999 et en 2000 se sont déroulées selon des procédures identiques aux précédentes. Il s'est avéré cependant que la constitution de la base d'enquête - ensemble des extraits d'actes de mutation - est de plus en plus difficile, rendant nécessaire l'ajout d'une étape ultime de redressement des résultats au niveau des départements, à l'aide de l'assiette reconstituée des droits de mutation perçus. A noter que pour l'exercice 2000, une difficulté supplémentaire provient du fait que l'harmonisation des taux de droits de mutation rend impossible l'évaluation de l'assiette propre aux mutations des seuls logements. Compte tenu de ces difficultés, il serait illusoire d'imaginer poursuivre cette opération à l'identique encore plusieurs années, ce qui nous conduit à projeter une nouvelle approche, comme évoquée dans le point 2.2 ci-dessus.

##### ☐ Parc locatif social et suivi des aides à la pierre

La rénovation importante de la collecte (collecte informatisée) de l'enquête sur le parc locatif social a porté ses fruits. Le taux de réponse s'améliore d'année en année, ainsi que la qualité de ces réponses.

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2002 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides. Cet outil sera implanté dans les directions départementales de l'équipement ; il sera opérationnel au cours de l'année 2002.

### **3.4 Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)**

Cette enquête, réalisée par voie postale auprès des collectivités locales, vise à produire, à partir des budgets primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction ou de travaux publics. Compte tenu des difficultés rencontrées les années précédentes, cette opération a fait l'objet d'une rénovation importante. L'accent est mis sur la collecte des budgets primitifs et un fichier national unique est géré sous Intranet en saisie décentralisée. Un bilan sera établi à l'issue de cet exercice avant de décider des modalités de sa poursuite en 2003.

### **3.5 Les synthèses et la diffusion des données élaborées**

☐ Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et leur environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée avant la fin de l'année 2002, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI ont été intégrés dans la base communale GéoKit2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. Tous les ans, le fichier des allocataires de la MSA viendra enrichir GéoKit2, le premier fichier (2000) devant être intégré en 2002. En 2003, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 (exploitations spécifiques) devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude, d'une part avec le Scees pour les données du recensement général de l'agriculture et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1 Aspects « régionaux et locaux »**

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour Sitadel, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et Colloc. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception.

Plusieurs actions ont permis d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local (cf. point 3.5 ci-dessus), en particulier la création d'une base à l'Iris-2000 et l'enrichissement de la base communale GéoKit2 par les données de l'Insee (recensement de la population de 1999, Sirene 2001, etc.), de la DGI (Filocom) et de la MSA. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur le géocodage des données statistiques, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

### **5.2 Aspects « environnement »**

L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire a été aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

De plus, une étude est conduite dans le prolongement du compte satellite du logement, pour décrire de façon fine la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Bien que plus limitées, les études engagées en 2000 sur les différentes formes de consommation d'énergie dans les bâtiments non résidentiels servant à une activité tertiaire, destinés entre autres à servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques, seront poursuivis.

### **6. Liste des publications relatives aux programmes 2000 et 2001**

“ Résultats départementaux de la construction ” (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant.

### **7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés d'ici la fin de 2003. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et l'établissement d'un indice synthétique auront été réalisés en 2002.

D'autres travaux auront été engagés mais ne seront sans doute pas achevés en 2003. Il en est ainsi des actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social, qui aura connu une évolution importante avec la mise en place de l'inventaire dans le cadre des textes d'application de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. Le suivi des aides aura également connu des développements par la définition de sous-produits statistiques de l'outil Galion de gestion de ces aides.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins. Il en est de même de l'extension des IPEA à l'entretien-amélioration des locaux non résidentiels, bien que l'enquête associée réalisée en 2000-2001 apporte un éclairage utile quant à la décomposition de cette activité selon familles et catégories de travaux.

## **Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer**

- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

### **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Pas d'opération prévue.

### 3. Opérations répétitives

#### **Inventaire des logements locatifs sociaux**

La loi SRU dispose qu'un inventaire des logements locatifs sociaux soit réalisé chaque année sur l'ensemble des communes situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Afin de fournir aux directions départementales de l'équipement, en charge de la réalisation de cet inventaire, un outil fiable de collecte, le ministère de l'équipement a développé l'application AGILLOS (aide à la gestion de l'inventaire des logements locatifs à occupation sociale).

La base de données de l'application est alimentée par les réponses des organismes bailleurs et les informations figurant sur les conventions de conventionnement des bailleurs personnes physiques.

Ces données portent sur l'identité des bailleurs et des gestionnaires (nom, statut, siret, adresse, raison sociale), les références et la période de validité de la convention de conventionnement ainsi que les caractéristiques du programme (nom, adresse, financement, type de logement et nombre de logements pour chacun des quatre alinéas correspondant à la définition donnée par la loi :

Les logements locatifs sociaux appartenant aux organismes d'HLM soit, tous les logements financés avant 77 et uniquement les logements conventionnés après 77 excepté les DOM où tous les logements sont pris en compte indépendamment de l'année de financement.

b) Les autres logements conventionnés et dont l'accès est soumis à des conditions de ressources.

c) Les logements appartenant aux SEM des DOM, à l'Entreprise minière et chimique, aux sociétés à participation majoritaire des houillères de bassin et des Charbonnages de France et à l'établissement public de Gestion Immobilière du Nord Pas de Calais.

d) Les logements ou les lits des logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants et des résidences sociales conventionnées, ainsi que les places de CHRS.

En 2001, première année d'application de la loi, l'option retenue a été de concevoir une application interfacée avec EPLS de manière à ce que les organismes puissent répondre simultanément aux deux enquêtes. Cette solution permettait de ne pas menacer la pérennité d'EPLS et d'alléger la charge de travail des organismes d'HLM, la grande majorité des champs d'Agillos étant commune à EPLS.

En 2002, la DGUHC a créé une structure de maîtrise d'ouvrage de l'application Agillos associant les représentants de chacune des ces deux applications.

L'objectif 2003 de cette application est de rendre opérationnel les liens actuellement à l'étude entre Agillos et l'application ECOLO (outil de suivi des conventionnements signés par les directions départementales de l'équipement) et de poursuivre un développement conjoint d'EPLS et AGILLOS répondant aux attentes des utilisateurs.

#### **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a instauré un certain nombre de dispositions fiscales visant à inciter un bailleur privé, propriétaire d'un logement neuf ou ancien, à louer son bien sous condition de plafond de loyer et de plafond de ressource du locataire. Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, le bénéficiaire de ce dispositif remplit un engagement de location comprenant des informations sur les caractéristiques du logement (localisation, prix de revient ou d'acquisition, surface, loyer perçu, date d'achèvement de l'immeuble). Celui-ci est transmis à la DGUHC par les Directions des Services Fiscaux à des fins statistiques, la loi prévoyant de mesurer l'impact de cette mesure sur l'investissement immobilier locatif privé et d'en dresser un bilan fiscal au travers d'un rapport du dispositif présenté au Parlement par le Gouvernement au plus tard le 15 septembre 2004.

Suite à l'obtention d'une autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et à la signature d'un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2001, publié au B.O. du 10 octobre 2001 un fichier comprenant les informations communiquées par les bénéficiaires a été créé.

742 dossiers ont été adressés à la DGUHC au titre de 99 et environ 900 au titre de 2000 par les directions départementales des services fiscaux. Ces données concernaient 56 départements en 99 et 42 l'année suivante.

Environ 2/3 des engagements de location reçus comportent des informations partielles et les valeurs manquantes portent généralement sur les données essentielles (prix, loyer et surface) sur lesquelles sont appliqués les tests de cohérence.

Ces volumes d'engagement sont loin de correspondre aux estimations affichées notamment par la FNPC. Les informations recueillies via les services du Ministère des Finances ne sont pas fiables et une rencontre entre la DGUHC et la DGI a mis en évidence les limites du dispositif de remontées des informations défini à l'origine. Il y a donc nécessité à mettre en œuvre rapidement de nouvelles pistes permettant de recueillir des éléments de bilan.

A ce jour, deux projets sont envisagés :

- Confier une étude qualitative à un bureau d'études, sur des secteurs à forte tension du marché immobilier afin d'analyser l'impact du dispositif du statut du bailleur privé.
- Réaliser une enquête auprès des bailleurs privés

Une extraction du fichier des 4,5 millions bailleurs privés recensés par FILOCOM permettant de restituer la liste des bailleurs dont le logement a été mis en location en 2000 pourrait estimer le taux des propriétaires ayant opté pour le dispositif Besson.

Mais une autorisation de la CNIL devrait être préalablement délivrée.

### **Enquêtes SLS et OPS**

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

### **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

L'enquête porte sur le nombre de logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer de solidarité, la pratique des barèmes de calcul du SLS par les bailleurs sociaux, le nombre de logements dont les locataires dépassent les plafonds de revenu pour accéder au parc locatif social, le nombre de logements dont le locataire est assujéti au SLS, le montant moyen de SLS appelé par les bailleurs auprès des locataires assujettis et le niveau moyen de loyer pratiqué.

C'est une enquête réalisée auprès des bailleurs sociaux dont le patrimoine locatif est soumis pour partie ou en totalité à l'application du SLS. L'information recueillie porte sur janvier de l'année N. Tous les deux ans, les données sont agrégées au niveau de l'organisme et transmises à la DDE qui les vérifient et les communiquent à la DGUHC. Un rapport exposant les résultats de l'enquête est remis au Parlement.

Deux rapports ont été réalisés portant sur les résultats des mois de janvier 1997 et 1999. Le prochain est prévu fin 2002-début 2003.

### **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution**

La prochaine enquête sera réalisée en 2003.

Cette enquête a été mise en place afin de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des locataires des logements sociaux et de compléter les sources d'information déjà existantes sur ce thème, en particulier l'Enquête Logement et le RGP.

Jusqu'en 2000, l'enquête était limitée aux organismes d'HLM et aux SEM. Son champ d'application a été étendu par la loi n°2002-73 de modernisation sociale du 17 janvier 2002 afin de rendre l'enquête cohérente avec l'inventaire annuel des logements locatifs sociaux instaurée par la loi SRU (cf. ci-dessus). L'extension porte sur les logements conventionnés appartenant aux organismes suivants :

- les organismes agréés par le préfet dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, qui ont vocation à promouvoir une offre de logements diversifiée favorisant la satisfaction des besoins en logement,
- les UES (Union d'Economie Sociale),
- les sociétés immobilières de la CDC,

- les collectivités publiques,
- les sociétés filiales des organismes de la contribution des employeurs à l'effort de construction,
- les autres personnes morales notamment les entreprises d'assurances et les établissements de crédit et leurs filiales.

L'enquête porte sur l'état du patrimoine locatif social, le nombre de ménages occupants, la composition des ménages, leur répartition par âge du titulaire du contrat de location, leurs revenus en pourcentage des plafonds de ressources réglementaires pour l'accès au parc locatif social, les aides au logement perçues, les minima sociaux perçus, le nombre et l'âge des occupants, l'activité professionnelle ainsi que le profil socioéconomique des emménagés récents.

La date de référence est le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'enquête et l'enquête auprès des ménages est réalisée par les organismes bailleurs durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Les organismes agrègent les données et les adressent au préfet avant le 30 avril. Les DDE sont chargées du contrôle, de l'agrégation des données et les communiquent ensuite à la DGUHC. Deux rapports nationaux ont été réalisés en 1997 et en 2000.

### **Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat**

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques ainsi que la possibilité de générer des tableaux en croisant les informations.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale et les documents de planification urbaine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

### **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

### **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2003.

### **BOLERO**

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes HLM, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc social.

La DGUHC agrège les données comptables au niveau national et les publie chaque année ; cette publication est diffusée notamment aux organismes constructeurs interrogés.

L'application est accessible aux services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la MILOS, qui a décidé de l'utiliser dorénavant en lieu et place de sa propre base de données.

## RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Budgets des collectivités locales	<b>DGCL</b>	En cours	
Comptes des collectivités locales	«	En cours	
Fiscalité locale	«	En cours	
Finances des groupements	«	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	«	Synthèse en 2001	
Cartographie des groupements	«	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	«	En cours	
Site Internet	«	En cours	
Délimitation des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et des pôles de proximité suite à l'IC 98 (réropolation 1980-1988)	<b>INSEE Réseau d'action régionale</b>	Fait en 98-99	Adoption et diffusion
Délimitations suite au RGP 99 ; mise en relation avec les anciens découpages, notamment au niveau infracommunal		IRIS 2000 : en cours Aires urbaines, bassins d'emploi : en début 2001	
Collecte de nouvelles données « bilocalisées »		A l'étude	
Publication d'un guide des zonages sur CD-ROM ;		Reporté à 2001	
- Méthodes pour l'interprétation et la représentation des statistiques spatiales		Fait en 2000	

<p>Production d'agrégats économiques régionaux cohérents avec les données de la comptabilité nationale en nouvelle base 24 mois après la fin de l'année de référence ; estimations provisoires l'année n+1 (à l'étude)</p> <p>Extension du dispositif</p> <p>Projections de population et de population active disponible par région à partir du RGP 99</p> <p>Indicateurs infra-annuels d'activité de certains secteurs au niveau régional à partir de la source fiscale TVA ;</p> <p><i>Tendances Régionales</i></p> <p><i>La France et ses Régions</i> ; édition annuelle des tableaux sur support électronique</p> <p>- Indicateurs sur les échanges interrégionaux</p>	«	<p>En cours en 2000 : VAB et PIB des années 94-96 ; en 2001 : id. pour 97-98, 99, RDB et comptes des APUL.</p> <p>Cf. ci-dessous OMPHALE ; 1<sup>er</sup> semestre 2001</p> <p>A l'étude</p> <p>A l'étude</p>	<p>Publication annuelle</p> <p>Publication en 2001</p>
<p>Indicateurs sur structure et évolution du système productif au niveau zone d'emploi</p> <p>Indicateurs de revenus disponibles des ménages au niveau zones d'emploi</p> <p>Indicateurs sur le fonctionnement du marché du travail</p> <p>Indicateurs démographiques élaborés</p> <p>- Base de données sur les zones d'emploi</p>	<b>INSEE Réseau d'action régionale</b>	<p>Expérimental en 2000</p> <p>Actualisation fin en 2001 des indicateurs intercentraux</p> <p>2001</p>	<p>A partir de CLAP</p> <p>Niveau et composition</p> <p>Espérance de vie, fécondité..</p> <p>Publication sur support électronique</p>

Données de cadrage sur quartiers de la politique de la ville issues du RGP 99 Production annuelle de données issues de l'IRPP dans découpage de quartiers IRIS 2000 pour grandes agglomérations - Idem pour les sources ANPE, fichiers CAF, SIRENE+DADS	«	fait en 2000  Tests en 2000 sur une région (Bretagne)  Productions annuelles	Mise au point et début de réalisation
- Travaux sur les méthodes d'estimation (populations handicapées, emploi...)	«		
SEDDL : intégration ICO 98, RGA 2000, RGP 99 jusqu'au niveau infra-communal  Projet SAPHIR  Création de CLAP - Inventaire permanent des principaux équipements et services collectifs au niveau communal	«	ICO98 : fait en 99 En 2000, intégration du RP99, 1°expl.stat.2001 intégration de l'exploitation complémentaire Actualisation avec le RP99 : 2001 Projet en cours Démarrage du projet et 2000	Base locale rétrospective des RP
Outil de zonage MIRABEL - Outil de projection démographique OMPHALE		Toilettage en cours Rénovation ; échéance : fin 2000	
Extensions d'enquêtes : prolongements quartiers d'EPCV sur les situations défavorisées ; enquêtes sur déplacements urbains enquêtes de fréquentation touristique A l'étude, extensions : SINE 98, VQS-HID 99, EPCV, EAE - Mise au point des « cahiers des charges » et des procédures de réalisation pour exploitations détaillées à façon de sources administratives	“  avec le CERTU  avec services producteurs	Collecte début 2001	Participation à la réalisation Participation à la réalisation  A préciser

<b>Finances des administrations publiques</b>	<b>Direction générale de la Comptabilité publique</b>		
Compte des administrations publiques locales : communes départements régions établissements publics locaux santé - social et médico-social	Bureaux 6C, 6B	Permanent	Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle
Eléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Eléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Collecte annuelle sur les interventions économiques	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte sur la trésorerie des collectivités locales	«	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte annuelle sur les délais de paiement	«	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Données régionalisées en matière de finances publiques locales	«	En cours	Réplication des bases de données au plan régional
Contribution aux études locales	«	En cours	En coopération
Enrichir la gamme des publications	«	En cours	A poursuivre
Définir une approche consolidée	«	A venir	Mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	«	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
<b>Agriculture</b>			
Base de données communales Zonages	<b>INSEE, Division Agriculture</b>		Mise à jour de la base si le besoin est confirmé
Diffusion de l'inventaire communal Diffusion du recensement de l'agriculture	<b>SCEES</b>	Premiers résultats disponibles en 2001	Publication des résultats au niveau local Données individuelles et données agrégées dans la base de données Datagreste. Diffusion : Internet ; cédéroms ; publications papier
Recensement de la conchyliculture		prévue pour le 1 <sup>er</sup> semestre 2002	
Recensement de l'horticulture		prévu pour le 1 <sup>er</sup> trimestre 2002	nouveau
<b>Commerce, services</b>			
Informations localisées : services, commerce de détail	<b>INSEE, Département des Activités tertiaires</b>	En cours	Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services

Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la Decas
Evaluation du marché régional et local de la publicité	<b>Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias (SJ TIC)</b>	désormais l'intitulé du service est Direction du Développement des Médias(DDM)	Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête Œuvre Pub ».
Enquêtes presse et câble	«		Résultats au niveau régional et départemental
Géographie du cinéma	<b>Centre national de la cinématographie</b>		Annuel Entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants
<b>Démographie, conditions de vie</b>			
Recensement en Continu de la Population (RCP°)  Devenu Rénovation du recensement de la population (RRP)	<b>INSEE, Mission Avenir des statistiques de population, devenu : programme du recensement de la population depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001</b>	La responsabilité de l'opération est passée à l'Unité « Programme de rénovation du RP »	A partir de septembre 01  A partir de janvier 2004 (Report du démarrage en raison de la durée du processus législatif)
Inventaire communal permanent des équipements et services	<b>INSEE, Département de la démographie - SCEES</b>	Voir ci-dessous	Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux
Inventaire permanent des équipements et services urbains  Remplacé par le Répertoire des équipements	<b>INSEE, Département de la démographie Mission répertoire des équipements</b>	Maquette 2002, première version en 2003	Nouveau dispositif à mettre en place articulé avec le précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements. En 2003 une première gamme d'équipements
Recensement rénové de la population	«	Première collecte en septembre 2002	

Gestion intégrée REPLIC- Base-îlots	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques</b>		1999-2000 (terminé) Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries. L'inté-gration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
--	--	--	--

Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	«		1998-2000 (terminé) Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.
Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies</b>		Fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2002 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour et enrichissement du RIL	<b>INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies</b>		Mise à jour 1999-2003 pendant la période 2002-mi 2003 A partir de 2003 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population 1999	<b>INSEE, Division Recensements de la population</b>		Mars 1999 (exploitation terminée en 2001, diffusion terminée en 2002) Métropole, DOM, St Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	«		Annuel
Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil	<b>INSEE, Mission Répertoires et mouvement de la population</b>		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges télématiques quotidiens pour les naissances mairies-INSEE. En 2002, développement d'un extranet sécurisé pour échanges via internet Amélioration de la qualité des données d'état civil, en concertation avec les mairies.
Enquête sur la collecte de l'état civil	<b>INSEE, Division Enquêtes et études démographiques</b>	En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Echantillon démographique permanent	«	En cours	mentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999) ; - Etudes (en cours) 02 enrichissement avec les données du RP99

Enquête Etude de l'histoire familiale associée au RP	<b>INSEE/INED</b>	En cours  reporté à 2001	Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complément par une enquête auprès des hommes (éventuel) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2001, éventuel)
Enquêtes post-censitaires	<b>INSEE/INED</b>	2000 et 2001	Enquête « biographies et entourage »
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	<b>INSEE, Division des prix à la consommation</b>	reporté	Réorientation de la réflexion. Probable couplage avec l'opération PPA
Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes (opération PPA)	<b>« financement Eurostat</b>	en cours	Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Île-de-France
Voir <b>Urbanisme, équipement, logement</b>	<b>INSEE, Division Logement</b>		
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	«		
Extensions d'échantillonnage pour la plupart des enquêtes réalisées par la Division	<b>INSEE, Division Conditions de vie des ménages</b>		Proposition, pour la prise en compte de la dimension régionale
Enquêtes EPCV (enquêtes permanentes sur les conditions de vie) : janvier 2001 : partie variable « Vous et votre quartier » - « Vie associative »	<b>INSEE, Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte réalisée Fichier final disponible en janvier 2002	Exploitations régionales des indicateurs sociaux envisageables à partir des parties fixes des enquêtes prévue pour 2002 La collecte a eu lieu d'avril à juin 2001 (report du à la surcharge de travail des DR en janvier). Les travaux de redressements ont été particulièrement complexes (extension aux quartiers des agglomérations de plus de 50 000 avec tirage à probabilités inégales, tirage des individus jeunes et adultes à probabilités inégales, passage de la référence RP 90 à la référence RP 99...)
Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable septembre 2001 : « les nouvelles technologies »	<b>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</b>	Collecte réalisée à la date prévue Fichier final disponible en janvier 2002	Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable septembre 2001 : « les nouvelles technologies »
enquête décennale sur la santé			octobre 2002

Enquête Budget de famille 2000	«	Collecte achevée en avril 2001, Travaux méthodologiques en cours	La collecte a été décalée de 4 mois, afin d'en étaler la charge sur les années 2000-2001 Après l'apurement, la saisie des carnets, et la codification des dépenses et magasins, les travaux méthodologiques (redressements, imputations), très lourds dans une enquête de cette nature, souffrent en outre du départ non remplacé de la responsable de l'enquête. Ils ont donc pris du retard. Le fichier final devrait être disponible à l'été 2002
Enquête Biographies et entourage	<b>INED</b>	En cours de réalisation  complétée en 2001 ne sera pas poursuivie en province	En 2000, interrogation d'un échantillon de 3 000 personnes en Ile de Cœuvre En 2001, interrogation d'un échantillon de même taille dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de Cœuvre (en particulier Bretagne, Rhône Alpes) collecte ILE de Cœuvre
Fréquentation du patrimoine	<b>DEP (culture)</b>		Enquête expérimentale régionale prévue en 1998, en vue d'une enquête nationale (2000/2001).
Dépenses publiques pour la culture	«	Achevée	réflexion en vue de la prochaine enquête en 2001/2002 nouvelle enquête en 2003
Enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine culturel	«	En 2000	
Enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales	«	2001/2002	Réflexion méthodologique et examen des collaborations possibles
Exploitation détaillée du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	«	Achevée	Mise en œuvre quand les fichiers du recensement seront disponibles En fonction de la disponibilité des données
Géographie de la culture	<b>DEP + équipes de recherche</b>	Achevée	Appel d'offre 1999.

Enquête sur les pratiques sportives	<b>Ministère de la jeunesse et des sports</b>	En 2000	
Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse	«	En 2001 : étude de faisabilité probable	Envisagée en 2002
Répertoire des équipements sportifs	«	Investigations menées en 2000	Envisagé en 2001
Suivi des associations sportives et d'éducation populaire	«	En 2000 : fin des études de faisabilité probable	Envisagé en 2001
Emploi dans le sport et l'animation	«	En 2000 : travaux méthodologiques	Les études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes
Enquête sur les licences sportives	«	Opération répétitive	Données départementales par fédération sportive
Fréquentation des centres de vacances	«	Opération répétitive	Données par département
Enquête sur les emplois jeunes	<b>Ministère de la jeunesse et des sports</b>	Opération répétitive	Décompte mensuel et par région des emplois jeunes « jeunesse et sports »
Comptes économiques de la jeunesse et des sports	«		A moyen terme
Mise en place de systèmes d'informations locaux	<b>Ministère de la justice S/S SED</b>		Réforme en cours : un des objectifs est de permettre à chaque juridiction de disposer d'un suivi statistique de son activité civile, pénale ou éducative.
- Elaboration et diffusion de la publication statistique annuelle « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en Œuvre par les services de police et de gendarmerie ».	<b>Ministère de l'Intérieur Direction centrale de la Police judiciaire</b>	opération permanente depuis 1972. annuelle	édition 2001 publiée le 09/09/2002 (tomes 1 et 2)
<b>Education, formation</b>			
Enseignements scolaires	<b>SDES</b>		Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision
Enseignements supérieurs	«		Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment cycle) jusqu'au niveau établissement
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi	<b>SDES</b>		Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation-emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie

SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi)	«	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Economie de l'éducation	«		Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du «1,5% » formation continue	<b>CEREP</b> DFC	Abandonnée	.Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF .Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions	«	2001	
<b>Emploi, revenus</b>			
Estimations départementales d'emploi	<b>INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi</b>	En cours achèvement début 2002, pour publication au 1 <sup>er</sup> semestres 2002 En cours investigation sur estimations intradépartementales et estim. hors secteur concurrent. Démarrage automne 2002 (recrutement du CPS).	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP99 au lieu de travail  Transition à préparer avec les données ESTEL ; confrontation des concepts (appariement DADS-RP).  Relance du projet ESTEL
Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	«	En cours Publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié depuis juin 2000 En cours  En cours  Achévé : première publication en octobre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage ; enrichissement des méthodes ;  Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...). <b>Nouveaux indicateurs :</b> durée du travail, flux de main-d'œuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet)

Exploitation des DADS	<b>INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)</b>	En cours	Amélioration de la localisation géographique des établissements dans fichiers mis à disposition des régions, recherchée courant 1999. Prise en compte de ce besoin lors de la refonte de l'exploitation des DADS Noyau dur. Données d'emploi et de salaire à différents niveaux géographiques en mars n+2. Données provisoires de salaire à l'automne n+1.
Refonte de l'exploitation des DADS	<b>INSEE Division EFA</b>	En cours	Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. Démarrage en septembre 98. Aboutissement prévu en 2004
EPURE (exploitation des bordereaux) URSSAF	«	En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse sur la qualité des résultats
Système d'information sur les agents du secteur public (SIASP) : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale et DADS	«	Doit démarrer en 2000 En cours	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit est prévue afin de réfléchir sur le schéma d'organisation du traitement des données.
Enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.	<b>INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)</b>	En cours	Noyau dur . Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999. Enquête rénovée depuis début 2002.
Enquêtes Emploi dans les DOM	<b>INSEE, Division Emploi</b>	En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001 ; le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré. En cas de retard, l'enquête de 2001 sera légère. Enquêtes annuelles refondues depuis 2001
Enquête emploi annuelle		Terminée	Réalisée en 2001 et 2002. Remplacée ensuite par l'enquête en continu

Dispositif léger		Terminé	Dispositif expérimental d'enquête en continu, réalisé de la mi-1998 à la mi 2001, permettant le test et la résolution des problèmes méthodologiques et organisationnels.
Enquête Emploi en continu		Projet en cours	Réalisée à partir du 01-07-2001 (questionnaire définitif et échantillon définitif).
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)	INSEE, Division Emploi	En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local	<b>INSEE, Division Revenus et Patrimoine des Ménages</b>	En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'action régionale et de la DR de Bretagne.
Etudes : analyse approfondie des inégalités et de la pauvreté dans leur dimension spatiale	"		
Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation	<b>DARES</b>		
Insertion professionnelle	<b>SDES</b>		Indicateurs à partir des enquêtes d'insertion et travaux d'estimation
Dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation/emploi)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Études à partir des données de l'enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi de la DARES	<b>ANPE avec CEE</b>	En cours	Études pour essayer de caractériser les marchés locaux du travail
Fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	<b>Centre d'études de l'emploi</b>		Projet d'étude des situations de chômage par zone d'emploi.
Indicateurs régionaux sur la formation professionnelle	<b>CEREQ</b>	A partir de mars 2001	Prévue à chaque interrogation à trois ans de la génération pleine

<b>Environnement</b>			
<b>Rapport sur l'environnement en France</b>	<b>IFEN</b>		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998..)		en cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998. Prochaine édition prévue en 2002 (périodicité fixée à 4 ans).
		En cours	Nouvelle édition en 2002
<b>Indicateurs</b>			
4 approches : - performances environnementales (1996, 1998...) - sectorielles : agriculture (1997),  tourisme  autres thèmes à définir		en cours	Actualisation en 2003 des séries publiées
- développement durable		en cours	Publication d'une brochure « Tourisme » en 2000 Travaux en 2003 sur l'industrie et l'énergie  Proposition d'indicateurs de développement durable pour la France, publié fin 2001.
- qualité de vie		En cours	Chiffrage et base de données en 2003 Indicateurs de consommations durable des ménages
<b>Société et environnement</b>			
Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE) Environnement urbain, aménagement du territoire Santé et environnement		Permanent en cours	Poste vacant en 2002. Reprise des travaux sur les formations en 2003. <i>La Sensibilité écologique des Français</i> , publié en 2000. Suivi des enquêtes d'opinion Indicateurs de suivi du Schéma des espaces naturels et ruraux Reporté
<b>Comptes de l'environnement</b>			
Dépenses de protection Ecoindustries		en cours	Contributions aux rapports présentés à la commission des comptes et de l'économie.
Emissions de polluants par secteur		en cours	
Patrimoine et ressources naturelles		"	Comptes de l'utilisation du sol pour la CCEE
Evaluation des dommages		"	

<b>Système d'information sur les déchets</b>			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des installations de traitement : - enquête auprès des communes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN) - règlement statistique européen en préparation		en cours  reporté  en cours	Préparation de la prochaine édition  Projet à reprendre en fonction du règlement statistique sur les déchets.  Préparation du dispositif statistique
Base de données EIDER	<b>IFEN</b>	Permanent	Diffusion d'un cédérom annuel. Publication des cahiers régionaux de l'environnement
Développement des pôles statistiques régionaux auprès des DIREN	"	Permanent	Animation du réseau et réunions régulières
Mise en place d'un système d'informations statistiques locales sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : . enquêtes périodiques auprès des communes (volet déchets en 1998, volet eau en 99/2000) . exploitation des données administratives et statistiques locales	"	En cours  En cours  En cours	Préparation de la 2 <sup>ème</sup> édition des enquêtes et réalisation de l'enquête eau début 2003
Animation, échanges avec les collectivités territoriales	"		Travaux avec collectivités locales sur indicateurs au niveau des villes
Coûts de gestion des déchets dans les collectivités	<b>ADEME</b>	Au programme de l'observatoire créé en 1999	Travaux programmés pour déterminer un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux
Enquête sur les structures intercommunales	"		Opération ponctuelle Mise à jour permanente
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	<b>SCEES et IFEN</b>	En cours	2 <sup>ème</sup> édition début 2003
Recensement agricole	<b>SCEES</b>	Résultats à compter de l'automne 2001	
Enquête sur les pratiques culturelles	"	Automne 2001, résultats disponibles en 2002	réalisée en liaison avec la dir de l'eau, les agences de l'eau et les chambres d'agriculture
Enquête sur les bâtiments d'élevage	<b>SCEES</b>	Automne 2001, résultats disponibles en 2002	

Recettes et dépenses des administrations publiques (surtout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA bis adoptée en 1998	<b>DGCP Bureau 5A</b>	Reporté en 2000	La qualité de l'information remontée sur 1999 n'est pas suffisante. Il faut attendre la fourniture des comptes 1999 et la mise en place de la COFOG.
Données sur l'environnement à partir de la nouvelle application de centralisation des comptes des EPL et des budgets annexes des collectivités locales	<b>DGCP Bureaux 6B, 6C</b>	A partir de 2000	
« Compte de l'urbain » du compte satellite des transports	<b>SES</b>		Ventilation des déplacements urbains selon les zones concernées (catégories d'aires urbaines) ou zone rurale exploitable en 2000-2001 dans une optique « environnement »
Enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales	<b>SES</b>		Indications sur les investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées
<b>Industrie, IAA, énergie</b>			
Projet TVA	<b>INSEE Division Indicateurs conjoncturels d'activité</b>	Fin prévue en 2000  Mis en production au 1 <sup>er</sup> avril 2001	La phase 1 sera opérationnelle à la fin du 1 <sup>er</sup> semestre 2000, le changement de système coïncide avec un changement de base.
Données sur les établissements	<b>INSEE, Département Système statistique d'entreprises</b>	En cours	Réflexion sur les modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des niveaux géographiques et sectoriels fins
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2000.
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)			En 2002 sur l'exercice 2001
Enquête EAE4G Industrie hors IAA : -régionalisation	<b>SESSI</b>	2002-2003	Opération nouvelle (report)

Enquêtes de branche et Prodcom (enquêtes du SESSI et des OPA) Amélioration de la couverture du champ Mensualisation en cours  Entrées de commandes Collecte internet  Amélioration des délais	<b>SESSI</b>	En cours  En cours (2001,2002,2003)  Achevé en mars 2000  En cours	Opération permanente Annuelle, trimestrielle, mensuelle.  Obligations européennes Montée en régime progressive (18% au 4 <sup>ème</sup> trimestre 2001) Résultats mensuels à plus de 45 jours (début 02), réduction recherchée pour fin 2002
Utilisation conjointe des enquêtes de branche et des données douanières			Fonction des moyens disponibles et de l'importance de la demande ; opération partiellement nouvelle (suite de travaux antérieurs)
Nomenclatures		2002, 2007	Révisions des nomenclatures («toiletage» de 2002, refonte de 2007) ; enquêtes nomenclatures (sous-traitance électronique, 2000 et fin 2001-2002, textiles techniques, fin 2001-2002 ; autres enquêtes à prévoir en 2002-2003
Mise en œuvre de la charte qualité		En cours	Signature de la charte : 2001 ; première application en 2002 (collecte des informations correspondantes), première synthèse en 2003
<b>Enquêtes thématiques</b>			
- technologies de l'information et des communications (TIC)		Fin 2002, 2003	Lancement de la collecte en septembre 2002 (champ élargi aux IAA, au commerce et aux services ; volet européen)
- relations interentreprises		2003	Opération nouvelle (champ élargi à l'agroalimentaire, au commerce, à la construction, aux services, à la recherche)
Rénovation de l'application enquête de branche (EB4)		En cours ; mise en production mi-2003, 2004	Projet EB4 (projet majeur)
<b>Utilisation des données DADS</b>	<b>SESSI</b>	Fin 2001, 2002	Opération nouvelle ; fin 2001 : premiers travaux ; opération permanente à partir de 2002

Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	<b>SCEES-INSEE</b>	en cours expérimental	Accès aux données BIC obtenu. permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole)
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	<b>SCEES-INSEE</b>	En cours expérimental	Intérêt particulier au niveau régional et infra Convention SCEES-INSEE-DGI signée
enquête annuelle sur les investissements protégeant l'environnement	<b>SCEES</b>	Rénovation adoptée par le Comité du Label	Opérationnelle en 2002
Études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la DECAS
Atlas régional de la recherche	<b>Bureau des études statistiques sur la recherche</b>	Début prévu en 2001	
Indicateurs régionaux de la R&D	"	En cours	A mettre en place ; en complément des indicateurs existants, notamment dans le domaine des emplois
Enquêtes Presse	<b>Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias - SJTIC</b>	Désormais, l'intitulé du service est : Direction du Développement des Médias (DDM)	Résultats au niveau régional et départemental
Nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et fichier bancaire des entreprises	<b>Banque de France Direction des entreprises</b>	Poursuite des travaux	Données aux niveaux régional, départemental
<b>Monnaie, finance, balance des paiements</b>			
Comptes des APUL Raccourcissement des délais	<b>Direction générale de la Comptabilité publique Bureau 5D</b>	En cours	L'exhaustivité dans le cadre du semi-définitif sera assurée avec le projet d'infocentre
Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	"	Achévé	Basculement en base 2000 en 2003
Dépenses de l'État : Examen des ressources de NDL	"	En cours	1 <sup>ère</sup> version prévue courant 2003 pour 1999 et 2000
Comptes des hôpitaux : exploitation des données du bureau 6B de la DGCP en données régionales	"	En cours	Application nationale terminée. Régionalisation achevée pour les DOM

Statistiques financières territoriales : statistiques sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, institutions financières spécialisées et le cas échéant; de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations	<b>Banque de France</b> <b>Direction de la conjoncture</b>		Statistiques mensuelles, trimestrielles disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France
Calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détails	d°	intégration en 2001 des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution	
Enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi			suppression en 2002
<b>Santé, protection sociale</b>			
Développement de l'ilotage des fichiers	<b>CNAF</b>		
Création de bases de données par zone d'emploi	"		
Réseau des chargés d'études Développement des études locales	"	Réalisé	Forum base de données et base documentaire développés
Alimentation de la base de données régionales en santé publique	<b>CNAMTS</b>		Intégration des informations inter-régimes issues du FIIP
Données régionales abrégé statistique retraite banque de données	<b>DAS</b> <b>CNAV</b>	En cours	15 abrégés en 2001  Mise en place à c/ de 2002 d'un infocentre Base stat sous lotus notes disponible en 2002 EIR 2001 disponible fin 2001 étude prévue 2002
Études d'après EIR 2001 par région SS			
Base de données sociales localisées (BDSL)	<b>DRESS</b>	déployée	Mise en service à partir de 1999. Sera progressivement complétée et affinée par des outils graphiques et cartographiques, puis enrichie par les autres bases de données locales (BRSP, YSGEO...)
Base régionale de santé publique (BRSP)	<b>FNORS</b>	En cours	Rebaptisée SCORE-santé 2ème niveau déployé Maîtrise d'ouvrage confiée à la FNORS

Remontées d'informations sur les populations connues des commissions départementales d'éducation spéciales (CDES) pour les enfants et adolescents et des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel pour les adultes (COTOREP)	DREES		En cours Développement articulé avec la modernisation des applications de gestion
<b>Système productif</b>			
Diffusion des statistiques du commerce extérieur par les DR	DGDDI	En cours	Généralisation des tableaux de bord Accès aux données régionales sur Internet mis en place en 2001
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	INSEE, Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	2000-2003
<b>Tourisme</b>			
Etudes de mesure d'impact du tourisme sur l'économie régionale	INSEE Département des activités tertiaires	En cours	Seront complétées en matière d'emploi et poursuivies sur la valeur ajoutée
Enquêtes de fréquentation hôtelière	"	Rénovation depuis 1999	Nombreuses extensions dans le cadre de partenariats DR INSEE-acteurs du tourisme en région
Extension EAE Services aux activités d'hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de camping et autres	INSEE Département des activités tertiaires	1999	Extensions régionales
Elargissement du panel SDT (Suivi des déplacements touristiques des Français) : - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	Direction du tourisme avec la Banque de France et le SES	fait  fait  à l'étude	Depuis avril 1999
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques national régional	DT INSEE	En cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée.
Evaluation du poids économique du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT INSEE	En cours	Permanent



Indice coût de la construction - réflexions sur la méthodologie et conséquences	<b>INSEE, Division Comptes et études de l'industrie</b>	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	<b>Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services</b>		A développer pour les besoins de la DECAS
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	<b>SES</b> en collabora- tion avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle un chiffrage du parc de bureaux a été réalisé en 2000 à partir d'autres sources
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Réseaux d'informations écono- miques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 , le fichier des allocataires de la MSA et le RICA.
Enquêtes associées à l'EAE	SES	En 2000 pour l'entretien- amélioration. E n 2002 sur le thème ...	Un des thèmes retenus : affiner la connaissance des activités et de l'appareil productif des entreprises de construction au niveau régional opérations nouvelles associées à l'EA pour compléter les informations des thèmes importants ou d'actualité
Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité	<b>DGUHC</b>		Annuelle - Ventilation par département et zone géographique
Prêt à 0%	"		Bilan annuel complété par des statistiques locales par communes
Enquêtes sur la mobilité résidentielle	"	Enquête nationale éventuellement en 2003	Ponctuelles

## **TRANSPORTS**

### **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique

#### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME, ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales,  
Service économique et statistique (SES)  
et autres services, organismes et entreprises concernés

#### **1. Introduction**

En 2003, dernière année du programme à moyen terme 1999 – 2003, outre quelques opérations destinées à l'amélioration des opérations courantes, plusieurs enquêtes spécifiques seront menées. L'année 2003 sera également une année déterminante pour la définition de l'architecture du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

#### **Enquêtes spécifiques menées en 2003**

C'est début 2003 que pourront enfin démarrer, sur le terrain, les travaux de collecte de l'enquête « envois – chargeurs – opérateurs » (enquête ECHO) qui doit permettre de recueillir, auprès des chargeurs et autres opérateurs de la chaîne de transport, les informations essentielles relatives aux déterminants logistiques du choix modal et aux caractéristiques des envois. Cette enquête, dont le SES assure la maîtrise d'ouvrage, était inscrite au programme à moyen terme 1999 – 2003 et a fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable de la part de la formation « Transport – tourisme » en avril 2000 mais sa réalisation effective aura nécessité une longue préparation et l'apport financier de nombreux partenaires. L'enquête test, destinée à vérifier la capacité des entreprises à renseigner les questionnaires, est lancée au quatrième trimestre 2002.

Fin 2002 – début 2003 aurait également dû être réalisée, par le SES, une enquête spécifique sur l'innovation dans les transports, avec un volet important sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC). Coordonnée au niveau européen, l'enquête NTIC est réalisée aussi par l'Insee et les principaux services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Non prévue au programme à moyen terme, elle était justifiée par le développement de ces NTIC et par leur impact dans les transports. Pour les transports, elle aurait pu se faire dans le cadre de l'avis d'opportunité favorable exprimé par la formation « Transport – tourisme » en avril 2000, au titre de l'enquête « innovation ». Malheureusement, le SES devra renoncer à lancer cette opération en 2003, faute d'en avoir les moyens.

De même, il est également peu probable que pourra être lancée par le SES, fin 2003 – début 2004, une enquête sur les relations inter-entreprises (enquête ERIE). Une enquête sur ce thème,

coordonnée elle aussi au niveau européen, sera en effet menée par l'Insee et les autres services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Mais, compte tenu des incertitudes pesant sur la réalisation effective d'une telle enquête, sur le champ des transports, dans les autres pays européens, le projet sera présenté, s'il y a lieu, à la réunion de l'année prochaine de la formation. En effet, si les transports ne font pas l'objet d'une collecte coordonnée au niveau européen, l'intérêt d'une enquête spécifique en France est limité, les informations essentielles sur cette question étant déjà en partie accessibles indirectement via l'enquête annuelle d'entreprise.

Par contre, l'enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière qui, présentée par la direction de la sécurité et de la circulation routières, avait fait l'objet, de la part de la formation « Transport – tourisme », en avril 2000, d'un avis d'opportunité favorable, sera, elle, effectivement menée en 2003, recentrée sur les jeunes conducteurs.

Enfin, s'agissant de la circulation routière sur le réseau national (autoroutes et routes nationales), la réédition de l'opération déjà menée en 1990 et en 1995 – 1996, qui consiste à compléter périodiquement les comptages permanents automatiques de la circulation (cf. ci-après 3.6.4.3 et 3.6.4.5) par un relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation, se fera en principe sur la période 2003 – 2004.

2003, année déterminante pour la définition du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

Depuis les résultats relatifs à l'année 1997, le SES utilise les résultats du panel « suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme pour assurer un suivi léger des déplacements à longue distance entre deux enquêtes lourdes « transport », telle celle réalisée par l'Insee en 1993 – 1994. Jusqu'à présent, ce panel laissait de côté les déplacements d'une journée, ce qui d'un point de vue « transport » était un inconvénient important. Pour au moins une période expérimentale de douze mois, d'avril 2002 à mars 2003, ces déplacements d'une journée seront également suivis. Le panel SDT compte 20 000 individus, la partie couverte par tous les types de déplacement, y compris dans la journée, étant de 8 000 personnes. Cette expérimentation est financée par la direction du tourisme et le SES et également par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui n'a finalement pas pu réaliser l'enquête sur l'utilisation du transport aérien en France qui avait été présentée à la formation « transport – tourisme » lors de la réunion de l'année dernière.

Parallèlement, devraient être disponibles en 2003 les résultats de l'enquête paneuropéenne sur la mobilité à longue distance (plus de 100 km à vol d'oiseau), réalisée par le consortium Dateline sur les quinze pays de l'Union européenne en 2001-2002, avec le financement du 5<sup>ème</sup> PCRD européen. L'échantillon français est de 7 350 individus. Tous les déplacements à longue distance sont couverts, y compris les déplacements domicile-travail ou études. Ses résultats offriront l'avantage de la comparabilité européenne, et ceci est un élément essentiel en matière de déplacements à longue distance si l'on veut utiliser les résultats des enquêtes des autres pays pour compléter ceux de notre enquête nationale.

Un bilan de ces deux opérations expérimentales sera tiré en 2003, au moment où la préparation d'une nouvelle enquête lourde « transport » devrait entrer dans une phase active, si l'on veut que le renouvellement de cette enquête ne se fasse pas avec un intervalle de temps trop éloigné de dix ans par rapport à la précédente. Si l'enquête paneuropéenne est un succès et si, comme cela a été envisagé, un renouvellement périodique de cette enquête tous les cinq ou dix ans était subventionné par la Commission, l'articulation de ces différentes opérations, pour constituer le dispositif français de suivi des déplacements à longue distance, devra être définie.

#### **Poursuite des efforts d'amélioration ou d'extension de champ des opérations courantes.**

En 2002 – 2003, le SES s'efforcera de pérenniser un dispositif d'amélioration de l'évaluation du parc de véhicules en service, à partir du fichier central des automobiles (FCA), en prolongement des discussions actuellement en cours avec les entreprises d'assurances, d'une part, et le contrôle technique, d'autre part, pour faire la part, à l'aide d'informations extérieures, des véhicules enregistrés dans le FCA mais dont tout porte à croire qu'ils ne sont plus en état de rouler. La disparition de la vignette automobile a en effet privé les statisticiens d'une source d'information sur le parc de voitures particulières en service, que le fichier central des automobiles ne cerne pas réellement, du fait de la non déclaration des véhicules détruits ou hors service. La réalisation d'une enquête sur l'utilisation des voitures particulières avait été envisagée mais le coût et les difficultés techniques du traitement complet des non réponses ont conduit à décider d'explorer d'abord d'autres pistes.

L'année 2003 devrait aussi voir la fin des travaux préparatoires à l'extension à la route de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises qui, jusqu'en 2002, ne portera que les services de transport fluvial.

Enfin, 2003 devrait être la première année de fonctionnement du dispositif reconfiguré de suivi de la durée du travail dans le transport routier de marchandises, l'enquête faisant appel à la lecture des disques de chronotachygraphe prenant, pour le suivi conjoncturel de la durée du travail, après une période de recouvrement suffisante, la relève de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers. Une collecte d'informations, mais uniquement annuelle, auprès des conducteurs routiers serait toutefois maintenue, pour assurer la pérennité de la production de données sur les rémunérations et permettre, en ce qui concerne la durée du travail, de compléter l'information « disques » par une information « conducteurs ».

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année**

Deux enquêtes permanentes du SES, qui doivent repasser, après cinq ans, devant le Comité du Label font l'objet en annexe d'une fiche de présentation pour demande d'avis d'opportunité.

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES)

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun (TRV) (Ministère de l'Équipement, des transports et du logement - SES).

Est en outre présentée, pour information de la formation, l'opération concernant le suivi de l'activité des professionnels du tourisme fluvial lancée par Voies navigables de France (VNF) (cf. page 19).

### **2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2003**

#### Enquête annuelle d'entreprise

Outre un ensemble de questions communes à toutes les enquêtes annuelles d'entreprise (tronc commun) et des parties spécifiques aux transports, les questionnaires de l'enquête annuelle d'entreprise comportent des cadres sectoriels particuliers, dans certains secteurs : transports routiers de marchandises et organisateurs de transport de fret, transports urbains et routiers de voyageurs, transports par taxis, transports fluviaux, transports maritimes, manutention portuaire, téléphériques et remontées mécaniques.

Pour les autres secteurs, l'étude de la mise en place de ces cadres sectoriels se poursuivra en 2003, en liaison avec les administrations de tutelle et les professionnels du secteur, pour utilisation en 2004.

#### Banque de données sur les transports (SITRA)

- volet « marchandises » (SITRA-M)

Au-delà des données de l'enquête spécifique réalisée en 1999 sur les flux de marchandises franchissant les barrières montagneuses par voie terrestre, la banque de données SITRA-M, volet « Marchandises » du système d'information sur les transports, devrait continuer à s'enrichir en 2002 de données détaillées sur les transports routiers de marchandises réalisés sur le territoire français par des véhicules immatriculés dans les autres pays de l'Union européenne. Le versement, dans la banque, des données relativement détaillées concernant les transports maritimes, à étudier en 2002, pourrait aboutir en 2003 à une première réalisation.

Antérieurement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES, SITRA-M est depuis 2000 accessible aux utilisateurs du ministère, directions d'administrations centrales (DAC) et directions régionales de l'équipement (DRE), via l'intranet du ministère, grâce à un outil d'interrogation à distance utilisant des techniques internet (« SITRANET »). Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera étudiée en 2002.

- volet « séries longues » (SITRA-SEL)

La constitution du volet « séries longues » de la banque, entamée en 2001, se poursuivra en 2003. Ce volet consiste en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), reprenant les principales séries de cadrage disponibles : séries du mémento de statistique des transports (2001), séries des rapports de la Commission

des comptes des transports de la nation (2002) et, si possible, séries de cadrage sur les autres pays de l'Union européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports. A terme, ces séries seront consultables sur Internet.

- volet « voyageurs » (SITRA-V)

Les premiers travaux relatifs au volet « voyageurs » ont démarré en 2001 avec les données de l'enquête sur les transports en commun de voyageurs, routiers, et sont poursuivis en 2002 avec l'intégration des données sur les migrations alternantes issues du recensement de population de 1999, accessibles également aux utilisateurs du ministère, DAC et DRE, via SITRANET. En 2002-2003, les travaux devraient porter sur l'intégration de premières données relatives aux transports ferroviaires, puis éventuellement des données « transports – communication » de 1993-1994.

- volet « entreprises »

Les réflexions relatives à un éventuel volet « entreprise » seront menées en 2002-2003, en fonction des moyens disponibles, au vu de l'expérience acquise avec la banque de données structurelles sur les entreprises que gère désormais l'Insee.

#### Enquête trimestrielle sur les prix des services de transports routiers de marchandises

L'enquête trimestrielle sur les prix des services de transports de marchandises a fait l'objet, en 2001, d'un test en vraie grandeur sur les prix des transports fluviaux. L'extension de l'enquête aux transports routiers pourrait être préparée en 2003, avec la phase de définition des prestations-types et le recrutement des entreprises à enquêter, après une analyse approfondie, menée en 2002, des informations disponibles actuellement en matière de prix dans les transports routiers, dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM). Après une période où coexisteraient cette enquête trimestrielle ad hoc et la collecte d'informations sur les prix dans l'enquête TRM, le questionnaire de l'enquête TRM sera simplifié par la suppression des questions correspondantes.

### **3. Opérations répétitives**

#### **3.1. Travaux intermodaux**

3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise (enquête d'intérêt général, obligatoire).

Réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports. Il reste à poursuivre la mise en place de parties spécifiques pour les transports aériens et certaines activités de services auxiliaires des transports (cf. partie 2.2 ci-dessus).

#### Système d'information sur les Transports

##### Volet Marchandises (SITRA-M)

La banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M) est alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, de Voies navigables de France (VNF) et des Douanes.

##### Autres volets

Les travaux visant à l'élargissement de la banque de données (volets « séries longues », « voyageurs » et éventuellement « entreprises ») se poursuivront sur toute la période 2002-2003 (cf. 2.2 ci-dessus).

3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

#### **3.2. Transports aériens**

3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle et trimestrielle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

### 3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).

Le système de collecte et de diffusion de ces informations est en cours d'évolution vers une collecte automatique des informations exploitées pour aboutir à la connaissance des origine et destination des flux de passagers.

## 3.3. Transports maritimes

### 3.3.1. Base de données portuaires

Gérée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL), elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France satisfait aux obligations résultant de la directive 95/64/CE du Conseil de l'Union européenne du 8 décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.

Cette base a fait l'objet en 1999 d'une rénovation technique.

### 3.3.2. Base de données sur la flotte de commerce française

Consistance de la flotte de commerce sous pavillon français, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

### 3.3.3. Suivi des affrètements de navires étrangers

Réalisé par la DTMPL : trafics réalisés par les navires étrangers affrétés par des opérateurs français.

### 3.3.4. Suivi des affrètements de navires français

Réalisée par la DTMPL : ensemble des relations au départ de la France et entre pays tiers.

### 3.3.5. Enquête sur les activités de l'armement français

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par le CCAF auprès de l'armement français ; elle permet d'estimer des tonnes-milles pour le pavillon français et les navires affrétés.

### 3.3.6. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

### 3.3.7. Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification. Cette opération fait l'objet, actuellement, d'un réexamen.

## 3.4. Transports fluviaux

### 3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports. L'ensemble du système de collecte a été réorganisé en 1999.

### 3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Dépouillement annuel par VNF des permis d'exploitation : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

### 3.4.3. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

### 3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques

#### 3.5.1. Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers).

#### 3.5.2. Fichier informatique des remontées mécaniques

Exploitation annuelle réalisée par la direction des transports terrestres (DTT) - STRM.

Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.

Fichier trafic : trafic passagers ; jours de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

### 3.6. Transports routiers

#### 3.6.1. Transports routiers de marchandises

##### 3.6.1.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) et de tracteurs routiers (80 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 20 ans d'âge). C'est en 2001 que la limite inférieure de taille des camions est passée de 3 tonnes de charge utile (borne incluse) à 3,5 tonnes de PTAC (borne exclue, en cohérence avec le seuil d'accès à la profession de transport routier, au niveau européen) et que la limite d'âge a été portée de 15 à 20 ans.

##### 3.6.1.2. Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier par exploitation des disques de chronotachygraphe (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Opération de collecte et traitement statistique de disques de chronotachygraphe pilotée par le SES, avec exploitation des disques de chronotachygraphes de 750 conducteurs par trimestre.

Jusqu'en 2003, cette opération sera réalisée en parallèle avec l'enquête conjoncturelle permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers (enquête d'intérêt général, non obligatoire), menée auprès de 3000 conducteurs routiers des entreprises du transport routier de marchandises, pilotée par le SES, la collecte sur le terrain étant faite par un bureau d'études privé.

L'ensemble du dispositif a été réexaminé en 2002 et il a été décidé d'abandonner l'enquête conjoncturelle permanente au bord des routes courant 2003, le suivi conjoncturel de la durée du travail des conducteurs se faisant ensuite avec l'enquête « disques ». Cependant une collecte d'informations, mais uniquement annuelle, auprès des conducteurs routiers devrait être maintenue, pour assurer la pérennité de la production de données sur les rémunérations et permettre, en ce qui concerne la durée du travail, de compléter l'information « disques » par une information « conducteurs ».

##### 3.6.1.3. Enquête annuelle sur la durée du travail et les rémunérations des conducteurs routiers

Complémentaire de l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par exploitation des disques de chronotachygraphe, dans le dispositif reconfiguré (cf. 3.6.1.2 ci-dessus).

##### 3.6.1.4. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.

##### 3.6.1.5. Enquête de conjoncture auprès de la messagerie

Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 30 entreprises, têtes de réseaux : évolution passée de l'activité, en volume (nombre d'envois et tonnage) et en valeur.

- 3.6.1.6. Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport  
Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.
- 3.6.1.7. Etat statistique sur l'utilisation des titres administratifs de transport.  
Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.
- 3.6.1.8. Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales  
Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.
- 3.6.1.9. Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises  
Bilan réalisé par la DTT-R2.
- 3.6.1.10. Dépouillement statistique des procès-verbaux dressés à l'encontre des transporteurs routiers non résidents  
Réalise par la DTT-R3.
- 3.6.1.11. Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers  
Réalise par la DTT-R3.
- 3.6.1.12. Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise  
Réalise par la DTT-R3.
- 3.6.1.13. Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM  
Enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs).
- 3.6.1.14. Enquête de conjoncture de la Banque de France  
Enquête d'opinion bimestrielle des transporteurs routiers de marchandises et des entreprises de déménagement recueillies par téléphone (500 tous les 2 mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.
- 3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.**
- 3.6.2.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)  
Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars, hors RATP et autobus de province (véhicules de transport en commun de plus de 9 places assises ; environ 13 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.
- 3.6.2.2. Transports publics urbains de province  
Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).
- 3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province  
Réalise par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.  
Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

- 3.6.2.4. Statistiques annuelles concernant la RATP  
Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.
- 3.6.2.5. Panel de conducteurs  
Panel SECODIP de 4 500 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.
- 3.6.2.6. Panel parc-auto  
Panel SOFRES de 10 000 ménages financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.
- 3.6.2.7. Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain  
Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements...  
La méthodologie du recueil va être revue pour tenir compte des nouveaux besoins (grands territoires, liés aux nouvelles intercommunalités).

### **3.6.3. Parc : Fichier central des automobiles (FCA)**

Le fichier central automobile (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association auxiliaire de l'automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus des cartes grises communiqués par le ministère de l'intérieur. Le FCA sert à des fins statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) et à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le FCA fait l'objet de travaux visant à permettre d'améliorer son contenu et l'estimation du parc effectivement en service.

### **3.6.4. Infrastructure et circulation routières**

- 3.6.4.1. Identification du réseau national  
Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.
- 3.6.4.2. Chemins départementaux  
Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.
- 3.6.4.3. Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées  
Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la direction de la sécurité et de la circulation routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents ou temporaires. Le SETRA/CSTR est chargé des publications.
- 3.6.4.4. Indice national de circulation  
Réalisé par le SETRA/CSTR à partir de données de comptages sur un échantillon de sites et de périodes.
- 3.6.4.5. Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées  
Réalisé par les sociétés d'autoroutes, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.
- 3.6.4.6. Sondage annuel permanent sur la circulation en milieu urbain  
Supprimé temporairement. Les comptages sont encore faits dans certaines DDE.

### 3.6.4.7. Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.

### 3.6.4.8. Baromètre de satisfaction des usagers de la route

Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.

Opération actuellement suspendue, pour des raisons techniques (modalités d'intervention pour faire stopper les véhicules dont on souhaite interroger les conducteurs).

## 3.6.5. **Sécurité routière**

### 3.6.5.1. Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)

Réalisée par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) à partir des procès-verbaux du BAAC (gendarmerie nationale et police nationale) : tous accidents corporels.

### 3.6.5.2. Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO) est en cours d'expérimentation.

### 3.6.5.3. Sondages représentatifs dans les procès-verbaux d'accidents corporels de la circulation routière

Réalisés par l'INRETS à partir des BAAC.

## 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le SES poursuivra en 2003 son effort d'allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises. S'agissant de l'enquête annuelle d'entreprise, la stratégie « petites entreprises », qui consiste à utiliser des données d'origine fiscale, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentiel des petites entreprises de moins de 6 salariés du champ de l'enquête, a été appliquée pour l'enquête réalisée en 2002 sur l'exercice 2001. La collecte réalisée en 2003 sur 2002 sera donc une collecte complète.

Dans l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) du SES, l'allègement de la charge statistique pourra venir de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les taux de sondage ont, en effet, été réduits autant que faire se pouvait dans les années passées. Mais l'informatisation de la collecte auprès des grandes entreprises, en cours d'expérimentation, devrait à terme porter des résultats. En outre, pour aider les entreprises à répondre au questionnaire, le site internet du SES intègre déjà une « aide en ligne » et il est prévu d'offrir ultérieurement aux entreprises la possibilité de répondre, également en ligne, au questionnaire TRM. Après 2003, la mise en place, dans le transport routier, de l'enquête trimestrielle ad hoc sur les prix des services de transport de marchandises devrait permettre de supprimer, dans l'enquête TRM, les questions relatives aux prix des transports, avec globalement un allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

## 5. Aspects particuliers du programme 2003

### 5.1. Aspects « régionaux et locaux »

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2003 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport de 4<sup>ème</sup> génération, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui ont abouti en 2001 pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, devraient s'élargir en 2003 aux emplois de conducteur en transport pour compte propre, comme le demandent les régions.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (« SITRANET »), effective depuis fin 1999, a permis, comme espéré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible actuellement, ce mouvement devrait encore s'amplifier avec la mise à disposition, dans le nouveau volet « voyageurs » de la banque de données sur les transports (SITRA-V), des informations sur les migrations alternantes et sur les migrations domicile-études issues du recensement de population de 1999 (cf. partie 2.2).

### 5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assuré par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA).

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

A signaler, pour 2003, la poursuite des travaux de longue haleine lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme « TERM » (« Transport and Environment Reporting Mechanism ») visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants. Un acte juridique spécifique devrait être préparé pour accompagner les travaux statistiques nécessaires.

### 5.3. Aspects « européens »

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique, la définition des réseaux transeuropéens de transport et les conditions nécessaires pour assurer un développement durable.

Des avancées ont été réalisées ces dernières années, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que le dispositif de diffusion d'Eurostat ne cesse de s'enrichir en ce qui concerne les statistiques de transport.

Ainsi Eurostat a diffusé en 2002 la publication « Panorama des transports - Aperçu statistique du transport par route, chemin de fer, voies navigables intérieures et voie aérienne dans l'Union européenne - Données 1970-1999 » (qui rassemble les principaux résultats disponibles en matière d'infrastructures, d'entreprises de transport, de matériels de transport, de trafic, de transports de marchandises et de voyageurs, de sécurité, de consommation d'énergie), version mise à jour et étendue aux transports aériens du document de synthèse publié sur 1970-1996. Parallèlement, les données détaillées disponibles sont diffusées par Eurostat par CD-ROM, le site internet ne fournissant au grand public que des données de cadrage, synthétiques. Les données détaillées sont également accessibles via internet, à partir de la base de données New Cronos, mais l'accès en est restreint. Eurostat publie également de courtes synthèses, dans la série « Statistiques en bref », ainsi que quelques volumes sur des sujets spécifiques.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs, qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, la diffusion des données détaillées a démarré en 2002.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées jusqu'à présent théoriques, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès sont cependant effectifs depuis fin 2000, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France a mis en place des échanges d'informations bilatéraux. En 2003, Eurostat devrait être en situation de diffuser des données européennes détaillées.

Pour le rail, un nouveau règlement est sur le point d'être adopté. Nécessaire parce que les données sur les transports de marchandises requises par la directive de 1980 n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation qui a été pratiquée dans ce domaine, le nouveau texte, outre les marchandises, concerne également les voyageurs. Mais il n'est pas entièrement satisfaisant : d'une part, la description régionale des flux de marchandises reste en deçà de ce qui est prévu pour la route, dans le détail régional et dans la périodicité de la collecte et, d'autre part, la référence faite dans ce texte, en matière de diffusion, à la loi statistique communautaire risque de le rendre inopérant, du fait du petit nombre d'opérateurs concernés et/ou de la prépondérance des opérateurs « historiques ».

Pour les transports aériens, de marchandises comme de voyageurs, la discussion sur le projet de règlement, préparé en 1995 et resté bloqué depuis au Conseil a été reprise sous la présidence espagnole et le texte est également sur le point d'être adopté. Actuellement, une base de données détaillées fonctionne, alimentée par les Etats membres sur une base volontaire (mais avec des différences de concept selon les pays) et les données détaillées sont diffusées sur CD-ROM et via la base de données New Cronos.

Enfin, à la demande conjointe de la Commission et des Etats membres, le transport intermodal de marchandises, qui ne fait l'objet actuellement d'aucun texte juridique spécifique et n'est abordé que marginalement dans les textes relatifs aux différents modes de transport, va en 2003 faire l'objet, de la part d'Eurostat, d'intensification de travaux le concernant, tant méthodologiques que de rassemblement des données potentiellement disponibles auprès des opérateurs. A terme, l'organisation d'une enquête « ECHO » à l'échelle européenne (ou tout au moins dans certains pays) pourrait être envisagée.

En matière de suivi des déplacements de personnes, l'élément principal est la réalisation de l'enquête paneuropéenne sur les déplacements de personnes à longue distance qui a été évoquée plus haut (cf. point 1).

Pour l'activité des entreprises de transport, le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises adopté en 1996 est d'application complète en ce qui concerne les entreprises dont l'activité principale est le transport, mais ce n'est que pour la fourniture de quelques données, très loin donc de la richesse des informations disponibles par exemple dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise française. Un projet de complément au texte est toutefois susceptible d'être mis en chantier.



A signaler également, pour 2003, la poursuite probable des travaux lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme « TERM » (« Transport and Environment Reporting Mechanism ») visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants.

## 6. Liste des publications

Les publications relatives aux enquêtes statistiques, d'intérêt général, obligatoires ou non, des programmes d'enquêtes 2001-2002 sont les suivantes :

### Enquête Annuelle d'Entreprise (EAE)

Les résultats de l'EAE transport 2000 ont fait l'objet des diffusions suivantes :

une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transports » :

Les entreprises de Transport en 2000 : nouvelle année de croissance, en ligne avec 1999 (n° 158, juillet 2002)

une publication « Données détaillées du SES, Transport » :

Les entreprises de transport  
Enquête annuelle d'entreprise  
Année 2000

qui sera accompagnée d'un CD-ROM fournissant les données 2000 les plus détaillées avec rappel des résultats 1998 et 1999.

Une publication complémentaire sur les performances des entreprises de transport routier de marchandises, analysant les marges et ratios de productivité (moyenne et dispersion), sera réalisée ultérieurement.

### Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM)

Des résultats mensuels de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM) sont intégrés dans les numéros de la série « SES - infos rapides, transport » consacrés à la conjoncture des transports et dans le Bulletin statistique du SES - Transport (publication trimestrielle et mise à jour mensuelle dans la partie « statistiques » du site internet du ministère).

Les résultats de l'enquête TRM font également l'objet de numéros spécifiques de « SES - Infos rapides, transport » :

- trimestriellement pour les transports et les trafics, dernier numéro paru : Les transports routiers de marchandises au deuxième trimestre 2002 (n° 164, octobre 2002) ;

- semestriellement pour les prix du transport, dernier numéro paru : Les prix du transport routier de marchandises au deuxième semestre 2001 (n°149, avril 2002)

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible :

L'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises en 2001 (Données détaillées du SES, transport - juillet 2002).

Les résultats de l'enquête relative à 2001 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES - Infos rapides, transport » (n°157, juillet 2002).

### Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers

Les résultats trimestriels ou semestriels de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers sont un élément essentiel des publications de l'Observatoire social des transports.

Dernier numéro paru de la publication trimestrielle (résultats relatifs au deuxième trimestre 2001) :

Observatoire social des transports  
La conjoncture sociale du transport routier de marchandises  
N° 27-28 - mai 2002

Les résultats sont également repris dans les publications annuelles de l'observatoire social des transports, soit, en 2002 (sur l'année 2000) :

Bilan social annuel du transport routier de marchandises  
Mars 2002

Une publication du même type sera réalisée fin 2002 relative aux transports routiers de voyageurs.

Précédente publication :

Bilan social annuel du transport routier de voyageurs  
Mars 1999

#### Enquête trimestrielle de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises

Les résultats de l'enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transports de marchandises sont publiés trimestriellement dans la série « SES - infos rapides, transport ».

Les résultats de l'enquête du 2<sup>ème</sup> trimestre 2002 ont ainsi été publiés dans le numéro 160 d'août 2002 :

L'opinion des transporteurs routiers de marchandises  
Situation au deuxième trimestre 2002  
Perspectives pour le troisième trimestre 2002

#### Enquête trimestrielle « messagerie »

Les résultats de l'enquête relative à la messagerie font l'objet, tous les trimestres, d'un numéro de « SES - Infos rapides, transport » :

Dernier numéro paru :

Résultats de l'enquête messagerie au deuxième trimestre 2002 (n°162, août 2002).

#### Enquête trimestrielle sur les prix du transport fluvial de marchandises

Les résultats de l'enquête trimestrielle sur les prix du transport fluvial de marchandises font l'objet, tous les semestres, d'un numéro de « SES - Infos rapides, transport » :

Dernier numéro paru : « L'évolution des prix du transport fluvial au 1<sup>er</sup> semestre 2002 » (n°165, octobre 2002)

#### Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (TRV)

Publication annuelle détaillée la plus récente disponible : Les transports autocars en 2001 (Données détaillées du SES, transport – août 2002)

Les résultats de l'enquête relative à 2001 ont également fait l'objet d'une présentation générale dans un numéro spécifique de « SES Infos rapides, transport » : Les transports par autocars en 2001 (n°159, Juillet 2002)

#### Panel « Suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme, utilisé par le service économique et statistique pour le suivi des déplacements à longue distance

L'exploitation, dans une optique « transport », des résultats du panel « Suivi des déplacements touristiques », fait l'objet d'un numéro spécifique de « SES Infos rapides, transport »

Dernier numéro paru :

Les voyages des Français en 2001 (n°152, juin 2002)

#### Enquête 1999 sur le transit routier des marchandises à travers la France (pour mémoire)

Les fichiers détaillés des résultats de l'enquête 1999 figurent dans un cédérom réalisé en mars 2001 : « Flux terrestres des marchandises en transit ou en échange à travers les Alpes françaises et les Pyrénées en 1999 »

Des premiers résultats avaient été présentés dans un article « Transit et franchissements montagneux des marchandises : quelles évolutions depuis sept ans ? » paru dans les « notes de synthèse du SES » n° 130, juillet-août 2000.

Un nouvel article « Quel impact de la fermeture du tunnel du Mont-Blanc sur le volume, le choix modal et l'affectation entre itinéraires des trafics passagers et marchandises » est paru dans les « notes de synthèses du SES » n°136, juillet-août 2001.

Une partie de ces résultats est mise à disposition dans le site internet du SES. Le site " économie et statistiques "([www.equipement.gouv.fr/statistiques](http://www.equipement.gouv.fr/statistiques)) propose l'accès aux publications traditionnelles du service (SES-Infos rapides, Notes de synthèse, bulletin statistique...) et la mise en ligne des principaux résultats sous forme de tableaux ou de séries chronologiques. Les données sont ainsi facilement accessibles et « téléchargeables » dans un format permettant une utilisation

aisée. Des enrichissements et mises à jour sont réalisés en continu et un projet de création d'un espace accessible par abonnement permettant d'accéder à des bases de données agrégées pourrait aboutir en 2003.

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

En avril 2002, il apparaît que le programme de travaux nouveaux pour 1999-2003, tel qu'élaboré en mai 1998, est bien engagé. S'agissant des enquêtes statistiques nouvelles et renouvelées prévues, le bilan est le suivant :

l'enquête sur le transit routier de marchandises à travers la France (flux de marchandises en transit ou en échange à travers les Alpes françaises et les Pyrénées) a été réalisée en 1999 ;

l'enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) a été réalisée en 2001, sur 2000 ;

l'enquête sur l'utilisation des véhicules spéciaux (VASP) a été lancée en 2002 sur 2000 ;

l'enquête « chargeurs » sur les chaînes de transport de marchandises est en phase de préparation ultime : la collecte va démarrer début 2003.

l'enquête sur les prix des services de transport de marchandises a été testée en 2001 sur le secteur des transports fluviaux de marchandises ; les travaux préparatoires à son extension aux transports routiers de marchandises ont débuté en 2002.

Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus ont également avancé :

l'indice de production des services de transport (IPST) est en phase de rodage, avant diffusion ;

les travaux d'amélioration du fichier central automobile (FCA) sont en cours de préparation ;

le suivi permanent des déplacements à longue distance des ménages a fait l'objet, en 1999, de travaux approfondis à partir des résultats du panel « Suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme. De premiers résultats, sur 1998, 1999, 2000 et 2001 sont effectivement disponibles sur les déplacements à longue distance de plus d'une journée des Français ; il restait à compléter ces données, en particulier sur les déplacements d'une journée, ce qui est fait en 2002 à partir d'avril ;

la banque de données sur les transports (SITRA) s'enrichit progressivement : première étape en 2000 du volet « séries longues » (SITRA-SEL), en complément du volet « marchandises » (SITRAM) ; premiers éléments en 2001 du volet « voyageurs ».

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
<b>TRANSPORTS</b>			
<b>Enquêtes générales, aspects multimodaux</b>			
Enquête annuelle d'entreprise <input type="checkbox"/> stratégie petites entreprises <input type="checkbox"/> volets spécifiques	SES	réalisée réalisée en partie	permanent une année sur deux à partir de 1999
Indice de production de services de transport	SES	en cours	
Indices de prix des suivis des transports de marchandises	SES	en cours	Réalisé en 2001 pour le fluvial

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Enquête « chargeurs » sur les chaînes de transport de marchandises	SES	en préparation	Collecte en 2003 (enquête ECHO)
Transport intermodal - plates-formes intermodales	SES		
Suivi permanent de la mobilité des voyageurs à longue distance	SES en liaison avec la Direction du Tourisme	réalisé	première réalisation en 2000 sur les données 1998, extension en 2002 aux voyages d'une journée
Statistique des accidents de transports de matières dangereuses (terrestres) Exploitation de comptes rendus	DTT		Permanent
<b>Banques de données Transports SITRA</b>			
<input type="checkbox"/> volet marchandises (SITRAM) <input type="checkbox"/> volet séries longues <input type="checkbox"/> volet voyageurs <input type="checkbox"/> volet entreprises	SES	En cours En cours	Permanent, élargissement prévu
<b>Transports routiers de marchandises</b>			
Enquête permanente sur l'utilisation de transports routiers de marchandises (TRM)	SES		Permanent
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (complément périodique à l'enquête TRM pour véhicules utilitaires légers)	SES	réalisée	sur 2000 (collecte réalisée en 2001)
Enquête 1999 sur le transit routier de marchandises à travers la France	SES et partenaires	réalisée	
Enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers	SES - DTT	réalisée	Permanent ; collecte alternative (chronotachygraphe) réalisée
Indices de prix du transport routier de marchandises	SES		renové en 1998 (support enquête TRM) susceptible d'être remplacé par un dispositif spécifique (cf. ci-dessus)
Dépouillements statistiques de documents administratifs : <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport</li> <li><input type="checkbox"/> Titres administratifs de transport, comptes rendus d'utilisation des autorisations multilatérales, aides de l'Etat aux regroupements</li> <li><input type="checkbox"/> Procès verbaux de sanctions, contrôles</li> </ul>	DTT		Permanent

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Enquêtes de Conjoncture			
<input type="checkbox"/> Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises	SES		Permanent
<input type="checkbox"/> Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux)	SES		Permanent
<input type="checkbox"/> Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle)	Banque de France		Permanent
<input type="checkbox"/> Enquête de conjoncture du groupe AFT-IFTIM (3 000 établissements)	AFT	abandonnée	
<b>Transports routiers de voyageurs</b>			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	SES		Permanent
Transports publics			
<input type="checkbox"/> urbains de province	CERTU		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
<input type="checkbox"/> non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants	CERTU		Finalemment abandonné
<input type="checkbox"/> RATP	RATP		
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Comportements et opinions en matière de déplacements	CERTU	réalisée	Collecte en 2001
Panels d'automobilistes			
<input type="checkbox"/> Panel conducteurs	Secodip		Permanent
<input type="checkbox"/> Panel Parc auto équipement	Sofrès		Permanent
Fichier central des automobiles Gestion du fichier des véhicules utilitaires et des voitures particulières	SES		Permanent Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'Automobile
Réseau routier, circulation			
<input type="checkbox"/> Autoroutes	Sociétés d'autoroutes		Permanent
<input type="checkbox"/> Circulation réseau routier national	DDE, SETRA		Permanent

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Sécurité routière <input type="checkbox"/> Exploitation du fichier des accidents corporels complété par sondage des procès verbaux (Inrets) <input type="checkbox"/> Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR		Permanent
<b>Transports aériens, maritimes, fluviaux, ferroviaires</b>			
Transports aériens <input type="checkbox"/> Compagnies <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Formulaires d'aéroports			Rénovation technique en cours
Transports maritimes Base de données portuaires (activité des ports, transports de marchandises et de voyageurs) Flotte de commerce française <input type="checkbox"/> Affrètements (navires français, navires étrangers) Enquête annuelle sur les résultats financiers de l'armement <input type="checkbox"/> Enquête sur les activités de l'armement français <input type="checkbox"/> Personnel marine marchande, Emploi maritime au commerce	DTMPL  DTMPL DTMPL  CCAF  DTMPL ; CCAF DAMGM		Permanent Rénovation technique réalisée en 1999       intégrée dans l'EAE-4G, avec volet spécifique au transport maritime
Transports fluviaux <input type="checkbox"/> Trafic, transports <input type="checkbox"/> Situation de la flotte <input type="checkbox"/> Personnel marinier	VNF		Permanent rénovation en 2000
Transports ferroviaires Effectifs, réseaux, trafic (fret, passagers)	SNCF		Permanent
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements	DTT		Permanent



## **TOURISME**

### **INSEE**

Direction des statistiques d'entreprises  
Département des activités tertiaires

### **MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction du tourisme

#### **Travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

Direction des statistiques d'entreprises  
Département des activités tertiaires

#### **1. Exposé de synthèse**

Sur le champ du tourisme couvert par l'INSEE, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points : la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

En matière de suivi de la fréquentation, un premier objectif est de couvrir l'ensemble de l'hébergement hôtelier à caractère touristique. Depuis 1999, le champ couvert par les enquêtes de fréquentation de l'INSEE comprend tous les hôtels homologués, indépendamment de leur nombre d'étoiles de classement. L'essentiel de la fréquentation touristique des hôtels non classés relève en fait des « hôtels de chaîne ». Une expérience pilote d'extension de l'enquête de fréquentation à ce champ des « hôtels de chaîne » non classés a été réalisée pour la Bourgogne en 2002. Elle sera étendue aux autres régions en 2003.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) n'ont pas été intégrés à l'enquête au motif qu'ils relevaient le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée pour éviter toute enquête inutile. Une couverture partielle est cependant assurée dans certaines régions, le plus souvent par des acteurs autres que l'INSEE ou bien en partenariat avec l'INSEE.

La mesure de l'impact économique du tourisme a progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'INSEE d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Plus d'une quinzaine de régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations. L'Ile-de-France et les DOM constituent des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de leur fréquentation touristique.

Les enquêtes hôtelières permettent désormais d'obtenir des résultats rapides, le 15 du mois suivant le mois d'observation, pour les tableaux de bord régionaux, et la production de profils journaliers de fréquentation hôtelière. La rapidité de production des résultats a été particulièrement précieuse pour une évaluation rapide de l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

En 2002, une exploitation de l'enquête hôtelière a permis d'étudier les caractéristiques de l'hôtellerie saisonnière ; elle sera diffusée dans la publication annuelle de la Direction du Tourisme en fin 2002.

Après étude de la faisabilité d'une collecte centralisée des enquêtes de fréquentation auprès des groupes hôteliers, le projet est abandonné.

Les enquêtes de fréquentation dans les hôtels et campings bénéficieront en 2004 du dispositif offert aux entreprises de répondre au questionnaire sur formulaire électronique via Internet. Une opération auprès des fournisseurs de logiciels de gestion sera également menée en vue de faciliter la fourniture des informations demandées sur le questionnaire.

Enfin, une rénovation des enquêtes de fréquentation est engagée, traitant en priorité de l'hôtellerie de plein air.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **- Rénovation des enquêtes de fréquentation**

La rénovation des enquêtes de fréquentation à peine achevée pour ce qui concerne la fréquentation hôtelière, une nouvelle version est en cours de développement pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques. L'investissement sera fait cette fois en partant de l'enquête de fréquentation des campings qui n'avait pu être intégrée à la version précédente. La concertation préalable avec la profession a conforté l'objectif de faire converger, en termes de contenu et de période d'interrogation, les enquêtes auprès des hôtels et celles menées auprès des campings. Par ailleurs, la nouvelle enquête prendra en compte l'évolution de l'offre d'hébergements dans les campings et bénéficiera d'une amélioration de sa méthodologie dans un souci de qualité.

Ce projet de rénovation qui devrait aboutir en 2004 prévoit la possibilité d'une collecte par Internet depuis un site INSEE, et l'intégration des DOM dans le dispositif.

### **- Base de données locales des différents types d'hébergement**

Pour mieux répondre aux besoins d'information de niveaux géographiques très limités, l'INSEE a entrepris de constituer une base de données spécifiques aux informations locales. Cette base, établie au niveau communal, est constituée par les données de capacité en hôtels et en campings en provenance du fichier des hébergements, complétées de données de même nature concernant d'autres types d'hébergement collectif de tourisme. Ce travail a abouti partiellement en 2002 et sera poursuivi avec la Direction du Tourisme.

### **- Evaluation de l'emploi lié au tourisme**

L'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme a été menée dans 17 régions métropolitaines selon une méthodologie mettant en oeuvre la source DADS. Compte tenu de l'expérience accumulée, cet outil sera rénové au premier semestre 2003, pour l'adapter aux évolutions techniques de la source et améliorer la pertinence des résultats obtenus.

Une approche différente de la mesure de l'emploi dans le tourisme a été tentée en Languedoc-Roussillon en 2001 : elle repose principalement sur une décomposition assez fine des dépenses des touristes. Ce type d'information devrait pouvoir relever de l'élaboration du Compte satellite du Tourisme. En raison des hypothèses nécessaires, un tel travail ne peut fournir que des données annuelles de cadrage ; mais il est très complémentaire de l'approche utilisée pour évaluer l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique qui permet une analyse temporelle, géographique et sectorielle de ces emplois. Cette méthodologie permet aussi une évaluation de l'emploi non salarié.

### **- Enquête « Vacances »**

L'enquête « Vacances » réalisée par l'INSEE en 1999 a donné lieu à publication en 2000 et 2001 sous la forme de deux INSEE Première. Une publication de la collection INSEE Résultats accompagnée d'un CD-ROM, parue en 2002, en fournit des résultats plus détaillés.

### **- Révision des nomenclatures**

Dans le cadre de la préparation de la rénovation des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux français (NAF, CPF), européen (NACE, CPA) et mondial (CITI, CPC) pour 2007, la commission nationale du CNIS pour les nomenclatures conduit une concertation avec les professionnels et les spécialistes des différents domaines depuis 2001 : les principales décisions doivent en effet être arbitrées dès 2005.

## **3. Opérations répétitives**

### **- Fichier des hébergements**

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

### **- Enquêtes de fréquentation**

Une démarche auprès des fournisseurs de logiciels de gestion des campings est prévue en 2003 ; elle s'inscrit dans une démarche de qualité. Elle vise à alléger la charge de réponse au questionnaire en permettant l'édition automatique des informations collectées sur le questionnaire.

Une enquête-test sur la région P.A.C.A. et une seconde enquête réalisée en Languedoc-Roussillon ont permis de vérifier que le poids en chambre des hôtels de préfecture (NAF 55.1D) était relativement faible ; une enquête menée en Poitou-Charentes en 2000 confirme en outre que leur fréquentation en terme de taux d'occupation est nettement inférieure à celle des hôtels homologués, sauf dans les hôtels de chaîne non homologués. A titre expérimental, l'enquête de fréquentation hôtelière a donc été étendue en 2002 aux hôtels de chaîne non homologués de Bourgogne, en partenariat avec le CRT, les CDT et les Offices de tourisme de la région. Cette extension sera généralisée en 2003 à toutes les régions.

Les nouveaux outils informatiques autorisent l'intégration des DOM dans le dispositif national actuel de collecte ; des tests de flux d'information se sont avérés concluants en Antilles-Guyane qui intègrera le dispositif d'enquête nationale dès 2003. Dans un second temps, l'étude d'un questionnaire avec un détail par pays de résidence spécifique à ces départements est à mener en 2003. Sans être relié au système informatique national, l'île de la Réunion travaille déjà selon les méthodes métropolitaines en matière d'observation de la fréquentation hôtelière.

Enfin, une étude a été menée en 2002 pour mieux tenir compte de la structure particulière du parc hôtelier parisien dans le plan de sondage des enquêtes de fréquentation en Ile-de-France. Cette étude sera affinée en vue du tirage d'échantillon 2003.

Les enquêtes avaient obtenu un avis d'opportunité en 1997, et un visa les rendant obligatoires, valable pour 5 ans, en juin 1998. Il convient donc de renouveler ce visa d'ici 2003 : c'est pourquoi un renouvellement de l'avis d'opportunité est demandé pour ces deux enquêtes.

### **- Enquête annuelle d'entreprises**

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-café-restaurants » ont été interrogées en 2001 sur l'année de constat 2000. Les résultats ont été diffusés en début d'année 2002. Cette interrogation sera reprise en 2003 sur l'année de constat 2002.

En 2001, des études régionales ont été menées sur ces secteurs, à partir des extensions régionales réalisées sur l'année de constat 1998, en Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Languedoc-Roussillon.

Un rapprochement du fichier de résultats de l'EAE avec le fichier de l'hôtellerie homologuée a permis une étude comparative des comptes des entreprises hôtelières de chaîne.

#### 4. Allègement de la charge statistique

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est actuellement réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre à partir de 2002 dans les relations téléphoniques.

#### 5. Aspects particuliers du programme 2003

##### 5.1 Aspects régionaux

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction.

##### 5.2 Aspects européens

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO).

#### 6. Publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

##### Publications régionales sur l'emploi salarié lié au tourisme:

- Languedoc-Roussillon	Repères synthèse n°13- septembre 2001
-	Repères synthèse n°4- juin 1999
-	Repères synthèse n°16- juin 1999
-	Repères synthèse n°11/12- mai 1999
-	Repères n°24/25- septembre 1997
- Franche-Comté	Insee Franche-Comté l'essentiel n°44 - juillet 2001
- Auvergne	Le Point économique de l'Auvergne n°59 - mars 2001
- Centre	Insee Centre Info n°57 - juillet 1997
- Bretagne	Octant n°73 - mars 1998
- Corse	Economie Corse n°91 - Avril 2000
-	Economie Corse n°83 - décembre 1997
- Basse-Normandie	Cent pour cent B-N n°48 - novembre 1998
- Poitou-Charentes	Les cahiers de décimal n°25 - juillet 1998
- Bourgogne	Bourgogne dimensions n°56 - septembre 1998
	Bourgogne dimensions n°94 - juillet 2002
- Nord-pas-de-Calais	Profils n°11 & 12 - octobre & novembre 1998
	Profils n°5 - mai 2002
- Lorraine	Economie lorraine n°188 - juillet-août 1999
- Aquitaine	Les quatre pages Insee Aquitaine n°78 - septembre 1999
- Champagne-Ardenne	INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°9 - décembre 1999
- Midi-Pyrénées	Six pages n°39 - juillet 2000
- Provence-Alpes-Côte d'Azur	Sud INSEE l'essentiel n°41 - juillet 2001
	Sud INSEE l'essentiel n°42 - juillet 2001

- Rhône-Alpes Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes n°135 - septembre 2000
- Pays de Loire Références Pays de Loire n°36 - décembre 2001

Autres publications:

- Languedoc-Roussillon Repères synthèse n°15 & 16 - juin 1999 et n°24 - août 1999

Publications dans la lettre de l'observatoire (ONT):

- n°55 - septembre - octobre 2000: dossier enquête vacances de l'Insee
- n°54 - juin 2000 : dossier enquête de fréquentation hôtelière, exploitation des données journalières.

Publications de la Direction du Tourisme (DT) :

- Analyse et perspectives du Tourisme n°70 : l'hôtellerie classée et les campings classés en France, l'offre et la fréquentation en 2000 (2001 : à paraître prochainement)

INSEE Première

- N° 819, décembre 2001 « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer »
- N° 820, janvier 2002 « L'hôtellerie de chaîne en 2000 : un bouleversement de l'offre hôtelière ».

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME  
ET DE LA MER**  
Direction du tourisme

## 1. Présentation générale

Le programme statistique 2003 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

## 2. Travaux nouveaux pour 2003

### 2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2003

#### Enquête aux frontières

L'enquête aux frontières lancée en 2000 s'est achevée, pour la phase de collecte, en décembre 2001. Le mode opératoire retenu, l'interrogation des personnes à leur sortie du territoire aux postes frontières pour le mode automobile, dans les ports pour le mode bateau, dans les aéroports pour le mode avion, dans les gares pour le mode train, dans les gares routières pour le mode autocar, a donné globalement satisfaction pour les modes autres que le mode route.

La suppression des postes douaniers, la difficulté de mobilisation de la gendarmerie, de la police de l'air et des frontières, des douaniers, en particulier sur les frontières routières et autoroutières de l'Est et du Nord, n'a pas permis de recueillir le nombre de questionnaires escompté.

Les grandes difficultés rencontrées dans le déroulement de l'enquête sur le terrain routier conduisent à s'interroger sur les meilleures modalités à mettre en place pour les enquêtes futures.

Aussi, depuis 2001, une réflexion sur des modalités d'enquête est menée afin de trouver une solution palliative aux difficultés rencontrées.

Un appel d'offres sera lancé après réflexion et élaboration d'un cahier des charges.

La prolongation en 2003 de cette enquête par un dispositif en continu est en phase de préparation par la Direction du Tourisme et la Banque de France, en partenariat avec le CETE-Méditerranée.

Ce dispositif devrait s'articuler autour des différents systèmes de comptage, d'une part, et une interrogation directe des touristes non-résidents lorsqu'ils quittent la France, d'autre part.

On rappelle que la mise en circulation de la monnaie fiduciaire en EURO a rendu nécessaire l'approche par enquête des dépenses par moyens de paiement des touristes étrangers en France si la Banque de France, Direction de la balance des paiements veut tenter de respecter ses engagements nationaux en matière d'élaboration du poste "voyages" de la balance des paiements.

À cet effet, une enquête-pilote a été menée sur une période d'un mois, à cheval sur les mois d'août et septembre 2002, associant la Banque de France et la Direction du tourisme. Destinée à tester la faisabilité d'enquêter les automobilistes ailleurs qu'aux points frontières routiers et autoroutiers, cette opération tendait à vérifier le recueil de questionnaires Tourisme et Dépenses sur les lieux où les visiteurs étrangers s'arrêtent sur leur itinéraire de passage sur le territoire national, à savoir les aires de service des autoroutes. Les résultats sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, des mesures sont prises dès maintenant pour recueillir les comptages tous modes en faisant appel au CETE-Méditerranée, l'analyse des flux par nationalités (plaques minéralogiques) effectué par le SETRA et les relevés des paiements de péages d'autoroutes par carte bancaire par nationalités. Ces éléments serviront de socle aux extrapolations de l'enquête.

Le test mené aidera la Direction du tourisme à déterminer la méthodologie retenue dans le cadre de l'enquête auprès des visiteurs étrangers en 2003. En effet, aucune méthode ne permet actuellement de connaître la structure par nationalité des non-résidents qui s'arrêtent sur les aires de service. Même si le questionnaire route comporte le point envisagé de sortie du territoire, l'extrapolation à la population empruntant un point de sortie déterminé s'avère difficile.

### 3. Opérations répétitives

#### - Suivi de la demande touristique des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Le panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux (Banque de France, SES Transports) et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, et l'analyse des clientèles.

Il faut noter que la Direction du Tourisme a procédé en 2002, selon les règles d'appel à la concurrence dans le cadre du code des marchés publics, à l'appel d'offres nécessaire à la poursuite de l'enquête.

Pour répondre mieux au besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel avait été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale. Cette mesure a été reconduite.

D'autre part, le SDT a également reconduit en 2002 le volet « dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM » auquel est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS.

Pour répondre à une interrogation exprimée par la commission du CNIS concernant les déplacements à la journée, une phase exploratoire sur ce thème a été lancée en 2001. Le nouveau marché courant sur la période avril 2002- mars 2005 intègre cette extension d'enquête à l'enquête SDT.

Enfin, pour permettre l'actualisation de la connaissance des dépenses effectuées par les Français en France et dans les Dom, le volet "Dépenses en France et dans les DOM", dont la dernière collecte remonte à l'année 2000, sera intégré en 2003 à l'enquête « Suivi de la demande touristique des Français ».

#### - Élaboration du Compte du Tourisme

Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes : intégration des données issues du volet dépenses rajouté à partir d'avril 1999 et des premiers éléments sur les excursionnistes, prise en compte des résultats de la nouvelle enquête aux frontières, prise en compte approfondie des nouvelles normes internationales, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'offre. Il s'agira de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.

Si possible il conviendra d'étudier d'intégrer les D.O.M. dans les comptes.

Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

Dès à présent, la DT a inscrit à son plan de travail 2003 l'étude de l'emploi dans le tourisme. D'une part, une étude sera commandée à une équipe universitaire, d'autre part la DT prévoit d'utiliser les sources DADS en exploitant les données individuelles. Ces travaux viendront en complément de ceux réalisés par les directions régionales de l'Insee s'appuyant sur une méthodologie commune.

#### **- Mise à jour des fichiers administratifs**

L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme – INSEE, en intégrant au fur et à mesure, en association avec les partenaires régionaux et les directions régionales de l'Insee, les hôtels non classés de chaîne. Une première expérimentation a été menée en 2002 en Bourgogne.

Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.

Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.

Agences de voyages.

#### **- Enquêtes répétitives**

Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales de l'Insee dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

L'enquête sur la fréquentation hôtelière sera étendue dès 2003 aux DOM qui utiliseront le même cadre, la même méthodologie et le même outil informatique que la Métropole, avec les aménagements, destinés à prendre en compte les spécificités domiennes, qui s'imposent.

### **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

La Direction du Tourisme ne réalise pas d'enquête régulière auprès des entreprises. Cependant, dans le cadre de la convention qui la lie à l'INSEE pour l'observation des hébergements, elle veille avec celui-ci à optimiser les techniques d'interrogation permettant d'alléger la charge statistique des entreprises tout en tenant compte des besoins des différents partenaires régionaux et des contraintes européennes. D'autre part, les efforts importants de coordination sont menés avec les différents acteurs du secteur afin d'éviter les interrogations parallèles en faisant des outils nationaux une base référentielle.

### **5. Aspects particuliers du programme 2003**

#### **5.1. Aspects « régionaux et locaux »**

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris les années précédentes pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre méthodologique homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

En ce qui concerne les DOM, outre l'extension de l'enquête de fréquentation hôtelière déjà mentionnée, la Direction du tourisme mettra en place des enquêtes aux aéroports afin d'évaluer la fréquentation touristique dans ces départements.

### 5.2. Aspects « environnement »

Néant.

### 5.3. Aspects « européens »

En 2001 et 2002 la fourniture des données sur le tourisme des résidents, demandées par la Directive 95/57/CE du Conseil de l'Europe sur les statistiques dans le domaine du tourisme a fait l'objet d'une exploitation complémentaire du SDT demandée à la SOFRES. Les résultats de cette exploitation seront poursuivis en 2003.

La DT continuera de participer activement aux travaux menés dans le cadre des instances internationales : EUROSTAT, OCDE, OMT, notamment pour ce qui concerne l'harmonisation internationale des statistiques du tourisme.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Réalisation	Observations
Élargissement du panel SDT - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	<b>DT avec la Banque de France et le SES</b>	fait fait  à l'étude	Depuis avril 1999
Suivi des flux des visiteurs internationaux - enquête auprès des visiteurs étrangers - mesure des flux en continu - recueil des flux par nationalités	<b>DT CETE SETRA</b>	en préparation en cours en préparation	date prévue 2003  2003-2004
Analyse de l'offre - fréquentation de l'hôtellerie classée et des campings - extension aux autres hébergements collectifs marchands - étude du secteur non marchand à partir de la demande et du prochain recensement de la population	<b>DT/INSEE</b>		Permanent
Connaissance des entreprises - exploitation de l'EAE - exploitation des fichiers BIC, BNC, TVA	<b>DT/INSEE</b>		
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques . national . régional	<b>DT INSEE</b>	en cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée
Évaluation des investissements touristiques publics	<b>DT</b>	réalisée	2002

Évaluation du poids économique du tourisme - national Élaboration des comptes Définition du champ tourisme	<b>DT</b>		Permanent
- régional	<b>INSEE</b>	en cours	
Exclusion - Droit aux vacances	<b>DT</b>		
Réhabilitation de l'immobilier de loisir	<b>DT</b>		



## **URBANISME, EQUIPEMENT, LOGEMENT**

### **INSEE**

- Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages
  - . Division logement
- Département de la conjoncture
  - . Division des enquêtes de conjoncture
- Département de l'industrie et de l'agriculture

### **SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT, AUX PROFESSIONS LIBERALES ET A LA CONSOMMATION**

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)
  - . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

### **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

- Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique
  - Sous-direction de l'observation statistique de la construction
- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGUHC)

#### **Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

### **INSEE**

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Le projet de saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

Le passage en saisie portable de l'enquête **Loyers et charges** qui avait dû être arrêté en 2000 pourrait reprendre en 2003. Il permettrait d'améliorer la qualité de l'information recueillie en vérifiant dès la collecte la vraisemblance des données relativement à celles du trimestre précédent (l'échantillon est un panel glissant). Il est aussi souhaitable parce la centralisation croissante de la saisie à l'Insee rend difficile la poursuite de l'enquête traditionnelle. A l'occasion de cette modernisation d'une enquête très ancienne, une fiche de présentation pour avis d'opportunité avait été remplie dès 1999.

La mise au point **d'indices de prix des logements** (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Île de France et le Conseil supérieur du Notariat permet la publication régulière d'indices "Notaires - Insee", pour la Province, pour Paris et pour la petite couronne. Un indice France entière est actuellement estimé . Les

publications au *Bulletin Mensuel de Statistique* sont devenues régulières et étendues depuis fin 2002 à des media électroniques. Il reste à consolider le financement des indices.

La collecte de **l'enquête décennale sur la Santé** commencée en octobre 2002, se poursuivra jusqu'en septembre 2003. L'échantillon national est de 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants attendus) en France métropolitaine, plus des extensions régionales dans cinq régions. Cette enquête permettra de mesurer à la fois la morbidité et la consommation médicale de la population.

Le dispositif des **enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV)** permettra de poursuivre les séries d'indicateurs sociaux. Cette année, deux plates-formes sont prévues, en mai et octobre. La première, en collaboration avec les deux ministères concernés, portera sur **la participation à la vie culturelle et sportive** et fait suite aux recommandations de la formation « Démographie-Conditions de vie » du Cnis. La seconde portera sur le thème « **éducation et familles** », 11 ans après l'enquête sur « l'effort d'éducation des familles » de mai 1992.

La prochaine **enquête Patrimoine** se déroulera sur le terrain fin 2003. Elle complètera la série des enquêtes Patrimoine de 1986, 1992 et 1998. Les enquêtes Patrimoine décrivent avec précision l'ensemble des actifs financiers, immobiliers et professionnels possédés par le ménage interrogé. Elles comportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière. Par rapport à l'enquête antérieure de 1998, l'enquête de 2003 décrit avec plus de précision les actifs en plein essor (assurance-vie, épargne salariale, valeurs mobilières).

Le projet européen **Silc** (Statistics on Income and Living Conditions) va succéder au Panel européen. Pour la France, cette opération prendra la forme d'une double enquête : une enquête annuelle sur les revenus et les conditions de vie (ERCV), complétée par un panel (PRCV) dont l'échantillon sera alimenté par cette enquête. L'enquête ERCV interrogera chaque année un échantillon de 9 000 ménages répondants, les échantillons successifs étant indépendants. Le panel PRCV devrait suivre les individus avec une méthodologie analogue au Panel européen pendant 9 ans, avec renouvellement de l'échantillon par 1/9<sup>ème</sup> chaque année. La durée de suivi sera donc plus longue que celle requise par Eurostat. En France, la collecte commencera en 2004.

En 2003 on exploitera une enquête-pilote coordonnée au niveau européen (test auprès de 300 ménages). A des fins méthodologiques, on réalisera en 2003 un appariement de ce test avec les fichiers de l'impôt sur le revenu pour comparer les résultats de cette enquête avec l'enquête Revenus fiscaux.

Ce projet pose un très gros problème de comparabilité entre les pays. La France a demandé et obtenu que le règlement prévoie explicitement des études méthodologiques de comparabilité.

## **1. Exposé de synthèse**

Outre la poursuite de l'observation conjoncturelle des Loyers à travers l'enquête trimestrielle Loyers et charges et l'analyse de la situation en matière de logement des ménages à partir des enquêtes nationales sur le Logement, la division Logement poursuivra la publication des indices de prix des logements en collaboration avec les notaires ainsi que les estimations du parc pour le compte du logement.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1. Enquête Loyers et charges**

Le passage en saisie portable s'étant révélé plus ardu que prévu avait dû être arrêté en 2000. Le projet rendu délicat par le fait qu'il faut saisir des montants reprendra en 2003. Il permettrait d'améliorer la qualité de l'information recueillie en vérifiant dès la collecte la vraisemblance des données relativement à celles du trimestre précédent (l'échantillon est un panel glissant). Il est aussi souhaitable parce la centralisation croissante de la saisie à l'INSEE rend difficile la poursuite de l'enquête traditionnelle. A l'occasion de cette modernisation d'une enquête très ancienne, une fiche de présentation pour avis d'opportunité avait été remplie dès 1999.

### **2.2. Rénovation de l'indice des loyers**

Une réflexion a commencé depuis fin 2000 pour appliquer des méthodes économétriques au calcul de l'indice des loyers. La qualité en sera améliorée, ainsi que les prévisions d'évolution servant à l'indice mensuel des prix à la consommation. La reprise du passage en saisie portable ayant été jugée prioritaire, la rénovation de l'indice pourrait débiter à la fin du projet, en 2004.

### **2.3. Indices de prix des logements**

La mise au point d'indices de prix des logements (maisons, appartements, centres villes, banlieue) en liaison à la fois avec les notaires d'Ile de France et le Conseil supérieur du Notariat permet la publication régulière d'indices "Notaires INSEE", pour la Province, pour Paris et pour la petite couronne. Un indice France entière est actuellement estimé. Les publications au Bulletin Mensuel de Statistique sont devenues régulières et étendues depuis fin 2002 à des media électroniques. Il reste à consolider le financement des indices.

### **2.4. Enquête Logement**

En 2003, l'enquête de 2001-2002 entrera dans sa phase active d'exploitation : livraison des fichiers aux partenaires, sortie des résultats détaillés. Les quelques modifications du questionnaire, par exemple la double interrogation de la PR et du conjoint sur la mobilité, la meilleure appréhension des revenus, des aides au logement, la définition plus précise du statut de propriétaire en cas de donation du logement principal, les précisions sur la qualité du logement, permettront des études nouvelles. D'autres seront en continuité avec la série des enquêtes précédentes.

## **3. OPERATIONS REPETITIVES**

Séries physiques du parc de logement

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte du Logement intégreront les enseignements de l'enquête Logement 2001-2002. De nouvelles estimations de construction neuve par La DAEI sont aussi intégrées depuis 2001. A plus long terme, la nouvelle organisation du recensement et le RIL (répertoire d'information localisée) devraient apporter une meilleure vision annuelle du parc de logement.

## **4. ALLEGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE DES ENTREPRISES**

La division Logement ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1. Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 2001-2002 a fait l'objet d'une extension d'échantillon dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (environ 30 000 ménages répondants) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

### **5.2. Aspects "environnement"**

Des questions nouvelles portant sur le cadre de vie et sur les nuisances dont souffrent les ménages avaient été introduites dans le questionnaire de l'enquête Logement. Elles ont permis notamment de mesurer le nombre de ménages qui se plaignent de problèmes de bruit, de pollution, d'absence d'espaces verts, de manque de clarté. Ces investigations sont poursuivies dans le cadre de l'exploitation de l'enquête Logement 2001-2002.

### 5.3. Dimension européenne

Les publications liées à l'exploitation de l'enquête Logement pourraient faire place à des éléments de comparaison avec les conditions de logement dans les autres pays de la communauté européenne.

## 6. Liste des publications 2001-2002

Warzée Claire, "L'évolution des loyers en 2000 : gel dans le secteur HLM, modération dans le secteur libre", *Insee Première* n°770, avril 2001.

Warzée Claire, "Le locataire dans la ville, Enquête Loyers d'octobre 2000", *Insee Première* n°806, septembre 2001.

Germé Pascal et Claire Warzée, "Le logement locatif de 1995 à 2000", *Insee Résultats* n°758-759, septembre 2001.

Laferrère Anne et David le Blanc, "Structure par âge et marché du logement", , in Les aspects financiers du vieillissement de la population, Conseil national du Crédit et du titre, 153-173, 2001.

le Blanc David et Anne Laferrère 'The Effect of Social Housing on Households' Consumption in France', *Journal of Housing Economics*, 10, 4, Decembre 2001.

Laferrère Anne, 'Les grandes tendances du logement en France', *Réflexions Immobilières*, Institut de l'Epargne Immobilière et Foncière, octobre 2001, 38-44.

David Alain, Dubujet François, Gouriéroux Christian et Anne Laferrère, *Les indices de prix Notaires-Insee*, *Insee Méthode*, 2002, à paraître.

Anne Laferrère et Claire Warzée, "Secteur libre et HLM, deux dynamiques différentes », Enquête Loyers d'octobre 2001", *Insee Première* n°839, mars 2002.

Anne Laferrère et David Le Blanc, « Comment les aides au logement affectent-elles les loyers ? », *Economie et Statistique* n°351, 2002.

Anne Laferrère et Sabine Bessière, « La copropriété en forte progression », *Données sociales 2002*, à paraître.

Anne Laferrère et Sabine Bessière, « Aux marges du logement : résidences multiples, résidence partielle, co-habitation et hébergement d'après l'enquête Logement de 1996-1997 », *Document de travail de la Direction des Statistiques Démographiques et Sociales* n°F0204, avril 2002.

Alain Jacquot, « 25% de ménages en 2030 », *Insee Première*, à paraître.

## 7. SUIVI DES TRAVAUX PREVUS AU PROGRAMME A MOYEN TERME 1999-2003

Le passage sous saisie portable de l'enquête sur les loyers demande une adaptation plus substantielle que prévue du logiciel CAPI. C'est en effet à l'INSEE la première enquête trimestrielle, en panel, téléphonique, avec données détaillées en Euros (la quittance) à devoir être capisée. Le rappel des données antérieures et leur modification éventuelle pour le trimestre en cours est en particulier délicat. Ceci explique le report de cette opération.  
(Voir tableau en fin de document).

## Département de la conjoncture . Division des enquêtes de conjoncture

### 1. Exposé de synthèse

Lors de la réunion du 9 mai 1999, la formation « Commerce, Services » du CNIS a approuvé « le principe d'une extension progressive, sous l'impulsion européenne, du système d'enquêtes conjoncturelles à l'ensemble des activités de services, notamment les transports et les assurances ». L'extension pourrait porter en priorité sur les secteurs des assurances et des transports, sauf difficulté particulière ou demande explicite de la Commission en faveur d'une extension prioritaire à un autre secteur.

En ce qui concerne l'enquête de conjoncture dans le commerce de détail, la division a mené une étude de faisabilité sur une extension aux secteurs de la pharmacie et du commerce et de la réparation automobile. Le principe de cette extension a été approuvé par la formation « Commerce, Services » lors de la réunion du 9 mai 2000 - Cf. note n°436/D130 du 16 juin 2000. Les conclusions de l'étude de faisabilité conduisent la division à lancer l'extension au début 2003. Par ailleurs, une question relative aux perspectives personnelles d'activité sera ajoutée à l'enquête Commerce de détail également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensuralisera la question relative aux tendances passées et prévues des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division propose également une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a été tout d'abord allégée, puis supprimée au début de l'année 2002. Suite à cette suppression, une évolution des questionnaires de l'enquête Investissement est proposée à compter de janvier 2003, de même que le passage de cette enquête en périodicité trimestrielle.

En parallèle, le projet de collecte des enquêtes et de retour d'information par Internet, qui est mené en collaboration avec des personnes de la DSE, progresse rapidement. Dans une première étape, il va être offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par Internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à compter du premier trimestre de 2003. Dans le même temps, les entreprises répondantes à cette enquête (que ce soit par Internet ou par courrier postal) se verront offrir un retour d'informations en ligne, plus riche que par le passé. Au vu des résultats obtenus, la division préparera l'ouverture du mode de collecte par Internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) à l'horizon de 2004 pour la première vague de généralisation. Là encore, des services plus performants en termes de retours d'informations seront mis à disposition des entreprises sur le site.

Enfin, la division reconduit sa démarche d'amélioration de la qualité statistique des enquêtes de conjoncture en poursuivant son effort de suivi en continu des entreprises enquêtées.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

#### 2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Aucune nouvelle enquête ni aucune rénovation d'enquête n'est envisagée pour 2003.

## 2.2 Autres travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

Une première extension de l'enquête Services devrait être initiée au plus tôt au second semestre de 2003, vraisemblablement aux assurances ou aux transports terrestres. En termes de calendrier, trois éléments concourent en effet à n'envisager désormais la première extension sectorielle de l'enquête Services qu'à cet horizon. Les conséquences de la mensualisation et du toilettage de l'enquête Services (effectués en 2000 et 2001) sur la charge de travail du responsable Services n'ont été totalement absorbées qu'à la mi 2002 (report de certaines tâches régulières et tests à effectuer des nouvelles spécifications de l'enquête trimestrielle liées au toilettage). En outre, les responsables d'enquêtes ont dû procéder à de nombreux tests informatiques dans le courant du premier semestre de 2002 et au-delà (à l'occasion notamment du transfert de l'application conjoncture sur le site d'Orléans et des tests lors des passages à SAS8, ORACLE8). Enfin, le responsable Services a changé en septembre 2002. La nouvelle responsable doit se former à ses nouvelles responsabilités avant d'entreprendre toute extension.

En parallèle, la division a mené une étude de faisabilité concernant l'extension de l'enquête Commerce de détail au secteur de la pharmacie ainsi qu'à celui du commerce et de la réparation automobile. En effet, la pharmacie, qui représente 8 % du chiffre d'affaires hors taxes du commerce de détail, ne figurait pas jusqu'à présent dans le champ de l'enquête. En outre, il paraîtrait souhaitable que les enquêtes de conjoncture couvrent l'ensemble des dépenses liées à l'automobile, qui représentent une part notable de la consommation industrielle des ménages. L'étude de faisabilité conclut à une extension possible, mais (d'après certaines réactions d'entreprises ayant participé aux tests) peut être un peu délicate dans le secteur du commerce et de la réparation automobile. L'extension va être initiée en janvier 2003. Après quelques mois de recul, la division décidera du caractère permanent ou non de cette extension, au vu des résultats obtenus et des éventuelles difficultés rencontrées par les entrepreneurs lors du remplissage des questionnaires.

Toujours en ce qui concerne l'enquête « Commerce de détail », une question mensuelle relative aux perspectives personnelles d'activité va être ajoutée au questionnaire, également en janvier 2003, dans un souci d'harmonisation tant avec les autres enquêtes de conjoncture françaises qu'avec les enquêtes Commerce de détail de nos homologues européens.

Pour ce qui est de l'enquête Activité dans l'industrie, la division mensualisera les questions relatives aux tendances passées et prévues des effectifs en janvier 2003, suite à une demande de la Commission européenne notifiée en janvier 2002.

La division a également prévu une rationalisation du dispositif d'enquêtes de conjoncture traitant des questions d'investissement et de facteurs de production. Ce dispositif était constitué jusqu'ici de deux enquêtes : l'enquête quadrimestrielle sur les investissements dans l'industrie et l'enquête semestrielle sur les facteurs de production. L'enquête Facteurs de production a tout d'abord été allégée, puis supprimée au début de l'année 2002, notamment en raison de taux de réponse jugés insuffisants. En 2003, l'enquête Investissement sera amenée à évoluer pour répondre à trois objectifs :

- faciliter les prévisions à court terme de l'investissement sur la base des résultats de cette enquête, notamment dans le cadre des préparations des *Notes et Points de Conjoncture* (passage en périodicité trimestrielle, avec ajout d'une enquête en juillet) ;

- pallier la suppression de l'enquête sur les facteurs de production dans l'industrie pour les aspects jugés les plus importants de cette enquête, abandonnée au début 2002 ;

- ajouter un petit nombre de questions nouvelles rendues nécessaires par l'évolution économique des secteurs industriels.

Les questionnaires de janvier, avril et octobre seront relativement peu touchés par cette rationalisation, si ce n'est dans le sens d'un allègement. La majorité des nouvelles questions seront posées lors de l'enquête de juillet. Il est prévu que cette évolution de l'enquête Investissement soit soumise à la formation Industrie du CNIS de mai 2003.

Enfin, depuis maintenant plus d'un an, la division prépare la mise en place d'un mode de collecte des enquêtes de conjoncture et d'un retour d'informations aux entreprises par Internet, en collaboration avec des personnes de la DSE<sup>1</sup>. Ce projet s'insère dans une démarche entreprise par l'INSEE, de concert avec l'ensemble de l'Administration Économique tant française qu'étrangère, d'adaptation aux nouvelles technologies qui se généralisent. Cette démarche répond aux objectifs de moyen terme de modernisation des outils de l'INSEE. Dans une première étape, il sera offert aux entrepreneurs du commerce de gros qui le souhaitent la possibilité de répondre par Internet à l'enquête de conjoncture dans ce secteur, à partir du premier trimestre de 2003. Le choix de débiter par l'enquête Commerce de Gros répond au souci d'expérimenter le passage à la collecte par Internet sur une enquête simple et de fréquence élevée<sup>2</sup>. Soulignons que le maintien de taux de réponse corrects suppose au moins dans un premier temps de conserver en parallèle le mode de collecte par voie postale<sup>3</sup>. L'ouverture du mode de collecte par Internet à d'autres enquêtes (toujours en sus du mode actuel par voie postale) sera préparée avec un objectif de lancement en 2004 (enquêtes dans l'industrie) et au-delà (autres enquêtes). Chaque ouverture de collecte par Internet ira de pair avec la mise à disposition de services plus performants en termes de retours d'informations pour les entreprises sur le site.

### 3. Opérations répétitives

En 2003, la division effectuera les opérations statistiques décrites ci-dessous :

Enquêtes	Champ actuel	obligatoire	Communautaire
Mensuelle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Trimestrielle sur l'activité dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la concurrence étrangère	4000 entreprises	non	non
<sup>2</sup> Trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	4000 entreprises	non	oui
Semestrielle sur la situation de trésorerie	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le bâtiment (cogérée avec la FNB)	3000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans les travaux publics (réalisée par la FNTP)	2000 entreprises	non	oui
Trimestrielle dans l'artisanat du bâtiment	2000 entreprises	non	non
Trimestrielle dans la construction immobilière.	1000 entreprises	non	non
Mensuelle dans le commerce de détail	4000 entreprises, 5000 avec l'extension à la pharmacie et à la réparation automobile.	non	oui
Bimestrielle dans le commerce de gros	4000 entreprises	non	non
Mensuelle dans les services.	4500 entreprises avant extension, 5500 après extension aux transports et aux assurances	non	oui

<sup>1</sup> NB : les projets Conjoncture Interne, PVIS et Portail ont été fusionnés en un seul projet, ce qui a permis de bénéficier de nombreuses synergies, et de mettre en place une logique largement commune pour les trois sites.

<sup>2</sup> Nous suivons ainsi une recommandation du SESSI, citée dans le compte-rendu de la réunion du Comité de Direction du 3/10/2000 (note n°203/A040 du 6/10/2000) : «L'expérimentation [de la mise à disposition des enquêtés d'outils de déclaration électronique de données] sur des enquêtes simples et de fréquence élevée semble la meilleure voie à suivre».

<sup>3</sup> Une analyse du SESSI en novembre 2000 fait état d'un taux de réponse par Internet de l'ordre d'environ 15% (depuis, ce taux a doublé). D'où la nécessité de prévoir un système de collecte mixte Internet - questionnaires papiers.

#### 4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les enquêtes de conjoncture, de nature essentiellement qualitative, ne constituent pas une charge très importante pour les entreprises : la réponse aux questionnaires de conjoncture les plus importants excède rarement le quart d'heure. Toutefois, la division garde toujours à l'esprit le souci d'alléger le plus possible la charge des entreprises. C'est ainsi qu'elle a supprimé l'enquête Facteurs de production en 2002 et conçu corrélativement l'évolution de l'enquête investissement de manière à ce que la charge des entreprises ne soit pas significativement alourdie par rapport à l'ancien dispositif formé des deux enquêtes.

En outre, la mise à disposition des entreprises d'un nouveau mode de collecte via Internet répondra à l'exigence d'un meilleur service rendu aux entreprises. A cet égard, le projet prévoit de faire bénéficier les entrepreneurs qui choisiront le mode de réponse par Internet de services spécifiques (aide en ligne lors du remplissage du questionnaire, retours d'informations plus riches...).

#### 5. Aspects particuliers du programme 2003

##### 5.1. Aspects régionaux et locaux

Les aspects régionaux des enquêtes de conjoncture sont traités par la DDAR et les Directions Régionales de l'INSEE.

##### 5.2. Aspects environnement

Sans objet

##### 5.3. Aspects européens

La plupart des enquêtes nationales de conjoncture font partie du système harmonisé d'enquêtes de conjoncture de la Communauté européenne. Les données de ces enquêtes sont transmises à la Commission (Direction Générale des Affaires Economiques et financières).

#### 6. Liste des publications

Toutes les sorties d'enquêtes font l'objet d'une publication dans les *Informations Rapides*, mises en ligne sur le site Internet de l'INSEE. Les résultats de la plupart des enquêtes à statut européen sont en outre systématiquement publiés dans des supports de la Commission européenne et consultables sur son site internet. A ceci s'ajoute la publication des principaux résultats des enquêtes de conjoncture dans les *Tableaux de Bord Hebdomadaires* et la diffusion de séries trimestrielles (ou trimestrialisées) dans les volumes des *Séries Longues*. Les séries des enquêtes de conjoncture de la division sont quant à elles disponibles de manière exhaustive dans la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes de conjoncture est à l'origine de fiches, encadrés et dossiers publiés régulièrement dans les *Notes de Conjoncture*.

Enfin, la méthodologie de plusieurs enquêtes est expliquée dans des volumes publiés dans la collection Insee-Méthodes. De nouveaux volumes (enquêtes Commerce de détail et Commerce de gros tout d'abord, puis Bâtiment et Activité dans l'industrie dans un second temps, suivis d'autres enquêtes) sont en préparation dans cette collection. Les premiers de ces volumes devraient être publiés à partir de la fin 2002.

#### 7. Suivi des travaux prévus dans le cadre du programme à moyen terme

Le déroulement des travaux prévus dans le programme à moyen terme est conforme à ce qui était indiqué au CNIS. La constitution des séries en nomenclature NES est achevée depuis 1999. Nos outils de prévision ont été ensuite réestimés dans cette nomenclature et en base 95.

(Cf. *Tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme 1999-2003 en fin de document*).

## Département de l'industrie et de l'agriculture

### 1. Exposé de synthèse

La disponibilité d'un nouveau système intermédiaire d'entreprises permet, au sein de la division des comptes et études de l'industrie, un développement de la statistique sectorielle propre à la construction.

L'indice du coût de la construction fait à présent l'objet d'une publication directe par l'INSEE au moyen de la publication 'Informations rapides' (Série des Principaux Indicateurs) à des dates fixées et annoncées trois mois à l'avance.

Comme annoncé à la formation en 2001, une mission d'étude sur l'élaboration de l'indice a été diligentée conjointement par l'INSEE et le Service des études et statistiques du ministère de l'équipement, des transports et du logement. Elle porte sur la totalité des travaux qui concourent à son élaboration : enquête sur le prix de revient des logements neufs (EPRLN), méthodologie des métrages, qualité du bordereau général d'évaluation des travaux neufs (BGETN). Les conclusions doivent en être tirées au cours du premier semestre de 2002.

Par ailleurs, la Secrétaire d'Etat au Logement a annoncé qu'elle allait saisir la commission nationale de concertation en vue de relancer une réflexion sur l'indexation des loyers d'habitation : quelles qu'en soient les conclusions, il importe de souligner que la disponibilité de l'indice des prix de la construction neuve que constitue l'ICC reste indispensable pour le suivi de ce secteur, au même titre que les indices de prix de vente industriels et les indices de prix agricoles dans leurs domaines respectifs.

Enfin, l'indicateur de production du bâtiment et des travaux publics, réalisé à partir du volume d'heures travaillées, qui avait sensiblement évolué dans la base 1995 de façon à prendre en compte le volume d'intérim, a fait l'objet de révisions notables visant à mieux prendre en compte l'évolution de la productivité dans ce secteur.

### 2. Travaux nouveaux pour 2003

En attendant la prise en compte dans le système intermédiaire d'entreprises (SIE) des données disponibles sur les immobilisations par nature fournies par la liasse fiscale, les exploitations ad hoc de la source SUSE seront poursuivies. Elles permettent une comparaison entre deux sources indépendantes de l'évaluation de la FBCF des entreprises en bâtiment. En 2003 sera élaboré le SIE relatif à 2001 (SIE définitif). Cette année sera chiffrée directement en base 2000.

En ce qui concerne l'indice du coût de la construction, les éventuelles opérations nouvelles dont le principe aurait été décidé à la suite de la mission d'étude évoquée précédemment seront mises en place. Ce pourrait par exemple être le cas de nouvelles méthodes pour le suivi du prix de certaines maisons individuelles standardisées.

### 3. Opérations répétitives

#### 3.1 Comptes nationaux

A partir de septembre 2002, démarrera la quatrième campagne courante (définitif 2000 semi-définitif 2001). Rappelons que ces campagnes sont réduites à l'ouverture de trois comptes portant sur une même année (contre quatre en base 1980) ; et que le mode d'élaboration du compte provisoire a été simplifié. Le second semestre de l'année 2003 sera consacré à la première campagne courante dans la base 2000. Entre les travaux de la campagne courante de la base 95 et ceux de la base 2000, on procédera au chiffrage de l'année de base (année 2000).

### 3.2 L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

## 6. Publications

Paru en 2001 :

INSEE Première N°786 - 2000 : une deuxième année exceptionnelle pour la construction (juin 2001)

A paraître en 2002 :

Diagnosics général ou sectoriels sur le bâtiment (Insee-première) et les matériaux de construction (diagnosics industriels)

L'indice du coût de la construction est publié au moyen dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

## 7. Travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

(Voir tableau en fin de document).

## SECRETARIAT D'ETAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE ET A L'ARTISANAT, AUX PROFESSIONS LIBERALES ET A LA CONSOMMATION

Direction des entreprises commerciales, artisanales et de service (DECAS)

. Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

### 1. Exposé de synthèse

La Sous direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est à dire sur les « très petites entreprises » du bâtiment (moins de 20 salariés).

La Sous direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles (EPEI), afin que soient représentées les petites unités.

Les activités relevant de l'artisanat, qui sont définies par le décret du 2 avril 1998, sont très exactement, sans aucune omission, celles de la section "Construction" de la NAF 1993 (division 45 de la NAF). Mais selon les activités, la part des effectifs salariés des entreprises de l'artisanat dans l'effectif salarié de l'ensemble du secteur est très variable.

A leur création, les entreprises relevant des secteurs de l'artisanat doivent s'inscrire au répertoire des métiers si elles n'emploient pas plus de dix salariés. C'est l'inscription au répertoire qui leur confère le caractère artisanal. Mais certaines catégories de salariés (conjoint, associés, handicapés, apprentis...), ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif. De plus, le décret du 14 décembre 1995 a mis en place le "droit de suite", qui permet aux entreprises inscrites au répertoire des métiers d'y rester même si elles dépassent le seuil de dix salariés. Le seuil de dix salariés pour les entreprises de l'artisanat ne permet donc pas d'opérer une délimitation simple de ce secteur dans les statistiques d'entreprises ; de fait, on constate que désormais, une majorité des entreprises relevant des secteurs de l'artisanat, et comptant de 11 à 19 salariés, sont inscrites au registre des métiers.

La connaissance juridique des entreprises inscrites au répertoire des métiers est assurée par l'exploitation du répertoire Sirene de l'artisanat (RSA) gérée par l'INSEE et financée par la Direction des entreprises artisanales, commerciales et de services.

La connaissance économique des entreprises artisanales est assurée par des exploitations sur les entreprises exerçant une activité relevant des secteurs des métiers et comptant moins de 20 salariés (ce seuil était de 16 salariés, il a été porté à 20 à partir de 2 000). Les exploitations sont assurées à partir de la base SUSE de données fiscales ainsi que la base « Fichier réduit d'enquêtes d'entreprises » (FREE) établie par la DECAS ; cette base rassemble l'essentiel des données des enquêtes d'entreprises (EPEI et enquêtes annuelles) et est complétée par des ratios issus de SUSE pour les données absentes pour les petites entreprises. Sont également utilisés pour l'emploi les fichiers DADS, UNEDIC, l'enquête Emploi. Le suivi de la politique de l'emploi est assuré par l'exploitation des fichiers de la DARES.

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Aucune enquête nouvelle n'est envisagée dans la sous direction.

Après la période de mise en place, en 1999, de la nouvelle sous direction, qui permet une utilisation plus intensive des différentes sources administratives et enquêtes existantes, les travaux, menés en collaboration avec la DAEI, s'orienteront notamment vers l'analyse des petites entreprises et de leur compétitivité.

## **3. Opérations répétitives**

Répertoire SIRENE de l'artisanat (RSA)

Exploitation du fichier SIRENE

Défaillances et créations des entreprises artisanales (données mensuelles), exploitation des enquêtes SINE

Exploitation des fichiers BIC, BNC, SUSE

Exploitation des enquêtes d'entreprises, maintenance de la base de données FREE de la DECAS

Exploitation des fichiers DADS

Exploitation des fichiers de l'UNEDIC

Exploitation de l'enquête « Emploi » et du Recensement de la Population

Exploitation des fichiers de suivi de la politique de l'emploi de la DARES

## **4. Allègement de la charge statistique des entreprises**

Cette rubrique ne concerne pas la sous direction qui ne mène pas de collecte statistique auprès des entreprises.

## **5. Aspects particuliers du programme 2003**

### **5.1- Aspects "régionaux et locaux"**

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales. Par ailleurs, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

## 5.2- Aspects “européens”

L'adoption des règlements européens sur la statistique structurelle d'entreprise (règlement du 20 décembre 1997) et la statistique de court terme (règlement du 19 mai 1998), de la recommandation sur la définition de seuils pour les PME (recommandation du 3 avril 1996) va permettre de disposer de données harmonisées sur les entreprises dans les quinze pays membres. L'accès aux données devra être organisé avec EUROSTAT. Une rediffusion de ces données ainsi qu'un certain nombre d'études sur des comparaisons des structures des différents pays sont envisagés.

## 6. Liste des publications (2002-2003)

Chiffres clés de l'artisanat (annuel)

Chiffres clefs des PME (nouveau en 2002, publication tous les deux ans)

Chiffres clefs des TPE (nouveau en 2003, publication tous les deux ans)

Les entreprises inscrites au répertoire informatique des métiers au 1er janvier (annuel)

Publications sur l'artisanat (4 pages) sur différents thèmes

## 7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Compte tenu de la transformation, fin 1998, de la Direction de l'artisanat en Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, le programme à moyen terme présenté en 1998 raisonnait plus en terme d'orientations qu'en terme d'opérations. Les grandes orientations qui étaient présentées sont retenues.

L'objectif général est de développer les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes économiques des secteurs artisanaux et des petites entreprises de sorte de mieux éclairer les décideurs publics et de répondre aux besoins des professionnels.

Un groupe de travail réunissant l'APCM et les différents partenaires du SSE va s'est réuni en 2000 dans le cadre du CNIS, afin de définir un programme à moyen terme visant à mieux connaître l'artisanat. Les formations « Industries » et « Commerce, Services » ont émis le vœu que ce groupe soit pérennisé en « Groupe de suivi des statistiques de l'artisanat ».

Le répertoire SIRENE de l'artisanat sera rénové et bénéficiera des améliorations prévues pour le répertoire SIRENE.

Le partenariat avec les autres services statistiques sera développé.

On développera des thèmes transversaux à tous les secteurs comme la qualification, l'insertion professionnelle, l'adaptation des entreprises à la réduction du temps de travail, les mesures prises en faveur des simplifications administratives et de la création d'entreprises, ces thèmes intéressant particulièrement la Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.

## **MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique  
et statistique

. Sous-direction de l'observation statistique de la construction

Plusieurs directions du ministère se partagent les travaux de production statistique, en particulier la Direction des affaires économiques et internationales (DAEI) et la Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGHUC). L'essentiel des travaux dans le domaine de l'urbanisme, de

l'équipement et du logement est toutefois réalisé par le Service économique et statistique (SES) de la DAEI, et plus particulièrement la sous-direction de l'observation statistique de la construction.

## **Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique**

### **Sous-direction de l'observation statistique sur la construction**

Les opérations de collecte d'informations statistiques conduites par le SES combinent à la fois des enquêtes sur l'activité des entreprises du secteur, entreprises de construction ou de promotion immobilière, l'élaboration d'indices de prix, ainsi que l'exploitation statistique de sources de nature administrative.

Les travaux de synthèse, outre ceux qui se situent directement en aval des opérations statistiques, concernent notamment l'élaboration du compte satellite du logement, les réseaux d'informations économiques et sociales localisées et les analyses à partir des fichiers fiscaux.

### **Exposé de synthèse**

Pour l'année 2003, les priorités seront données à l'amélioration de la pertinence des travaux, à une plus grande satisfaction des utilisateurs par l'élaboration de résultats provisoires et le développement de produits standards de diffusion. L'effort de fiabilisation des opérations statistiques sera poursuivi, qu'il s'agisse du suivi de la construction neuve, de la description du parc locatif social, de la qualité des enquêtes auprès des entreprises du secteur. Des rénovations seront poursuivies : phase de collecte de l'indice du coût de la construction, renouvellement des échantillons pour les IPEA.

S'agissant du suivi statistique de la construction neuve, l'objectif est de mettre à la disposition des utilisateurs la richesse des bases de données, à l'aide de produits standards. La satisfaction des multiples demandes devrait s'appuyer sur des outils permettant une mise à disposition rapide au moindre coût et une accessibilité sur abonnement, à partir d'un site Internet spécifique. La production et la diffusion de séries en « dates réelles » devraient être régulières.

Le contenu de l'enquête sur le parc locatif social devra être reconsidéré en complément de l'inventaire que la loi « solidarité et renouvellement urbain » (SRU) a institué. L'effort important de recherche d'un meilleur repérage de la localisation de ces logements sera poursuivi. Pour l'année 2003, l'objectif commun avec la DGUHC sera également de poursuivre la consolidation de l'ensemble des opérations de collecte auprès des organismes et d'alléger la charge que représentent pour eux ces enquêtes.

S'agissant du marché du logement, l'enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN) ne pose pas de problèmes en gestion courante. Les séries, homogènes depuis 1992, sont maintenant suffisamment longues pour envisager une désaisonnalisation, qui permettrait une analyse conjoncturelle plus pertinente.

L'enquête actuelle sur les ventes de logements neufs et anciens (Existan) est au contraire réalisée dans des conditions de plus en plus difficiles, ce qui conduit à ne pas la reconduire en 2003 en tant qu'opération nationale. L'objectif est de lui substituer l'exploitation des bases de données d'actes notariés, constituées dans les services fiscaux ou à l'initiative des notaires. Ceci devrait permettre de disposer de statistiques plus riches et mieux localisées. En 2002 et 2003, des travaux préparatoires devraient être conduits, notamment avec la Direction générale des impôts.

Les travaux de production et de diffusion des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise dans le secteur de la construction ont retrouvé leur calendrier cible. Les résultats relatifs à l'année 2000 sont diffusés au mois d'avril 2002. En 2003, l'accent sera mis sur la qualité de l'enquête annuelle. Le plan de sondage sera à nouveau

optimisé pour l'enquête portant sur l'exercice 2002. La base de diffusion va permettre une mise à disposition des résultats de l'enquête 2001 dès le tout début de l'année 2003. Le retour d'information vers les entreprises sera effectué dans ces mêmes délais. La première diffusion de résultats provisoires pourrait être réalisée à titre expérimental. Les résultats de la seconde enquête associée portant sur le thème de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information réalisée en 2002 seront publiés en 2003.

S'agissant des indices de prix des travaux d'entretien et d'amélioration des logements (IPEA), les orientations retenues à l'issue de la mission menée en 2000 ont donné lieu à des travaux préparatoires en 2001 et à de premières réalisations en 2002 : publication de l'indice synthétique en juin et investissements méthodologiques, qu'il s'agisse de la méthode d'échantillonnage ou de la collecte simplifiée pour les petites entreprises. Ces travaux méthodologiques initiés en 2002 seront poursuivis en concertation avec les fédérations professionnelles concernées et les premières mises en œuvre réalisées, notamment pour le renouvellement par cinquième des échantillons. La mise en place d'une collecte simplifiée auprès des petites entreprises sera également expérimentée.

S'agissant du suivi des prix de la construction neuve de logements, les orientations retenues à l'issue de la mission d'expertise menée sur l'ICC conduiront à des études détaillées sur plusieurs points concernant notamment la phase d'échantillonnage et de collecte des dossiers. L'objectif poursuivi est de mieux prendre en compte les mouvements de court terme des prix, tout en préservant la pertinence de cet indice pour la mesure des mouvements de moyen et long termes.

La mobilisation des données issues des caisses d'allocations familiales ainsi que des données fiscales et foncières sera poursuivie. Elles constituent des sources d'information très riches pour le suivi et l'évaluation des politiques locales de l'habitat. La nouvelle base de données GEOKIT2, utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées, sera enrichie notamment avec des informations en provenance du Scees (recensement de l'agriculture) et de l'Ifen.

## **Travaux nouveaux pour 2003**

### **2.1 Enquêtes nouvelles**

Aucune enquête nouvelle propre au secteur de la construction n'est prévue pour 2003. Nous prévoyons néanmoins de nous associer au projet d'enquête sur les relations interentreprises pilotée par le service statistique du ministère de l'industrie (voir à ce sujet la fiche descriptive d'enquête soumise à avis d'opportunité). La deuxième enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction est réalisée au dernier trimestre 2002 sur le thème de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, alors que l'on met à nouveau en œuvre l'allègement de la charge statistique pour les petites entreprises. Ce projet a obtenu un avis d'opportunité favorable lors de la réunion de printemps 2001 de la formation. La prochaine enquête associée devrait être lancée en 2004 sur l'exercice 2003. Elle devrait porter sur le thème de l'entretien-amélioration du bâtiment, comme celle réalisée en 2000 sur l'exercice 1999.

### **2.2 Travaux statistiques rénovés**

#### **Le suivi du parc locatif social**

La loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU) a conduit à mettre en place un inventaire annuel sur le parc locatif social. Dans un souci de ne pas alourdir la charge d'enquête pour les organismes, le formulaire « SRU » a été construit à partir de questions posées dans l'enquête sur le parc locatif social (PLS) que réalise chaque année le Service économique et statistique du ministère de l'équipement. Après un premier bilan d'établissement de l'inventaire, le contenu de l'enquête pourra être réexaminé et une meilleure coordination recherchée entre les différentes opérations de remontées d'information réalisées par le ministère. Le ministère de l'équipement souhaite que cette enquête puisse être réalisée dans le cadre de la loi de 1951. Cela suppose la possibilité de rendre diffusables certaines variables selon leur degré de sensibilité, dans l'esprit des propositions du groupe de travail du Cnis sur le secret statistique concernant les entreprises (Proposition C3 : étendre la possibilité de rendre diffusables certaines variables spécifiques collectées par des enquêtes statistiques particulières auprès d'entreprises spécifiques).

### **Le suivi des mutations de logements anciens**

Pour le suivi des mutations de logements anciens, les difficultés actuellement rencontrées avec l'opération EXISTAN nous conduisent à ne pas la reconduire en tant qu'opération nationale en 2003. Les directions régionales de l'équipement, pour lesquelles les bases d'enquêtes sont encore jugées satisfaisantes, poursuivront néanmoins l'opération. Une concertation est en cours avec les services concernés de la Direction générale des impôts, afin de reconstruire cette opération en l'inscrivant dans le cadre des projets d'informatisation conduits par la DGI (bases de données FIDJI des conservations des hypothèques et création d'une Base nationale de données patrimoniales), en définissant un sous-produit statistique à partir de bases de données exhaustives des actes de mutation. Il semble malheureusement que ces projets n'aboutiront que dans un délai de deux ou trois années, ne permettant pas de prendre dès 2003 le relais de l'enquête EXISTAN. L'autre voie consisterait à utiliser les bases notariales informatisées mais, en l'état actuel des choses, la couverture territoriale de ces bases ne permet pas encore d'envisager leur utilisation systématique. Services fiscaux ou bases notariales, il s'agit de mobiliser une même information de base - le contenu de l'acte notarié - afin de suivre les transactions portant sur des logements à des niveaux géographiques plus fins.

### **L'indice du coût de la construction**

Les orientations retenues à l'issue de la mission menée sur l'indice du coût de la construction (ICC) devraient conduire à des études détaillées sur la stratification de l'échantillon et les questionnaires des deux phases de l'enquête ICC-PRLN. L'objectif poursuivi est de mieux prendre en compte les mouvements de court terme des prix, tout en préservant la pertinence de cet indice pour la mesure des mouvements de moyen et long termes. Il est tout d'abord apparu nécessaire de réexaminer la pertinence de la méthode actuelle pour le champ correspondant au contrat de construction de maisons individuelles (CCMI), ou maison dite « clé en main », qui peut représenter près de 40 % de la construction de logements neufs. D'autre part, une étude apportera des précisions sur les calendriers liés à la construction de logements neufs. Elle devrait permettre de mieux appréhender la relation entre formation des prix et déroulement des opérations de construction. Une analyse sera également menée sur la représentativité de l'échantillon final.

## **Opérations répétitives**

### **Suivi de la construction neuve de logements et de locaux**

Après son déploiement en métropole en 1999, le logiciel SITADEL a été mis en place dans les DOM en 2000. Il subsiste encore quelques difficultés en Guadeloupe, difficultés qui ont conduit à reporter, à 2003 sans doute, la diffusion des premiers résultats relatifs aux départements d'outre-mer et à la France entière. Par ailleurs, d'ici la fin de l'année 2002, l'ensemble des bases régionales auront été reconverties au format « Oracle » ; cette conversion s'accompagnant d'une remise en cohérence complète de la base nationale avec chacune des bases régionales. Le modèle permettant d'estimer des données en dates réelles à partir de données en dates de prise en compte est en cours de test. La base de données SITADEL est à la disposition des maîtres d'œuvre du répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové, pour contribuer à sa mise à jour.

Selon la DGUHC, de nouveaux formulaires de permis de construire devraient être mis en place d'ici le début de l'année 2003. Cela pourrait conduire à une mise à jour des interfaces entre les logiciels d'instruction du droit des sols et les bases de données régionales du système SITADEL. Si le souci de simplification doit prévaloir, comme le souhaite la sous-direction du droit de l'urbanisme de la DGUHC, l'objectif du service économique et statistique est de préserver la qualité des données pertinentes pour le suivi statistique de la construction neuve et l'analyse des phénomènes d'urbanisation, conformément aux avis émis en 2000 et 2001 par la formation « urbanisme – équipement – logement ».

### **L'observation des marchés de l'immobilier et du parc**

Enquête sur la commercialisation des logements neufs (ECLN)

Aucune modification majeure des procédures de collecte, d'exploitation et de diffusion des résultats n'est envisagée en 2003 pour l'enquête sur la commercialisation des logements neufs. Les séries homogènes sont maintenant suffisamment longues (depuis 1992) pour envisager une désaisonnalisation qui permettra un enrichissement des analyses conjoncturelles.

Les possibilités de diffusion de ses résultats seront réexaminées, en conformité avec le respect des règles du secret statistique, dans l'esprit des propositions émises par le groupe de travail du CNIS (Proposition C3 : *étendre la possibilité de rendre diffusables certaines variables des enquêtes*

*statistiques auprès d'entreprises spécifiques*). Cela devrait conduire à soumettre au comité du secret une proposition d'assouplissement qui seraient élaborés conjointement avec les fédérations professionnelles concernées.

#### Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

Les deux dernières enquêtes, portant sur les actes signés en 1999 et en 2000 se sont déroulées selon des procédures identiques aux précédentes. Il s'est avéré cependant que la constitution de la base d'enquête - ensemble des extraits d'actes de mutation - est de plus en plus difficile, rendant nécessaire l'ajout d'une étape ultime de redressement des résultats au niveau des départements, à l'aide de l'assiette reconstituée des droits de mutation perçus. A noter que pour l'exercice 2000, une difficulté supplémentaire provient du fait que l'harmonisation des taux de droits de mutation rend impossible l'évaluation de l'assiette propre aux mutations des seuls logements. Compte tenu de ces difficultés, il serait illusoire d'imaginer poursuivre cette opération à l'identique encore plusieurs années, ce qui nous conduit à projeter une nouvelle approche, comme évoquée dans le point 2.2 ci-dessus.

#### Parc locatif social et suivi des aides à la pierre

La rénovation importante de la collecte (collecte informatisée) de l'enquête sur le parc locatif social a porté ses fruits. Le taux de réponse s'améliore d'année en année, ainsi que la qualité de ces réponses.

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2002 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides. Cet outil sera implanté dans les directions départementales de l'équipement ; il sera opérationnel au cours de l'année 2002.

#### Traitement du fichier des abonnés EDF

En 2003, le dispositif mis en place fin 1997 sera maintenu sans changement. Un bilan de l'utilisation, au cours de ces cinq premières années, de ce fichier comme base de lancement d'enquêtes, devra être établi, afin d'en tirer des enseignements pour une évolution future.

#### **Les statistiques sur les entreprises de construction**

L'enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction

En 2003, l'échantillon de l'enquête qui sera lancée sur l'exercice 2002 aura fait l'objet d'une nouvelle optimisation avec pour objectif de maintenir au niveau de 18 000 le nombre d'unités enquêtées. La possibilité d'étendre le champ de mise en œuvre de la stratégie « petites entreprises » aux entreprises ayant de 10 à 19 salariés sera étudiée en début d'année 2003, pour mise en œuvre lors de l'enquête qui sera réalisée en 2004 sur l'exercice 2003.

Les réflexions se sont poursuivies sur une nouvelle organisation et une diversification du mode de diffusion des résultats de l'enquête ("SES - Infos rapides", Résultats détaillés et Cédérom). La première enquête associée sur le thème "entretien - amélioration de bâtiments" a été exploitée et ses résultats publiés début 2002. La seconde enquête associée portera sur la mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information. Un comité de pilotage associant notamment les fédérations professionnelles et des experts du domaine est constitué pour arrêter le questionnaire. Le projet a été présenté au comité du label en septembre 2002. L'enquête a obtenu le label d'intérêt général et le caractère obligatoire. Le lancement de l'enquête est prévu pour le mois de novembre 2002. Les résultats seront publiés en 2003.

#### Indices de prix de l'entretien-amélioration de logements (IPEA)

Un processus régulier de publication trimestrielle des indices a été mis en place à la fin de 1997. Le premier renouvellement des échantillons d'entreprises par tirage aléatoire à partir d'OCEAN, débuté en 1999, s'est achevé en 2001.

Parmi les conclusions et propositions issues de la mission d'expertise réalisée au premier semestre 2000, la priorité a été donnée à la construction de l'indice synthétique. L'enquête associée à l'enquête annuelle d'entreprise lancée en 2000 sur le thème de l'entretien-amélioration de bâtiments a apporté les pondérations nécessaires à l'élaboration d'un tel indice publié fin juin 2002 (résultats relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2002). Les recommandations relatives au plan de sondage et à une nouvelle stratégie de collecte des données pour les petites entreprises seront expérimentées et le premier renouvellement par cinquième de l'échantillon, toutes familles de travaux confondues, sera effectif dès 2003. A noter que l'enquête associée apporte également les premières informations permettant d'étudier l'extension des IPEA aux locaux non résidentiels, comme le prévoyait le programme à moyen terme.

Enquête sur le coût de la construction neuve et sur le prix de revient des logements neufs

Dans l'attente des retombées concrètes des travaux méthodologiques évoqués au point 2.2, l'enquête sur laquelle est fondé le calcul de l'indice du coût de la construction (ICC) sera poursuivie sans changements.

### **Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)**

Cette enquête, réalisée par voie postale auprès des collectivités locales, vise à produire, à partir des budgets primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction ou de travaux publics. Compte tenu des difficultés rencontrées les années précédentes, cette opération a fait l'objet d'une rénovation importante. L'accent est mis sur la collecte des budgets primitifs et un fichier national unique est géré sous Intranet en saisie décentralisée. Un bilan sera établi à l'issue de cet exercice avant de décider des modalités de sa poursuite en 2003.

### **Les synthèses et la diffusion des données élaborées**

**Le compte satellite du logement**

Les comptes du logement présentés à la commission sont maintenant établis selon les concepts et les principes de la base 1995. Les séries couvrent les années 1984 à 1999. Pour les loyers, les évaluations sont cohérentes avec celles du cadre central de comptabilité nationale. Par ailleurs, des tableaux synthétiques sur la dépense nationale de logement sont intégrés, sur la base des principes définis dans le système de comptabilité nationale de l'Onu. Pour les deux années à venir, il est prévu de toiletter les séries récentes en mobilisant les données de l'enquête nationale logement 2001 et d'approfondir les méthodes de chiffrage de l'investissement. Enfin, les travaux pour réaliser un compte provisoire seront poursuivis.

**Les analyses à partir des fichiers fiscaux**

Dans le cadre d'un protocole avec la Direction générale des impôts, le Service économique et statistique dispose de données fiscales et foncières issues des fichiers de la taxe d'habitation, de l'impôt sur le revenu et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (fichier FILOCOM). Les exploitations réalisées sur le fichier de 1995 et celles, plus riches, sur les fichiers de 1997 et de 1999, ont notamment permis de définir un tronc commun de variables au niveau communal et, à partir de là, de réaliser des analyses croisant les données sur les logements avec celles qui concernent leurs occupants et les caractéristiques des propriétaires. Elles permettent en outre de réaliser des estimations de populations, de connaître l'âge du parc de logements, la copropriété, la durée d'occupation et d'améliorer la connaissance de la vacance des logements. Utilisées en liaison avec d'autres sources, socio-démographiques en particulier, ces variables enrichissent l'analyse des situations locales de l'habitat.

Après une première phase d'évaluation de la qualité des variables du fichier Filocom et de leur degré de cohérence avec d'autres données (recensement de la population, enquête sur le parc locatif social), le SES s'est attaché à mieux définir les conditions de mobilisation et l'apport des données fiscales pour les études locales sur l'habitat. Cela s'est traduit par la réalisation d'un guide d'utilisation de Filocom en cours de publication. Il permet de connaître les concepts et la méthodologie du contenu de ce fichier. Cela s'est traduit également par la parution d'un article intitulé "le parc de logements et son occupation vus au travers des fichiers fiscaux" dans les Notes de Synthèses du SES, ainsi que d'une brochure "le logement en cartes", qui apportent une documentation très intéressante sur le sujet.

La procédure de « confidentialisation » du fichier consistant à remplacer les valeurs relatives à moins de onze unités statistiques par une valeur aléatoire, c'est à dire par une valeur prise au hasard entre 0 et 10, a été acceptée par la DGI et la Cnil. Cela permet la communication aux services décentralisés du ministère de l'équipement d'un fichier réduit de données agrégées à la commune directement utilisable sous Géokit dans lequel ne figure aucune donnée confidentielle. Depuis cette année, une partie importante du travail portera sur la comparaison entre le fichier Filocom de 1999 et les données du dernier recensement de la population, dont les dates de référence sont proches. Ce travail est bien avancé et fera l'objet d'une publication dans le courant de l'année 2002.

Les premières études longitudinales pourront être entreprises avec le fichier 2001 qui sera livré au troisième trimestre 2002. Ce fichier comprendra en outre l'âge du conjoint qui permettra d'affiner les études de population par âge et de revenus par unités de consommation.

#### Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et leur environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée avant la fin de l'année 2002, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI ont été intégrés dans la base communale GéoKit2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. Tous les ans, le fichier des allocataires de la MSA viendra enrichir GéoKit2, le premier fichier (2000) devant être intégré en 2002. En 2003, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 (exploitations spécifiques) devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude, d'une part avec le Scees pour les données du recensement général de l'agriculture et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

### **Allègement de la charge statistique des entreprises**

On rappelle tout d'abord que, dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise de quatrième génération, la partie comptable du questionnaire a été alignée sur la déclaration fiscale des entreprises. De plus, la partie sectorielle du questionnaire, qui permet d'appréhender la nature de l'ouvrage, la catégorie du maître d'ouvrage et la localisation des chantiers, a été considérablement simplifiée. En plus de ces actions, un allègement important de la charge d'enquête a été mis en œuvre en 2000 sur l'exercice 1999 et l'est à nouveau en 2002 sur l'exercice 2001 : c'est ce qu'on appelle la stratégie dite « petites entreprises ». Ainsi, pour toutes les entreprises de moins de dix salariés, l'enquête a été remplacée par l'utilisation des données comptables annexées aux déclarations fiscales. Ce sont près de 8 000 entreprises qui ont bénéficié de cet allègement et n'ont ainsi pas été interrogées. En début d'année 2003, on étudiera la possibilité de l'extension de cette stratégie aux entreprises de 10 à 19 salariés.

Par ailleurs, avec le renouvellement des échantillons pour le calcul des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements, chaque entreprise ne sera interrogée que cinq années de suite. Dans le cadre du processus de rénovation de l'ICC, la phase de collecte est également réexaminée dans un souci d'allègement de la charge pour les maîtres d'ouvrage d'une construction de logements neufs auprès desquels est réalisée l'enquête. La collecte sur support informatique pour le dossier technique (plans, etc.) est en cours d'expérimentation.

Dans le cadre de l'enquête rénovée sur le parc locatif social, la charge d'enquête des organismes s'est trouvée allégée grâce au développement de la collecte informatisée. Plus de la moitié des organismes ont ainsi transmis leur réponse sur support informatique pour l'enquête réalisée en 2000 et ce mouvement est appelé à s'amplifier à l'avenir. Il convient par ailleurs de rappeler que la mise en place de l'inventaire du parc locatif social dans le cadre de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain a été conçue de façon à ne pas générer de la charge de travail nouvelle pour les organismes qui répondent par ailleurs à l'enquête sur le parc locatif social<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Sur la partie du champ commune à l'inventaire et à l'enquête.

## Aspects particuliers du programme 2003

### Aspects "régionaux et locaux"

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour Sitadel, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et Colloc. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception.

Plusieurs actions ont permis d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local (cf. point 3.5 ci-dessus), en particulier la création d'une base à l'Iris-2000 et l'enrichissement de la base communale GéoKit2 par les données de l'Insee (recensement de la population de 1999, Sirene 2001, etc.), de la DGI (Filocom) et de la MSA. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur le géocodage des données statistiques, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

### Aspects "environnement"

L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire a été aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

De plus, une étude est conduite dans le prolongement du compte satellite du logement, pour décrire de façon fine la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Bien que plus limitées, les études engagées en 2000 sur les différentes formes de consommation d'énergie dans les bâtiments non résidentiels servant à une activité tertiaire, destinées entre autres à servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques, seront poursuivies.

### 5.3 Aspects "européens"

Les statistiques de la construction sont fortement contraintes par deux règlements européens. Le premier concerne les statistiques structurelles d'entreprises, dont le règlement prévoit la fourniture de résultats provisoires à t+10 mois et de résultats définitifs à t+18 mois. Pour la première fois, des résultats provisoires ont été communiqués sur l'année 1998 à partir de l'enquête annuelle d'entreprise. Pour l'exercice 1999, les délais ont été respectés, mais il convient toutefois de signaler que ces résultats provisoires étaient incomplets, compte tenu de mise en oeuvre de la stratégie « petites entreprises », dans laquelle les données issues de la source fiscale ne sont pas disponibles à t+10. Pour l'enquête réalisée en 2001 sur l'exercice 2000, une nouvelle question a été introduite sur le thème de la sous-traitance reçue, répondant ainsi au règlement européen.

Le second règlement porte sur les indicateurs conjoncturels. Le SES est concerné par plusieurs variables, en particulier le nombre de logements autorisés et la surface de logements autorisée. Les décompositions demandées ne posent pas de problème particulier. Le règlement prévoit également la fourniture de l'index BT01. Sa décomposition entre coûts salariaux et coûts des matériaux fait l'objet d'une transmission à Eurostat, depuis l'automne 2001. S'agissant des entrées de commandes, la collecte réalisée mensuellement par la FNTP et la FFB et les travaux méthodologiques conduits en 2001 permettent la mise en place de l'indicateur d'entrées de commande et de satisfaire ainsi aux exigences européennes dès le courant de l'année 2002.

S'agissant des nomenclatures d'activités et de produits, conformément à la décision prise lors de la réunion de février 2001 de la commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits, une mise en conformité avec le règlement européen sera réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2003. S'agissant de la frontière entre industrie et construction, plus précisément des activités de fabrication et de pose d'éléments de charpente et de menuiserie, le système statistique public (INSEE, ainsi que les services statistiques des ministères de l'industrie et de l'équipement) a élaboré une procédure de mise en oeuvre correspondant au souhait exprimé par le Cnis dans un de ses avis spécifiques de la formation « urbanisme – équipement - logement », que les conséquences sur la continuité de l'information économique soient prises en compte. Pour préparer l'échéance 2007, un dispositif de concertation

avec les organisations professionnelles a été mis en place en 2001 par l'Insee, dans le cadre des travaux de la "commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits". Pour la construction, une proposition commune aux fédérations professionnelles du secteur et au service statistique du Ministère de l'équipement a été élaborée après plusieurs réunions de concertation et transmise à l'Insee.

### **Liste des publications relatives aux programmes 2000 et 2001**

#### *Enquête annuelle d'entreprise*

« EAE - Construction 1999 : Principaux résultats » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°155 mai 2001.

« EAE – Construction 1997 à 1999, Données détaillées du SES » - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), juillet 2001. Cette publication est complétée d'un cédérom.

#### *Prix des travaux d'entretien - amélioration*

« Les indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements – résultats trimestriels » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés à la fin du trimestre suivant le trimestre de référence.

#### *Commercialisation des logements neufs (ECLN)*

« Résultats de la commercialisation des logements neufs » (trimestriel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés deux mois après la fin du trimestre concerné.

#### *Résultats de la construction ( SITADEL)*

« Résultats de la construction » (mensuel) - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), publiés à la fin du mois suivant.

« Statistiques de la construction neuve De SICLONE à SITADEL : principales modifications dans la présentation des statistiques »-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), mars 1998, n°43bis

« Résultats départementaux de la construction » (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant.

« Statistiques de la construction » (trimestriel) - Bulletin statistique du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI).

« Statistiques de la construction en 2001 » (annuel) - Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI). Cette publication est complétée d'un cédérom.

#### *Le parc locatif social (PLS)*

« Le parc locatif social au 31 décembre 1999 » - SES Infos rapides du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°164 août 2001.

#### *Les ventes de logements neufs et anciens (EXISTAN)*

« Les ventes de logements neufs et anciens en 1999 » - SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), n°170 novembre 2001.

« Les ventes de logements neufs et anciens en 1999 »- Données détaillées du SES, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI), novembre 2001

#### *Le compte satellite du logement*

« Comptes du logement - édition 2001 », collection « synthèses » du système statistique public, édition 2001 n°58.

*Le site Internet*

Une partie de ces résultats est mise à disposition dans le site Internet du SES. Le site « Economie et statistique » propose l'accès aux publications traditionnelles du service (SES Infos rapides, Notes de synthèse, etc.) et la mise en ligne des principaux résultats sous forme de tableaux ou de séries chronologiques. Les données sont ainsi facilement accessibles et "téléchargeables" dans un format permettant une utilisation aisée. Des enrichissements et mises à jour sont réalisés en continu et un projet de création d'un espace accessible par abonnement permettant d'accéder à des bases de données agrégées pourrait aboutir en 2003.

### **Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés d'ici la fin de 2003. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la population, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et l'établissement d'un indice synthétique auront été réalisés en 2002.

D'autres travaux auront été engagés mais ne seront sans doute pas achevés en 2003. Il en est ainsi des actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social, qui aura connu une évolution importante avec la mise en place de l'inventaire dans la cadre des textes d'application de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. Le suivi des aides aura également connu des développements par la définition de sous-produits statistiques de l'outil Galion de gestion de ces aides.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins. Il en est de même de l'extension des IPEA à l'entretien-amélioration des locaux non résidentiels, bien que l'enquête associée réalisée en 2000-2001 apporte un éclairage utile quant à la décomposition de cette activité selon familles et catégories de travaux.

Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

## **2. Travaux nouveaux pour 2003**

Pas d'opération prévue.

## **3. Opérations répétitives**

### **Inventaire des logements locatifs sociaux**

La loi SRU dispose qu'un inventaire des logements locatifs sociaux soit réalisé chaque année sur l'ensemble des communes situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Afin de fournir aux directions départementales de l'équipement, en charge de la réalisation de cet inventaire, un outil fiable de collecte, le ministère de l'équipement a développé l'application AGILLOS (aide à la gestion de l'inventaire des logements locatifs à occupation sociale).

La base de données de l'application est alimentée par les réponses des organismes bailleurs et les informations figurant sur les conventions de conventionnement des bailleurs personnes physiques.

Ces données portent sur l'identité des bailleurs et des gestionnaires (nom, statut, siret, adresse, raison sociale), les références et la période de validité de la convention de conventionnement ainsi que les caractéristiques du programme (nom, adresse, financement, type de logement et nombre de logements pour chacun des quatre alinéas correspondant à la définition donnée par la loi :

a) Les logements locatifs sociaux appartenant aux organismes d'HLM soit, tous les logements financés avant 77 et uniquement les logements conventionnés après 77 excepté les DOM où tous les logements sont pris en compte indépendamment de l'année de financement.

b) Les autres logements conventionnés et dont l'accès est soumis à des conditions de ressources.

c) Les logements appartenant aux SEM des DOM, à l'Entreprise minière et chimique, aux sociétés à participation majoritaire des houillères de bassin et des Charbonnages de France et à l'établissement public de Gestion Immobilière du Nord Pas de Calais.

d) Les logements ou les lits des logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants et des résidences sociales conventionnées, ainsi que les places de CHRS.

En 2001, première année d'application de la loi, l'option retenue a été de concevoir une application interfacée avec EPLS de manière à ce que les organismes puissent répondre simultanément aux deux enquêtes. Cette solution permettait de ne pas menacer la pérennité d'EPLS et d'alléger la charge de travail des organismes d'HLM, la grande majorité des champs d'Agillos étant commune à EPLS.

En 2002, la DGUHC a créé une structure de maîtrise d'ouvrage de l'application Agillos associant les représentants de chacune des ces deux applications.

L'objectif 2003 de cette application est de rendre opérationnel les liens actuellement à l'étude entre Agillos et l'application ECOLO (outil de suivi des conventionnements signés par les directions départementales de l'équipement) et de poursuivre un développement conjoint d'EPLS et AGILLOS répondant aux attentes des utilisateurs.

### **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a instauré un certain nombre de dispositions fiscales visant à inciter un bailleur privé, propriétaire d'un logement neuf ou ancien, à louer son bien sous condition de plafond de loyer et de plafond de ressource du locataire. Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, le bénéficiaire de ce dispositif remplit un engagement de location comprenant des informations sur les caractéristiques du logement (localisation, prix de revient ou d'acquisition, surface, loyer perçu, date d'achèvement de l'immeuble). Celui-ci est transmis à la DGUHC par les Directions des Services Fiscaux à des fins statistiques, la loi prévoyant de mesurer l'impact de cette mesure sur l'investissement immobilier locatif privé et d'en dresser un bilan fiscal au travers d'un rapport du dispositif présenté au Parlement par le Gouvernement au plus tard le 15 septembre 2004.

Suite à l'obtention d'une autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et à la signature d'un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2001, publié au B.O. du 10 octobre 2001 un fichier comprenant les informations communiquées par les bénéficiaires a été créé.

742 dossiers ont été adressés à la DGUHC au titre de 99 et environ 900 au titre de 2000 par les directions départementales des services fiscaux. Ces données concernaient 56 départements en 99 et 42 l'année suivante.

Environ 2/3 des engagements de location reçus comportent des informations partielles et les valeurs manquantes portent généralement sur les données essentielles (prix, loyer et surface) sur lesquelles sont appliqués les tests de cohérence.

Ces volumes d'engagement sont loin de correspondre aux estimations affichées notamment par la FNPC. Les informations recueillies via les services du Ministère des Finances ne sont pas fiables et une rencontre entre la DGUHC et la DGI a mis en évidence les limites du dispositif de remontées des informations défini à l'origine. Il y a donc nécessité à mettre en œuvre rapidement de nouvelles pistes permettant de recueillir des éléments de bilan.

A ce jour, deux projets sont envisagés :

- Confier une étude qualitative à un bureau d'études, sur des secteurs à forte tension du marché immobilier afin d'analyser l'impact du dispositif du statut du bailleur privé.

- Réaliser une enquête auprès des bailleurs privés

Une extraction du fichier des 4,5 millions bailleurs privés recensés par FILOCOM permettant de restituer la liste des bailleurs dont le logement a été mis en location en 2000 pourrait estimer le taux des propriétaires ayant opté pour le dispositif Besson.

Mais une autorisation de la CNIL devrait être préalablement délivrée.

### **Enquêtes SLS et OPS**

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;

- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

### **Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)**

L'enquête porte sur le nombre de logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer de solidarité, la pratique des barèmes de calcul du SLS par les bailleurs sociaux, le nombre de logements dont les locataires dépassent les plafonds de revenu pour accéder au parc locatif social, le nombre de logements dont le locataire est assujéti au SLS, le montant moyen de SLS appelé par les bailleurs auprès des locataires assujétis et le niveau moyen de loyer pratiqué.

C'est une enquête réalisée auprès des bailleurs sociaux dont le patrimoine locatif est soumis pour partie ou en totalité à l'application du SLS. L'information recueillie porte sur janvier de l'année N. **Tous les deux ans, les données sont agrégées au niveau de l'organisme et transmises à la DDE qui les vérifient et les communiquent à la DGUHC.** Un rapport exposant les résultats de l'enquête est remis au Parlement.

Deux rapports ont été réalisés portant sur les résultats des mois de janvier 1997 et 1999. Le prochain est prévu fin 2002-début 2003.

### **Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution**

La prochaine enquête sera réalisée en 2003.

Cette enquête a été mise en place afin de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des locataires des logements sociaux et de compléter les sources d'information déjà existantes sur ce thème, en particulier l'Enquête Logement et le RGP.

Jusqu'en 2000, l'enquête était limitée aux organismes d'HLM et aux SEM. Son champ d'application a été étendu par la loi n°2002-73 de modernisation sociale du 17 janvier 2002 afin de rendre l'enquête cohérente avec l'inventaire annuel des logements locatifs sociaux instaurée par la loi SRU (cf. ci-dessus). L'extension porte sur les logements conventionnés appartenant aux organismes suivants :

- les organismes agréés par le préfet dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, qui ont vocation à promouvoir une offre de logements diversifiée favorisant la satisfaction des besoins en logement,

- les UES (Union d'Economie Sociale),

- les sociétés immobilières de la CDC,

- les collectivités publiques,

- les sociétés filiales des organismes de la contribution des employeurs à l'effort de construction,

- les autres personnes morales notamment les entreprises d'assurances et les établissements de crédit et leurs filiales.

L'enquête porte sur l'état du patrimoine locatif social, le nombre de ménages occupants, la composition des ménages, leur répartition par âge du titulaire du contrat de location, leurs revenus en pourcentage des plafonds de ressources réglementaires pour l'accès au parc locatif social, les aides

au logement perçues, les minima sociaux perçus, le nombre et l'âge des occupants, l'activité professionnelle ainsi que le profil socioéconomique des emménagés récents.

La date de référence est le 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'enquête et l'enquête auprès des ménages est réalisée par les organismes bailleurs durant le 1<sup>er</sup> trimestre. Les organismes agrègent les données et les adressent au préfet avant le 30 avril. Les DDE sont chargées du contrôle, de l'agrégation des données et les communiquent ensuite à la DGUHC.

Deux rapports nationaux ont été réalisés en 1997 et en 2000.

#### **Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat**

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par Internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques ainsi que la possibilité de générer des tableaux en croisant les informations.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale et les documents de planification urbaine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

#### **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

#### **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995, la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2003.

#### **BOLERO**

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes HLM, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc social.

La DGUHC agrège les données comptables au niveau national et les publie chaque année ; cette publication est diffusée notamment aux organismes constructeurs interrogés.

L'application est accessible aux services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la MILOS, qui a décidé de l'utiliser dorénavant en lieu et place de sa propre base de données.

**Tableau récapitulatif des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003**

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Enquête Loyers et Charges renouvelée (capisée)	INSEE, division Logement	Report é	Prévu en 1999
Rénovation du calcul de l'indice des loyers	INSEE division Logement	Commencé fin 2000	Interrompu en 2002 (mutation du responsable)
Indice de prix des logements	INSEE Notaires	En cours	Publication au BMS depuis avril 2000
Enquête Logement 2001/2002	INSEE division Logement	En cours	Sur le terrain décembre 2001-février 2002. 1er résultat fin 2002
Rénovation des méthodes d'établissement des séries physiques du parc de logement	INSEE division Logement	En cours	Permanent depuis 1998
Projection post-censitaire du nombre de ménages	INSEE division Logement	Achevée en 2002	Projection à 2030 du nombre de ménages par sexe et âge de la personne de référence
Rétropolation en nouvelle nomenclature	Division des enquêtes de conjoncture	Achevée pour toutes les enquêtes	
Analyse économique des nouvelles séries	Division des enquêtes de conjoncture	Permanente pour toutes les enquêtes	Comparaison avec des données extérieures
Analyse microéconomique des données portant sur l'investissement et l'utilisation des capacités	Division des enquêtes de conjoncture	Achevée.	Comparaison avec l'EAE, avec les données du SESSI et de la Banque de France.
Comptes de la construction	CEI	en cours	réduction à trois comptes annuels (fait) réflexions d'ensemble sur le mode de rebasement
Indice du coût de la construction -réflexions sur la méthodologie et conséquences	CEI	en cours	en liaison avec le ministère chargé du logement
Extension de l'enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Le dispositif d'inventaire mis en place dans le cadre de la loi SRU intègre le champ des foyers et centres d'hébergement et de réinsertion sociale.

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi des opérations	Observations
Enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise	SES	En 2000, pour l'entretien-amélioration En 2002, sur le thème des NTIC	Opérations nouvelles, associées à l'enquête annuelle, pour compléter les informations sur des thèmes importants ou d'actualité.
Indices de prix d'entretien-amélioration de certains types de bâtiments non résidentiels	SES	Reporté	Opération nouvelle, dont la méthodologie pourrait s'inspirer de ce qui est fait pour l'entretien-amélioration de logement. Les résultats de l'enquête associée apportent de premières indications sur l'importance de ces activités pour les entreprises du secteur.
Rénovation de l'enquête pour le calcul de l'indice du coût de la construction	SES	En cours	Les premières réflexions sont engagées en 2001, elles se poursuivront en 2002 et donneront lieu à de premières mises en oeuvre en 2003
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES, en collaboration avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle Un chiffrage du parc de bureaux a été réalisé en 2000 à partir d'autres sources
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Développement de l'utilisation des fichiers CAF	SES	En cours	Opération prioritaire visant à utiliser plus pleinement les données issues des fichiers CAF
Rationalisation et simplification du suivi des aides à la pierre	SES	En cours	Module d'exploitation statistique en aval du futur système GALION de gestion des aides de la DGUHC
Enquête ECLN	SES		Opération permanente
Enquête EXISTAN	SES		Opération permanente
Enquête sur le parc locatif social	SES	En cours	Opération permanente, recherche d'une meilleure articulation avec les autres opérations du ministère
Enquête sur le prix de revient des logements neufs	SES	En cours	Opération permanente, avec mise en place d'un dispositif régulier de publication annuelle
Indices de prix de l'entretien-amélioration des logements	SES	Rénovation en cours	Opération permanente, rénovation des échantillons, construction d'un indice synthétique
Enquête annuelle d'entreprise sur le secteur de la construction	SES		Opération permanente, avec mise en place de la stratégie « petites entreprises »
Investissements en BTP des collectivités locales	SES		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Compte satellite du logement	SES, DGUHC		Opération permanente
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats d'une exploitation spécifique du recensement de la population de 1999, le fichier des allocataires de la MSA et le recensement général de l'agriculture.

## SIGLES ET ACRONYMES

<b>AAH</b>	Allocation adulte handicapé
ACEMO	Enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre
ACFCI	Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie
ACOFA	Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole
ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
ADELI	Répertoire des professions réglementées
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
ADERSSA	Association pour le développement de l'enseignement et de la recherche en systèmes appliqués
AFB	Association française des banques
AFIT	Agence française de l'ingénierie touristique
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
AFR	Association française de remembrement
AGGIR	Autonomie, gérontologie, groupes iso-ressources (grille d'évaluation de la dépendance des personnes âgées)
AGIRC	Association générale des institutions de retraite des cadres
AGPM	Association générale des producteurs de maïs
ALE	Agence locale pour l'emploi
AMEXA	Assurance maladie des exploitants agricoles
AMF	Association des maires de France
ANACT	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
ANAES	Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé
ANIA	Association nationale des industries agro-alimentaires
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
ANVAR	Agence nationale de valorisation de la recherche
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
APCM	Assemblée permanente des chambres de métiers
APEC	Association pour l'emploi des cadres
APEJ	Aide au premier emploi d'un jeune
API	Allocation parent isolé
APL	Aide personnalisée au logement
APU(L)	Administrations publiques (locales)
APUR	Atelier parisien d'urbanisme
ARH	Agence régionale de l'hospitalisation
ARRCO	Association des régimes de retraites complémentaires
ART	Agence de régulation des télécoms
ARTHUIT	Article 8 de la loi de 1976 sur les installations classées et les déchets dangereux
ASA	Association syndicale autorisée
ASS	Allocation de solidarité spécifique
ASSEDIC	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
<b>BAC</b>	Baccalauréat
BAFI	Banque de données des agents financiers
BCE	Banque centrale européenne
BCN	Banque centrale nationale
BDD	Bases (banques) de données
BDF	Banque de France
BDP	Balance des paiements
BDPME	Banque du développement des petites et moyennes entreprises
BDQA	Base de données sur la qualité de l'air
BDSE	Base de données structurelles d'entreprise
BDSL	Base de données sociales localisées
BEP	Brevet d'études professionnelles
BGCA	Bâtiment, génie civil et agricole
BIC	Bénéfices industriels et commerciaux

BIPE	Bureau d'information et de prévisions économiques
BIT	Bureau international du travail
BMS	Bulletin mensuel de statistiques
BNC	Bénéfices non commerciaux
BPM 5	5 <sup>ème</sup> manuel de la balance des paiements du FMI
BRA	Bénéfice réel agricole
BRI	Banque des règlements internationaux
BTP	Bâtiment, travaux publics
BTS	Brevet de technicien supérieur
<b>CA3</b>	Déclaration mensuelle ou trimestrielle de chiffre d'affaires aux services fiscaux
CADA	Commission d'accès aux documents administratifs
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAM	Caisse d'assurance maladie
CANAM	Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CAPI	Collecte assistée par micro ordinateur en face à face
CASP	Centre d'analyse de synthèse et de prévision (ministère de l'équipement, des transports et du logement)
CCA	Commission de contrôle des assurances
CCFA	Comité des constructeurs français d'automobiles
CCI(P)	Chambre de commerce et d'industrie (de Paris)
CCM	Commission centrale des marchés (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
CCRP	Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage
CDAM	Catalogue des actes médicaux
CDC	Caisse des dépôts et consignations
CDD	Contrat à durée déterminée
CDES	Commission départementale d'éducation spécialisée
CDROM	Compact Disc Read Only Memory
CDI	Contrat à durée indéterminée
CECA	Communauté européenne du charbon et de l'acier
CECEI	Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement
CEE	Centre d'études de l'emploi
CEF	Comité économique et financier
CEFIL	Centre de formation de l'INSEE de Libourne
CEIES	Comité consultatif européen de l'information statistique dans les domaines économique et social
CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
CEPME	Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises
CERC	Centre d'études des revenus et des coûts
CEREN	Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie
CEREQ	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CERFA	Centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs
CERTU	Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques
CES(R)	Conseil économique et social (régional)
CES	Contrat emploi solidarité
CES	Conseil économique et social
CESIA	Centre d'études des systèmes d'information des administrations
CETE	Centre d'études techniques de l'équipement
CFA	Centre de formation des apprentis
CFCE	Centre français du commerce extérieur
CFDT	Confédération française démocratique du travail
CFE	Centre de formalités des entreprises

CFES	Comité français d'éducation pour la santé
CFL	Comité des finances locales
CFTC	Confédération française des travailleurs chrétiens
CFUM	Comptes financiers de l'union monétaire
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CGGREF	Conseil général du génie rural, des eaux et forêts
CGP	Commissariat général du Plan
CGT	Confédération générale du travail
CGT-FO	Confédération générale du travail - Force ouvrière
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale
CHSCT	Comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail
CIE	Contrat initiative emploi
CIM	Classification internationale des maladies
CIO	Centre d'information et d'orientation
CIPA	Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture
CITE	Classification internationale type de l'éducation (nomenclature)
CITI	Classification internationale type par industrie
CITRUS	Coordination des informations et des traitements des restructurations d'unités statistiques
CIVC	Comité interprofessionnel des vins de champagne
CLAP	Connaissance locale de l'appareil productif (base de données)
CLC	Corine land cover (banque de données)
CMFB	Comité des statistiques monétaires et financières et de balance des paiements
CMU	Couverture maladie universelle
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNAM-TS ou CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNAP	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés
CNASEA	Commission nationale des nomenclatures d'activités et de produits
CNAV(TS)	Centre national pour l'aménagement des structures d'exploitations agricoles
CNC	Caisse nationale d'assurance vieillesse (des travailleurs salariés)
CNC	Centre national de la cinématographie
CNC	Conseil national du commerce
CNCA	Caisse nationale du crédit agricole
CNCM	Confédération nationale du crédit mutuel
CNES	Centre national d'études spatiales
CNIG	Conseil national de l'information géographique
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CNJA	Centre national des jeunes agriculteurs
CNMCCA	Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole
CNPA	Conseil national des professions de l'automobile
CNPF	Conseil national du patronat français (voir MEDEF)
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNVA	Conseil national de la vie associative
COB	Commission des opérations de bourse
COE	Centre d'observation économique (CCIP)
COFIT	Confédération française des industries touristiques
COFOG	Classification of the Functions of Government (classification des fonctions de dépense des administrations)
COICOP	Classification of Individual Consumption By Purpose (classification des fonctions de consommation de ménages)
COPACEL	Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses
COREPER	Comité des représentants permanents auprès des Communautés européennes
COSIFORM	Commission pour la simplification des formalités
COSP	Conseil d'orientation de l'enseignement du secteur privé
COTOREP	Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel
CP	Direction de la Comptabilité publique (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie) (voir DGCP)

CPA	Classification des produits associée aux activités
CPCI	Commission permanente de consultation sur l'industrie
CPF	Classification des produits française
CPS	Comité des programmes statistiques (Eurostat)
CPS	Carte des professionnels de santé
CRAM	Caisse régionale d'assurance maladie
CRB	Comité de réglementation bancaire
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
CRDM	Compte du reste du monde (comptes nationaux)
CRE	Contrat de retour à l'emploi
CREAI	Centre régional pour l'étude et l'action en faveur des personnes inadaptées
CREDES	Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé
CREDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CRM	Chambre régionale des métiers
CROCIS	Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (direction générale de la CCIP)
CRSST	Centre de recherches en sciences sociales du travail (CNRS)
CRT	Comité régional du Tourisme
CSBP	Chambre syndicale des banques populaires
CSERC	Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts
CSFPT	Conseil supérieur de la fonction publique territoriale
CSG	Contribution sociale généralisée
CSIES	Commission des systèmes d'information sur les établissements de santé
CSP	Catégorie socioprofessionnelle
CTE	Contrat territorial d'exploitation
CTNERHI	Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations
CUDEP	Confédération universitaire de démographie et d'étude des populations
CUMA	Coopérative d'utilisation du matériel agricole
CVI	Casier viticole informatisé
CVS	Corrigé des variations saisonnières
CVTS	Volet français de l'enquête européenne sur la FPC dans les entreprises
<b>DADS</b>	Déclaration annuelle de données sociales
DAEI	Direction des Affaires économiques et internationales (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DAFE	Direction de l'Espace rural et de la Forêt (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DARES	Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DARPMI	Direction de l'Action régionale et de la petite et moyenne entreprise (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DAS	Direction de l'Action sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DATAR	Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale
DAU	Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DBE	Déchets banals des entreprises
DCI	Direction du Commerce intérieur (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DDAF	Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDASS	Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
DDE	Direction départementale de l'Équipement
DDRN	Délégation au Développement de la région nazairienne
DEB	Déclaration d'échanges de biens
DECAS	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DEFM	Déclaration d'emploi en fin de mois

DEP	Direction de l'Évaluation et de la Prospective (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DEP	Département des Études et de la Prospective (ministère de la Culture et de la Communication)
DEPSE	Direction des Exploitations, de la Politique sociale et de l'Emploi (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DERF	Direction de l'espace rural et de la forêt (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DESCO	Direction de l'enseignement scolaire (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DESS	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DGA	Direction générale de l'Alimentation (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGAD	Direction générale de l'Administration et du Développement (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement)
DGAFF	Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (ministère de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de la Décentralisation)
DGAL	Direction générale de l'alimentation (MAP)
DGCCRF	Direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGCL	Direction générale des Collectivités locales (ministère de l'Intérieur)
DGCP	Direction générale de la Comptabilité publique (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGDDI	Direction générale des Douanes et Droits indirects (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGEFP	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DGEMP	Direction générale de l'énergie et des matières premières (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGER	Direction générale de l'Enseignement et la Recherche (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DGI	Direction générale des Impôts (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGPT	Direction générale des Postes et Télécommunications
DGRT	Direction générale de la Recherche et de la Technologie (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DGS	Direction générale de la Santé (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DGSI	Direction générale des Stratégies industrielles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DGUHC	Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DIGEC	Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DIPL	Délégation interministérielle aux professions libérales
DIISES	Délégation interministérielle à l'Innovation sociale et à l'Économie sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DIRE	Délégation interministérielle de la réforme de l'Etat
DIREN	Direction régionale de l'Environnement
DIRMI	Délégation interministérielle au Revenu minimum d'insertion
DIV	Délégation interministérielle à la Ville et au Développement social urbain
DLC	Direction des Lycées et Collèges (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
DMMO	Déclaration de mouvements de main-d'oeuvre
DOM	Département d'outre-mer
DP	Direction de la Prévision (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DPD	Direction de la programmation et du développement (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)

DPE	Direction de la prévision et des échanges (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DPMCM	Direction des Pêches maritimes et des Cultures marines (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
DPPR	Direction de la Pollution et de la Prévention des risques (ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire)
DR	Direction régionale de l'INSEE
DR	Direction des routes
DRASS	Direction régionale des Affaires sanitaires et sociales
DRE	Direction régionale de l'équipement
DREE	Direction des relations économiques extérieures (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
DREIF	Direction régionale de l'Équipement de l'Ile-de-France
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DRIRE	Direction régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DRT	Direction des Relations du travail (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DRTEFP	Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle
DSCR	Direction de la sécurité et de la circulation routière
DSS	Direction de la Sécurité sociale (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
DT	Direction du Tourisme (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
DTT	Direction des Transports terrestres
DUDS	Déclaration universelle de données sociales
DUE	Déclaration unique d'embauche
<b>EAB</b>	
EAB	Enquête annuelle de branche
EACEI	Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie
EAE(4G)	Enquête annuelle d'entreprise (quatrième génération)
EA-ITOMA	Enquête annuelle sur les installations de traitement d'ordures ménagères
EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
EB	Enquête de branche
EBE	Excédent brut d'exploitation
ECLN	Enquête sur la commercialisation des logements neufs
ECOFIN	Conseil de ministres des États membres de l'Union européenne chargés de l'économie, des finances et de l'industrie
ECU	European Currency Unit (unité de compte européenne)
EDF-GDF	Électricité de France-Gaz de France
EDI	Échanges de données informatisés
EDICOM	Échanges de données informatisés dans le commerce
EDIFACT	Ensemble de normes relatives aux échanges de données informatisés dans l'administration, le commerce et les transports
EDIFICAS	Échanges de données informatisés sur le plan financier, informationnel, comptable et d'audit, analytique et social
EDIFIEE	Dispositif télématique d'échanges de données informatisés de la FIEE
EIDER	Ensemble intégré des descripteurs de l'environnement régional (base de données)
EIR	Échantillon interrégime des retraités
EIT	Endettement intérieur total
ELP	Estimation localisée de population
EMB	Enquête mensuelle de branche
EMCS	Enquête mensuelle dans le commerce et les services
EMMO	Enquête sur les mouvements de main-d'oeuvre
ENIM	Établissement national des invalides de la marine
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
EPEI	Enquête sur les petites entreprises industrielles

EPL	Établissement public local
EPURE	Rénovation du traitement des fichiers URSSAF
EUR11	Ensemble des onze pays de la zone euro
EUR15	Ensemble des quinze pays de l'union monétaire
ESCP	École supérieure de commerce de Paris
ESE	Enquête Structure des emplois
ESEAC	Équipe de socio-économie associative et coopérative
ESTEL	Estimations localisées d'emploi
ETA	Entreprise de travail agricole
ETB	Enquête trimestrielle de branche
EUROFARM	Banque de données d'EUROSTAT sur les enquêtes « structures »
EUROFER	Association européenne de la sidérurgie
EUROPROMS	Banque de données européenne sur les produits et les marchés
EUROSTAT	Office statistique des communautés européennes
<b>FAMEU</b>	Fichier annuel des mesures des politiques d'emploi
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)
FBCF	Formation brute de capital fixe (comptes nationaux)
FCD	Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FEDER	Fonds européen de développement régional
FEDEREC	Fédération nationale des syndicats des industries et commerces de la récupération et du recyclage
FEHAP	Fédération des établissements hospitaliers de l'assistance privée
FEN	Fédération de l'éducation nationale
FENACEREM	Fédération nationale des commerces et services électroniques, radio, télévidéo, électroménager, équipement de la maison
FEP	Fédération des entreprises de propreté
FFA	Fédération française de l'acier
FFB	Fédération française du bâtiment
FFSA	Fédération française des sociétés d'assurance
FFTB	Fédération française des tuiles et briques
FIDEL	Fichier informatique départemental pour études locales
FIEEC	Fédération des industries électriques et électroniques et de la communication
FIEV	Fédération des industries des équipements et pièces pour véhicules
FIIP	Fichier interrégimes d'information sur les prestations
FIM	Fédération des industries mécaniques
FINESS	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FMI	Fonds monétaire international
FMMNF	Fédération des minerais et métaux non ferreux
FNADE	Fédération nationale des activités du déchet et de l'environnement
FNADT	Fonds national d'aménagement du territoire
FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réadaptation sociale
FNAU	Fédération nationale des agences d'urbanisme
FNB	Fédération nationale du bâtiment
FNDVA	Fonds national pour le développement de la vie associative
FNE	Fonds national de l'emploi
FNE	France nature environnement
FNIH	Fédération nationale de l'industrie hôtelière
FNORS	Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé
FNSAGA	Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
FNTP	Fédération nationale des travaux publics
FNTR	Fédération nationale des transports routiers
FNTV	Fédération nationale des transports de voyageurs
FPC	Formation professionnelle continue

FQP	Formation, qualification professionnelle (enquête)
FUN	Fichier des unités enquêtées (SESSI)
<b>GAEC</b>	Groupement agricole d'exploitation en commun
GCVN	Groupe central des villes nouvelles
GEMA	Groupement des sociétés d'assurance à caractère mutuel
GEN	Grandes entreprises nationales
GERI	Groupe d'étude et de réflexion interrégionale
GET	Groupes d'entreprises transnationaux
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIM	Groupement des industries métallurgiques
GIP	Groupement d'intérêt public
GNIS	Groupement national interprofessionnel des semences, graines et plantes
GREE	Groupe de recherche sur l'emploi et l'éducation (CNRS)
GVT	Glissement vieillissement-technicité
<b>HCI</b>	Haut conseil à l'intégration
HCSP	Haut conseil du secteur public
HEC	Hautes études commerciales
HFD	Service du Haut fonctionnaire de défense (Ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
HID	Handicaps, incapacités, dépendance (enquête)
HLM	Habitation à loyer modéré
<b>IAA</b>	Industries agricoles et alimentaires
IASC	International Accounting Standards Committee
IAAT	Institut atlantique d'aménagement des territoires
IDUP	Institut de démographie de l'université de Paris
IFM	Institution financière monétaire
IAURIF	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France
IC	Inventaire communal
ICC	Indice du coût de la construction
IDEP	Intrastat Data Entry Package (logiciel d'entrée de données dans le cadre d'Intrastat)
IECE	Indice européen du coût de l'emploi
IEDOM	Institut d'émission des DOM
IEP	Institut d'études politiques
IFEN	Institut français de l'environnement
IFM	Institution financière monétaire
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
IHESI	Institut des hautes études sur la sécurité intérieure
IME	Institut monétaire européen
INA	Institut national agronomique
INED	Institut national d'études démographiques
INERIS	Institut national de l'environnement industriel et des risques majeurs
INRA	Institut national de la recherche agronomique
INRETS	Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité
INRP	Institut national de recherche pédagogique
INS	Institut national de statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
INSEP	Institut national du sport et de l'éducation physique
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INTRASTAT	Règlement communautaire relatif aux statistiques des échanges de biens entre Etats membres

IPAMPA	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole
IPCH	Indice des prix à la consommation harmonisé
IPEA	Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements
IPI	Indice de la production industrielle
IPPAP	Indice des prix des produits agricoles à la production
IPPINEA	Indice des prix des produits industriels nécessaires aux exploitations agricoles
IPVI	Indice de prix de vente industriels
IREDU	Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (CNRS)
IRES	Institut de recherches économiques et sociales
IRIS	Ilôts regroupés suivant des indicateurs socio-démographiques (base de données)
IRIS	Interface réseau information service
IR(PP)	Impôt sur le revenu (des personnes physiques)
ISDA	International swaps and derivatives association
ISF	Impôt de solidarité sur la fortune
ISIN	International Securities Identification Number
ISPN	Institut de sûreté et de protection nucléaire
ITOM	Installations de traitement des ordures ménagères (enquête)
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IVA	Insertion dans la vie active
IVS	Institut national de veille sanitaire

**JO** Journal officiel de la République française

**LASMAS** Laboratoire d'analyses secondaires et méthodes appliquées en sociologie (CNRS)

LCI	Labor Cost Index
LCSQA	Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air
LES	Laboratoire de l'économie sociale
LIFI	Enquête Liaisons financières
LPI	Indice de prix du travail (EUROSTAT)
LPS	Libre prestation de services

<b>MAP</b>	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
M14	Nouvelle instruction comptable des communes
MATE	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
MATIF	Marché à terme international de France
MEDEF	Mouvement des entreprises de France
MEFI	Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie
MENRT	Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie
METL	Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
MILDT	Mission interministérielle à la lutte contre la drogue et la toxicomanie
MILOS	Mission d'inspection du logement social
MIRE	Mission recherche expérimentation (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
MONEP	Marché des options négociables de Paris
MRIE	Mission régionale d'information sur l'exclusion
MSA	Mutualité sociale agricole

<b>NACE</b>	Nomenclature d'activités des Communautés européennes
NAF	Nomenclature d'activités française
NAP	Nomenclature d'activités et de produits
NC	Nomenclature combinée
NCAM	Nomenclature commune des actes médicaux
NDL	Nouvelle dépense locale (système comptable)
NES	Nomenclature économique de synthèse

NET	Nomenclature des emplois territoriaux
NGAP	Nomenclature générale des actes professionnels
NIR	Numéro d'inscription au répertoire national d'identification des personnes physiques
NST	Nomenclature statistique des transports
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
NUTS	Nomenclature des unités territoriales statistiques
<b>OAT</b>	Obligations assimilables du Trésor
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCEAN	Outil de coordination des enquêtes annuelles
ODAC	Organismes divers d'administration centrale
OFDT	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
OFIVAL	Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'aviculture
OFL	Observatoire des finances locales
OFPRA	Office français de protection des réfugiés et apatrides
OLAP	Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Office des migrations internationales
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONC	Office national de la chasse
ONIC	Office national interprofessionnel des céréales
ONIFLHOR	Office national interprofessionnel des fruits, légumes et horticulture
ONILAIT	Office national interprofessionnel du lait
ONISEP	Office national d'information sur les enseignements et les professions
ONIVINS	Office national interprofessionnel des vins
ONU	Organisation des Nations unies
OPA	Organisations professionnelles agréées
OPAC	Office public d'aménagement et de construction de la ville
OPCS	Office of Population Censuses and Surveys
OPCVM	Organismes de placement collectif en valeurs mobilières
OPRESE	Observatoire des perceptions et représentations sociales de l'environnement
OREADE	Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises
OREF	Observatoire régional de l'emploi et de la formation
OREFQ	Observatoire régional de l'emploi, de la formation et des qualifications
ORME	Observatoire et réseau sur les métiers et l'emploi dans l'environnement
ORT	Observatoire régional des transports
OSCE	Office statistique des communautés européennes
OST	Observatoire des sciences et techniques
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations
<b>PAC</b>	Politique agricole commune
PACS	Pacte civil de solidarité
PACA	Provence-Alpes-Côte d'azur (région)
PAIO	Permanence d'accueil, d'information et d'orientation
PAT	Prime à l'aménagement du territoire
PCS	Professions et catégories socio-professionnelles (nomenclature)
PDU	Plan de déplacement urbain
PERNNS	Pôle d'expertise et de référence national des nomenclatures de santé
PIB	Produit intérieur brut
PIPA	Participation, intéressement, plan d'épargne entreprise et actionnariat des salariés (enquête)
PLA	Prêt locatif aidé
PLH	Programme local de l'habitat
PLS	Parc locatif social (enquête)
PME	Petites et moyennes entreprises
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PNAE	Programmes nationaux d'aide à l'emploi

PNB	Produit national brut
POS	Plan d'occupation des sols
PRLN	Prix de revient des logements neufs (enquête)
PRODCOM	Programme communautaire d'enquêtes de branches dans l'industrie
PRODFRA	Variante française de PRODCOM
PSD	Prestation spécifique dépendance
<b>RA</b>	
RAE	Recensement agricole
RAR	Regroupements pour l'analyse économique
R&D	Réseau de l'action régionale (INSEE)
REPLIC	Recherche-développement
REPOSE	Répertoires de localisation infra-communaux
REXECODE	Relations professionnelles et négociations d'entreprise (enquête) Centre de recherche sur l'expansion de l'économie et le développement des entreprises
RGA	Recensement général de l'agriculture
RICA	Réseau d'information comptable agricole
RIESL	Réseau d'informations économiques et sociales localisées
RM	Répertoire des métiers
RMI	Revenu minimum d'insertion
RMIste	Allocataire du RMI
RNIAM	Répertoire national interrégimes de l'assurance maladie
RNDE	Réseau national des données sur l'eau
RNIPP	Répertoire national d'identification des personnes physiques
RP	Recensement de la population
RTT	Réduction du temps de travail (enquête)
<b>SAREF</b>	
SAU	Système d'analyse des relations emploi-formation
SAU	Surface agricole utilisée
SBF	Société des bourses françaises
SCEES	Service central des Enquêtes et Études statistiques (ministère de l'Agriculture et de la Pêche)
SCN	Système de comptes nationaux des Nations unies
SCSSI	Service central de la sécurité des systèmes d'information
SDES	Sous-direction des Enquêtes statistiques et des Études (ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie)
SDSA	Service départemental de statistiques agricoles
SDSED	Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation (ministère de la Justice)
SDT	Suivi des déplacements touristiques (panel)
SEBC	Système européen des banques centrales
SEC	Système européen de comptes nationaux
SECODIP	Société d'études de la consommation, de la distribution et de la publicité
SEDDL	Système d'étude et de diffusion de données locales
SERBCO	Service des Biens de Consommation (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
SES	Service économique et statistique (ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement)
SESAM	Système électronique de saisie de l'assurance maladie
SESI	Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'Information (ministère de l'Emploi et de la Solidarité)
SESOF	Service d'études et statistiques des opérations financières (Banque de France)
SESPROS	Système européen de statistiques de protection sociale
SESSI	Service des Études et des Statistiques industrielles (ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie)
SETL	Service des statistiques, des études et des techniques locales (ministère de l'Intérieur)

SETRA	Service d'études techniques des routes et autoroutes
SETT	Syndicat des entreprises de travail temporaire
SFIC	Syndicat français de l'industrie cimentière
SHOM	Service hydrographique et océanographique de la marine
SIASP	Système d'information sur les agents du secteur public
SICLONE	Système informatique de la construction de logements neufs et de locaux neufs
SICORE	Système informatique de codification des réponses aux enquêtes
SIE	Système intermédiaire d'entreprise
SIFE	Stage d'insertion et de formation à l'emploi
SIFIM	Service d'intermédiation financière indirectement mesuré (comptes nationaux)
SIG	Système d'information géographique
SIMPREFAL	Système d'information de montant des prestations familiales et de logement
SINE	Système d'information sur les nouvelles entreprises (enquête)
SIREN	Numéro SIRENE à 9 chiffres, niveau entreprise
SIRENE	Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements
SIRET	Numéro SIRENE à 14 chiffres, niveau établissement
SISAL	Système d'information des salariés (MSA)
SISE	Système informatique de suivi des étudiants
SITADEL	Système d'information sur la construction neuve
SITRA	Système d'information sur les transports (base de données)
SITRA-M	Système d'information sur les transports de marchandises (base de données)
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocations multiples
SJTI	Service juridique et technique de l'Information et de la Communication (Premier ministre)
SLIM (INTRASTAT)	Simpler Legislation for Internal Market
SMIC	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
SMTC	Syndicat mixte des transports en commun
SNBATI	Syndicat national du béton armé et des techniques industrialisées
SNCF	Société nationale des chemins de fer
SNCU	Syndicat national du chauffage urbain
SNIA	Syndicat national des industries de l'alimentation animale
SNIP	Syndicat national de l'industrie pharmaceutique
SNIR	Système national interrégimes (professions de santé)
SNRT	Syndicat national des résidences de tourisme (syndicat professionnel)
SOFRES	Société française d'enquêtes par sondage
SPC	Enquête stocks, produits et charges
SRAE	Service de la Recherche et des Affaires économiques (ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement)
SSM	Services statistiques des ministères
SSP	Système statistique public
SUSE	Système unifié des statistiques d'entreprise
SYGMA	Syndicat général des constructeurs de tracteurs et de machines agricoles
SYNCOPAC	Syndicat national des coopératives de production et d'alimentation animales
<b>TDFC</b>	<b>Transfert de données fiscales et comptables</b>
TDS	Transfert de données sociales
TEE	Tableau économique d'ensemble
TELER	Telematics for Enterprise Reporting
TERUTI	Enquête utilisation du territoire
TES	Tableau entrées-sorties (comptes nationaux)
TH	Taxe d'habitation
TIC	Technologie de l'information et de la communication
TIPP	Taxe intérieure sur les produits pétroliers
TOF	Tableau d'opérations financières (comptes nationaux)
TOM	Territoire d'outre-mer
TPG	Trésorier payeur général
TRM	Transports routiers de marchandises

TRV	Transports en commun de voyageurs
TSH	Taux de salaire horaire
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UAE</b>	Unité d'activité économique
UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire européenne
UFISS	Union fédérale des industries et services de la sécurité
UIC	Union des industries chimiques
UIMM	Union des industries métallurgiques et minières
UIT	Union des industries textiles
UNAF	Union nationale des associations familiales
UNEDIC	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNFOHLM	Union nationale des fédérations d'organismes d'habitation à loyers modérés
UNIBAL	Union nationale des industries du bricolage et jardinage
UNICEM	Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction
UNIOPSS	Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux
URCAM	Union régionale des caisses d'assurance maladie
URSSAF	Union pour le recouvrement des cotisations de la sécurité sociale et d'allocations familiales
<b>VASP</b>	Véhicules automoteurs spécialisés
VQS	Vie quotidienne et santé (enquête)
VUL	Véhicules utilitaires légers
<b>ZAC</b>	Zone d'aménagement concertée
ZUS	Zone urbaine sensible